UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

POUR UNE APPROCHE TERRITORIALE DE LA QUESTION DE LA SÉCURITÉ : LE CAS DU PROGRAMME COMMUNAUTAIRE TANDEM DANS LES QUARTIERS HOCHELAGA-MAISONNEUVE ET CÔTE-DES-NEIGES À MONTRÉAL

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN GÉOGRAPHIE

PAR MARIE-AXELLE BORDE

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.07-2011). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

La rédaction d'un mémoire est une aventure prenante, intense, et enrichissante. Si les apports méthodologiques et intellectuels qu'elle m'a permis d'acquérir sont évidents, elle a également constitué une des aventures humaines les plus incroyables qu'il m'ait été donné la chance de vivre. De ces deux années et demi de travail, je garderai ainsi toujours en moi un souvenir ému des rencontres, des discussions, des débats, des moments de doute comme des moments d'euphorie qu'elles ont posé sur mon chemin. C'est la raison pour laquelle je voudrais remercier ici toutes les personnes qui m'ont accompagnée, aidée et parfois soutenue tout au long de ce travail.

Je tiens ainsi d'abord à remercier Yann Roche, mon directeur de recherche, pour n'avoir jamais cessé de me soutenir, même lorsque j'ai voulu changer de méthodologie ou modifier l'orientation de mon sujet de recherche. Son accompagnement et ses recommandations m'ont permis de poursuivre ce travail jusqu'au bout, et dans de très bonnes conditions.

Je voudrais également remercier tout le personnel du programme Tandem des arrondissements de Mercier – Hochelaga-Maisonneuve et de Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce qui ont très aimablement accepté de répondre à mes questions et m'ont offert toutes les ressources nécessaires à l'élaboration de ma recherche. Leur disponibilité, leur accueil et leur ouverture d'esprit ont été grandement appréciés.

Je remercie également les professeures de l'UQAM Priscilla Ananian et Marie J. Bouchard, qui m'ont accordé leur confiance en m'offrant des contrats d'auxiliaire de

recherche. Le travail que j'ai effectué auprès d'elles ainsi que les précieux conseils qu'elles m'ont donné ont été très enrichissants. J'en profite également pour remercier toute l'équipe de la chaire de recherche en économie sociale de l'UQAM pour son amitié et son soutien, et en particulier Tassadit.

Je tiens aussi à remercier ma famille, qui m'a apporté tout le soutien dont j'avais besoin. Merci d'avoir accepté mon projet avec autant d'enthousiasme, malgré la distance que celui-ci nous imposait. Merci pour tous les encouragements, pour les nombreux colis qui m'ont réconfortée dans les moments les plus difficiles, et pour vos preuves d'amour indéfectibles.

Enfin, je voudrais adresser un dernier merci – mais pas des moindres – à tous les amis qui m'ont entourée ces dernières années. Merci d'avoir été là dans les moments de joie comme dans les moments difficiles, merci de m'avoir toujours encouragée et soutenue. Je remercie particulièrement Flavie, pour tout, et particulièrement pour être une amie aussi dévouée. Merci également à Marion, pour sa douceur et ses conseils toujours emplis de sagesse, ainsi qu'à Christophe, pour son humour et ses bons petits plats du dimanche. Un énorme merci également à Manu, pour son soutien continu depuis toutes ces années et pour son écoute sans faille. Merci aussi à Steph, à Layla, à Oli, à Claire-Marie, à Marie, à Mona, à Clyde, et à mes chers colocs, Alex, Caroline et Simon, pour le soutien et l'amour que vous m'avez apporté.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PI	ROPOS ET REMERCIEMENTS	ii
LISTE DES	FIGURES	viii
LISTE DES	TABLEAUX	xi
LISTE DES	S ABRÉVATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	xiv
RÉSUMÉ		xv
CHAPITRE		
INTRODUC	CTION ET QUESTION DE RECHERCHE	1
1.1. Ve	rs une approche « plus communautaire » de la sécurité	1
1.1.1.	Décentralisation, multiplication des acteurs et action partenariale	4
1.1.2.	Les causes de cette décentralisation	6
1.2. L'a	approche communautaire dans le domaine de l'insécurité	9
1.2.1.	Les différentes formes d'approche communautaire	10
1.2.2.	L'intérêt de l'approche communautaire	11
1.3. L'a	approche communautaire à Montréal	12
1.3.1.	La police communautaire à Montréal	13
1.3.2.	Programmes et associations communautaires	14
1.4. Pro	oblème général de recherche	16
1.4.1.	Question et hypothèse principales	17
1.4.2.	Questions et hypothèses secondaires	18
CHAPITRE		
CADRE CO	ONCEPTUEL ET CADRE THÉORIQUE	20
2.1. Ca	dre théorique : criminalité, insécurité et territoire dans la littérature	20
2.1.1.	Espace, territoire et criminalité	21
2.1.2.	Espace, territoire et sentiment d'insécurité	24
2.1.3.	Réponses spatiales	27

2.1.4.	Les limites de l'approche spatiale actuelle
2.1.5.	Le territoire et l'approche communautaire
2.2. Cad	Ire conceptuel
2.2.1.	L'approche territoriale
2.2.2.	Le sentiment d'insécurité
2.2.3.	Le sentiment d'appartenance
2.2.4.	Perceptions, représentations et appropriation
CHAPITRE MÉTHODO	III LOGIE45
3.1. Obj	ectifs et approches
3.1.1.	Définir la notion de territoire
3.1.2.	Comprendre le rapport au communautaire
3.1.3.	Analyser le niveau d'insécurité
3.1.4.	Déterminer l'articulation des relations entre les acteurs du communautaire, de la société civile et de l'État
3.2. Cad	lre opératoire
3.2.1.	Le terrain d'étude
3.2.2.	Type de recherche et approche privilégiée
3.2.3.	Sources, variables et indicateurs
3.2.4.	Échantillonnage et mode de collecte
CHAPITRE PRÉSENTA	IV TION DES RÉSULTATS65
	sentation de nos deux quartiers d'étude
4.1.1.	Le quartier Côte-des-Neiges
4.1.2.	Le quartier Hochelaga-Maisonneuve
4.1.3.	Synthèse des deux quartiers96
4.2. Rés	ultats du sondage auprès des résidents
4.2.1.	Le profil des répondants au questionnaire
4.2.2.	Mesures du sentiment d'appartenance, du sentiment d'insécurité et de l'implication communautaire des répondants

4.3. Les	entretiens semi-dirigés avec les employés de Tandem	150		
4.3.1.	Le mandat et le fonctionnement de Tandem	151		
4.3.2.	Les caractéristiques des employés de Tandem	158		
4.3.3.	Les relations avec les différents acteurs	164		
CHAPITRE		4=4		
	STATISTIQUE DES RÉSULATS ET DISCUSSION			
	thodes de mesure			
5.1.1.	La nature de nos données	178		
5.1.2.	L'analyse de la variance par le test de Fisher	179		
5.1.3.	Le coefficient de corrélation de Bravais-Pearson	180		
5.1.4.	Le test de Student pour comparer les moyennes de deux échantillor	ıs		
	indépendants	182		
5.2. Ana	alyse statistique des résultats	182		
5.2.1.	Les variables étudiées	183		
5.2.2.	Analyses de variance	184		
5.2.3.	Mesure de corrélation entre les variables	194		
5.2.4.	Comparaison des moyennes des deux quartiers avec le test de Student	199		
5.3. Dis	cussion des résultats	201		
5.3.1.	Le quartier comme territoire	202		
5.3.2.	Schéma de synthèse.	203		
		2000		
CONCLUSI	ION	206		
ANNEXE A				
	AT D'ACCOMPLISSEMENT DU COURS EPTC 2 : FER	209		
ANNEXE B	B AT D'APPROBATION ÉTHIQUE	200		
CLICITION	TID THE INCOME THE COLUMN THE COL	209		
ANNEXE C				
QUESTION	QUESTIONNAIRE DISTRIBUÉ AUX RÉSIDENTS211			

ANNEXE D GUIDE POUR LES ENTREVUES PASSÉES AUPRÈS DU PERSONNEL DE TANDEM	6
ANNEXE E FORMULAIRE DE CONSENTEMENT	8
ANNEXE F LES CHIFFRES DE LA CRIMINALITÉ DANS LES QUARTIERS CÔTE-DES- NEIGES ET HOCHELAGA-MAISONNEUVE ET POUR L'ENSEMBLE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL ENTRE 2000 À 2013	23
ANNEXE G TABLE DE FISHER-SNEDECOR	24
ANNEXE H TABLE DU "t" DE STUDENT	25
BIBLIOGRAPHIE	25

LISTE DES FIGURES

Figure		Page
2.1.	La théorie de « l'opportunité » criminelle	23
2.2.	Concepts clés de la PCAM	29
2.3.	Système territoire	36
3.1.	Les 33 postes de quartiers du SPVM	51
4.1.	Localisation de l'arrondissement Côte-des-Neiges – Notre-Dame de Grâce (en rouge)	66
4.2.	Pyramide des âges de la population du quartier Côte-des-Neiges en comparaison de celle de l'île de Montréal en 2006	70
4.3.	Répartition des diplômes à Côte-des-Neiges et Montréal en 2006	71
4.4.	Répartition des revenus après impôt dans les ménages de Côte-des- Neiges et de Montréal en 2006.	73
4.5.	Origine des immigrants de Côte-des-Neiges et de Montréal en 2006	76
4.6.	Répartition de la population en fonction de la langue parlée à la maison à Côte-des-Neiges et à Montréal en 2006	
4.7.	Évolution du nombre de délits et d'infractions au code criminel enregistrés par le SPVM entre 2000 et 2013 à Montréal et dans le quartier de Côte-des-Neiges	78
4.8.	Évolution du taux de variation annuel du nombre de délits et d'infractions au code criminel enregistrés par le SPVM entre 2000 et 2013 à Montréal et dans le quartier de Côte-des-Neiges	79
4.9.	Localisation de l'arrondissement Mercier – Hochelaga-Maisonneuve	81
4.10.	Pyramide des âges de la population du quartier Hochelaga- Maisonneuve en comparaison de celle de l'île de Montréal en 2006	84
4.11.	Répartition des diplômes à Hochelaga-Maisonneuve et Montréal en 2006	86

4.12.	Répartition des revenus après impôt dans les ménages de Hochelaga-Maisonneuve et de Montréal en 2006	88
4.13.	Origine des immigrants de Hochelaga-Maisonneuve et de Montréal en 2006.	90
4.14.	Répartition de la population en fonction de la langue parlée à la maison à Hochelaga-Maisonneuve et à Montréal en 2006	91
4.15.	Évolution du nombre de délits et d'infractions au code criminel enregistrés par le SPVM entre 2000 et 2013 à Montréal et dans le quartier de Hochelaga-Maisonneuve	94
4.16.	Évolution du taux de variation annuel du nombre de délits et d'infractions au code criminel enregistrés par le SPVM entre 2000 et 2013 à Montréal et dans le quartier de Hochelaga-Maisonneuve	94
4.17.	Répartition de l'échantillon de Côte-des-Neiges pour la question « Depuis combien de temps occupez-vous ce logement? »	109
4.18.	Répartition de l'échantillon de Côte-des-Neiges pour la question « Où êtes-vous né-e? »	110
4.19.	Répartition de l'échantillon de Côte-des-Neiges pour la question « Depuis combien de temps vivez-vous à Montréal? »	110
4.20.	Répartition de l'échantillon de Hochelaga-Maisonneuve pour la question « Depuis combien de temps occupez-vous ce logement? »	114
4.21.	Répartition de l'échantillon de Hochelaga-Maisonneuve pour la question « Où êtes-vous né-e? »	115
4.22.	Répartition de l'échantillon de Hochelaga-Maisonneuve pour la question « Depuis combien de temps vivez-vous à Montréal? »	115
4.23.	Notes adressées à chacun des indicateurs du sentiment d'appartenance pour les quartiers de Côte-des-Neiges et d'Hochelaga-Maisonneuve	130
4.24.	Répartition des réponses concernant les questions concrètes relatives à la victimisation pour les quartiers de Côte-des-Neiges et d'Hochelaga-Maisonneuve	133
4.25.	Notes adressées à chacun des indicateurs du sentiment d'insécurité pour les quartiers de Côte-des-Neiges et d'Hochelaga-Maisonneuve	143
4.26.	Notes adressées à chacun des indicateurs de l'implication communautaire pour les quartiers de Côte-des-Neiges et d'Hochelaga-Maisonneuve	149

5.1.	Intensité des corrélations entre les différentes variables du sentiment d'insécurité, du sentiment d'appartenance et de l'implication	
	communautaire	198
5.2.	Interaction entre sentiment d'insécurité, sentiment d'appartenance et implication communautaire dans le cadre du territoire	204

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	1	Page
3.1.	Variables, indicateurs et sources mobilisés pour notre étude	57
4.1.	Comparaison du nouveau d'emploi et de revenu des habitants de Côte- des-Neiges avec la moyenne Montréalaise en 2006	72
4.2.	Mobilité résidentielle à Côte-des-Neiges et à Montréal en 2006	75
4.3.	Comparaison du niveau d'emploi et de revenu des habitants de Hochelaga-Maisonneuve avec la moyenne Montréalaise en 2006	87
4.4.	Mobilité résidentielle à Hochelaga-Maisonneuve et à Montréal en 2006	89
4.5.	Comparaison des caractéristiques socioéconomiques des quartiers Côte-des-Neiges et Hochelaga-Maisonneuve	96
4.6.	Comparaison de la criminalité dans les quartiers Côte-des-Neiges et Hochelaga-Maisonneuve	99
4.7.	Correspondance entre les variables et indicateurs et les questions du sondage	101
4.8.	Comparaison entre les caractéristiques socio-économiques de l'échantillon et celles de la population majeure de Côte-des-Neiges	106
4.9.	Comparaison entre les caractéristiques du logement de l'échantillon et les caractéristiques de la population de Côte-des-Neiges	108
4.10.	Comparaison entre les caractéristiques socio-économiques de l'échantillon et celles de la population majeure de Hochelaga-Maisonneuve	112
4.11.	Comparaison entre les caractéristiques du logement de l'échantillon et les caractéristiques de la population de Mercier – Hochelaga-Maisonneuve	113
4.12.	Valeur numérique associée à chacune des hiérarchies	118

4.13.	Répartition des réponses aux questions de caractérisation concernant le sentiment d'appartenance dans les quartiers de Côte-des-Neiges et d'Hochelaga-Maisonneuve	121
4.14.	Répartition des réponses concernant l'appréciation générale du quartier et mention attribuée	123
4.15.	Répartition des réponses concernant les pratiques et usages du quartier et mention attribuée	126
4.16.	Moyenne des valeurs numériques attribuées aux différentes hiérarchies pour les questions concernant l'appréciation générale du quartier	128
4.17.	Moyenne des valeurs numériques attribuées aux différentes hiérarchies pour les questions concernant les pratiques et usages du quartier	129
4.18.	Répartition des réponses concernant la sécurité personnelle	135
4.19.	Répartition des réponses concernant la vision de l'insécurité dans le quartier et mention attribuée	137
4.20.	Répartition des réponses concernant le rapport avec les acteurs de la sécurité et mention attribuée	139
4.21.	Moyenne des valeurs numériques attribuées aux différentes hiérarchies pour les questions concernant la sécurité personnelle	140
4.22.	Moyenne des valeurs numériques attribuées aux différentes hiérarchies pour les questions concernant la vision de l'insécurité dans le quartier	141
4.23.	Moyenne des valeurs numériques attribuées aux différentes hiérarchies pour les questions concernant le rapport avec les acteurs de la sécurité	142
4.24.	Répartition des réponses concernant l'intérêt pour la vie communautaire du quartier et mention attribuée	145
4.25.	Répartition des réponses concernant l'importance de la vie communautaire dans le quartier et mention attribuée	147
4.26.	Moyenne des valeurs numériques attribuées aux différentes hiérarchies pour les questions concernant l'intérêt pour la vie communautaire du quartier	148
4.27.	Moyenne des valeurs numériques attribuées aux différentes hiérarchies pour les questions concernant l'importance de la vie communautaire dans le quartier	148
5.1.	Tableau de l'analyse de la variance	180

5.2.	Rappel des dimensions abordées et des variables mobilisées	183
5.3.	Analyse de variance entre le lieu de naissance et les deux indices du sentiment d'appartenance	186
5.4.	Analyse de variance entre le temps de résidence à Montréal et les deux indices du sentiment d'appartenance	187
5.5.	Analyse de variance entre le temps de résidence dans le quartier et les deux indices du sentiment d'appartenance	187
5.6.	Comparaison des moyennes de l'appréciation générale du quartier en fonction du lieu de naissance et du temps de résidence dans le quartier et à Montréal	189
5.7.	Analyse de variance entre la victimisation personnelle et les trois indices du sentiment d'insécurité	191
5.8.	Analyse de variance entre la victimisation de l'entourage et les trois indices du sentiment d'insécurité	192
5.9.	Analyse de variance entre le statut de propriétaire ou de locataire et l'intérêt pour la vie communautaire du quartier	193
5.10.	Analyse de variance entre le temps de résidence dans le quartier et l'intérêt pour la vie communautaire du quartier	194
5.11.	Analyse de corrélation entre les différentes variables mobilisées à Hochelaga-Maisonneuve	195
5.12.	Comparaison des effectifs et des moyennes des deux quartiers pour chacune des variables	199
5.13.	Test de Student pour deux échantillons dépendants pour chacune des variables	201

LISTE DES ABRÉVATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

PCAM Prévention du crime par le milieu (CPTED en anglais, ou Crime

Prevention Through Environmental Design)

PDQ Poste de quartier

PMSACSU Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité

urbaine dans les arrondissements

SPCUM Service de police de la Communauté urbaine de Montréal

SPVM Service de police de la ville de Montréal

RÉSUMÉ

La présente recherche veut comprendre la pertinence de l'approche communautaire proposée par le gouvernement québécois dans la question de la sécurité. Elle cherche ainsi à comprendre de quelle façon l'intervention des organismes communautaires peut améliorer la sécurité des individus en intervenant à l'échelle des quartiers, et propose l'idée que cette pertinence repose avant tout sur la « territorialisation » qu'ils permettent. Cette recherche vise principalement à vérifier l'hypothèse selon laquelle les organismes communautaires jouent un rôle d'intermédiaire privilégié entre les acteurs de la société civile, les acteurs privés et les acteurs de l'État, et qu'elle permet, en réunissant les résidents autour d'une vision commune de leur quartier, d'améliorer le sentiment d'appartenance et la sécurité de chacun.

Pour cela, la méthodologie retenue est celle d'une étude comparative entre les quartiers de Côte-des-Neiges et d'Hochelaga-Maisonneuve à Montréal. Par la triangulation des données obtenues à travers la recension de lectures, par des questionnaires distribués auprès des résidents et par des entrevues semi-dirigées passées auprès des employés de l'organisme communautaire Tandem, la recherche interroge les relations qui existent entre les différents acteurs et entre les différentes dimensions – sentiment d'insécurité, sentiment d'appartenance et implication communautaire – dans le cadre du territoire.

Les résultats montrent que l'échelle du quartier réunit les conditions nécessaires pour l'émergence d'un territoire, à la condition que les acteurs de la société civile, les acteurs privés, les acteurs communautaires et les acteurs de l'État s'investissent dans la réalisation de celui-ci. Un schéma final est proposé afin de mettre en avant les différentes interactions qui existent entre sentiment d'insécurité, sentiment d'appartenance et implication communautaire.

Mots clés : territoire, approche communautaire, sentiment d'insécurité, sentiment d'appartenance, quartier, aménagement du territoire, perceptions, représentations et appropriation.

CHAPITRE I

INTRODUCTION ET QUESTION DE RECHERCHE

1.1. Vers une approche « plus communautaire » de la sécurité

En décembre 2000 et en novembre 2001, le Ministère de la Sécurité publique du Québec publiait deux politiques ministérielles successives, annonçant son désir de voir les services de police se rapprocher des citoyens. L'objectif était alors de mettre en place des mesures de prévention de la criminalité plus efficaces et plus adaptées aux besoins et aux attentes de la population.

Dans le premier document, intitulé *Vers une police plus communautaire*, le Ministère de la Sécurité publique évoque la nécessité de « moderniser les missions » des services de police. Pour cela, il propose d'assurer la sécurité des citoyens, bien évidemment en luttant contre la criminalité, mais également en diminuant leurs craintes et en leur offrant un milieu de vie plus sécuritaire, moins enclin à éveiller en eux la peur d'être victime (Ministère de la Sécurité publique, 2000). Pour mener à bien cet objectif, le Ministère explique vouloir mettre en place une action des services de police qu'il qualifie de *communautaire*, et qui vise à répondre aux besoins des citoyens tout en rétablissant la confiance que ceux-ci leur portent.

Cette nouvelle approche repose sur quatre principes de base (Ministère de la Sécurité publique, 2000 : 27). Le premier consiste à se rapprocher des citoyens en créant une police de proximité, avec des « patrouilleurs » cantonnés à un quartier spécifique.

L'objectif est, qu'à terme, ceux-ci possèdent une connaissance accrue du territoire et de ses habitants, et qu'ils sachent se remettre en cause face aux opinions de la population sur leurs actions et interventions. Le deuxième principe repose sur la mise en place d'un partenariat avec des organismes et des institutions au niveau local. Ce partenariat consiste non seulement à consulter des acteurs extérieurs à la police, mais également à mettre en place des projets de prévention ou d'action en collaboration avec eux. Il est également supposé influencer de manière concrète les priorités opérationnelles des organisations policières. Le troisième objectif vise quant à lui à orienter l'action policière vers une « approche de résolution de problèmes ». Cette approche est décrite comme une action visant à « regrouper et analyser minutieusement des problèmes parfois disparates et sans rapports apparents, à trouver des causes communes ou convergentes et à mettre en œuvre de façon planifiée, rigoureuse et évaluée des solutions appropriées » (Ministère de la Sécurité publique, 2000 : 22). L'idée est de ne pas voir le phénomène criminel comme un acte isolé, mais d'en comprendre les origines sociales, économiques, politiques ou encore territoriales. Le partenariat avec d'autres acteurs, évoqué précédemment, peut ainsi collaborer à une compréhension plus aiguisée de cette problématique. Le quatrième principe, enfin, découle directement de l'objectif précédent et consiste à renforcer les mesures préventives. Une fois la diversité des facteurs qui peuvent mener à la criminalité prise en compte, il s'agit alors de privilégier une action en amont, où l'on tente d'agir sur les causes de la criminalité, plutôt que de se contenter d'intervenir une fois le crime perpétré. L'intervention des services de police en prévention peut se faire de deux façons : la collaboration dans la mise en place de stratégies d'intervention préventive « grâce à sa connaissance approfondie des phénomènes criminels qui caractérisent son territoire » (Ministère de la Sécurité publique, 2000 : 23) ainsi que la « prévention situationnelle » qui vise à diminuer au maximum les occasions de délit. À travers ces diverses approches, l'objectif ultime est de décentraliser autant que possible l'action des services de police. De cette manière, les policiers de terrain, ayant une meilleure connaissance de leur milieu local d'intervention, et aidés par divers acteurs publics ou

privés, devraient ainsi bénéficier d'une plus grande marge de manœuvre dans leurs actions ponctuelles.

Le second document, intitulé Pour des milieux de vie plus sécuritaires, reprend les principes de la première politique ministérielle en insistant sur la nécessité d'une stratégie préventive, qui doit se faire à plusieurs niveaux (Ministère de la Sécurité publique, 2001). Le premier niveau stratégique se situe à l'échelon local. Il s'agit ainsi d'associer les municipalités à la question de la sécurité, notamment en favorisant les opportunités de partenariats. Dans un second temps, le Ministère préconise également d'agir au niveau des entreprises du secteur privé. Il considère en effet qu'elles sont également victimes de certaines formes de criminalité, et qu'elles devraient pour cela elles aussi bénéficier d'un partenariat spécifique. D'un côté, le Ministère propose de mettre en place un mécanisme de consultation auprès des associations de ces entreprises. Les entreprises du secteur privé devront alors, en retour, s'impliquer localement dans les stratégies de prévention locales mises en place par les municipalités. Le dernier pallier, enfin, concerne le niveau ministériel, pour lequel deux types d'actions sont privilégiées. Le premier type d'action consiste en une stratégie de concertation interministérielle par le biais d'un Forum, qui permettra de consulter les divers ministères sur la question de la sécurité. La deuxième action vise à apporter un soutien technique et financier aux stratégies de prévention élaborées par les municipalités et les MRC. Le Ministère entend également appuyer la recherche et la formation dans le domaine de la prévention, en offrant son soutien aux recherches fondamentales et appliquées, et en favorisant des activités de formation.

Par le biais de ces politiques ministérielles, le gouvernement du Québec montre ainsi sa volonté de suivre d'autres pays dans la voie de l'action communautaire dans le domaine de la sécurité. L'accent est mis sur la nécessité de rapprocher les services de police et la population, et d'inclure des acteurs non étatiques dans la gestion et la

résolution de ce problème. Cette initiative, si elle démontre une certaine remise en question de l'approche traditionnelle de la sécurité, est loin d'être unique ou isolée. Elle semble au contraire suivre une logique de plus en plus répandue de décentralisation et de retour à l'action locale et communautaire, qui se diffuse depuis des années dans un certain nombre de pays. Avec les revendications de plus en plus pressantes d'un État décentralisé, au sein duquel les décisions se prendraient au niveau local, notamment par le biais de la consultation et de la participation des citoyens, les modes actuels de gouvernance sont en effet désormais remis en cause de et l'on voit apparaître de nouvelles modalités de l'action publique (Châtel, 2011). Avant de nous intéresser plus particulièrement à l'approche communautaire à Montréal, il nous semble important d'expliquer en quoi celle-ci consiste, et comment elle a émergé.

1.1.1. Décentralisation, multiplication des acteurs et action partenariale

Depuis les années 1980, en réponse à la globalisation, un retour à l'échelle locale semble s'imposer. Cette époque, traversée par la dévitalisation économique et une certaine crise de l'État-providence, a également été marquée par des changements de valeur importants, particulièrement en termes d'appartenance territoriale. Ces profondes mutations semblent avoir constitué des facteurs cruciaux dans ce retour à l'action locale et communautaire (Gagnon et Klein, 1991), approche qui, entre autres domaines, a commencé à toucher la question de la sécurité. Ainsi, même si les instances juridiques et policières sont encore les seules à pouvoir légitimement arrêter et punir les coupables, la prévention et la lutte contre la criminalité ne leur sont plus exclusives (Châtel, 2011). On assiste alors à une multiplication non négligeable d'acteurs ou d'outils qui permettent aux citoyens de garantir leur sécurité, sans nécessairement faire appel aux forces de l'ordre. Ces solutions peuvent être d'ordre matériel, par exemple lorsqu'un individu choisit d'équiper sa maison de caméras de surveillance, d'alarmes ou de serrures particulières, désormais accessibles à tous. Il arrive également de plus

en plus fréquemment que des groupes de citoyens s'organisent spontanément pour mettre en place des marches exploratoires, ou encore pour surveiller le quartier et veiller sur leurs voisins, à l'image des célèbres « neighborhood watch » ou « voisins vigilants », de plus en plus répandus en Amérique du Nord. Enfin, il est également possible de confier sa sécurité à des acteurs privés, par exemple en s'installant dans des gated communities ou en employant des agents de sécurité privés. La multiplication de ces alternatives à la police ou à l'État est telle que pour certains auteurs (Dupont, 2006; Mulone et Dupont, 2008; Brodeur et al., 2008) on assiste à une certaine « fragmentation » de la sécurité. Cette dernière est désormais gérée par un plus grand nombre d'acteurs – privés, publics ou issus de la société civile – qui s'établissent sous la forme d'un « réseau » (Dupont, 2006) au sein duquel ils entrent en interaction, que celle-ci soit volontaire ou subie.

Cette multiplication des acteurs dans le domaine de la sécurité prend donc place à une époque où l'action collective et locale est sollicitée de façon croissante, et où l'omniprésence de l'État laisse de plus en plus place à des modalités de consultation qui s'établissent à l'échelle locale. Cette configuration permet alors le développement de formes hybrides de lutte contre la criminalité, où actions publiques, privées et citoyennes se mêlent. Dans un souci d'efficacité, et parce que l'action locale, menée par une multiplicité d'acteurs aux compétences spécifiques, apparait comme étant plus efficace qu'une action centralisée (Paquin, 2005), ces pratiques tendent à s'institutionnaliser sous forme de partenariats. Plutôt que d'agir en parallèle, forces de

¹ Les gated communities (en français « communautés fermées » ou « résidences fermées ») sont des quartiers fermés, entourés par un mur ou un grillage, le plus souvent surveillés par des gardiens et des caméras de surveillance, et dont l'accès est réservé aux seules personnes autorisées, en général les résidents et leurs invités. De taille parfois imposante (d'une centaine à plus de 15 000 habitants), ils ressemblent parfois à des petites villes avec leurs parcs et leurs infrastructures de loisir (salle de sport, associations de loisir). Ces quartiers, soumis à une gouvernance territoriale privée, visent à garantir « une certaine "homogénéité" urbanistique et sociale du quartier », synonyme pour certains de paix et de sécurité (Le Goix, s.d.).

l'ordre, État, chercheurs, spécialistes, acteurs privés ou publics décident parfois d'allier leurs forces afin de mieux répondre aux besoins locaux en sécurité.

La notion de partenariat, dans ce contexte, désigne une sorte de « nouveau contrat social » qui s'établit entre divers acteurs, tels que les gouvernements, les entreprises, les syndicats, les pouvoirs locaux et les mouvements sociaux à une échelle locale (Gagnon et Klein, 1991 : 240). Ainsi, de plus en plus, le paradigme d'un État centralisé, qui pourrait répondre à tous les besoins de sa population, a laissé place à l'idée que la façon la plus pertinente de combler ces besoins spécifiques était de mettre en place une collaboration entre divers acteurs à une échelle plus restreinte. Désormais, l'approche partenariale semble devenir un modèle « idéal » dans la plupart des niveaux d'intervention publiques et communautaires (Paquin, 2006a), et notamment dans le domaine de la sécurité. C'est dans ce contexte que le gouvernement québécois propose une nouvelle approche, « plus communautaire », au travers de partenariats passés avec les différents acteurs de ce nouveau « réseau » de la sécurité.

1.1.2. Les causes de cette décentralisation dans la question de la sécurité

Dans le domaine de la sécurité, la multiplication des acteurs et les nouveaux partenariats mis en place trouvent un certain nombre d'explications. Certains auteurs, ainsi, expliquent ce phénomène par une baisse de confiance accrue envers les forces de l'ordre et les instances judiciaires (Cao *et al.*, 1996; Mulone et Dupont, 2008; Weinstock, 2002). Un décalage entre les besoins de la population et l'action réelle de l'État ou des institutions dans le domaine de la sécurité peut générer cette baisse de confiance, qui mène parfois les citoyens à se tourner vers des acteurs alternatifs (Weinstock, 2002).

Au-delà de ce décalage entre les besoins de la population et les réponses des autorités, un deuxième facteur est pointé du doigt : le sentiment d'insécurité grandissant. La perception que se fait un individu de son environnement peut ainsi parfois le pousser à multiplier les moyens de se défendre face à une éventuelle agression ou un éventuel acte criminel. Dans ces cas-là, les moyens traditionnels ne semblent plus suffisants. À des fins de prévention, l'individu peut alors préférer assurer sa propre sécurité, par exemple en installant des dispositifs de surveillance autour de sa maison ou en modifiant ses modes de déplacement (Weinstock, 2002).

D'autres auteurs, enfin, mettent plutôt en avant des causes structurelles, particulièrement la diminution ou l'absence de moyens offerts aux forces de l'ordre pour agir efficacement. Mulone et Dupont (2008), justifient ainsi la multiplication des partenariats par le manque de ressources allouées aux policiers, qui se voient alors dans l'obligation de déléguer leurs fonctions. Avec un budget réduit, la police va parfois devoir s'associer avec des acteurs extérieurs, qu'ils soient issus de la sphère privée, publique, ou de la société civile.

Quelles que soient les raisons – volonté de l'État, baisse de confiance envers les institutions traditionnelles, hausse du sentiment d'insécurité, manque de moyens, ou encore un mélange de ces diverses causes – on remarque que ce retour vers le communautaire et le partenariat découle d'un même constat : la gestion de la sécurité actuelle n'est plus suffisante et un renouveau est nécessaire. La volonté de la part du gouvernement québécois de rendre sa police « plus communautaire » s'inscrit donc dans une époque mue par le besoin de remettre en cause ses institutions, et de se pencher sur les particularités locales et les besoins spécifiques des populations.

1.1.3. L'approche communautaire québécoise

Outre les raisons que nous venons d'évoquer, l'approche communautaire à Montréal s'inscrit dans un contexte tout particulier : celui du « modèle québécois » (Lévesque, 2001). L'approche partenariale, telle que pratiquée au Québec, ne peut ainsi être réduite à des dimensions locales ou à l'effet de la décentralisation des programmes publics; elle s'inscrit ainsi dans une approche plus large où la société civile et les organisations communautaires participent à un modèle de gouvernance qui s'exprime aussi bien à l'échelle du Québec dans son ensemble qu'à l'échelle locale (Klein & Morrissette, 2013).

Dans le cas montréalais, en particulier, un certain nombre d'instances communautaires – comme les corporations de développement économique (CDÉC), les Tables de quartier, les corporations de développement communautaire (CDC), les organismes et entreprises d'insertion – s'allient à l'échelle locale pour gérer les conflits sociaux et construire le consensus (Klein & Morrissette, 2013). Ces divers organismes, qui représentent les intérêts à la fois économiques et sociaux des Montréalais, deviennent les jalons d'un modèle de gouvernance urbaine, qui prennent en compte aussi bien les questions de croissance économique que celles de l'inclusion sociale. L'approche communautaire dans le domaine de l'insécurité à Montréal s'inscrit donc dans un contexte tout particulier, qui se distingue des approches que l'on peut voir dans le reste de l'Amérique du Nord ou de l'Europe. Plus qu'une réponse néolibérale à la perte de légitimité de l'État, il prend la forme d'un véritable modèle de gouvernance, où les problématiques sont soulevées par des acteurs locaux, et leur résolution amenée par des organismes qui travaillent de concert, suivant des directions annoncées à la fois à l'échelle de la province, mais aussi à une échelle plus locale.

1.2. L'approche communautaire dans le domaine de la sécurité

L'approche communautaire qui nous intéresse constitue ainsi une nouvelle approche de la sécurité, qui replace la communauté au centre de la résolution du phénomène criminel. Elle correspond à un modèle avant tout anglo-saxon (Karp et Clear, 2000; Ren et al., 2006). La Grande-Bretagne est en effet devenue l'un des pays où les partenariats entre la police et les différents acteurs de la communauté sont les plus systématiques. Cette situation s'est institutionnalisée avec le Crime and Disorder Act, adopté en 1998, qui prescrit des partenariats entre les institutions et la société civile, dans le but notamment de poser des diagnostics de sécurité et de définir des stratégies locales de prévention du crime et de désordre urbain (Paquin, 2006a).

Aux États-Unis, également, le recrutement de volontaires pour participer à des programmes communautaires dans le domaine de la sécurité est aujourd'hui monnaie courante (Ren et al., 2006; Karp and Clear, 2000). La commission présidentielle sur l'application de la loi et l'administration de la justice (*President's Commission on Law Enforcement and Administration of Justice*) adoptée en 1967 a ainsi mis l'accent sur la nécessité d'impliquer les citoyens de façon active dans les questions de sécurité et de justice, dans le but à la fois d'améliorer la performance du système judiciaire criminel et de réduire les opportunités criminelles (Lavrakas et Herz, 1982). On considère aujourd'hui que la majorité des départements de police des États-Unis ont adopté des programmes communautaires (Peak et Glensor, 1996 : 68, cités dans Karp et Clear, 2000). Le *Bureau of Justice Statistics* (cité dans Ren et al., 2006) a estimé qu'en 1995, plus de 19 millions d'Américains se sont portés volontaires pour des programmes de block-watch² ou activités similaires, ce qui constitue 20 % des 93 millions de

² Le programmes de *block watch*, ou de *neighborhood watch*, correspondent à des regroupements de citoyens qui patrouillent dans les quartiers pour en assurer la sécurité; il s'agit d'un groupe de surveillance informel, qui part du principe qu'il est du devoir de chacun de veiller sur ses voisins (Guerlin, 1995).

volontaires, tous domaines confondus. On considère ainsi qu'environ 1 américain sur 12 âgé de douze ans et plus participe régulièrement à des activités communautaires qui visent à améliorer la sécurité publique ou le bien-être au sein des quartiers (Ren *et al.*, 2006).

1.2.1. Les différentes formes d'approche communautaire

L'implication des citoyens dans le domaine de la criminalité peut alors prendre plusieurs formes. Lavrakas et Herz (1982) distinguent trois types de réponses citoyennes face à la question du crime. Les deux premiers se jouent au niveau individuel. Dans un premier cas, il s'agit de se protéger du crime, en adoptant certains comportements, en restreignant certaines activités pour limiter les risques de devenir une victime. Un deuxième type d'action consiste à lutter contre les vols par le biais de barrières physiques (des serrures spéciales par exemple) ou mentales (laisser les lumières allumées quand on quitte le domicile). Enfin, un troisième type d'action citoyenne consiste à s'associer à ses voisins afin de prévenir le crime, soit par des actions directes (marches exploratoires, *block-watch*, etc.) soit indirectement en s'impliquant dans des programmes visant à lutter contre les sources présumées du crime (emploi, éducation, etc.).

De plus en plus, l'action communautaire se fait sous forme partenariale. On parle alors de coproduction de la sécurité (Paquin, 2006a). Cette coproduction peut prendre plusieurs dimensions. He et al. (2005) distinguent ainsi les approches suivantes : la mise en place de politiques publiques en consultation avec la population, notamment par le biais de concertations publiques ou par l'usage des médias pour faire passer des informations; des stratégies visant à prendre en compte le point de vue des citoyens, par le biais de sondages ou la mise en place de bureaux de l'ombudsman; la mise en place de conseils de quartiers et de tables rondes; ou enfin le volontariat.

De plus en plus, le citoyen se voit donc inclus dans les décisions, consulté, et offrir l'opportunité de s'impliquer dans la sécurité de son quartier. Cette coproduction se fait à deux niveaux : par le biais du contrôle informel – en s'attaquant directement au crime, en surveillant les comportements suspects, en mettant en place des mesures de sécurité physiques – ou par le biais de la cohésion sociale et du bien-être collectif – en participant à la propreté ou l'aménagement du quartier, en tentant d'améliorer les conditions socio-économiques ou encore les conditions de vie.

Enfin, si l'approche communautaire passe avant tout par la participation des citoyens, elle peut également être envisagée de façon réciproque, en incluant les policiers dans la vie citoyenne. C'est ainsi qu'émergent de plus en plus au sein des départements de police des policiers communautaires. Leur rôle est d'établir une proximité avec les citoyens et de renforcer les liens entre la communauté et les services de police. Circulant en automobile, à pied, à vélo ou encore parfois à cheval, ils fréquentent régulièrement les mêmes zones pour se familiariser avec la vie locale, et établir une relation de confiance avec les membres de la communauté (Bureau of Justice Assistance, 1994).

1.2.2. L'intérêt de l'approche communautaire

Le plus souvent, l'approche communautaire dans le domaine de la sécurité s'est faite en réaction à la distance de plus en plus grande qui a tendance à s'établir entre la police et la population, les acteurs de la sécurité et de la justice s'assimilant de plus en plus à des bureaucrates, loin des réalités du terrain (Karp et Clear, 2000; Ren *et al.*, 2006). L'idée de l'approche communautaire consiste donc à la fois à rapprocher les citoyens des services de l'ordre dans une idée de collaboration, mais aussi à renouer le lien social, améliorer la cohésion et l'entente entre citoyens d'un même quartier, et de ce fait le sentiment de sécurité, en limitant les possibilités de crime (Ren *et al.*, 2006).

Pour Karp et Clear (2000), l'approche communautaire dans le domaine de la sécurité s'appuie sur 5 principes directeurs : une action à l'échelle locale, le plus souvent celle du quartier; une logique de résolution de problème (*problem solving*) pour laquelle la lutte contre le crime ne doit pas être vue comme une simple confrontation criminel/justicier, mais plutôt comme une série de problèmes à résoudre, cette résolution passant par l'implication et l'information des citoyens, et la mise en commun de leurs valeurs et leurs inquiétudes; une décentralisation de l'autorité où les citoyens, les volontaires et les figures d'autorité entrent en interaction; une hausse de la qualité de vie de la communauté afin de renforcer les capacités de celle-ci à « s'autoréguler »; et enfin, l'implication des citoyens dans le processus judiciaire.

Les rôles potentiels pour les citoyens peuvent être nombreux, l'important est ici que ceux-ci saisissent leur chance de participer. Ils peuvent le faire notamment par le biais du volontariat, par la participation à des rencontres ou des colloques ou à des projets concernant ces problématiques, mais aussi par des actions plus formelles. L'idée est donc que chaque citoyen appartient à une communauté démocratique, et qu'il comprenne qu'il est de son devoir de participer au bien-être de tous. Le défi est alors de rassembler des populations parfois hétérogènes autour d'intérêts communs, pour renforcer la cohésion sociale (Ren et al., 2006).

1.3. L'approche communautaire à Montréal dans le domaine de la sécurité

Dans le contexte montréalais, l'approche communautaire dans le domaine de la sécurité a pris plusieurs formes : le rapprochement de la police vers les citoyens par le biais de policiers communautaires et l'implication d'associations ou de programmes communautaires dans cette problématique.

1.3.1. La police communautaire à Montréal

Si les politiques ministérielles du Québec prônant une police « plus communautaire » datent des années 2000, des initiatives allant dans ce sens sont apparues bien avant. À Montréal, l'idée que la police doit se rapprocher des citoyens et développer une relation harmonieuse avec ceux-ci prend ainsi corps au milieu des années 1980. En effet, dans le cadre de son Plan d'action, le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM) – renommé depuis 2002 Service de Police de la Ville de Montréal (SPVM) – lance dès 1985 des programmes qui cherchent à rapprocher la police des citoyens et à améliorer leurs relations (Théagène, 1996). Ce qui n'était encore qu'une philosophie, une nouvelle vision de la police « sociopréventive et communautaire » à diffuser, se concrétise en 1995 avec la création de la « police de quartier », plus proche de ses habitants. (Brodeur et al., 2008: 22). Entre 1996 et 1997, la police se répartit en quarante-neuf postes de quartier, pour arriver, à terme, à trente-trois postes (Service de police de la Ville de Montréal, 2014b). En restreignant ainsi leur périmètre d'intervention, les policiers ont la possibilité de mieux connaître le terrain et ainsi de mieux cerner les difficultés qui s'y trouvent et être plus efficace dans les interventions mais aussi dans la prévention. Parmi le personnel policier présent dans ces postes de quartier on compte quatre-vingt-huit agents sociocommunautaires - soit entre un et trois agents par poste de quartier – dont le rôle consiste tout particulièrement à « établir des relations étroites et durables avec les organismes communautaires, les institutions, les commerces, les écoles, les médias locaux et les habitants de [leur] secteur » afin, notamment, « [d'] identifier les problèmes et les préoccupations qui affectent la qualité de vie et le sentiment de sécurité des résidents de leur quartier » (Service de police de la Ville de Montréal, 2014a). Il appartient alors « à chacun des postes de quartier de déterminer les priorités, stratégies et actions qui permettront d'assurer la sécurité dans leur quartier et de faire en sorte que la population se sente en sécurité » notamment grâce à la mise en place de diagnostics locaux (Service de police de la Ville de Montréal, 2014c).

Ces évolutions témoignent de l'adaptation du SPVM aux logiques communautaires et au contexte de gouvernance locale de la sécurité. Si l'intention est là, les résultats semblent en revanche encore mitigés. Des enquêtes successives (Service de police de la Ville de Montréal, 2003b; Théagène, 1996) montrent que les efforts de la police ne correspondent pas toujours aux attentes des Montréalais, et que malgré la tentative de rapprochement, les citoyens ne se sentent pas toujours compris ou en accord avec les interventions policières. Un certain clivage persiste, si bien que le SPVM cherche encore et toujours des solutions pour gagner la confiance des citoyens : réaffirmation des missions de la police de quartier, création ou supervision d'évènements sportifs de la part de certains agents du SPVM, campagnes de prévention dans les écoles, etc. (Service de police de la Ville de Montréal, 2003b; Service de police de la Ville de Montréal, 2014c). Pour Brodeur et al. (2008), la police communautaire à Montréal se définit avant tout comme une « philosophie » qui s'incarne encore assez peu dans des actions concrètes. L'approche de terrain semble somme toute assez inégale, avec « dans certains quartiers, [une] police communautaire [qui] se réalise dans des stratégies opérationnelles de partenariat avec la communauté, alors que dans d'autres quartiers, elle a perdu une grande partie de sa spécificité et a même donné naissance à son contraire, à savoir une police d'intervention répressive » (Brodeur et al. : 23).

1.3.2. Programmes et associations communautaires

Parallèlement à cette tentative de rapprochement entre citoyens et policiers, des groupes communautaires se sont constitués afin de répondre à la question de l'insécurité. De nombreuses actions locales se sont en effet instaurées dans les quartiers montréalais, si bien qu'il est difficile d'en dresser une liste exhaustive. Parmi les associations visant à assurer la sécurité des citoyens, on peut trouver celles qui cherchent à défendre les droits fondamentaux de certaines populations dans la ville : droit de circuler, de se sentir en sécurité, de travailler, etc. Nous pouvons ainsi citer des

associations comme « Femmes et villes », qui lutte pour le droit à la ville des femmes en organisant des conférences, des ateliers ou encore des marches exploratoires. « La maison d'Haïti », qui cherche à favoriser l'intégration des personnes et des familles immigrantes, propose quant à elle des « patrouilleurs » dans le quartier Saint-Michel, qui interviennent auprès des jeunes et ont un rôle de dissuasion de l'activité criminelle (Châtel, 2011). Certaines de ces associations travaillent également en collaboration avec la police. Citons notamment les Tables de concertation jeunesse, qui se veulent un lieu de concertation autour des besoins des jeunes dans les quartiers et qui rassemblent parmi ses membres des écoles, des associations de quartier ou encore des représentants du SPVM.

Ces associations ou ces programmes visent des populations spécifiques et n'ont ainsi pas une action étendue à l'échelle de Montréal. Un programme, cependant, se distingue des autres, dans la mesure où il essaie d'assurer la sécurité de toute la population dans chacun des quartiers de Montréal. Il s'agit du Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements (PMSACSU) – Tandem, que nous désignerons simplement dans le cadre de cette recherche sous le nom de « Tandem ».

La volonté clairement affichée de la part du gouvernement québécois d'une approche « plus communautaire » dans le domaine de la sécurité, et la présence d'initiatives déjà bien implantées sur le territoire montréalais nous ont mené à nous poser un certain nombre de questions. En effet, face à cette émergence de plus en plus répandue de nouvelles approches et de nouveaux acteurs dans ce domaine, la constitution d'initiatives concrètes sur le sol québécois nous a permis de formuler notre problème général de recherche.

1.4. Problème général de recherche

L'approche communautaire semble ainsi être un nouveau paradigme proposé aussi bien par les acteurs locaux que par le gouvernement. Si cet engouement ne surprend guère de la part des premiers – puisque, par nature, ceux-ci « ont à produire des déclarations calibrées sur les questions dont ils sont en charge » (Genestier et al., 2007: 69) et que le modèle communautaire est une pratique chère à de nombreux organismes québécois depuis les années 1970 (Boudreau et al., 2008; Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2001) - l'apparition des termes d'action locale, communautaire, de citoyenneté ou encore d'urbanité dans les discours et les politiques gouvernementaux est un fait suffisamment récent pour être souligné (Genestier et al., 2007). Comme nous l'avons évoqué précédemment, ce regain d'intérêt pour le communautaire et le partenariat peut être interprété de différentes façons : perte de moyens et/ou de légitimité de l'Etat qui délègue alors certaines de ses responsabilités à des acteurs locaux, reconnaissance du rôle du communautaire dans le développement social et économique du Québec (Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2001), ou encore simple discours politique visant à réaffirmer le rôle de l'État et à prouver sa légitimité (Genestier et al., 2007), etc.

Face à ce constat, on peut alors se questionner sur la légitimité de l'action communautaire dans le domaine de la sécurité. N'est-elle que de la « poudre aux yeux », de la rhétorique, un moyen de satisfaire l'opinion publique? Est-elle un simple moyen de pallier les limites que rencontrent les institutions traditionnelles? Ou bien au contraire ce type d'approche a-t-il réellement sa raison d'être et peut-il apporter une réponse innovante à la question de l'insécurité? Nous pouvons également nous interroger sur la portée de ce type d'action. Assistons-nous à un renouveau de la gouvernance de la sécurité, c'est-à-dire au passage d'une gestion de cette situation par l'État vers une résolution des problèmes qui se fait directement en concertation avec la population, en fonction de ses désirs et besoins? Puisque les forces de l'ordre et les

instances judiciaires demeurent encore aujourd'hui les seuls acteurs qui ont le pouvoir d'arrêter et de juger les criminels, on peut également se demander par quels moyens l'action communautaire peut avoir une influence effective sur la sécurité des citoyens. Quels sont les moyens qui leur sont alloués? Quels sont les résultats potentiels? Dans quelle mesure une approche locale, qui intervient sur la vie communautaire ou sur des aspects esthétiques et urbanistiques dans les quartiers, peut-elle avoir une influence sur la criminalité?

Enfin, notre regard de géographe nous pousse à nous poser des questions en termes d'espace, et notamment sur la question d'échelle. Quelle est l'échelle la plus pertinente pour agir sur la sécurité? Comment naviguer de façon efficace entre les différentes échelles d'intervention? Dans quelles mesures les caractéristiques du territoire peuvent-elles influencer la sécurité – réelle ou perçue?

Ces nombreuses questions, nous ont amené à formuler une question principale de recherche, qui a guidé notre étude sur le territoire montréalais.

1.4.1. Question et hypothèse principales

Cette question principale est la suivante : comment une approche communautaire et une action locale peuvent-elles constituer une approche innovante et pertinente vis-àvis de la question de la sécurité?

Notre hypothèse est que l'action communautaire trouve sa pertinence dans sa position d'interface entre différents acteurs – les membres de la société civile, de la sphère privée, et de l'État – et entre différentes échelles – local et global. Elle va ainsi permettre aux citoyens de se regrouper autour d'objectifs communs à l'échelle du

quartier tout en mobilisant des ressources financières, matérielles et humaines des acteurs privés et étatiques. En rassemblant ainsi ses citoyens, l'action communautaire va faire passer le quartier du simple statut de délimitation administrative à celui de territoire à part entière. L'action communautaire s'en retrouve alors plus pertinente, puisque par une approche que nous qualifierons de territoriale, elle pourra agir sur toutes les dimensions de ce territoire, que celles-ci soient physiques et humaines, politiques, sociales et économiques, ou encore perçues, vécues et appropriées.

1.4.2. Questions et hypothèses secondaires

Pour apporter une réponse à notre question principale de recherche, qui est d'ordre général, et éprouver notre hypothèse, nous avons également formulé une série de questions secondaires. Ce sont elles qui énoncent les principaux concepts sur lesquels se basent notre recherche (ces concepts, définis dans la partie suivante, sont marqués en gras) et qui ont guidé notre démarche méthodologique. Nous avons ainsi formulé deux questions secondaires, chacune accompagnées d'une hypothèse, et qui portent particulièrement sur la question du territoire, qui constitue notre angle d'approche.

Question secondaire 1: Dans quelles mesures l'action communautaire peut-elle « territorialiser » le quartier ?

Hypothèse 1: L'action communautaire va réunir une population hétérogène autour d'une vision commune du quartier, ce qui va modifier les **perceptions**, les **représentations** et l'**appropriation** que les résidents ont de leur quartier. Fort de cette identité collective, le quartier se constitue alors comme un **territoire** à part entière – tel qu'on l'entend en géographie – et qui va se distinguer des autres quartiers.

Question secondaire 2 : Dans quelle mesure l'action communautaire peut-elle agir sur la question de la sécurité?

Hypothèse 2 : En « territorialisant » le quartier, l'action communautaire va renforcer le sentiment d'appartenance de ses résidents. Cette hausse du sentiment d'appartenance va à son tour générer une meilleure image du quartier et avec elle une baisse du sentiment d'insécurité. Notre hypothèse est qu'il existe alors au sein du territoire une rétroaction positive entre un sentiment d'appartenance fort, un meilleur sentiment de sécurité et une action communautaire importante.

L'objectif de notre recherche est alors le suivant : tenter de démontrer les interactions qui peuvent exister entre le sentiment d'insécurité, le sentiment d'appartenance et l'action communautaire, et prouver qu'il existe une logique territoriale derrière ce système. Pour cela, nous sollicitons l'exemple de l'approche communautaire dans le domaine de la sécurité à Montréal, à travers l'exemple particulier du Programme Tandem. Mais avant de présenter notre approche plus en détail, il convient dans un premier temps de préciser le cadre théorique auquel nous avons fait appel pour formuler notre hypothèse puis de définir les concepts que nous avons évoqués dans notre problématique.

CHAPITRE II

CADRE CONCEPTUEL ET CADRE THÉORIQUE

2.1. Cadre théorique : criminalité, insécurité et territoire dans la littérature

La question de la sécurité a longtemps été l'apanage des sciences criminelles ou sociales. Les problématiques inhérentes à la criminalité paraissaient bien souvent relever de l'individuel ou du sociétal, et les réponses apportées étaient avant tout politiques. Pourtant, au fil du temps, certains auteurs ont commencé à relever l'importance de l'espace dans la question de la sécurité, comme celle du rapport des populations à cet espace. Progressivement, des géographes se sont penchés sur la question, et ces dernières années ont même vu naître de nouvelles disciplines qualifiées de géographie de la criminalité ou de géocriminalogie.

Dans le cadre de notre recherche, nous nous sommes particulièrement intéressés à la littérature concernant la question du territoire dans le domaine de la sécurité et de la criminalité. Nous avons ainsi cherché à comprendre comment les caractéristiques territoriales pouvaient avoir une influence sur la sécurité des individus, et par ce biais, comment l'approche communautaire pouvait à son tour apporter une réponse pertinente sur le territoire.

2.1.1. Espace, territoire et criminalité

Depuis la seconde moitié du vingtième siècle, les questions d'espace ou de territoire ont commencé à être intégrées à la question criminelle. Certains auteurs ont ainsi émis l'idée que le crime n'était pas toujours simplement causé par quelques individus fondamentalement malveillants, mais que le milieu dans lequel ils évoluent pouvait conditionner de façon importante le passage à l'acte.

Dès les années 1940, des sociologues de l'école de Chicago, notamment Shaw et McKay (1942), réfléchissent à l'influence de ce qu'ils appellent le « milieu de vie » sur l'acte criminel. En étudiant la délinquance juvénile à Chicago, ces auteurs tentent de démontrer l'existence d'une relation entre les caractéristiques structurelles d'un quartier et le niveau de délinquance qui s'y trouve. Ils énoncent une théorie, celle de la « désorganisation sociale », qui stipule qu'un quartier « désorganisé » socialement – c'est-à-dire marqué par un revenu moyen faible et une grande hétérogénéité ethnique - constitue le milieu privilégié de l'émergence et de la diffusion de l'acte criminel (Robitaille, 2006). Selon leurs interprétations, ces quartiers, situés dans le cas de Chicago dans le centre-ville, ont une population résidentielle pauvre, qui se renouvelle très régulièrement; les résidents s'installent pour quelques années seulement, puis quittent le quartier et sont rapidement remplacés par d'autres. Cette forte mobilité résidentielle, couplée avec un mélange ethnique important, génère une difficulté pour la population à communiquer ou à partager des expériences communes, ce qui tend, ultimement, à provoquer la peur ou la méfiance. À l'inverse, les quartiers périphériques semblent moins souffrir de cette absence de valeurs collectives, les valeurs traditionnelles et conventionnelles y représentant plus communément la norme. Pour Shaw et McKay, ces quartiers désorganisés constituent alors un terrain favorable pour l'émergence et le maintien de la délinquance. Cette situation finit par s'entretenir et se répéter au fur et à mesure des générations, dans une logique que les auteurs qualifient de « transmission culturelle » (Cusson, 1989).

Vingt ans plus tard, le québécois Denis Szabo (1960) a complété cette théorie en y intégrant des éléments de géographie physiques, en cherchant à comprendre les liens qui peuvent exister entre taux de criminalité et caractéristiques socio-économiques dans plusieurs quartiers belges et français. Il remarque ainsi qu'il existe une forte corrélation entre taux d'urbanisation et taux de criminalité, et émet alors l'hypothèse que les caractéristiques structurelles des quartiers (taille du quartier, nombre d'habitants, infrastructures routières, cadre bâti, etc.) jouent, avec les caractéristiques socio-économiques de leurs résidents, un rôle prédominant dans la criminalité.

Si ces premières approches ont été depuis lors fréquemment remises en cause et critiquées (Cunty et al., 2007) elles ont le mérite d'avoir mis en avant l'influence de causes externes dans le phénomène criminel, et poussé de plus en plus d'auteurs à réfléchir à l'importance que peut revêtir le territoire, à la fois dans ses aspects humains et physiques mais aussi sociaux et économiques. La critique la plus fréquemment adressée à ces premières approches est celle de leur déterminisme, et de la récurrence de l'erreur écologique tirée de ces analyses. Il est en effet tentant, mais peu rigoureux ou pertinent, de partir de ces études pour l'appliquer à n'importe quel territoire, et considérer que ce qui est vrai dans un quartier l'est aussi partout. Le danger peut également provenir des erreurs de généralisation, lorsqu'on prétend « que ce qui est vrai d'une partie d'un tout l'est également, pour cette seule raison, nécessairement du tout » (Samuelson, 1961 : 13, cité dans Felson et Van Dijk, 1993). Il serait en effet facile de conclure que puisque les quartiers pauvres et avec une grande mixité sociale ont des taux de criminalité élevés, alors les criminels sont nécessairement des personnes issues d'une minorité ethnique et avec un faible revenu. Le risque, lorsque l'on tire des conclusions trop déterministes, est d'amener une réponse mal adaptée à un problème, puisque l'on n'en comprend pas réellement les causes, ou alors qu'on n'appréhende pas la totalité de ces causes.

Pour pallier cette lacune, certains auteurs ont alors cherché à sortir de cette analyse « figée » de la criminalité, en mettant notamment en avant des dynamiques spatiotemporelles. Ainsi, en 1979, Cohen et Felson ont formulé la théorie de « l'opportunité criminelle ». Ils expliquent que l'acte criminel est la somme de trois facteurs qui convergent dans l'espace et dans le temps (figure 2.1) : un délinquant potentiel – rationnel, qui n'attaque pas « au hasard » – une cible intéressante – visible ou accessible – et l'absence d'un gardien – caméra de surveillance, policier, proche du criminel qui peut empêcher ou limiter son geste (Cunty et al., 2007).

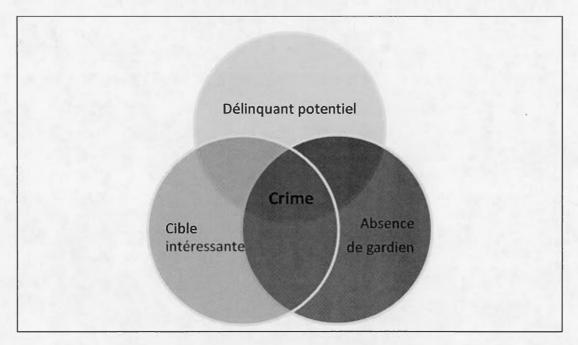


Figure 2.1. La théorie de « l'opportunité » criminelle (inspiré de Cunty et al., 2007)

D'autres auteurs ont également remis en cause l'aspect unidirectionnel dans l'analyse spatiale dans le domaine de la criminalité; ils ne se contentent plus d'étudier l'impact du milieu sur la criminalité, mais admettent qu'en retour la criminalité joue un rôle sur le milieu (Cusson, 2003).

Enfin, pour certains auteurs, partisans de ce que l'on appelle les analyses environnementales, il est important de ne plus voir le territoire comme une chose figée, mais plutôt de s'intéresser à ses dynamiques. On se penche ainsi sur la façon dont l'aménagement du territoire va avoir une influence sur les déplacements, en étudiant notamment la structure de la voirie ou la présence d'obstacles, naturels ou construits (montagnes, cours d'eau, forêt, etc.) pouvant limiter ou au contraire favoriser la possibilité d'un crime (notamment Eck et Weisburd, 1995, ou Greenberg et Rohe, 1984). Même si tous les auteurs ne la nomment pas ainsi, on peut parler ici d'une approche territoriale dans la question de la criminalité. Au fil du temps, on a réalisé l'existence d'interactions entre les caractéristiques physiques, structurelles, sociales ou politiques d'un espace donné et la criminalité.

La question de la sécurité ne se limitant pas à la simple criminalité, nous avons également intégré à notre cadre théorique des auteurs s'intéressant aux liens existant entre espace, territoire et sentiment d'insécurité.

2.1.2. Espace, territoire et sentiment d'insécurité

En parallèle, d'autres chercheurs se sont plutôt penchés sur l'influence de certaines caractéristiques territoriales sur le sentiment d'insécurité. Pour Martel (1999), qui a procédé à une importante recension de textes portant sur la question, le sentiment d'insécurité peut être influencé par deux grands types de facteurs : les premiers étant individuels (tels que le sexe, l'âge, le revenu ou encore le niveau de scolarité) et les second relevant de l'environnement physique et social. Parmi les facteurs de cet environnement physique et social, on peut distinguer trois grandes catégories d'espace qui peuvent avoir une influence sur le sentiment d'insécurité : l'espace aménagé, l'espace approprié et l'espace social.

Le premier type d'espace est l'espace aménagé, construit. L'une des caractéristiques de l'aménagement que l'on retrouve le plus souvent dans la littérature concerne l'éclairage urbain, qui peut jouer un rôle important dans le sentiment d'insécurité (Augoyard, 1992). L'obscurité, et donc le fait de ne pouvoir voir clairement ce qui se passe autour de nous, peut induire un sentiment de malaise, la peur de ne pouvoir voir un éventuel agresseur ou d'avoir de la difficulté à trouver un endroit où se réfugier en cas d'agression (Paquin, 2006b). Dans le même ordre d'idées, de grands espaces vides, tels que les parcs ou les terrains vagues, ou encore l'absence à proximité de cabines téléphoniques, de postes de police, de résidences (pour chercher un éventuel abri ou du secours) peuvent faire naitre un sentiment d'insécurité pour les individus qui s'y promènent (Martel, 1999). Pour améliorer la sécurité perçue, le design urbain devrait, dans l'idéal, permettre d'être « conscient de son environnement », ce qui n'est possible que si son design est « compréhensible », ce qui suppose « la capacité de voir et de comprendre ce qui est autour et devant soi [...] de sorte que l'on puisse éviter les situations dangereuses » (ibid. : 58).

Le second type d'espace est *l'espace approprié*. Les simples caractéristiques physiques de l'espace ne suffisent parfois pas à expliquer le sentiment d'insécurité. Certains auteurs considèrent ainsi que l'appropriation de cet espace peut également avoir une influence importante. Dans ce cas, ce n'est plus l'espace tel qu'il est aménagé, mais l'espace tel qu'il est transformé par les individus qui peut provoquer un sentiment d'insécurité. Ainsi, la présence de graffitis, l'abandon de certains bâtiments, la saleté des rues peuvent être autant de signes qui avertissent d'un danger – que celui-ci soit réel ou non. Cela représente en effet souvent, dans l'inconscient, le signe que cette partie du territoire a été laissée pour compte et n'est plus surveillée– par la population résidente, par les autorités, par les collectivités locales ou encore par l'État – et qu'on y court par conséquent un danger (Cozens et al., 2005).

Enfin, la dernière catégorie d'espace pouvant influencer le sentiment d'insécurité est l'espace social. Pour Hale (1996), il existe un rapport proportionnel entre la taille de la communauté et le sentiment d'insécurité : plus un quartier est dense, plus le sentiment d'insécurité y sera important. L'auteur explique également que la diversité ethnoculturelle peut avoir un impact sur la peur du crime; dans ce cas-là, ce n'est pas cette origine en soi qui entre en ligne de compte, mais plutôt le fait de partager son espace avec des personnes d'une autre origine. La peur de l'inconnu, les clichés et les a priori, parfois même l'incompréhension peuvent provoquer une angoisse plus ou moins consciente, et l'impression que l'on est plus vulnérable.

Réciproquement, certains auteurs ont mis en avant le fait que le sentiment d'insécurité pouvait à son tour avoir une influence sur le territoire. Ces impacts peuvent prendre des proportions différentes, selon l'ampleur du sentiment d'insécurité ou encore les moyens physiques ou économiques des individus pour se déplacer. L'un des impacts les plus facilement décelables du sentiment d'insécurité sur le territoire correspond à l'évitement. Ainsi, on retrouve dans la littérature de nombreux témoignages de personnes qui vont éviter de fréquenter certains endroits à cause du sentiment d'insécurité qu'ils provoquent en elles. Ces espaces peuvent alors connaître des variations de fréquentation selon le type de personnes – âge, sexe, orientation sexuelle, etc. – ou selon l'heure de la journée. C'est souvent le cas, par exemple, des parcs, que de nombreuses femmes préfèrent éviter de traverser la nuit de peur d'être agressées ou violées (Roman et Chalfin, 2008). Ces évitements peuvent avoir de graves conséquences sur les espaces et sur la cohésion sociale. L'usage de ces espaces délaissés peut alors être détourné, et les criminels peuvent en profiter pour se les réapproprier. Ainsi, toujours pour Roman et Chalfin, à l'origine évités pour des raisons parfois infondées, ces espaces peuvent finir par devenir de réels espaces du crime.

L'évitement des espaces peut prendre des proportions bien plus graves lorsqu'il pousse les personnes à déménager, pour trouver un lieu de vie où elles se sentent plus en sécurité. Ballivy (2009) rapporte ainsi l'expérience de Montréalais qui ont choisi de quitter l'Île, même s'ils y travaillent encore, pour se réfugier en banlieue où ils se sentent plus à l'aise. La fuite peut ainsi prendre des proportions telles que des individus sont prêts à diminuer leur qualité de vie, en s'imposant des trajets domicile-travail plus longs et plus chers, pour améliorer leur sentiment de sécurité (Lorenc et al., 2012). On peut alors, dans les cas les plus extrêmes, voir ces abandons devenir sources d'inégalités importantes, et renforcer une certaine ségrégation socio-spatiale. Ainsi, quand les quartiers considérés comme moins sûrs sont délaissés par les personnes ayant les moyens d'aller ailleurs, ils abritent et réunissent des résidents à la situation plus précaire, et limite alors de façon intense la mixité sociale. On assiste alors à la formation d'une sorte de cercle vicieux, avec des quartiers dans lesquels s'entretiennent précarité, exclusion, criminalité et sentiment d'insécurité.

2.1.3. Réponses spatiales

Le lien entre espace, criminalité et sentiment d'insécurité étant établi de façon de plus en plus systématique, on voit fréquemment aujourd'hui s'implanter des stratégies urbaines de lutte contre l'insécurité par le biais de l'espace et de son aménagement. On parle alors de *prévention situationnelle*, dont le but avoué est de réduire les occasions de commettre un acte criminel en réduisant les opportunités pour le délinquant d'atteindre sa victime; il s'agit donc, en adéquation avec la théorie de l'opportunité criminelle, citée précédemment, de rendre l'infraction plus difficile, moins intéressante ou plus risquée (Martel, 1999). On limite ainsi le passage à l'acte en modifiant l'espace ou les comportements (Rouleau, 1996).

L'une des méthodes les plus populaires aujourd'hui est celle dite de la prévention du crime par le milieu (PCAM) — ou Crime Prevention Through Environmental Design (CPTED) sous sa forme anglophone. L'idée est qu'un aménagement adapté et un usage efficace du bâti peuvent mener d'un côté à une réduction du nombre d'actes criminels et du sentiment d'insécurité, et de l'autre à une hausse de la qualité de vie (Cozens et al., 2005). Si les résultats de cette méthode sont encore difficiles à évaluer empiriquement, elle est aujourd'hui très populaire, que ce soit dans la planification de projets urbains locaux ou à l'échelle d'une municipalité.

Cozens et al. distinguent six concepts-clé concernant la PCAM (figure 2.2) : la territorialité (territoriality) qui consiste à renforcer la notion de propriété de la part des usagers légitimes pour décourager les usagers illégitimes; la surveillance, qui offre des opportunités « naturelles » de surveillance facilitées par le design urbain; l'accès contrôlé (access control) consistant à limiter les opportunités criminelles en protégeant physiquement des cibles potentielles d'une éventuelle agression; la protection de la cible (target hardening) qui rend l'accès à la cible encore plus difficile, cette fois-ci en ne se contentant pas de la protéger physiquement, mais plutôt en l'isolant (avec les gated communities par exemple, dont l'entrée est surveillée par des caméras ou des gardiens, et où les rues ne sont plus des espaces publics, mais des espaces de circulation réservés aux résidents du quartier (Blais, 2003)); la mixité des activités (activity support) qui consiste, en se basant sur les théories de Jane Jacobs (1961), à offrir une grande mixité d'activités sur un territoire donné, afin de favoriser une fréquentation importante à toute heure du jour et de la nuit; et enfin l'image/l'entretien (image/maintenance) qui consiste à entretenir le quartier de façon efficace afin de montrer qu'il n'est pas délaissé. L'environnement et la propreté d'un lieu constituent en effet un symbole de cohésion sociale et de contrôle social informel pour de nombreux chercheurs (Martel, 1999).

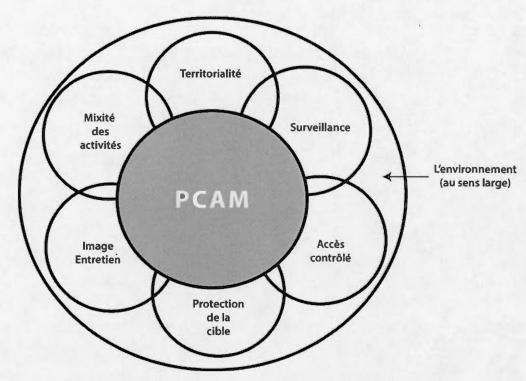


Figure 2.2. Concepts clés de la PCAM

(Cozens et al., 2005: 330, inspiré de Moffat, 1983: 23)

2.1.4. Les limites de l'approche spatiale actuelle

L'approche situationnelle étant de plus en plus populaire, elle a fait l'objet d'un certain nombre d'études. Plusieurs auteurs ont ainsi voulu vérifier ses résultats de façon empirique (Abdullah et al., 2012a, 2012b, 2013; Cozens, 2002; Foster et al., 2010; Hedayati Marzbali et al., 2012; Sakip et Abdullah, 2012; Sakip et al., 2012). Dans divers cas, la PCAM a obtenu des résultats positifs (Cozens et al., 2005) : baisse du taux de criminalité, baisse du sentiment d'insécurité, même si cette baisse semble plus ou moins significative selon les exemples. Néanmoins, certaines études soulignent également les limites inhérentes à ces méthodes, et les résultats de l'approche situationnelle sont parfois contestés ou remis en cause.

Ainsi, pour certains détracteurs de cette méthode, la PCAM, en agissant localement, se contente bien souvent de « déplacer » la criminalité. Appliquée sur un quartier donné, elle peut certes donner des résultats impressionnants sur le taux de criminalité, mais elle ne règle pas le problème à la source (Martel, 1999). On remarque que la PCAM constitue alors plus une opération « d'action visible » : on rétablit l'image du quartier, on érige des symboles de sécurité et de bien-être, on élimine ce que le considère être nuisible, mais on ne règle pas le problème social qui se situe à la base (Martel, 1999). On peut par exemple empêcher les itinérants de dormir dans les parcs ou dans les abribus grâce à un aménagement particulier, mais on ne règle pas le problème de l'itinérance.

D'autres auteurs mettent en avant l'idée que la présence importante d'éléments de sécurité visibles sur un territoire donné amène à un certain isolement, un enfermement des populations (Cozens et al., 2005; Karp et Clear, 2000). Les quartiers peuvent de ce fait devenir hermétiques aux populations extérieures, et réciproquement, les populations de quartiers peuvent prendre peur dès qu'elles en franchissent les limites. Les conséquences sont importantes en termes de cohésion sociale ou de sentiment d'appartenance. Cette situation peut également diminuer le contrôle informel : la population ne se sent plus garante de la sécurité de son quartier. Cette situation peut également parfois mener à un renforcement du sentiment d'insécurité. Ainsi, même si la PCAM peut amener des effets visibles sur la criminalité, notamment en diminuant les taux dans les quartiers, elle ne règle pas nécessairement les autres problématiques liées, comme la peur du crime. Comme nous l'avons évoqué précédemment, le sentiment d'insécurité est souvent lié plus intimement à la perception de l'espace qu'à la criminalité réelle. Se trouver face à un milieu urbain ultra-sécuritaire, dont l'aménagement est prévu pour protéger les personnes ou limiter les déplacements peut renforcer l'idée que le crime est une menace bien présente, et que la peur et la vigilance sont de mise (Martel, 1999).

L'aménagement de l'espace n'est donc pas sans conséquence puisqu'il joue sur la perception des individus. L'espace n'est de ce fait jamais « figé »; il est, comme nous le verrons dans le chapitre suivant, soumis à diverses forces qui font de lui un territoire : il est le lieu de perceptions, d'interprétations, de mobilisations, d'appropriations et d'aménagements, en constante interaction. Son aménagement n'est donc jamais sans conséquence, et l'application de la PCAM doit se faire de façon réfléchie, adaptée à l'unicité de chaque territoire, en comprenant bien qu'on ne peut pas nécessairement appliquer les mêmes solutions dans deux quartiers distincts. L'aménagement de l'espace peut donc souvent être efficace, mais rarement suffisant.

2.1.5. Le territoire et l'approche communautaire

Le lien entre le territoire – au-delà du simple espace, mais également dans ses dimensions politiques ou sociales – et les diverses questions relatives à la sécurité a donc été établi par bien des auteurs, au même titre d'ailleurs que les limites de cette approche. Parallèlement, une partie de la littérature s'est plutôt intéressée aux liens qui pouvaient exister entre territoire et approche communautaire.

Lavrakas et Herz (1982) ou Ren et al. (2006) notamment, se sont intéressés aux éléments qui pouvaient influencer la participation des citoyens dans l'action communautaire pour lutter contre l'insécurité. Pour cela, ils ont interrogé la population de deux villes américaines : Chicago pour les premiers, et Golden City, une petite ville de l'ouest des États-Unis, pour les seconds. Comme dans la majorité des recherches à ce propos, les auteurs ont cherché à dresser un portrait de ces volontaires, afin de comprendre qui sont les participants à ces actions communautaires dans le domaine de la sécurité. Les variables prises en compte sont bien souvent les mêmes : variables socio-économiques comme l'âge, sexe, origine ethnique, revenu, niveau de diplôme (Ren et al., 2006; Lavrakas et Herz, 1982), ou encore plus subjectives comme le niveau

de confiance en la police ou le point de vue face aux institutions gouvernementales (Ren et al., 2006). Parfois, des variables contextuelles par rapport au quartier sont également intégrées, comme le taux de criminalité ou le niveau de « désordre social » (social disorder) (Ren et al., 2006).

Ces approches, bien qu'intéressantes, souffrent selon nous, elles aussi, d'un certain déterminisme. Des variables territoriales, au-delà des aspects socio-économiques ou politiques, devraient, selon nous, être prises en compte pour bien comprendre les dynamiques qui entrent en jeu : les aspects plus subjectifs, comme le degré d'appropriation, le sentiment d'appartenance, ou encore les perceptions et appropriations du territoire nous semblent primordiales pour une action efficace sur le territoire.

Face à ces lacunes, nous avançons l'idée qu'une gestion idéale du territoire vis-à-vis de la question de la sécurité doit prendre en compte toutes les interactions qui s'y déroulent : comment l'aménagement – formel ou informel – joue sur les perceptions, sur le sentiment d'appartenance et le sentiment d'insécurité; comment à son tour le sentiment d'appartenance peut influencer le sentiment d'insécurité, et comment cedernier peut jouer sur l'appropriation du territoire; enfin, la façon dont les variables plus structurelles comme la ségrégation socio-économique ou l'entretien des espaces publics peuvent avoir une influence sur chacune des facettes du territoire. Dans notre recherche, nous proposons alors de voir comment l'approche communautaire, qui, comme présenté plus tôt se veut un lien entre les institutions étatiques et les citoyens, peut se poser comme une approche pertinente pour toucher chacune des dimensions de ce territoire. Si les variables territoriales entrent en jeu dans la question de la sécurité, et si elles influent également l'action communautaire, comment mettre en lien tous ces éléments pour une gestion efficace de la question?

2.2. Cadre conceptuel

Maintenant que notre cadre théorique et notre approche ont été précisés, nous allons définir les concepts auxquels nous nous référons. Ceux-ci sont largement utilisés en sciences sociales, et la définition que l'on en donne connait des variations plus ou moins subtiles selon le domaine qui y fait appel. Notre approche se voulant géographique, nous avons à cœur de donner à chacun des concepts que nous utilisons une définition géographique, c'est-à-dire prenant en compte à la fois les dimensions humaines et physiques, et cherchant à comprendre leurs interactions et rétroactions dans le temps et dans l'espace.

2.2.1. L'approche territoriale

Le concept principal de notre recherche, celui qui va guider notre réflexion de bout en bout, est celui de territoire. Comme nous mentionné dans l'hypothèse principale, nous avons en effet choisi d'étudier l'approche communautaire sous l'angle territorial.

Concept cher à la géographie, ses définitions restent cependant souvent floues et multiples. Il s'agit, en effet, d'une notion longtemps mésusée et délaissée des géographes classiques, plutôt portés sur la description et le naturalisme. Qualifié de « mot-valise » par certains (Giraut, 2008), de terme polysémique par d'autres (Moine, 2006), le concept de territoire, a réellement pris de l'importance en géographie à partir des années 1970, notamment avec l'apparition des politiques d'aménagement du territoire en France. Le terme même de *territoire* semble d'ailleurs encore aujourd'hui typiquement francophone, et demeure assez peu traduit dans d'autres langues (Giraut, 2008). Si le concept est bel est bien présent dans le monde académique anglo-saxon, particulièrement en géographie, il est le plus souvent exprimé avec un vocabulaire différent.

Si de nombreux auteurs ont débattu sur ce terme, tant concernant sa définition que ses usages ou ses limites – Jacques Lévy (1993) se demande, par exemple, si l'on a « encore (vraiment) besoin du territoire » – ce dernier témoigne néanmoins de l'importance pour les géographes de mettre en relation l'homme et l'espace. Il n'est ainsi pas considéré comme un simple support d'activités humaines, comme un point sur une carte, comme une étendue de terre dénuée d'identité, mais plutôt comme le résultat d'une interaction constante entre l'homme et l'espace. Pour Brunet *et al.* (1993 : 480), par exemple, le territoire est créé par l'homme, mais il exerce à son tour une influence sur ce dernier :

Le territoire tient à la « projection » sur un espace donné des structures spécifiques d'un groupe humain, qui incluent le mode de découpage et de gestion de l'espace, l'aménagement de cet espace. Il contribue en retour à fonder cette spécificité, à conforter le sentiment d'appartenance, il aide à la cristallisation de représentations collectives, des symboles qui s'incarnent dans des hauts lieux.

Debarbieux, dans le *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, dirigé par Lévy et Lussault (2009a : 910), met également en avant cette idée d'interaction lorsqu'il définit le territoire comme un « agencement de ressources matérielles et symboliques capable de structurer les conditions pratiques de l'existence d'un individu ou d'un collectif social et d'informer en retour cet individu et ce collectif sur sa propre identité ».

On remarque alors une certaine notion d'appropriation de l'homme par rapport à son territoire : il le transforme, le modifie, l'investit (Autès, 1995). Il témoigne ainsi, pour Di Méo (2002 : 178), d'une « appropriation délibérée, à la fois économique, idéologique et politique (sociale donc, au total) [de l'espace géographique] par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire, de leur singularité, bref de leur identité ».

Le territoire est donc tout à la fois un lieu physique et matériel, investi d'un côté par l'activité humaine et sociale, régi par des phénomènes de pouvoir ou des frontières de l'autre – mais il est également un lieu symbolique, métaphorique ou idéel, défini par un système de représentations propres à chacun (Autès, 1995).

Ainsi, le territoire est-il plus qu'un simple lieu d'affrontement entre l'homme et l'espace, mais il représente plutôt la façon dont ces deux entités se façonnent mutuellement, s'influent et se répondent. Il est d'ailleurs souvent représenté dans la littérature sous la forme d'un système. Alexandre Moine (2006) notamment, a tenté de conceptualiser cette idée. Pour lui, le territoire est donc un système composé de trois sous-systèmes : un espace géographique à la fois naturel, anthropisé, social et institutionnalisé, approprié par l'homme et aménagé; une représentation de cet espace géographique, influencée par un ensemble de filtres (individuel, idéologique ou sociétal) qui vont avoir un impact sur les acteurs à la fois dans leur observation du territoire (ce qu'il est) et dans leur projection de celui-ci (ce qu'il sera); et des acteurs, qui agissent consciemment ou inconsciemment sur le territoire. Ces acteurs sont divisés selon l'auteur en deux catégories : les organisations politiques (collectivités locales, intercommunalités, etc.) et les organisations sociales (associations, organismes consulaires, entreprises, etc.).

Moine présente le système-territoire sous la forme d'un schéma (figure 2.3) où les interactions qui se déroulent entre les différents sous-systèmes évoqués précédemment sont bien mises en avant. Selon lui, ces interrelations évoluent dans le temps, « dans le cadre d'une boucle ininterrompue » et où les relations entre les sous-systèmes, nombreuses, « se créent, évoluent et disparaissent sans cesse » (Moine, 2006 : 120-121).

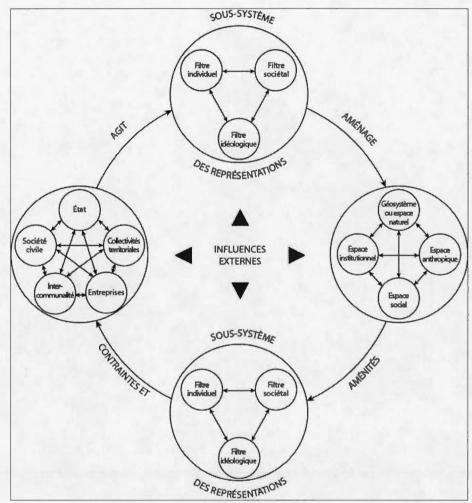


Figure 2.3. Système-territoire (Moine, 2006)

Pour résumer, le territoire est une forme spatiale qui n'est pas strictement définie, mais résulte plutôt d'une interaction constante entre l'espace physique et les entités humaines qui l'aménagent. Les limites du territoire sont rarement administratives, mais sont créées par les personnes qui appartiennent à ce territoire; la notion identitaire y est donc très forte. En somme, appartiennent à un même territoire des personnes qui s'y identifient et se l'approprient. Cette identification et cette appropriation ne sont pas strictes et peuvent évoluer dans le temps. Cet aspect dynamique, c'est-à-dire les

rétractions entre territoire et humains, ainsi que les modifications de ce territoire dans le temps et dans l'espace, créent des tensions; l'idée de domination, de pouvoir, est donc très présente. Dans le présent mémoire, nous donnerons de ce fait au territoire la définition suivante: il s'agit d'une forme d'espace à la fois politique, économique et social, réel et idéel, mobile dans le temps et dans l'espace, où chacune de ses composantes, humaines comme physiques, va entrer en interaction jusqu'à créer une spécificité, une unicité et une identité qui vont distinguer ce territoire des autres. L'hypothèse de notre recherche est donc que l'action communautaire va permettre de « transformer » des quartiers aux populations parfois hétérogènes et peu cohérentes en véritables territoires, et qu'en incluant la population à la refonte de ce territoire, elle va permettre une meilleure appropriation de celui-ci et un sentiment d'insécurité de plus en plus faible.

2.2.2. Le sentiment d'insécurité

2.2.2.1. Les notions de sécurité et d'insécurité

Les notions de sécurité et d'insécurité ont été beaucoup discutées et débattues dans la littérature, et ce, dans diverses disciplines comme notamment la criminologie, les sciences politiques, la sociologie ou encore la psychologie. Les retombées de la sécurité (et donc par association de l'insécurité) sont en effet multiples et concernent de nombreux domaines : la sécurité peut ainsi jouer sur le bien-être psychologique, sur la cohésion sociale, sur la criminalité, ou sur les valeurs morales d'une société par exemple (Martel, 1999). Cette dimension pluridisciplinaire fait que les termes de sécurité et d'insécurité connaissent aujourd'hui de multiples définitions, sans qu'il y ait consensus sur les tenants et les aboutissants de ces notions, et encore moins sur la façon de les mesurer (Ferraro and LaGrange, 1987).

La sécurité, de façon générale, correspond à « un état ou une situation dépourvue de menaces d'ordre physique, matériel ou moral » (Martel, 1999 : 7). Il s'agit de l'absence de danger, de quelque ordre que ce soit, et constitue « [une] revendication et [un] souci légitimes des populations depuis les débuts de l'humanité » (Brunet et al., 1993). Néanmoins, la notion de sécurité connait des nuances subtiles, et c'est à ce niveau que les diverses définitions divergent. Ainsi, certains tiennent à faire la distinction entre la sécurité objective — l'absence réelle de danger — et la sécurité perçue, ou subjective — le sentiment, la perception de ne pas être à l'abri du danger (Châtel, 2011; Martel, 1999). On peut également distinguer la sécurité comme un état, une situation hors de danger, et la sécurité comme une organisation, comme les conditions propices à créer un tel état (Châtel, 2011). Le gouvernement du Québec définit ainsi la sécurité comme une « situation ou les dangers d'ordre matériel, physique ou moral sont contrôlés de manière à réserver la santé et le bien-être des individus et de la communauté » (Sécurité publique du Québec, 1999). De cette façon, on peut à la fois être en sécurité, se sentir en sécurité ou être mis en sécurité (par un État, des lois, ou la police par exemple).

2.2.2.2. Le sentiment d'insécurité

L'insécurité, par opposition, est l'absence de sécurité, que celle-ci soit donc perçue ou réelle. Dans le cadre de notre recherche, nous nous intéresserons plutôt à la première, et donc au sentiment d'insécurité. Le terme de sentiment d'insécurité a lui aussi beaucoup été discuté dans la littérature, avec un certain nombre de nuances. La première nuance est plutôt d'ordre sémantique : d'aucuns parlent de sentiment d'insécurité, quand d'autres parlent de peur du crime ou encore d'insécurité urbaine. Ces termes paraissent bien souvent interchangeables, et varient le plus souvent en fonction des disciplines ou de la langue d'usage. Ainsi, les politologues français auront tendance à parler « d'insécurité urbaine » et à se pencher sur les problématiques de délinquance et de violence urbaine, tandis que les criminologues américains

privilégieront le terme de « peur du crime » (fear of crime) et que leurs homologues français parleront plus volontiers de « sentiment d'insécurité » (Paquin, 2006a). Dans le cadre de cette recherche, nous privilégierons le terme de sentiment d'insécurité, puisqu'il ne se limite pas à la simple peur du crime, mais plutôt à un état d'anxiété provoqué par d'autres éléments tels que la délinquance ou la dégradation.

Il est très difficile de trouver une définition du sentiment d'insécurité qui soit universelle, et ce terme connait des acceptations parfois très différentes selon les auteurs. Pour DuBow et al. (cités dans Ferraro et LaGrange, 1987 : 71), les rapports portant sur le sentiment d'insécurité et la peur du crime se basent sur un très large éventail de critères émotionnels et subjectifs et ils manquent tous d'une certaine rigueur dans leur analyse. On distingue ainsi, selon les auteurs, différentes définitions (Martel, 1999) : le sentiment d'insécurité comme une émotion anticipée, soit la peur que l'individu éprouve face au crime ou aux symboles; le sentiment d'insécurité comme une appréciation de la réalité, c'est-à-dire la probabilité estimée par un individu d'être victime d'un crime; le sentiment d'insécurité comme jugement de valeur : le degré d'importance que l'individu attache au problème de la sécurité dans son quotidien. Le sentiment d'insécurité peut également être personnel (la crainte d'être victime d'un acte criminel) ou plus général (la façon dont on évalue le crime dans un espace donné, comme un quartier) (Bilsky et Wetzels, 1995).

2.2.3. Le sentiment d'appartenance

Le sentiment d'appartenance est également un concept sur lequel se sont penchées plusieurs disciplines. Le rapport que peuvent entretenir les hommes avec leur territoire, le regard que l'on porte sur une caractéristique physique de l'espace ou sur un objet, et la façon dont on va réagir face à cet espace ou cet objet — vont-ils nous repousser, nous attirer, nous unir entre nous ou au contraire nous diviser — a aussi bien intéressé les

architectes, les anthropologues, les géographes, les sociologues, les planificateurs, que les partisans de l'écologie culturelle ou de la psychologie environnementale (Brehm *et al.*, 2006; Williams et Vaske, 2003; Trentelman, 2009).

Pris dans sa forme francophone, le terme de sentiment d'appartenance peut englober différentes dimensions. Il peut, ainsi, caractériser un rapport au lieu, et se rapprocher alors du concept de sense of place, particulièrement étudié en géographie humaine ou en sociologie. Le sentiment d'appartenance représente alors l'idée qu'un lieu peut provoquer un sentiment d'attachement, le sentiment que l'on est « chez soi » ici, que l'on appartient à ce lieu et que celui-ci constitue un élément primordial de notre identité (Brehm et al., 2006; Guérin-Pace, 2006; Kyle et al., 2004). On se situe alors dans une vision individuelle du rapport au lieu, et l'on met en avant l'idée que chacun possède un « patrimoine identitaire » (Guérin-Pace, 2006 : 299), un ensemble de lieux qui vont construire successivement ou conjointement notre identité : le lieu de naissance, celui d'origine de la famille, les lieux que l'on fréquente ou que l'on a fréquentés, mais aussi des lieux imaginaires ou projetés (Gallant et Friche, 2010; Guérin-Pace, 2006). Si certains lieux possèdent une dimension affective, génèrent un attachement, l'identité peut également se construire par rapport à des lieux « rejetés », des lieux qui provoquent des sentiments négatifs, ou constituent une « rupture », comme un exil ou une migration forcée (Brehm et al., 2006; Guérin-Pace, 2006). Certains auteurs (Jorgensen et Stedman, 2001, cités dans Kyle et al.; Trentelman, 2009; Williams et Vaske, 2003) ajoutent encore une nuance à ce concept de sense of place en le déclinant en trois dimensions: place attachment, qui possède une dimension affective, place dependance qui possède une dimension cognitive, et place identity qui englobe la dimension conative (Kyle et al., 2004). Ainsi, place attachment, qui est la dimension la plus documentée dans la littérature, englobe la relation émotionnelle et affective qu'entretiennent les individus avec leur environnement, relation provoquée par des processus biologiques, environnementaux, psychologiques ou encore socioculturels

(Low & Altman, 1992, cités dans Trentelman, 2009). Lorsque l'on parle de *place dependance*, on aborde en revanche un aspect plus fonctionnel de l'attachement, provoqué le plus souvent par les caractéristiques physiques du lieu; ce dernier prend alors une place importante car il possède les caractéristiques et les supports nécessaires aux activités que l'on désire entreprendre (Williams et Vaske, 2003). Enfin, *place identity* reprend cette dimension émotionnelle de l'attachement, mais l'accentue encore plus. Le lieu devient alors une part essentielle de l'identité : c'est ce lieu qui donne un sens à la vie de l'individu, qui le définit, et c'est à ce lieu qu'il veut que les autres le rattachent (Trentelman, 2009; Williams etVaske, 2003).

Il existe une deuxième dimension du sentiment d'appartenance, plus collective, et qui pourrait se rapprocher du concept anglophone de *community attachment* (Brehm *et al.*, 2006; Kyle *et al.*, 2004; Pretty *et al.*, 2003; Trentelman, 2009). Il ne s'agit plus seulement de notre rapport individuel aux caractéristiques d'un lieu, mais plutôt du sentiment d'appartenir à une communauté (Trentelman, 2009). Dans cette approche du sentiment d'appartenance, on s'intéresse moins aux aspects physiques de la localisation, pour mieux se concentrer sur le bien-être et les dynamiques sociales au sein d'une communauté (Brehm *et al.*, 2006). On se rapproche alors de la définition de Moquay (1997) du sentiment d'appartenance territoriale, qu'il définit comme « le lien de familiarité unissant affectivement, subjectivement et consciemment un individu à une communauté d'appartenance implantée dans un territoire fréquenté en commun » (Barbeau, 2013 : 5).

Le sentiment d'appartenance, dans ses divers aspects, est fortement corrélé aux caractéristiques du territoire. L'influence des caractéristiques physiques de l'espace est celle qui est le plus souvent évoquée dans l'origine du sentiment d'appartenance : qu'il s'agisse des caractéristiques naturelles du lieu, qui vont générer un certain nombre d'émotions positives ou négatives chez l'individu (Brehm *et al.*, 2006; Guérin-Pace,

2006), mais aussi de son aménagement, qui va créer, comme nous l'avons évoqué précédemment, un sentiment de dépendance, ou qui va générer l'attachement au lieu autour de symboles (Trentelman, 2009; Brehm et al., 2006). Les variables socio-économiques, comme la taille ou la densité de la population, son âge moyen ou encore sa mixité vont également entrer en jeu, notamment dans l'attachement communautaire au lieu (Trentelman, 2009). Les dimensions politiques, enfin, la capacité à fédérer les individus autour d'idées ou d'aspirations communes, la présence d'associations communautaires, sont également constituantes du sentiment d'appartenance (Gallant et Friche, 2010; Trentelman, 2009). Ce dernier va donc lui aussi jouer son rôle dans la notion de territoire : celui-ci va générer un sentiment d'appartenance plus ou moins fort, qui va jouer sur l'implication des populations sur le territoire, et donc sur son aménagement, sur ses aspects économiques et sociaux, sur les déplacements de population, et donc le façonner à nouveau.

La notion de sentiment d'appartenance nous parait essentielle dans la question de l'approche communautaire dans le domaine de la sécurité, car c'est lui qui va pousser les individus à s'impliquer ou non dans la vie de leur quartier. Un faible sentiment d'appartenance peut ainsi mener à un renfermement des individus sur eux-mêmes et générer une cohésion sociale faible (Gallant et Friche, 2010). Et c'est justement cet isolement, ce désintérêt de la population pour la vie communautaire, qui peut générer un sentiment d'insécurité accentué, une peur de l'autre, une méfiance. A contrario, un sentiment d'appartenance fort peut pousser les populations à s'impliquer dans la vie de leur quartier, et renforcer ainsi la surveillance naturelle. Le travail des associations communautaires peut s'en retrouver facilité; la population participe ainsi plus volontiers à la vie de quartier et en collaboration avec les travailleurs de ces associations comme avec les autres habitants.

2.2.4. Perceptions, représentations et appropriation

Enfin, dans la formulation de notre hypothèse, nous abordons les concepts de perception, de représentation et d'appropriation du territoire. Les deux premiers concepts sont proches, mais leur définition doit être nuancée.

La perception du territoire, c'est l'acte de percevoir celui-ci de façon sensorielle (Bailly, 1990; Brunet et al., 1993; Debarbieux, 2009a). La perception est alors intimement liée à la réalité physique du terrain. L'aménagement du territoire, son entretien, les divers symboles que celui-ci possède (officiels, comme des monuments, ou officieux, comme des graffitis), les infrastructures routières, la présence de parcs, par exemple, vont jouer sur la façon dont on perçoit le territoire qui nous entoure.

La représentation du territoire, en revanche, correspond à l'idée que l'on se fait de celui-ci en son absence (Bailly, 1990; Debarbieux, 2009b). C'est alors une construction mentale, totalement détachée du terrain. La représentation suggère une idée de maturation : il faut un temps plus ou moins long pour qu'un territoire nous soit représenté (Bailly, 1990). Ce concept apparaît intéressant pour notre problématique, parce qu'il témoigne de l'impact mental extraordinaire que peut exercer la peur du crime sur les individus.

L'appropriation du territoire, enfin, correspond à la prise de possession d'une étendue de terrain qui s'exprime par un marquage du territoire, physique ou virtuel (Brunet *et al.*, 1993). Nous avons décidé d'associer ces trois concepts, car ceux-ci nous paraissent intimement liés. L'appropriation du territoire nous parait ainsi être la conséquence des perceptions et représentations – individuelles et collectives – de la réalité physique du terrain et de l'imaginaire. À son tour, l'appropriation du territoire peut être individuelle ou collective; mais même lorsqu'elle est individuelle, elle demeure un acte social

puisqu'elle s'exprime par rapport aux autres (Brunet et al., 1993). L'appropriation du territoire va structurer ce dernier. Les conséquences peuvent être négatives ou positives : Ainsi, des graffitis peuvent être le signe d'une appropriation du territoire par un gang; ce qui peut renforcer le sentiment d'insécurité. A contrario, des citoyens qui vont s'approprier un terrain vague pour y pratiquer un jeu de ballon vont renforcer la cohésion sociale dans un quartier, en permettant le rassemblement et le contrôle informel.

À travers la revue de littérature et nos concepts, nous avons pu mettre en avant certains liens qui nous paraissent pertinents. Les notions de sentiment d'appartenance et d'insécurité nous paraissent fortement liés, dans la mesure où le sentiment d'insécurité peut être, comme nous l'avons vu, causé par un manque de cohésion sociale, lui-même souvent provoqué par un sentiment d'appartenance faible, par un manque de repères communs. Ce que nous chercherons à vérifier à travers cette recherche, c'est la façon dont sentiment d'insécurité, sentiment d'appartenance et implication communautaire ont des influences rétroactives dans le cadre du territoire, à travers des logiques de perception, de représentations et d'appropriation. Nous chercherons également à vérifier dans quelle mesure l'échelle locale est propice à cette émergence d'un territoire, et quelles sont les particularités des acteurs communautaires. Pour cela, nous allons suivre une méthodologie que nous expliquerons dans le chapitre suivant.

CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE

3.1. Objectifs et approches

Avant de rentrer dans les détails de notre cadre opératoire – type de recherche, sources, variables et indicateurs et méthode d'échantillonnage, nous souhaitons ici récapituler nos objectifs, et expliquer par quelle approche nous souhaitons répondre aux différentes problématiques que nous avons posées.

Nos objectifs se déclinent en quatre volets : définir la notion de territoire dans le cadre de notre terrain d'étude; comprendre le rapport au communautaire à la fois du point de vue des acteurs communautaires et de celui de la population; analyser le niveau de sécurité dans le quartier, réel ou perçu, et ses impacts sur le quartier; et enfin, déterminer comment s'articulent les rapports entre société civile, organismes communautaires et État. L'objectif final est de comprendre comment ces divers éléments interagissent et peuvent s'influencer les uns les autres.

3.1.1. Définir la notion de territoire

À travers notre recherche empirique, nous cherchons d'abord à vérifier notre hypothèse sur la capacité de l'approche communautaire à « territorialiser » les quartiers dans lesquels elle intervient. Pour cela, nous avons d'abord voulu mesurer le niveau de sentiment d'appartenance dans les quartiers, et comprendre la vision des résidents sur

celui-ci. Se sentent-ils chez eux? Sont-ils unis par une vision commune de leur quartier? Le quartier constitue-t-il pour eux un « milieu de vie » à part entière.

Pour cela, nous avons d'abord dressé un portrait de chacun de nos quartiers d'étude. Nous avons mis en avant leurs caractéristiques socio-économiques ou structurelles par le biais d'une revue de littérature avancée. Nous avons ensuite interrogé les résidents pour appréhender leur situation en termes de perception, de représentations et d'appropriation du territoire. Ainsi, nous nous sommes demandé si le quartier constitue un territoire à lui seul, et dans quelle mesure ses habitants s'y identifient.

3.1.2. Comprendre le rapport au communautaire

Une fois les limites et les caractéristiques des territoires posées, nous avons voulu comprendre l'influence que celles-ci peuvent avoir sur l'action communautaire. Nous avons ainsi tenté de comprendre si les différentes caractéristiques socio-économiques, culturelles et politiques, et si le sentiment d'insécurité ou d'appartenance peuvent générer une implication plus ou moins forte de la population dans la vie communautaire.

Pour cela, nous avons choisi d'aborder cette question de deux points de vue différents. Tout d'abord, toujours par le biais de nos questionnaires, nous avons tenté de déterminer dans quelle mesure la population s'implique dans la vie associative du quartier, et comment elle évalue l'importance ou non de s'engager pour son quartier, en aidant son voisin ou en s'engageant pour son entretien et sa cohésion. Nous avons alors essayé d'évaluer le degré de corrélation entre l'implication communautaire et un certain nombre de critères comme le nombre d'années passées dans le quartier, le degré de sentiment d'appartenance, la sécurité perçue, etc.

Dans un deuxième temps, par le biais d'entretiens avec le personnel d'organismes communautaires, nous avons voulu comprendre les motivations qui poussent certains individus à s'engager dans la vie communautaire, et plus particulièrement dans le domaine de la sécurité. Ces personnes sont-elles au départ plus préoccupées par les questions de sécurité que la moyenne? Quel est le lien affectif qui les unit au quartier? Quel est leur point de vue sur la population? Quelles sont les motivations qui les ont poussés à s'engager auprès de l'organisme? Quelle est leur formation?

3.1.3. Analyser le niveau d'insécurité

Une grande partie du questionnaire distribué auprès des résidents concerne la question de la sécurité. À travers nos questions, nous désirons évaluer le sentiment d'insécurité de chacun, et le comparerons aux données statistiques du SPVM. Nous nous demandons ainsi dans quelle mesure la question de la sécurité occupe une place importante dans la vie de chacun.

Nous voulons également analyser les réactions face au crime, pour mesurer la pertinence de l'action communautaire. Nous nous sommes demandé comment les citoyens choisissent de se protéger du crime – par exemple en évitant certains lieux, en équipant leur maison de dispositifs de sécurité, en privilégiant les déplacements en groupe – et vers quels acteurs ils préfèrent se tourner.

3.1.4. Déterminer l'articulation des relations entre les acteurs du communautaire, de la société civile et de l'État

Une fois toutes ces caractéristiques établies, nous cherchons à comprendre comment s'articulent les rôles de chacun des acteurs de la sécurité, et comment les organismes sécuritaires dans ce domaine se positionnent face aux acteurs publics et privés et face à la société civile.

Pour cela, nous nous sommes basés sur les données collectées à travers nos questionnaires et les entretiens passés avec le personnel communautaire. Entre autres, nous cherchons à déterminer quel est le point de vue de la population sur la police. Comment évalue-t-elle l'efficacité des agents de police, dans quelle mesure leur fait-elle confiance? Les résidents connaissent-ils l'action des organismes communautaires? Quelle importance leur donnent-ils? De même, nous avons questionné les employés communautaires sur les relations qu'ils entretiennent avec les citoyens et avec les forces de l'ordre. Nous leur avons demandé comment ils envisagent leur rôle et comment ils se positionnent face à la police ou à l'État. Nous leur avons également demandé comment ils perçoivent le soutien de ces deux derniers : le gouvernement et la police comprennent-ils le rôle de Tandem? Quel type d'aide leur apportent-ils?

3.2. Cadre opératoire

Une fois nos objectifs présentés, nous pouvons maintenant passer à la présentation de notre cadre opératoire, afin de passer de façon empirique à la vérification de nos hypothèses. Comme l'explique Mace (1988, cité dans Bédard, 2013 : 56) le cadre opératoire « représente l'arrangement des variables et des indicateurs que l'on doit construire pour isoler des équivalents empiriques aux concepts opératoires de l'hypothèse ». Il s'agit donc ici de décrire toute la méthodologie que nous comptons mettre en place pour répondre à notre problématique et proposer notre propre analyse de la question. Dans ce sous-chapitre, nous allons ainsi expliquer quels types de méthode et d'approche nous allons privilégier, avant de décrire les variables et indicateurs qui appuieront notre réflexion, en en précisant les sources. Enfin, nous procéderons à la description de notre méthode d'échantillonnage et de collecte.

3.2.1. Le terrain d'étude

Comme nous venons de le préciser, notre étude se situera à l'échelle du quartier, et mobilise comme sources à la fois les résidents et le personnel des organismes communautaires du quartier. Nous allons ainsi tout d'abord présenter nos quartiers d'étude, puis préciser à quel organisme communautaire nous nous adresserons.

3.2.1.1. L'étude comparative entre deux quartiers : Hochelaga-Maisonneuve et Côtedes-Neiges

L'échelle la plus souvent privilégiée dans l'approche communautaire est celle du quartier. C'est en effet à cette échelle que se trouvent le plus souvent des liens de voisinage et de solidarité sur lesquels peuvent se bâtir l'action communautaire (Lemelin and Morin, 1991). Cette échelle nous semblant intéressante pour aborder la question du territoire, c'est celle à laquelle nous travaillerons tout au long de cette recherche.

Afin de mettre en avant les dynamiques territoriales qui s'appliquent dans l'action communautaire, nous avons choisi de mener une étude comparative entre deux quartiers. Cette méthode nous semble en effet efficace pour montrer les nuances qui peuvent exister entre deux quartiers *a priori* semblables, et mieux comprendre quels sont les éléments qui peuvent influencer le sentiment d'insécurité ou encore l'implication communautaire et le sentiment d'appartenance.

Pour déterminer le choix de nos quartiers, nous sommes partis de l'hypothèse que le sentiment d'appartenance à un quartier était en majeure partie renforcé par une population « installée », c'est-à-dire qui vit dans le quartier depuis longtemps, qui connait ses voisins, et qui a ses habitudes. Comme nous avons choisi d'étudier la question de l'insécurité, nous avons choisi deux quartiers qui ont pour réputation d'être « criminalisés ». Pour déterminer quels quartiers choisir, nous nous sommes basés sur les critères suivants : la mobilité résidentielle et le taux de nouveaux migrants. Notre choix s'est finalement porté sur deux quartiers, aux identités fortes et qui occupent une place importante dans l'imaginaire collectif québécois : Côte-des-Neiges, avec une population très hétérogène qui se renouvelle souvent, et Hochelaga-Maisonneuve, un quartier avec une population beaucoup plus homogène et qui se renouvelle très peu. Les caractéristiques détaillées de ces quartiers seront présentées dans le chapitre 4.

Enfin, puisque nous allons travailler sur des données criminelles, nous avons dû aligner notre territoire d'étude sur celui utilisé par le SPVM, qui fournit les données statistiques. Celui applique, pour différencier chacun des quartiers, un découpage qui lui est propre, celui des postes de quartier (PDQ). Comme nous l'avons expliqué précédemment, il existe aujourd'hui trente-trois PDQ sur l'Île de Montréal, regroupés en quatre secteurs : Ouest, Nord, Est et Sud. Les deux quartiers que nous avons choisis correspondent au PDQ 26 pour Côte-des-Neiges et au PDQ 23 pour Hochelaga-Maisonneuve (figure 3.1).

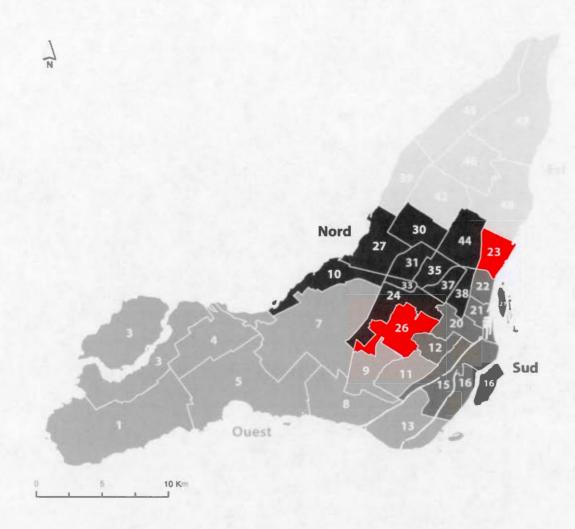


Figure 3.1. Les 33 postes de quartiers du SPVM (Ville de Montréal, 2013)

3.2.1.2. L'organisme communautaire étudié : le programme Tandem

Le programme communautaire que nous avons choisi d'étudier est le programme Tandem, déjà évoqué dans le premier chapitre. C'est en effet le seul à Montréal qui s'intéresse spécifiquement à la question de la sécurité. De plus, il s'adresse à l'ensemble de la population, à l'échelle du quartier. Enfin, Tandem travaille également en étroite collaboration avec la police (notamment les agents communautaires) ainsi qu'avec d'autres institutions, communautaires (associations de quartier) ou publiques (écoles). En interrogeant les employés de ce programme, nous espérions qu'ils pourraient également nous renseigner sur ses partenaires, et aider à mettre en place un portrait plus global de l'action communautaire dans les quartiers et des relations entre les divers acteurs de la sécurité.

Tirant ses origines de l'Opération Tandem – lancée en 1982 par la ville de Montréal dans le but favoriser la collaboration entre la police et les citoyens, sur le modèle des « neighborhood watch » – Tandem cherche aujourd'hui à intervenir auprès des habitants des différents arrondissements montréalais pour assurer la sécurité de tous, des collectivités, des biens et du domicile, en mettant l'accent sur la prévention (Tandem Montréal, s.d.).

Tandem possède un bureau dans seize des dix-neuf arrondissements de Montréal, afin de répondre aux besoins particuliers exprimés par les citoyens dans leur milieu de vie (Tandem Montréal, 2014). Financé par la ville de Montréal à hauteur de plus d'1 million et demi de dollars par année³, ce programme qui s'associe souvent à d'autres organismes locaux aptes à comprendre les besoins de la communauté et à mettre en place des réponses adaptées, a pour mandat d'intervenir à plusieurs niveaux. Ses

³ Pour l'année 2001, Tandem déclarait avoir reçu un investissement de la part de la ville de Montréal d'environ 1,5 \$ par habitant, soit quelque 1,5 million de dollars (Tandem Montréal, s.d.).

missions sont les suivantes (Tandem Montréal, s.d.) : identifier les préoccupations et les cibles de prévention de la criminalité; analyser les éléments pouvant favoriser le comportement criminel ou le sentiment d'insécurité; mettre en place des stratégies locales d'intervention par le bais de l'information, de l'éducation, de la mobilisation des résidents et du changement de comportement; développer des liens de collaboration entre individus, voisins, instances communautaires et services publics et para-publics; et élaborer un plan qui prévoit des interventions et des vérifications pour que l'action soit bel et bien mise en place.

Le programme Tandem vise donc à amener la population à s'investir dans la vie locale de son quartier, et à l'inclure dans la question de la sécurité. Tandem affirme ainsi que c'est « l'ensemble des citoyens » qui se situe au centre des interventions du programme, en insistant sur la nécessité pour chaque individu de reprendre en main son quartier certes pour améliorer la sécurité, mais aussi pour mieux se *sentir* en sécurité. Ainsi, outre les mesures de protection « physiques » (alarmes, aménagement urbain), Tandem Montréal reconnait comme facteur essentiel de la sécurité des quartiers l'entraide entre voisins ou encore la solidarité du tissu social (Tandem Montréal, n. d.). Le programme encourage donc une action solidaire et inclusive. Les citoyens sont invités à participer au programme, par exemple en s'investissant dans la vie de leur quartier, ou encore en faisant part de leur besoin auprès du bureau local de Tandem ou encore via les conseils de quartier ou les tables de concertation auxquels les intervenants de Tandem participent activement (Tandem Montréal, n. d.).

Tandem semble acquérir au fil des années une certaine reconnaissance internationale, et a obtenu plusieurs prix ou distinctions : Prix américain de l'International Society of Crime Prevention Practitioners et Prix canadien du solliciteur général pour la prévention du crime en 1990, Prix du Ministère de la Sécurité publique du Québec en 1992, Certificat du mérite du Gouvernement du Québec en 1994 et en 1995, Prix

spécial du jury du comité d'Actions Femmes et Sécurité Urbaine et Certificat du mérite de la Coalition pour le contrôle des armes en 1996, ainsi que la mention de « bonne pratique » décernée par le Programme des Nations Unies pour les établissement humains (UN-HABITAT) en 2004 (Tandem Montréal, s.d.).

3.2.2. Type de recherche et approche privilégiée

Notre recherche est typiquement fondamentale, puisqu'elle ne vise pas une application pratique immédiate, mais cherche plutôt à participer à l'avancement des connaissances. Nous désirons ainsi enrichir la littérature concernant l'approche communautaire dans le domaine de la sécurité d'un point de vue géographique, qui nous parait très pertinent. L'objectif de ce mémoire est donc totalement académique et ne répond pas à l'appel d'un quelconque acteur ou d'une quelconque collectivité. Nous voulons simplement affiner la recherche dans ce domaine en y appliquant des concepts géographiques, en particulier par l'approche territoriale. Notre recherche est en outre une recherche empirique déductive, basée sur l'observation de la réalité. Il s'agit d'une étude de vérification, puisque nous avons élaboré nos hypothèses avant de les vérifier sur le terrain. Nous cherchons ici, par l'observation empirique, à éprouver les liens postulés entre divers phénomènes et à les expliquer.

Quant à notre approche, celle-ci sera mixte, à dominante qualitative. Cette approche nous semble en effet être la plus pertinente pour une problématique qui mêle à la fois des notions tout à fait subjectives et idéelles, par essence difficilement quantifiables, et qui s'intéresse à des caractéristiques plus concrètes du territoire. Cette approche, de plus, nous semble combler des lacunes souvent pointées du doigt dans la littérature concernant l'insécurité urbaine. On reproche ainsi souvent, à l'instar de Ferraro et Lagrange (1987, cités dans Paquin, 2006), aux recherches concernant l'insécurité de ne se baser presque uniquement que sur des données quantitatives; ces recherches

souffriraient alors très souvent d'un aspect unidimensionnel et statique, laissant peu de place à la nuance ou aux distinctions que l'on peut faire entre les différentes formes d'insécurité ou de types de crimes. Comme l'explique Mongeau (2008 : 33) une approche mixte est très utile pour approfondir la compréhension et l'interprétation des phénomènes observés, l'analyse des données qualitatives recueillies servant alors « à nuancer et à approfondir l'interprétation des données quantitatives ».

Nous choisissons ainsi, afin de mener une recherche la plus exhaustive possible, et apportant les caractéristiques territoriales les plus pertinentes, de mêler données quantitatives et qualitatives à notre recherche. Ainsi, aux statistiques relevées par des instituts tels que Statistique Canada ou par le SPVM s'ajouteront les réponses à nos questionnaires, qui correspondent à des données « fermées », dans la mesure où les répondants devaient choisir la situation qui leur correspond le plus parmi un certain nombre de propositions. L'ensemble de ces données vont nous permettre de mettre en place une approche plus quantitative par le biais de comparaisons statistiques descriptives ou de mesures de corrélations.

Parallèlement, une analyse plus qualitative, qui reposera sur des questions de l'ordre du ressenti et des perceptions, et se basera notamment sur des entretiens ouverts, nous permettra de compléter notre analyse, et tenter de la rendre plus pertinente et moins déterministe.

3.2.3. Sources, variables et indicateurs

Afin de vérifier et d'opérationnaliser nos hypothèses, nous avons retenu un certain nombre de variables, auxquelles nous avons rattaché des indicateurs. Chacun de ces indicateurs provient d'un ou plusieurs types de source parmi les suivantes : revue de littérature, observation du terrain, questionnaire distribués aux résidents et entretiens

semi-dirigés passés auprès du personnel de Tandem. Afin de mener une analyse comparative idéale, chacun de ces indicateurs sera relevé sans exception dans nos deux quartiers d'étude.

Notre approche étant territoriale, nous considérons que le sentiment d'appartenance, le sentiment d'insécurité et l'implication communautaire sont influencés par plusieurs critères (physiques, sociaux, économiques, politiques, etc.) qui passent à leur tour par des filtres individuels (perception, représentation, appropriation). Quatre dimensions entrent donc en interaction : les dimensions concrètes du quartier, qui sont des aspects mesurables et observables (caractéristique socio-économiques, physiques et structurelles du quartier, ainsi que les statistiques criminelles), le sentiment d'appartenance, le sentiment d'insécurité et l'implication communautaire. Nous avons choisi, pour chacune de ces dimensions, des variables et indicateurs de quatre ordres : concret (donnée brute, qui ne requiert aucun effort de conceptualisation), perception, représentation et appropriation du territoire. À travers ces variables et indicateurs, nous chercherons à comprendre s'il existe des interactions entre le sentiment d'insécurité, le sentiment d'appartenance et l'implication territoriale à l'échelle du territoire, dans chacun de ses aspects (physique, social et idéel). Afin de faciliter la lecture et la compréhension de nos variables, indicateurs et sources, nous les avons regroupés sous forme de tableau (tableau 3.1). Ces variables et indicateurs sont classés suivant les quatre grandes dimensions évoquées plus haut. Dans la colonne « qualification de la variable », nous précisions si cette variable est brute, ou si elle passe par des filtres de perception, d'appropriation ou de représentation. Enfin, pour chacun des indicateurs, nous précisons quelle source nous allons solliciter : la revue de littérature (RL), le questionnaire (Q), les entrevues semi-dirigées (E) ou l'observation du terrain (T).

Tableau 3.1. Variables, indicateurs et sources mobilisés pour notre étude

Dimension	Variable	Qualification de la variable	Indicateur	Sources
			Nombre d'habitants	RL
	T 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		Sexe	RL
	Caractéristiques socio- économiques	Concret		Q
			Âge	RL
				Q
			Statut marital	RL
			D (1) C .	Q
			Présence d'enfants	RL
L.			Niveau de diplôme	Q RL
Caractéristiques du quartier			Niveau de dipionie	Q
dna			Taux d'emploi	RL
de			- Charles Market	Q
les			Niveau de revenu	RL
tiqu				Q
rist			Propriétaire/locataire	RL
ıcté				Q
Jari	Caractéristiques physiques et structurelles		Type de logement	T
0		Concret	État des logements	Q
				RL T
	Diversité de la	Taux d'immigration	RL	
	population	Concret	Langue parlée à la maison	RL
	Population	population	Nombre de crimes et délits	RL
	Criminalité Concret Origine Concret		Types de crimes	RL
		Concret	Évolution du taux de criminalité	RL
			Quartier d'origine des criminels	RL
			Pays de naissance	Q
			Temps de résidence à Montréal	Q
eg		Concret	Temps de résidence dans le	Q
		quartier	E	
nar	Appréciation Perception générale du quartier		Perception des caractéristiques	Q
d'appartenance			générales du quartier	
		Perception des infrastructures	Q	
		Percention	Perception de l'entretien	Q
Sentiment		Torooption	Perception des activités	Q
			Perception des autres résidents	Q
		Danrécontation	Opinion sur l'image du quartier	Q
	Représentation	de la part des non-résidents		

Sentiment d'appartenance (suite)			Activités exercées dans le	Q
	Destigues et		quartier	E
	Pratiques et	Appropriation	Mobilités	Q
	usages du		Lieu de travail	Q
	quartier			E
			Fréquentations dans le quartier	Е
	Sécurité personnelle	Concret	Victimisation personnelle	Q
			Auto-	E
			Victimisation de l'entourage	Q
		Représentation	Place de la question de la	Q
			sécurité dans la vie quotidienne	E
		Appropriation	Usage de dispositifs de sécurité	Q
rité			Pratiques particulières pour	Q
Ç			assurer sa sécurité	E
inse			Opinion sur la sécurité dans le	Q
Sentiment d'insécurité			quartier	E
	Vision de		Opinion sur la sécurité dans le	Q
ti	l'insécurité dans	Représentation	reste de Montréal	
en	le quartier		Opinion sur les dispositifs et	Q
S			acteurs de la sécurité dans le	E
			quartier	
	Rapport avec les acteurs de la Appropria		Confiance en la police	Q
		Annropriation	Contract to the contract to th	E
		Appropriation	Connaissance d'autres acteurs de la sécurité	Q E
	Securito		de la securite	E
		Appropriation	Participation à la vie	Q
	Intérêt pour la vie communautaire du quartier		communautaire	E
		Perception	Connaissance des associations	Q
		Concret	Intérêt à participer à la vie	Q
စ္			communautaire et associative	
on communautaire	Importance de la vie communautaire dans le quartier	Concret	Nombre d'associations dans le	RL
nau			quartier	
mm			Nombre de membres	RL
omo			Diversité des associations	RL
n c			Visibilité des associations	RL
Implication				Q
				E
	Rapport entre le communautaire et les autres acteurs	Concret	Partenariats	RL
				E
			Budgets	RL
			A.1 1 105	E
			Aides de l'État	RL
				E

Nous avons constitué cette grille en nous inspirant des études qualitatives et quantitatives déjà menées par les auteurs présentés dans notre cadre théorique, et en nous basant sur un certain nombre de sondages concernant les sentiments d'appartenance ou d'insécurité (Brennan, 2011; Chakda et Veillette, 2011; Farral et al., 1997; Ferraro et LaGrange, 1987; Helly, 2002; Hubleur, 2003; Névanen et al., 2010; Pretty et al., 2003). Ce sont ces sources que nous avons également mobilisées pour rédiger nos questionnaires et mettre en place les entrevues semi-dirigées.

Pour la catégorie « caractéristiques du quartier », nous avons choisi de mettre en place un portrait assez exhaustif de nos deux quartiers d'étude. Pour cela, nous présenterons à la fois les caractéristiques socio-économiques de la population, ainsi que les caractéristiques « physiques » et structurelles du quartier. Enfin, puisque nous nous intéressons au sentiment d'insécurité, nous présenterons ainsi les statistiques criminelles qui nous paraissent pertinentes. Cette première catégorie, qui sera présentée dans notre chapitre 4 (sous-chapitre 4.1) nous permettra de mettre en avant les similarités et les différences entre les deux quartiers, et d'analyser ultérieurement l'importance que celles-ci peuvent prendre ou non dans les questions d'appartenance, d'insécurité, et d'implication communautaire.

Pour le sentiment d'appartenance, nous avons considéré, au regard de nos cadres théorique et conceptuel, que celui-ci pouvait être influencé à la fois par des facteurs personnels (le lieu où l'on est né notamment) ainsi que par les caractéristiques du quartier. Afin de mesurer ce sentiment d'appartenance, nous chercherons à comprendre depuis combien de temps l'individu vit ici, et quelle image il a de ce quartier. Enfin, nous pensons que les pratiques du quartier (est-ce qu'on le fréquente avec enthousiasme, est-ce qu'on a de la famille et des amis qui y vivent, est ce qu'on y passe beaucoup de temps?) sont des témoins importants du degré de sentiment d'appartenance de l'individu.

Pour le sentiment d'insécurité, nous avons là encore choisi des variables et indicateurs de divers ordres. Ainsi, nous avons tenté de le mesurer dans ses trois dimensions principales : la peur éprouvée face au crime, la probabilité estimée par l'individu d'être victime, ainsi que le degré d'importance que l'individu attache à ce problème. Nous avons également pris en compte les différentes sources probables du sentiment d'insécurité : variables personnelles (a-t-on déjà été victime ou connu quelqu'un qui l'a été?) et structurelles (les caractéristiques du quartier ou la présence de la police).

Enfin, pour l'implication communautaire, nous nous intéressons à trois aspects : la prédisposition du quartier à la vie communautaire (présence et visibilité des associations et activités communautaires), l'inclinaison ou non de la population à participer à la vie communautaire, ainsi que les rapports entre les différents acteurs dans cette question (résidents, membres des associations et État).

Ces trois dernières dimensions (sentiments d'appartenance et d'insécurité et implication communautaire) seront mesurées et présentées à travers les résultats de nos questionnaires et entrevues, dans les sous-chapitres 4.2 et 4.3. Nous pouvons maintenant présenter les modalités d'échantillonnage et de collecte privilégiées dans notre recherche.

3.2.4. Échantillonnage et mode de collecte

Comme nous venons de le préciser, notre collecte de données se fera à partir de trois supports différents – recherche documentaire, questionnaires et entrevues semi-dirigées – avec pour chacun de ces supports une méthode de collecte particulière.

Le choix de ces divers modes de collecte nous permet de mettre en place une triangulation, c'est-à-dire le recours à plusieurs sources de données, afin de mieux nous

assurer de la validité de nos résultats (Bédard, 2013 : 91). En variant ainsi les sources et les méthodes de collecte, et donc en effectuant des mesures indépendantes les unes des autres, on s'assure d'être « plus à même de vérifier, par recoupement, si les résultats obtenus convergent ou ne se contredisent pas à tout le moins ».

3.2.3.1. La recherche documentaire

Concernant l'observation documentaire, celle-ci se décline en deux volets : une recherche bibliographique pour mettre en place notre cadre théorique – présenté précédemment et dont découlent nos problématiques et hypothèses – et une collecte de données statistiques concernant les caractéristiques des quartiers et la criminalité. Pour le premier volet, nous nous sommes basés uniquement sur des sources scientifiques, publiées sous forme de livres, de recueils, ou d'articles scientifiques. Nous n'avons fixé aucune contrainte de date, même si nous avons évidemment privilégié, pour les recherches empiriques, des articles assez récents – publiés ces vingt dernières années – afin de rendre la comparaison avec notre terrain plus pertinente. Pour les données statistiques, nous avons privilégié celles issues des instituts statistiques nationaux et autres instituts de recherche – Statistique Canada, Institut de la Statistique du Québec, INRS – et, concernant les données criminelles, les publications du SPVM. C'est notamment sur la base de ces données que nous avons pu dresser un portrait du quartier, puis établir nos échantillons pour les questionnaires (voir plus loin pour la méthode).

Ensuite, nous avons procédé à deux types de collectes de données humaines : le questionnaire et l'entrevue semi-dirigée. Préalablement, nous avons obtenu l'approbation éthique de l'UQAM : après avoir obtenu notre certificat d'accomplissement du cours « l'Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains : Formation en éthique de la recherche (EPTC 2 : FER) » (annexe A), le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants de

la Faculté des sciences humaines nous a délivré un certificat d'approbation éthique le 24 septembre 2014 (annexe B).

3.2.3.2. Le questionnaire auprès des résidents

Le questionnaire présenté aux résidents de chaque quartier porte sur plusieurs points : le point de vue que l'individu porte sur le quartier et la façon dont il le pratique, le point de vue porté sur la question de la sécurité, et le rapport à la police et à l'action communautaire.

Le questionnaire que nous avons présenté est constitué en très grande majorité de questions fermées, afin de faciliter le traitement statistique (l'ensemble des questions du questionnaire sont présentées dans l'annexe C). Le but était en effet de pouvoir comparer les réponses de chacun des répondants entre elles afin de dégager des tendances et d'établir des corrélations.

Pour cela, nous avons choisi de nous déplacer nous-mêmes sur le terrain pour distribuer nos questionnaires au porte-à-porte. Nous avons consacré cinq journées à chaque quartier, à différentes heures de la journée pour tenter d'approcher une population la plus diverse possible : pour chacun des quartiers, deux fois en matinée, deux fois en après-midi, et une fois en soirée. La technique privilégiée a été de sonner à la porte des résidents, leur expliquer notre projet de recherche, leur laisser une heure pour répondre au questionnaire, puis revenir à leur domicile récupérer celui-ci.

Afin d'avoir des réponses pertinentes et significatives, nous avons choisi de mettre en place un échantillon non probabiliste par quotas, ou échantillon stratifié pondéré. Le

principe de ce type d'échantillon est de reproduire de la façon la plus fidèle possible la population à étudier.

Au total, ces dix journées consacrées à la distribution de questionnaires (cinq journées par quartier), effectuées entre le 3 et le 29 novembre 2014, nous ont permis de récolter 156 questionnaires à Côte-des-Neiges et 131 à Hochelaga-Maisonneuve. Les résultats et l'interprétation des données collectées font l'objet des deux chapitres suivants.

3.2.3.3. Les entrevues semi-dirigées avec les employés de Tandem

Notre dernier type de source repose sur les réponses fournies par les employés de Tandem lors d'entrevues semi-dirigées. Ces entrevues nous ont permis d'apporter un caractère plus qualitatif à notre recherche, en cherchant à comprendre les motivations et les perceptions des personnes qui travaillent au sein de Tandem, dans nos deux quartiers d'étude. Les questions posées lors de ces entrevues concernaient quatre thématiques différentes : la position occupée au sein de Tandem, la perception de l'employé sur le rôle de Tandem et sur ses partenaires, l'implication communautaire dans le quartier et le sentiment d'insécurité. Le guide d'entrevue, qui en détaille le déroulement et fait la liste des questions posées, se trouve en annexe D.

Ces entrevues semi-dirigées — c'est-à-dire qui suivent un canevas de questions standardisées, mais qui autorisent tout de même à l'individu une certaine liberté de réponse, qui lui permettent de « structurer lui-même sa pensée autour de l'objet envisagé » (Bédard, 2013 : 108) — ont été passées auprès des employés de Tandem des arrondissements de Côte-des-Neiges — Notre-Dame-de-Grâce et de Mercier — Hochelaga-Maisonneuve. Ces rencontres se sont déroulées dans leurs locaux respectifs. L'équipe de Tandem de chacun des arrondissements nous a permis de procéder aux entretiens dans une salle isolée, où chaque employé, tour à tour, venait répondre à nos

questions pendant environ une heure. Les autres employés ne pouvaient pas écouter les réponses de leurs collègues, et chaque entrevue, enregistrée en format en mp3, n'était accessible qu'au chercheur. Conformément aux normes éthiques de l'UQAM, chacun des répondants devait signer un formulaire de consentement qui visait à leur expliquer le déroulement de l'entrevue et les droits qu'ils possédaient sur l'usage de leurs réponses (annexe E). Deux exemplaires de ce formulaire ont été signés par chaque répondant et par le chercheur, chacun en conservant une copie.

Les entrevues auprès des employés de Tandem Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce se sont déroulées le 2 septembre 2014. Trois personnes ont été interrogées, soit la totalité du personnel de Tandem. Trois des quatre employés de Tandem Mercier – Hochelaga-Maisonneuve – le quatrième employé était en déplacement – ont quant à eux été interviewés les 3 et 4 septembre 2014. Les enregistrements de ces entretiens ont ensuite été retranscris par le chercheur avant d'être analysés.

Les résultats obtenus par le biais de la revue de littérature, pas les questionnaires et les entrevues sont présentés dans le prochain chapitre (chapitre 4) avant d'être analysés et discutés dans le dernier chapitre (chapitre 5).

CHAPITRE IV

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Ce chapitre présente les résultats de nos enquêtes de terrain. Dans un premier temps, il s'agit du résultat de nos observations et de notre revue de littérature, décrivant les caractéristiques physiques, socioéconomiques et criminelles de nos deux quartiers d'étude (sous-chapitre 4.1). Ensuite, nous présenterons les résultats du sondage (sous-chapitre 4.2) ce qui nous permettra de mettre en avant le niveau d'insécurité, d'appartenance au quartier et d'implication communautaire de nos répondants. Enfin, nous évoquons les résultats des entrevues semi-dirigées des employés de Tandem (sous-chapitre 4.3).

4.1. Présentation de nos deux quartiers d'étude

4.1.1. Le quartier Côte-des-Neiges

Le quartier Côte-des-Neiges correspond au PDQ 26. Avec le quartier Notre-Dame-de-Grâce (PDQ 11), il constitue l'arrondissement Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce, situé au cœur de l'Île de Montréal, sur le flanc ouest du Mont-Royal (figure 4.1)

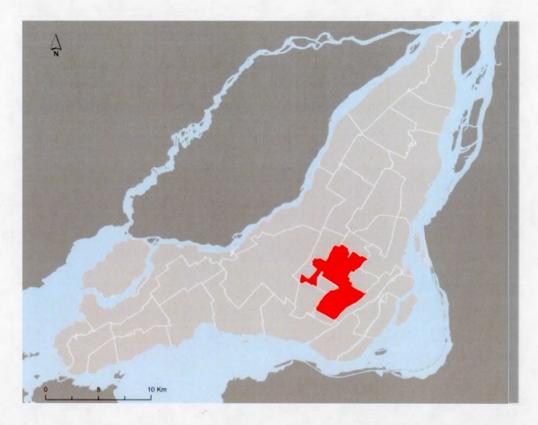


Figure 4.1. Localisation de l'arrondissement Côte-des-Neiges – Notre-Dame de Grâce (en rouge)

(Ville de Montréal, 2009a)

Il s'agit de l'arrondissement le plus peuplé de la ville de Montréal avec plus de 165 000 habitants, soit 10 % de la population totale (Ville de Montréal, 2014c). Côte-des-Neiges – Notre-Dame de Grâce est un arrondissement très hétérogène : multiethnique et multiculturel – 48 % de la population est originaire d'un autre pays et 76 % sont issus directement ou indirectement de l'immigration – il réunit deux quartiers diamétralement opposés.

À l'est de l'arrondissement, Côte-des-Neiges abrite des néo-montréalais issus plus de 160 origines ethniques différentes (Cameron, 2013). Le quartier est populaire, et les boutiques libanaises, indiennes ou africaines côtoient aussi bien de nombreux cafés et restaurants que des grandes institutions telles que l'hôpital Sainte-Justine ou l'Université de Montréal. De l'autre côté de l'autoroute Décarie, à l'ouest de l'arrondissement, le quartier Notre-Dame-de-Grâce réunit quant à lui une population plus sédentaire, à dominante anglophone, logée très souvent dans des maisons individuelles (Service de police de la Ville de Montréal, 2009b).

C'est pour son aspect plus hétérogène, et multiculturel que nous nous intéressons plus particulièrement au quartier Côte-des-Neiges.

4.1.1.2. Aspect historique

Côte-des-Neiges est l'un des quartiers les plus anciens de Montréal (Corporation de développement communautaire de Côte-des-Neiges, 2006). À l'origine rural et artisanal, il s'est très rapidement urbanisé à partir du début du 20^e siècle, et repose aujourd'hui essentiellement sur une économie de services (Héritage Montréal, 2008a). Cette transformation rapide et radicale trouve une explication dans la localisation particulière du quartier. À une époque où Montréal souffrait en effet de mauvaises conditions d'hygiène et de salubrité, Côte-des-Neiges, situé plus en hauteur et à l'écart, paraissait plus « sain » et a attiré de plus en plus de riches familles anglophones qui s'y sont installées ou y ont fait construire leur résidence secondaire (Corporation de développement communautaire de Côte-des-Neiges, 2006). Durant la première moitié du 20^e siècle, le quartier se développe, s'urbanise, et en plus de devenir un lieu de villégiature, il accueille de plus en plus d'institutions de tous types : scolaires, notamment des collèges ou l'Université de Montréal qui y construit une annexe dans

les années 1940, hospitalières, ou encore religieuses – comme la Congrégation de Sainte-Croix (ibid.).

Au fil des années, l'immigration s'intensifie. Les années 1940 sont ainsi marquées par une arrivée importante d'Irlandais et d'Européens, puis de Vietnamiens, de Sri Lankais et de Bangladeshi (Héritage Montréal, 2008a). La population continue alors de croître et de se diversifier : durant les années 1960, ce sont surtout des Algériens, des Égyptiens, des Marocains, ainsi que des Chinois, des Latino-Américains et de nombreux travailleurs venus des Antilles qui s'y installent; de « little French village » au début du siècle, Côte-des-Neiges se voit alors qualifié de « quartier des 110 langues » (Corporation de développement communautaire de Côte-des-Neiges, 2006). À la fin des années 1960, tandis que l'on construit l'autoroute Décarie, la majorité de l'espace physique du quartier est occupé par des institutions et des logements, et les secteurs de l'éducation et de la santé dominent (ibid.).

À partir des années 1980, Côte-des-Neiges, à l'instar du Québec, connaît une période difficile en termes socio-économiques avec la modernisation du secteur industriel; de nombreuses personnes perdent leur emploi, tandis que le niveau de précarité connaît une hausse alarmante (Corporation de développement communautaire de Côte-des-Neiges, 2006). Le taux de pauvreté, qui est de 20.2 % en 1981, ne cesse d'augmenter, atteignant 31 % en 1986, et 41 % en 2001 (ibid.). Face à ces difficultés, et malgré un caractère hétérogène, les habitants du quartier se sont assemblés pour améliorer ensemble leur niveau de vie. Les organismes communautaires sont très nombreux, et se sont rapidement imposés comme « des acteurs incontournables du développement social du quartier (ibid. : 28).

4.1.1.2. Statistiques socioéconomiques

Nombre d'habitants

Le quartier Côte-des-Neiges est à l'image de son arrondissement : populeux et diversifié. En 2006, il comptait 97 421 habitants, ce qui en fait le quartier le plus peuplé de la ville (Service de police de la Ville de Montréal, 2009d). Néanmoins, depuis 2001, sa population a tendance à diminuer : le quartier a perdu près de 1 % de ses habitants entre 2001 et 2006, tandis que l'Île de Montréal a connu une hausse de sa population de près de 3 % (INRS, 2010).

Pyramide des âges

Côte-des-Neiges est un quartier relativement jeune; sa pyramide des âges se différencie beaucoup de celle de la population totale de Montréal, dans la mesure où les populations entre 0 et 9 ans et entre 20 et 39 ans y sont largement plus représentées, tandis que la part des personnes âgées entre 40 et 79 % est moins importante (figure 4.2).

Ainsi, d'après le recensement de 2006, les enfants âgés de 0 à 11 ans représentent 13,9 % de la population du quartier, contre 11,7 % pour Montréal, tandis que les 18-24 ans représentent 11,7 % de la population du quartier contre 9, 7 % pour Montréal, et que les 25-34 ans représentent 18,7 % à Côte-des-Neiges contre 16,2 % pour Montréal. En revanche, les 35-64 ans ne constituent que 36,4 % de la population du quartier, alors que la moyenne montréalaise est de 40,7 % à Montréal, ce qui correspond à 1 personne sur 3 pour Côte-des-Neiges et 2 personnes sur 5 dans l'ensemble de l'île (Service de police de la Ville de Montréal, 2009d).

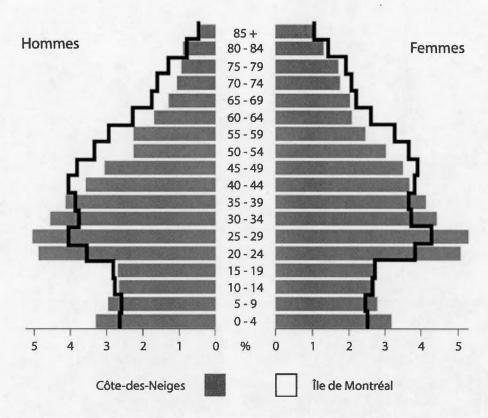


Figure 4.2. Pyramide des âges de la population du quartier Côte-des-Neiges en comparaison de celle de l'île de Montréal en 2006 (INRS, 2010, d'après le recensement 2006 de Statistique Canada)

Structure familiale

La structure familiale des ménages de Côte-des-Neiges demeure par contre très proche de celle de Montréal. Ainsi, d'après le SPVM (2009d) en 2006, 53,7 % des 42 880 ménages, étaient des familles, contre 57,1 % pour Montréal. La part de ménages avec enfants est strictement la même pour Côte-des-Neiges et Montréal, soit 35,7 %. Les autres pourcentages sont eux aussi sensiblement proches pour les deux entités : 11,2 % de familles monoparentales à Côte-des-Neiges contre 11,4 % à Montréal, et 39,3 % de personnes vivant seules dans le quartier contre 38,1 % pour la ville.

Scolarité

Les habitants de Côte-des-Neiges ont un des niveaux de scolarité les plus élevés de Montréal. Le quartier accueille en effet une population très diplômée, avec 91 % des résidents détenant un diplôme, tous niveaux confondus (Service de police de la Ville de Montréal, 2009d). La répartition de ces diplômes est décrite dans la figure 4.3.

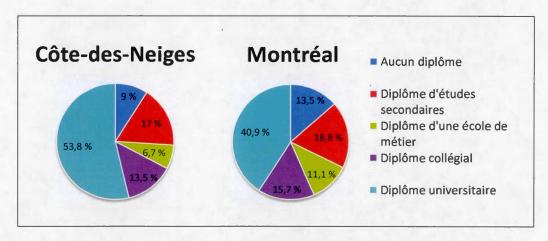


Figure 4.3. Répartition des diplômes à Côte-des-Neiges et Montréal en 2006 (INRS, 2010)

On remarque également que la proportion de personnes possédant un diplôme universitaire est largement supérieure à Côte-des-Neiges (53,8 %) qu'à Montréal (40,9 %).

Emploi et revenu

Ce niveau de scolarité n'empêche pourtant pas Côte-des-Neiges de souffrir d'un taux de chômage élevé et d'un faible niveau de revenu. La situation économique du quartier est résumée dans le tableau 4.1.

Tableau 4.1. Comparaison du nouveau d'emploi et de revenu des habitants de Côtedes-Neiges avec la moyenne Montréalaise en 2006

Emploi			
	Côte-des-Neiges	Montréal	
Taux d'occupation	54,6 %	58,3 %	
Taux de chômage	7,7 %	5,5 %	
Taux d'inactivité	37,6 %	36,1 %	
Revenus			
	Côte-des-Neiges	Montréal	
Part de résidents de 15 ans ou plus avec un revenu d'emploi	63,1 %	65,7 %	
Part de familles avec un faible revenu	27,8 %	17,1 %	
Part de personnes de 65 ans et plus avec un faible revenu	22,1 %	18,1 %	
Part d'enfants de moins de 6 ans vivant dans un ménage à faible revenu	37 %	26,6 %	

Source : Service de police de la Ville de Montréal (2009d) d'après les données de Statistique Canada.

Côte-des-Neiges constitue ainsi le deuxième quartier ayant le taux de chômage le plus élevé de Montréal et ayant le plus fort taux de familles avec un faible revenu, après le quartier Parc-Extension (Service de police de la Ville de Montréal, 2009d).

En plus d'être élevés, ces taux d'inactivité et de chômage sont largement supérieurs à la moyenne montréalaise. Il en est de même pour les niveaux de revenus, qui s'écartent fortement de ceux que l'on trouve dans le reste de la population de l'île (figure 4.4).

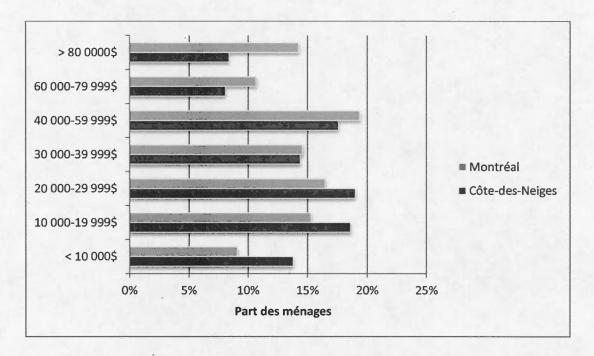


Figure 4.4. Répartition des revenus après impôt dans les ménages de Côte-des-Neiges et de Montréal en 2006

(Service de police de la Ville de Montréal, 2009d)

La part des personnes ayant un revenu inférieur à 30 000 \$ est donc beaucoup plus importante à Côte-des-Neiges qu'à Montréal, tandis que la proportion y diminue à mesure que le salaire augmente. Cet écart se reconnaît jusque dans le salaire médian de 2006, quand celui de Côte-des-Neiges atteint seulement 16 605 \$ par année alors que la moyenne montréalaise atteint annuellement 22 212 \$ (INRS, 2010), ce qui correspond à une différence de près de 6000 \$ par année. En revanche, s'il existe un écart de près de 5 000 \$ entre le revenu médian des habitants de Côte-des-Neiges nés au Canada et celui des résidents nés dans un autre pays, celui-ci est moindre comparé

à l'échelle de Montréal, où les personnes nées hors Canada gagnent presque 7 000 \$ de moins que celles qui y sont nées (ibid.).

Logement

Concernant le logement, Côte-des-Neiges connait un pourcentage de logements occupés par des locataires significativement grand par rapport à celui de la ville, soit 81,2 % pour le quartier contre 60,5 %.pour Montréal en 2006 (Service de police de la Ville de Montréal, 2009d). Le taux de logements ayant besoin de réparations majeures est lui aussi sensiblement plus élevé, puisqu'il est de 13,5 % contre 9,2 % à Montréal, ce qui le place en 2^e position par rapport aux 32 autres PDQ. La mobilité résidentielle y est relativement élevée, comme le montre le tableau 4.2. Ainsi, en 2006, plus de la moitié de la population totale du quartier habitait dans un logement différent au cours des cinq années précédentes. Ce taux est beaucoup plus important que la moyenne montréalaise, qui se situe à 44 %. Côte-des-Neiges est également marqué par un taux de nouveaux résidents provenant d'une autre localité – il peut s'agir d'un autre quartier, d'une autre ville, voire d'un autre pays – très important : 6,8 % en 2006, contre 4,8 % pour la moyenne montréalaise.

La population de Côte-des-Neiges a donc tendance à changer de logement relativement fréquemment, et si le nombre d'habitants reste relativement stable, le nombre de nouveaux résidents reste assez élevé par rapport au reste de la population montréalaise.

Tableau 4.2. Mobilité résidentielle à Côte-des-Neiges et à Montréal en 2006

	Côte-des-Neiges	Montréal
Part de la population de 2006 qui a déménagé ⁴ au cours de l'année précédente	19,3 %	15,2 %
Part de la population de 2006 qui a déménagé ⁴ au cours des cinq années précédentes	50,5 %	44 %
Part de nouveaux résidents (1 an) 2006 venus de l'extérieur de la municipalité	6,8 %	4,8 %

Source : Service de police de la Ville de Montréal (2009d) d'après les données de Statistique Canada.

Diversité de la population et langue

Enfin, concernant la diversité de la population, Côte-des-Neiges est le deuxième quartier accueillant le plus d'immigrants; ceux-ci constituant en effet 52,6 % de la population (Service de police de la Ville de Montréal, 2009d). L'origine des migrants diffère de la moyenne montréalaise, comme le montre la figure 4.5. La répartition de la population en fonction de la langue parlée à la maison s'écarte elle aussi plutôt significativement des moyennes à l'échelle de la ville (figure 4.6).

⁴ Soit à l'intérieur du quartier en changeant de logement, soit en provenance d'un autre quartier ou d'une autre ville.

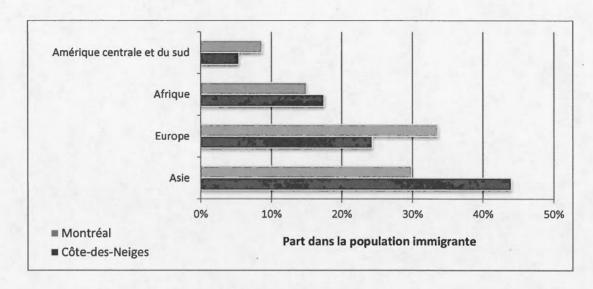


Figure 4.5. Origine des immigrants de Côte-des-Neiges et de Montréal en 2006 (INRS, 2010)

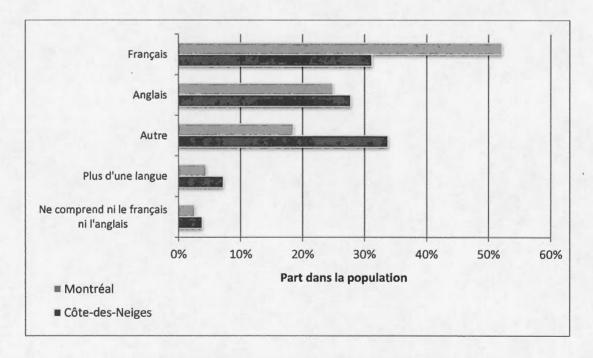


Figure 4.6. Répartition de la population en fonction de la langue parlée à la maison à Côte-des-Neiges et à Montréal en 2006 (Service de police de la Ville de Montréal, 2009d)

Ainsi, on remarque qu'un tiers de la population de Côte-des-Neiges ne parle aucune des deux langues officielles à la maison (33,8 %). En revanche, la part de la population qui ne comprend ni le français ni l'anglais demeure assez faible (3,8 %), même si elle est un peu plus élevée que la moyenne montréalaise (2,6 %).

4.1.1.3. Statistiques criminelles

Le rapport annuel 2013 du SPVM nous apporte un certain nombre d'informations et de statistiques criminelles pour chacun des 33 PDQ de Montréal (Service de police de la Ville de Montréal, 2014c).

Concernant Côte-des-Neiges (PDQ 26), on apprend qu'en 2013, 3796 délits et infractions au code criminel y ont été enregistrés, soit un peu plus de 10 crimes par jour, ce qui en fait le 7^e quartier avec le plus de crimes enregistrés. Néanmoins, il faut relativiser ce chiffre, puisque le PDQ est le quartier le plus peuplé des 33, et que la différence de population avec d'autres PDQ peut atteindre des niveaux importants. Afin de pouvoir comparer la criminalité à l'échelle de la ville, nous avons transformé ce chiffre brut en taux pour mille habitants⁵. Le taux de criminalité de Côte-des-Neiges correspond alors à 38 pour mille, ce qui est largement inférieur à la moyenne des quartiers, qui est de 70 pour mille, et à la médiane qui correspond à 45,5 pour mille. Au regard de ce taux, Côte-des-Neiges ne se situe alors plus qu'au 26^e rang⁶.

On remarque également qu'aucun crime en particulier ne se démarque de la moyenne montréalaise. Les crimes contre la propriété, au nombre de 2668 en 2013, sont les plus

⁵ Ratio calculé en fonction du nombre de crimes fournis dans le rapport du SPVM (2014) et le nombre d'habitants de chaque quartier, trouvé sur le site des PDQ(http://www.spvm.qc.ca/fr/Search/Quartier? Quartier=)

⁶ Tous les chiffres sont présentés à l'annexe B.

importants, ce qui correspond à la tendance sur l'Île. 2 des 28 homicides enregistrés cette année-là ont eu lieu dans le quartier. Au total, on dénombre 713 crimes contre la personne, ce qui une fois encore ne diffère pas des tendances de la ville.

Concernant l'évolution de la criminalité, Côte-des-Neiges reste là aussi très proche de Montréal (figure 4.7).

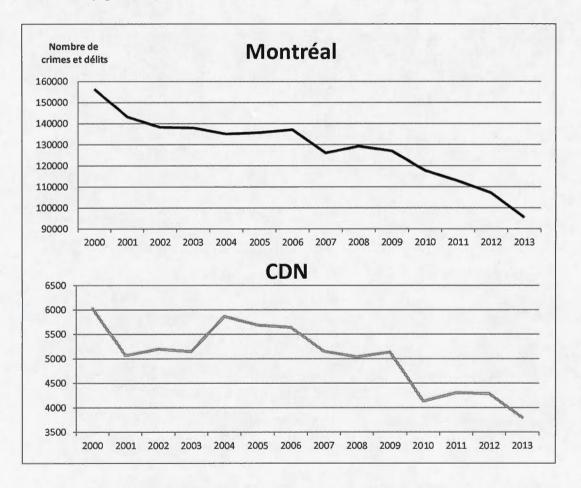


Figure 4.7. Évolution du nombre de délits et d'infractions au code criminel enregistrés par le SPVM entre 2000 et 2013 à Montréal et dans le quartier de Côte-des-Neiges

Service de police de la ville de Montréal (2001, 2002, 2003a, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009a, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014c)

On remarque ainsi qu'à part de légères stagnations ou de relatives hausses pour la période 2003-2006 et l'année 2000, la tendance est à la baisse.

Le taux de variation annuel⁷ nous permet ensuite de comparer la vitesse à laquelle ces modifications s'effectuent (figure 4.8).

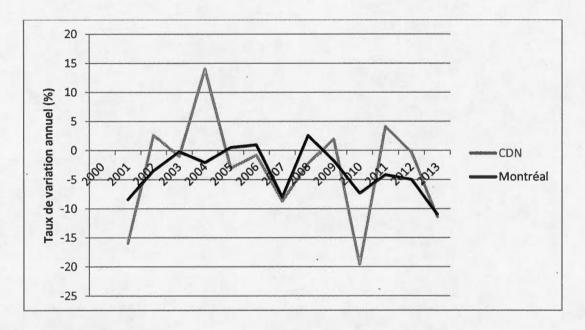


Figure 4.8. Évolution du taux de variation annuel du nombre de délits et d'infractions au code criminel enregistrés par le SPVM entre 2000 et 2013 à Montréal et dans le quartier de Côte-des-Neiges

Service de police de la ville de Montréal (2001, 2002, 2003a, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009a, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014c)

Le détail des valeurs et des taux obtenus est présenté dans l'annexe F.

.

⁷ (valeur de l'année d'arrivée-valeur de l'année de départ) / valeur de l'année de départ *100

Si les tendances sont relativement comparables, on remarque que les variations ont tendance à être plus importantes pour Côte-des-Neiges. Ainsi, entre 2003 et 2004, la criminalité a connu une hausse de 14 % quand la moyenne de l'île descendait de 2 %, et entre 2009 et 2010 Côte-des-Neiges a vu sa criminalité baisser de 19,5 % quand celle de Montréal descendait de 7 %. Depuis 2012, néanmoins, les variations de Côte-des-Neiges s'assimilent de plus en plus à celles de Montréal. Entre les années 2012 et 2013, le taux de variation a ainsi été de -11,45 % pour Côte-des-Neiges et de - 11 % pour l'ensemble de l'Île.

Enfin, le SPVM nous apporte d'autres informations concernant la criminalité, qu'il faut analyser avec plus de précautions (Service de police de la Ville de Montréal, 2009c). En effet, celles-ci datant de 2008, il se peut qu'elles ne s'appliquent plus tout à fait à la situation actuelle, sachant que la criminalité a fortement varié depuis cette date. Néanmoins, ce sont les données les plus récentes que nous avons pu obtenir, et elles permettent de souligner une certaine tendance. Ainsi, on apprend que pour l'année 2008, 55,3 % des crimes ont été commis par des résidents du quartier, ce qui est assez supérieur à la moyenne de Montréal qui est de 43,4 %. Un taux relativement élevé de suspects (8 %) pour cette année-là provenait de l'extérieur de Montréal. En 2006, le territoire comptait 1810 personnes mises en cause pour une infraction, soit un taux 18,6 pour mille; c'est un taux relativement faible comparé à la moyenne montréalaise qui est de 22,3 pour mille, ce qui le positionnait alors en 21° position des 33 PDQ. Enfin, le quartier est également en 21° position concernant le taux de délinquance juvénile qui atteint 28,7 pour mille, contre une moyenne de 38,6 pour mille à Montréal.

4.1.2. Le quartier Hochelaga-Maisonneuve

Le quartier Hochelaga-Maisonneuve, empreint d'histoire, nous a paru être un quartier au sentiment d'appartenance fort, et aux caractéristiques nettement opposées à celles de Côte-des-Neiges.

Ce quartier correspond au PDQ 26. Avec Mercier (PDQ 48), il constitue l'arrondissement Mercier – Hochelaga-Maisonneuve, situé à l'est, sur les bords du Saint-Laurent (figure 4.9).

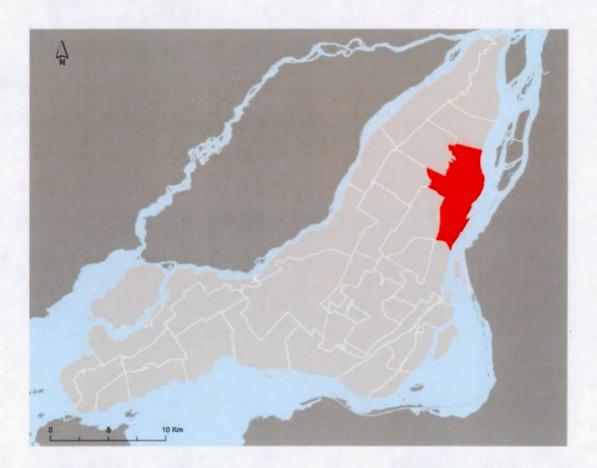


Figure 4.9. Localisation de l'arrondissement Mercier – Hochelaga-Maisonneuve (Ville de Montréal, 2014d)

4.1.2.1. Aspect historique

La municipalité d'Hochelaga a été fondée en 1870, époque où de nombreuses entreprises manufacturières se développent autour du canal de Lachine après la révolution industrielle canadienne (Ville de Montréal, s.d.). La municipalité devient alors le terrain d'installation de nouvelles industries, qui amènent avec elles une main d'œuvre importante qui finit par s'installer dans les environs. En dix ans, la population d'Hochelaga est ainsi multipliée par quatre, et la municipalité est annexée à Montréal en 1883 (ibid.).

À la même époque, des propriétaires fonciers francophones se rassemblent pour construire une ville industrielle « modèle », inspirée du mouvement *City Beautiful*, et créent ainsi la municipalité de Maisonneuve, organisée en quartiers et en lots rectangulaires (Héritage Montréal, 2008b). Maisonneuve connaît immédiatement une croissance intense, grâce aux nombreuses entreprises et manufactures qui s'y installent. Les mesures de subvention et les exemptions de taxe attirent de nombreux entrepreneurs, et Maisonneuve s'affirme rapidement comme la 5^e ville industrielle du Canada (Ville de Montréal, s.d.). Malgré tout, en 1918, avec la première guerre mondiale et le développement rapide de la ville, Maisonneuve se voit endettée de 18 millions de dollars et se retrouve alors annexée à Montréal (Héritage Montréal, 2008b).

Dans les années 1920, Hochelaga et Maisonneuve ne forment alors plus qu'un seul et même quartier. La crise économique qui s'abat alors accable les usines qui y sont implantées, et affecte gravement la population ouvrière (Héritage Montréal, 2008b). Néanmoins, avec la Seconde guerre mondiale, le quartier connait un nouvel essor grâce à l'industrie de la défense et à l'arrivée de nouveaux ouvriers et de vétérans, qui le repeuplent (ibid.).

À partir des années 1960, Hochelaga-Maisonneuve vit une nouvelle crise avec la désindustrialisation (Ville de Montréal, s.d.). Les constructions successives des autoroutes 25 et autoroutes est-ouest vont entrainer la démolition de près de 2000 logements et bâtiments institutionnels (Héritage Montréal, 2008b). En 1976, le quartier accueille les Jeux Olympiques et le stade qui est construit à cette occasion. Le quartier est à nouveau transformé, avec la construction d'imposants immeubles et de nouveaux secteurs résidentiels (ibid.). L'industrie manufacturière a peu à peu laissé place à un nouveau visage du quartier, avec des petites et moyennes entreprises du secteur tertiaire. Tout comme Côte-des-Neiges, Hochelaga-Maisonneuve connait une implication communautaire importante.

4.1.2.2. Statistiques socioéconomiques

Nombre d'habitants

Contrairement à Côte-des-Neiges, Hochelaga-Maisonneuve est l'un des quartiers les moins peuplés de Montréal. Avec ses 46 158 habitants en 2006 – contre 58 162 habitants en moyenne à Montréal – il se positionne au 24^e rang des 33 quartiers en termes de population (Service de police de la Ville de Montréal, 2009c). Le nombre d'habitants évolue assez peu, puisqu'entre 2001 et 2006, la population du quartier n'a cru que de 0,2 % (INRS, 2009).

Pyramide des âges

Concernant la pyramide des âges, Hochelaga-Maisonneuve se distingue encore de Côte-des-Neiges, mais reste en revanche très proche de la moyenne montréalaise (figure 4.10).

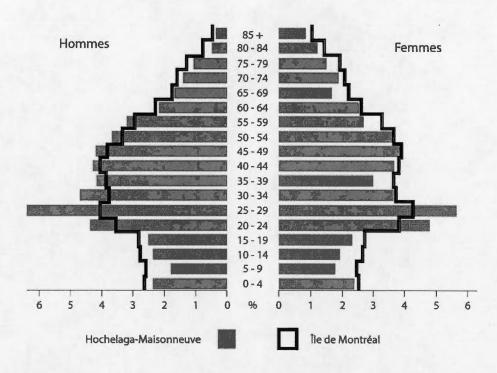


Figure 4.10. Pyramide des âges de la population du quartier Hochelaga-Maisonneuve en comparaison de celle de l'île de Montréal en 2006 (INRS, 2009)

On remarque ainsi que contrairement à Côte-des-Neiges, la population jeune, jusqu'à 20 ans, se retrouve en faible proportion, et demeure plutôt inférieure à la moyenne montréalaise. Cela se confirme particulièrement pour la population entre 5 et 9 ans, qui atteint péniblement les 2 %. La tranche de population comprise entre 25 et 29 se démarque à la fois de la moyenne montréalaise et de la moyenne de Côte-des-Neiges en atteignant près de 6 % chez les hommes comme chez les femmes. Le reste de la population suit de près la moyenne montréalaise. La population du quartier est donc en moyenne plus âgée que celle de Côte-des-Neiges, avec une faible proportion d'enfants et d'adolescents, et un nombre plus important de 25-35 ans, et, dans une moindre mesure, de personnes âgées.

Structure familiale

Le schéma familial d'Hochelaga-Maisonneuve est encore une fois assez différent de la moyenne montréalaise si l'on se fie aux statistiques du SPVM (2009c). Quand le taux de ménages composés de familles dépasse les 50 % à Côte-des-Neiges et les 57 % à Montréal, il n'est que de 42,4 % à Hochelaga-Maisonneuve. De même, le nombre de familles avec enfants est très largement inférieur, puisqu'il n'atteint que 24,8 % dans le quartier, contre 35,7 % pour Montréal et Côte-des-Neiges. Les familles monoparentales comptent quant à elles pour 12,7 % des ménages, quand la moyenne montréalaise est de 11,4 %. Enfin, le nombre de ménages composés de personnes vivant seules est l'un des plus élevés de Montréal – 7^e quartier sur 33 – et atteint 47,6 %, contre 38,1 % à Montréal.

Scolarité

Le niveau de scolarité à Hochelaga-Maisonneuve est généralement plus bas que celui de Montréal, ce qui le distingue encore de Côte-des-Neiges, qui compte l'un des taux les plus élevés de l'île. Il s'agit en effet du 4^e quartier ayant le moins de diplômés, avec 21,6 % de la population de plus de 25 ans sans diplôme, la moyenne montréalaise se situant à 13,5 % (Service de police de la Ville de Montréal, 2009c). La figure 4.11 nous montre la répartition des diplômes dans la population du quartier.

La proportion de 25 ans et plus possédant un diplôme universitaire se démarque de façon remarquable de la moyenne montréalaise, puisqu'elle n'atteint que 28 %, contre 40,9 % pour la ville.

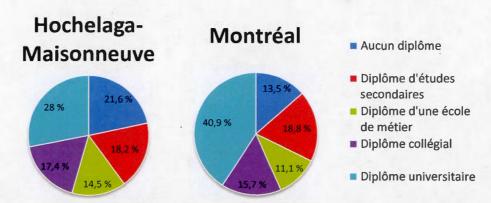


Figure 4.11. Répartition des diplômes à Hochelaga-Maisonneuve et Montréal en 2006 (INRS, 2009)

Emploi et revenu

Le taux de chômage est plus faible que celui de Côte-des-Neiges, mais reste supérieur à la moyenne montréalaise puisqu'il atteint 6,6 % en 2006 (Service de police de la Ville de Montréal, 2009c). La situation économique du quartier est résumée dans le tableau 4.3.

Si le nombre de familles à faible revenu est plus faible qu'à Côte-des-Neiges (25, 8 % contre 27,8 %), les populations les plus vulnérables, soit les personnes âgées et les enfants, sont beaucoup plus atteintes. Ainsi, Hochelaga-Maisonneuve est le 2^e quartier ayant la part la plus élevée de personnes de plus de 65 ans à faible revenu, et le 4^e concernant le pourcentage d'enfants de moins de 6 ans vivant dans un ménage à faible revenu.

Tableau 4.3. Comparaison du niveau d'emploi et de revenu des habitants de Hochelaga-Maisonneuve avec la moyenne Montréalaise en 2006

Emploi			
	Hochelaga-Maisonneuve	Montréal	
Taux d'occupation	59,9 %	58,3 %	
Taux de chômage	6,6 %	5,5 %	
Taux d'inactivité	33,5 %	36,1 %	
Revenus			
	Hochelaga-Maisonneuve	Montréal	
Part de résidents de 15 ans ou plus avec un revenu d'emploi	66,3 %	65,7 %	
Part de familles avec un faible revenu	25,8 %	17,1 %	
Part de personnes de 65 ans et plus avec un faible revenu	36,1 %	18,1 %	
Part d'enfants de moins de 6 ans vivant dans un ménage à faible revenu	44,2 %	26,6 %	

Source : (Service de police de la Ville de Montréal, 2009c) d'après les données de Statistique Canada.

En ce qui concerne les salaires, la répartition se rapproche fortement de celle que connaît Côte-des-Neiges, à l'exception notable des salaires de 80 000 \$ et plus, qui concernent un nombre encore moins important de personnes à Hochelaga-Maisonneuve. La répartition des salaires est donc, tout comme Côte-des-Neiges, assez différente de la moyenne montréalaise, avec une proportion plus élevée de faibles salaires (figure 4.12).

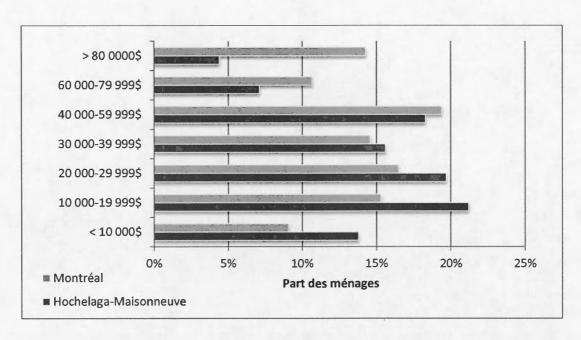


Figure 4.12. Répartition des revenus après impôt dans les ménages de Hochelaga-Maisonneuve et de Montréal en 2006 (Service de police de la Ville de Montréal, 2009c)

On remarque donc une grande inégalité salariale, qui se retrouve jusque dans le salaire moyen : 26 286 \$ pour Hochelaga-Maisonneuve, contre 38 987 \$ pour Montréal (INRS, 2009).

Logement

Lorsqu'on se penche sur la question du logement, on retrouve des statistiques plutôt semblables à celles de Côte-des-Neiges (Service de police de la Ville de Montréal, 2009c). Ainsi, le taux de logements occupés par des locataires est de 81,4 %, ce qui le place en 2^e position de tous les quartiers. Le quartier est également celui qui a le plus besoin de réparations majeures dans l'ensemble des quartiers de Montréal avec un taux de 14,4 %. Dans ce quartier aussi, la mobilité résidentielle est plutôt élevée, comme le montre le tableau 4.4.

Tableau 4.4. Mobilité résidentielle à Hochelaga-Maisonneuve et à Montréal en 2006

	Hochelaga-Maisonneuve	Montréal
Part de la population de 2006 qui a déménagé ⁸ au cours de l'année précédente	21,9 %	15,2 %
Part de la population de 2006 qui a déménagé ⁴ au cours des cinq années précédentes	56,9 %	44,0 %
Part de nouveaux résidents (1 an) 2006 venus de l'extérieur de la municipalité	5,3 %	4,8 %

Source : (Service de police de la Ville de Montréal, 2009c) d'après les données de Statistique Canada.

Si le nombre d'habitants est resté stable entre 2001 et 2006, la population d'Hochelaga-Maisonneuve tend tout de même à être très mobile. Ainsi, près de 57 % de la population ont déménagé entre 2001 et 2006, que ce soit au sein du même quartier, ou en provenance de l'extérieur, et 21,9 % entre 2005 et 2006. Les nouveaux résidents provenant de l'extérieur de la municipalité entre 2005 et 2006 sont en moyenne plus nombreux que pour Montréal, mais moins qu'à Côte-des-Neiges (5,3 % contre 6,8 %).

Diversité de la population et langue

Le quartier d'Hochelaga-Maisonneuve est diamétralement opposé à celui de Côte-des-Neiges en ce qui concerne la diversité et la pratique des langues. Ainsi, la population du quartier n'est composée que de 13,5 % d'immigrés – contre 30,3 % en moyenne à Montréal – ce qui fait d'Hochelaga-Maisonneuve le 2^e quartier comptant le moins d'immigration à Montréal, après Parc-Extension. Même les immigrés de deuxième

⁸ Soit à l'intérieur du quartier en changeant de logement, soit en provenance d'un autre quartier ou d'une autre ville.

génération sont très peu nombreux et ne composent que 5,5 % de la population, contre 7,4 % à Montréal (Service de police de la Ville de Montréal, 2009c).

Comme on peut le voir sur la figure 4.13, la répartition de l'origine de ces migrants est très homogène : 22 % viennent d'Asie et d'Amérique centrale et du Sud, tandis que 26 % viennent d'Afrique et d'Europe (INRS, 2009).

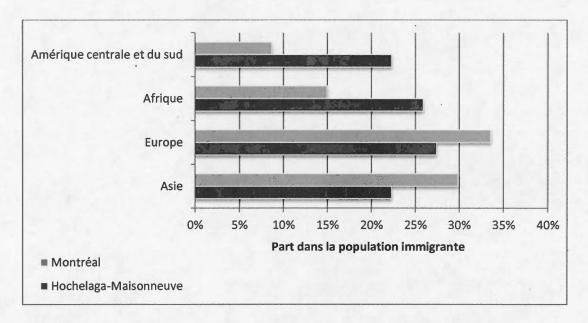


Figure 4.13. Origine des immigrants de Hochelaga-Maisonneuve et de Montréal en 2006
(INRS, 2009)

Le quartier est également à très large dominance francophone, puisque 88,2 % de sa population parlent le français à la maison (Service de police de la Ville de Montréal, 2009c). Les autres langues – l'anglais ou autres – sont très peu représentées, ce qui distingue fortement Hochelaga-Maisonneuve de la moyenne montréalaise (figure 4.14).

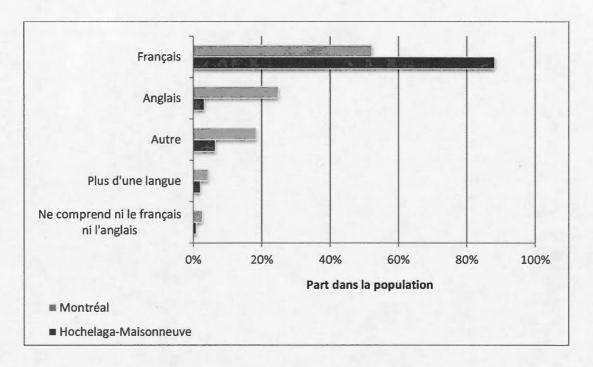


Figure 4.14. Répartition de la population en fonction de la langue parlée à la maison à Hochelaga-Maisonneuve et à Montréal en 2006 (Service de police de la Ville de Montréal, 2009c)

Hochelaga-Maisonneuve se distingue donc du reste de Montréal par l'uniformité de sa langue : seuls 3,2 % de la population parlent anglais à la maison, mais surtout, seulement 2,1 % parlent plus d'une langue et 0,9 % ne comprennent ni le français ni l'anglais.

4.1.2.3. Statistiques criminelles

Pour l'année 2013, le SPVM a enregistré 3518 délits et infractions au code criminel dans le quartier (Service de police de la Ville de Montréal, 2014c)⁹, ce qui correspond à un taux supérieur à 76 crimes pour 1 000 habitants, et à presque 10 crimes par jour.

⁹ Tous les chiffres cités dans ce paragraphe proviennent de cette source, sauf mention contraire.

Hochelaga-Maisonneuve arrive donc en septième position en termes de nombre de crimes pour l'année 2013, juste après Côte-des-Neiges, et, d'après nos calculs, en cinquième position en termes de crimes par habitant.

Les crimes rapportés en plus grand nombre au SPVM cette année-là ont été les crimes contre la propriété, au nombre de 2 351. On remarque notamment un nombre d'incendies particulièrement élevé : 83 pour l'année 2013, soit presque 2 incendies pour 1000 habitants, alors que la moyenne par quartier est de 11,6 incendies, ou 0,22 pour 1000 habitants. Le nombre total d'incendies enregistrés par le SPVM étant de 453 pour l'année 2013, plus d'un incendie sur cinq a donc eu lieu à Hochelaga-Maisonneuve. Le quartier est également le quatrième des 33 quartiers où l'on dénombre le plus de vols par effraction, soit 490 pour l'année 2013, alors que la moyenne par quartier est de 311,68. Il se place en cinquième position si l'on rapporte ce nombre de crimes au nombre d'habitants, avec 10,65 vols par effraction pour 1000 habitants, alors que la moyenne par quartier est de 5,89, soit près du double.

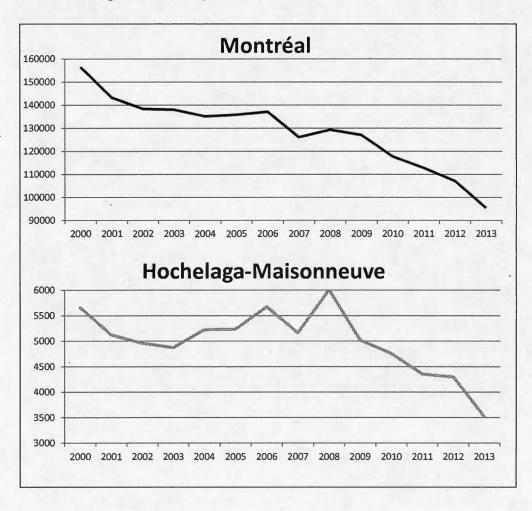
Concernant les crimes contre la personne, les plus fréquents sont les voies de fait ¹⁰ (357 en 2013) et les vols qualifiés (159 en 2013). Ceux-ci demeurent néanmoins dans la moyenne des PDQ puisque celle-ci est de 298 pour les premières et de 96,45 pour les seconds. Aucun homicide n'a été enregistré, et les agressions sexuelles demeurent dans la moyenne des autres quartiers.

Le type de crime pour lequel le quartier se démarque particulièrement est la prostitution, puisque 42 des 150 crimes enregistrés pour cette catégorie ont eu lieu à

¹⁰ Un individu commet une voie de fait s'il utilise, ou s'il tente d'utiliser volontairement la force contre une personne sans son consentement, par : une agression physique; l'utilisation d'une arme, la menace d'une telle agression (Service de police de la Ville de Montréal, 2014d).

Hochelaga-Maisonneuve (Service de police de la Ville de Montréal, 2014c)., soit presque un tiers de ceux-ci.

Si le nombre d'habitants demeure relativement stable à Hochelaga-Maisonneuve, la criminalité a connu d'importantes variations ces dix dernières années. Pour mesurer ces variations, nous avons récolté toutes les statistiques fournies par le SPVM dans ses bilans annuels depuis 2000¹¹ (figure 4.15).



¹¹ Accessibles au grand public sur leur site web (http://www.spvm.qc.ca/fr/Pages/Decouvrir-le-SPVM/IOrganisation/Rapports-annuels visité le 27 août 2014).

Figure 4.15. Évolution du nombre de délits et d'infractions au code criminel enregistrés par le SPVM entre 2000 et 2013 à Montréal et dans le quartier de Hochelaga-Maisonneuve

Service de police de la ville de Montréal (2001, 2002, 2003a, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009a, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014c)

Nous avons ensuite calculé le taux de variation annuel¹² (figure 4.16).

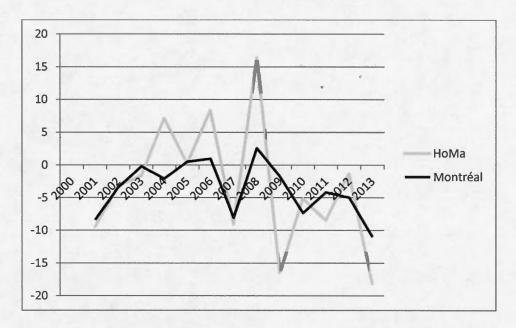


Figure 4.16. Évolution du taux de variation annuel du nombre de délits et d'infractions au code criminel enregistrés par le SPVM entre 2000 et 2013 à Montréal et dans le quartier de Hochelaga-Maisonneuve

Service de police de la ville de Montréal (2001, 2002, 2003a, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009a, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014c)

Le détail des valeurs et des taux obtenus est présenté dans l'annexe F.

.

^{12 (}valeur de l'année d'arrivée-valeur de l'année de départ) / valeur de l'année de départ *100

On remarque que depuis 2000, contrairement à Côte-des-Neiges, les tendances criminelles à Hochelaga-Maisonneuve sont très différentes de celles de Montréal. Ainsi, entre 2003 et 2008, la criminalité a fortement augmenté, malgré une certaine stabilisation entre 2004 et 2005 et une chute du nombre de crimes pour l'année 2007, alors que la tendance à Montréal était à la baisse. L'année la plus spectaculaire est 2008, où la criminalité a connu un pic, avec un taux de variation de 16, 4 % entre 2007 et 2008, alors qu'à Montréal cette hausse était négligeable (2,56 %) Néanmoins, entre 2008 et 2009, la criminalité diminue d'autant, avec un taux de variation de - 16,5 %. Depuis, la criminalité poursuit sa baisse, avec une chute particulièrement importante entre 2012 et 2013 : de 4297 crimes à 3518, soit un taux de variation de - 18,12 %, le plus important enregistré depuis 2000. Ce taux de variation est largement supérieur à ceux enregistrés à Côte-des-Neiges et Montréal, qui atteignent respectivement - 11,45 % et -11 %.

Là encore, les données du SPVM (Service de police de la Ville de Montréal, 2009c) nous fournissent des informations supplémentaires à analyser avec précaution puisqu'elles datent de 2008. Ainsi, on apprend que pour l'année 2008, 52 % des crimes ont été commis par des résidents du quartier, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne de Montréal qui est de 43,4 %. Un taux assez élevé de suspects (15,9 %) pour cette année-là provenait de l'extérieur de Montréal. En 2006, le territoire comptait 2164 personnes mises en cause pour une infraction, soit un taux 46,9 pour mille; c'est un taux très important comparé à la moyenne montréalaise qui est de 22,3 pour mille, ce qui le positionnait alors en 3^e position des 33 PDQ. Enfin, le quartier est également en 3^e position concernant le taux de délinquance juvénile qui atteint 67,3 pour mille, contre une moyenne de 38,6 pour mille à Montréal.

4.1.3. Synthèse des deux quartiers

Les deux quartiers de notre étude sont donc semblables sur certains aspects, et très opposés sur d'autres. Le tableau 4.5 fait la synthèse des informations socioéconomiques, tandis que le tableau 4.6 compare les données criminelles récoltées pour mieux pouvoir comparer les deux quartiers.

Tableau 4.5. Comparaison des caractéristiques socioéconomiques des quartiers Côtedes-Neiges et Hochelaga-Maisonneuve

Structure de la popula	tion	
	Côte-des-Neiges	Hochelaga-Maisonneuve
Nombre d'habitants	Quartier le plus peuplé de Montréal, en légère diminution.	L'un des quartiers les moins peuplés de Montréal, avec une population assez stable.
Pyramide des âges	Forte présence d'enfants en bas âge (moins de 10 ans). Surreprésentation des 20-39 ans. Proportion de personnes âgées de 40 à 79 ans assez inférieure à la moyenne montréalaise.	Part d'enfants et d'adolescents plutôt inférieure à la moyenne montréalaise. Surreprésentation des 20-39 ans, avec une part de 25-29 ans très supérieure à Montréal et Côte-des-Neiges. Populations plus âgées assez semblables à la moyenne montréalaise.
Ménages et familles	Schéma proche du schéma montréalais. Beaucoup de familles et de familles avec enfants.	Deux fois moins de familles que la moyenne montréalaise. Beaucoup de ménages composés de personnes vivant seules.
Diversité et langue	Plus de la moitié de la population issue de l'immigration. Proportion d'anglophones et de francophones assez semblable, et population allophone majoritaire.	Proportion d'immigrés très faible. Population à très large dominance francophone.

Scolarité, emploi et	revenus	
	Hochelaga-Maisonneuve	Montréal
Scolarité	Très forte proportion de diplômés, notamment universitaires.	4º population la moins diplômée de Montréal. Très faible proportion de diplômés universitaires.
Emploi	Taux de chômage assez supérieur à la moyenne montréalaise. Taux d'occupation assez inférieur.	Taux de chômage supérieur mais plutôt proche de la moyenne montréalaise. Le taux d'occupation est en revanche plus élevé.
Revenus	Revenus en moyenne assez faibles, inférieurs à la moyenne montréalaise.	Idem. Populations vulnérables très concernées par la précarité.
Logement		
on his same as he was an in some	Hochelaga-Maisonneuve	Montréal
Logement	Très forte proportion de locataires. De très nombreux logements ayant besoin de réparations majeures	Idem.

	Population assez mobile,	Population très mobile.
Mobilité résidentielle	avec une part de nouveaux résidents supérieure à la moyenne montréalaise.	Part de nouveaux résidents supérieure à la moyenne montréalaise, mais inférieure à celle de Côte-des-Neiges.

Tableau 4.6. Comparaison de la criminalité dans les quartiers Côte-des-Neiges et Hochelaga-Maisonneuve

Statistiques criminelles			
	Côte-des-Neiges	Hochelaga-Maisonneuve	
Taux de criminalité	6 ^e quartier avec le plus de crimes rapportés en 2013 (3796) mais seulement 26 ^e en ce qui concerne le taux de criminalité pour 1000 habitants (38 ‰)	7 ^e quartier avec le plus de crimes rapportés en 2013 (3518) et 5 ^e en ce qui concerne le taux de criminalité pour 1000 habitants (76 ‰)	
Tendances	Répartition de la criminalité assez semblable à celle de Montréal. Aucune tendance particulière ne se dégage. À noter tout de même deux homicides déclarés en 2013.	Des crimes contre la propriété importants, notamment en ce qui concerne les incendies. 5° position des quartiers pour le nombre de vols par effraction. Nombre très important de cas de prostitution, qui représente presque le tiers de ceux déclarés pour 2013 à Montréal.	
Évolution de la criminalité			
	Côte-des-Neiges	Hochelaga-Maisonneuve	
Évolution du nombre de crimes et taux de variation	Évolution très proche de celle de la moyenne montréalaise depuis 2000. Taux de variation légèrement plus forts que Montréal mais tendant à s'aligner. Criminalité à la baisse, à la même allure que Montréal depuis 2012.	Une évolution qui se distingue grandement de celle de Montréal. Pic important de criminalité en 2008. Criminalité à la baisse depuis, avec taux de variation beaucoup plus rapide que la moyenne montréalaise.	

Population criminelle			
And the second s	Côte-des-Neiges	Hochelaga-Maisonneuve	
Crimes commis au sein- même du quartier	Plus de la moitié des crimes commis par des résidents (55,3 %), taux supérieur à la moyenne montréalaise. 8 % de crimes commis par des non-résidents de Montréal.	Plus de la moitié des crimes commis par des résidents (52 %), taux supérieur à la moyenne montréalaise. 15,9 % de crimes commis par des non-résidents de Montréal.	
Crimes commis par la population du quartier	Population délinquante assez faible par rapport aux autres quartiers. En 21 ^e position pour le taux de résidents mis en cause pour une infraction (22,3‰) et pour le taux de délinquance juvénile (28,7 ‰)	Population délinquante très forte par rapport aux autres quartiers. En 3 ^e position pour le taux de résidents mis en cause pour une infraction (46,9%) et pour le taux de délinquance juvénile (67,3 %)	

La présentation de nos deux quartiers étant faite, nous pouvons maintenant nous pencher sur les résultats de notre sondage auprès de leurs résidents.

4.2. Résultats du sondage auprès des résidents

Comme évoqué dans le chapitre précédent (au point 3.2.3) nous avons associé la plupart de nos indicateurs à différentes questions de notre sondage. Le tableau 4.7 décrit, pour chacun des indicateurs, à quelle(s) question(s) ils sont associés. Les numéros des questions sont présentés dans la colonne « Question » (pour connaître leur intitulé exact, se référer à l'annexe C).

Tableau 4.7. Correspondance entre les variables et indicateurs et les questions du sondage

Dimension	Variable	Qualification de la variable	Indicateur	Questions
	Caractéristiques	Concret	Sexe	1.1
L	socio-		Âge	1.2
rţi	économiques		Statut marital	1.3
da			Présence d'enfants	1.4
q			Niveau de diplôme	1.7
nes	C. A. BARRON		Taux d'emploi	1.5
stiq			Niveau de revenu	1.6
téris			Propriétaire/locataire	1.9
Caractéristiques du quartier	Caractéristiques physiques et structurelles	Concret	Type de logement	1.8
	Origine	Concret	Pays de naissance	1.11
			Temps de résidence à Montréal	1.12
93	8		Temps de résidence dans le quartier	1.10
Sentiment d'appartenance	Appréciation générale du		Perception des caractéristiques générales du quartier	2.1; 2.2; 2.8; 2.21; 2.22; 2.24
ap	quartier		Perception des infrastructures	2.6
nt d			Perception de l'entretien	2.3
me			Perception des activités	2.7
Senti			Perception des autres résidents	2.10
		Représentation	Opinion sur l'image du quartier de la part des non-résidents	2.4; 2.5
	Pratiques et	Appropriation	Activités exercées dans le	2.14; 2.16;
nite	usages du		quartier	2.18; 2.19;
su (su	quartier			2.20; 2.23
Sentiment artenance (Mobilités	2.17
ntii			Lieu de travail	1.5
Sentiment d'appartenance (suite)			Fréquentations dans le quartier	2.9; 2.11; 2.12; 2.13; 2.15

	Sécurité	Concret	Victimisation personnelle	3.1; 3.2
	personnelle		Victimisation de l'entourage	3.4
		Représentation	Place de la question de la sécurité dans la vie quotidienne	3.5; 3.6; 3.7; 3.8; 3.9
		Appropriation	Usage de dispositifs de sécurité	3.10
rité			Pratiques particulières pour assurer sa sécurité	3.11; 3.12; 3.13; 3.20
insécu	Vision de l'insécurité dans	Représentation	Opinion sur la sécurité dans le quartier	3.15; 3.17
ent d'i	le quartier		Opinion sur la sécurité dans le reste de Montréal	3.14; 3.16; 3.20
Vision de l'insécurité dans le quartier		Opinion sur la police dans le quartier	3.21; 3.24; 3.28	
Rapport avec les acteurs de la sécurité	Appropriation	Confiance en la police	3.3; 3.22; 3.23; 3.25; 3.26; 3.27	
		Connaissance d'autres acteurs de la sécurité	4.1; 4.2	
	Intérêt pour la vie	Appropriation	Participation à la vie communautaire	4.4; 4.5; 4.6
n ire	communautaire	Perception	Connaissance des associations	4.1; 4.2
communautaire du quartier Importance de la vie	Concret	Intérêt à participer à la vie communautaire et associative	4.3; 4.7; 4.9	
Imp	Importance de la vie communautaire dans le quartier	Concret	Visibilité des associations	4.8

Les réponses à ces questions permettent de dresser un premier portrait des répondants, en tentant d'analyser la façon dont ils vivent leur quartier à travers des variables concrètes (données socio-économiques) et des variables plus individuelles, soit la façon dont ils perçoivent, se représentent, et s'approprient leur territoire.

Dans un premier temps, nous allons présenter le profil des répondants à nos questionnaires afin de vérifier que l'échantillon est bien représentatif de la population de chacun de nos deux quartiers d'étude (sous-chapitre 4.2.1). Pour cela, nous avons effectué une première compilation de nos données dans Excel¹³, ce qui nous a permis

¹³ La version que nous avons utilisée est la version Microsoft Office Professionnel Plus 2010.

de procéder à des calculs statistiques de base et à la création de tableaux et de diagrammes.

Dans un deuxième temps, nous tenterons d'évaluer l'importance du sentiment d'appartenance, du sentiment d'insécurité et de l'implication communautaire pour les échantillons de chacun des quartiers (sous-chapitre 4.2.2).

4.2.1. Le profil des répondants au questionnaire

Avant de décrire le profil de notre échantillon, il est important de vérifier que celui-ci est représentatif et pertinent. Pour ce faire, nous allons tout d'abord considérer sa fiabilité, matérialisée par un seuil de confiance et une marge d'erreur (Le Maux, s.d.). Ainsi, en termes statistiques, plus le nombre de répondants sera élevé, plus la marge d'erreur sera élevée, même si les gains de la fiabilité ne sont pas proportionnels à l'augmentation de la taille de l'échantillon (Mialaret, 1991).

Dans le cadre de notre étude, nous avons interrogé exclusivement des personnes majeures, ce qui signifie qu'à des fins de comparaisons, il ne faut considérer dans notre population cible que les personnes âgées de plus de 18 ans. Ainsi, Côte-des-Neiges est habité par 78 132 personnes de plus de 18 ans (Service de police de la Ville de Montréal, 2009d), et Hochelaga-Maisonneuve abrite 39 188 résidents majeurs (Service de police de la Ville de Montréal, 2009c). Cela correspond à une population-cible totale de 117 320 personnes. Dans une même logique, nous avons interrogé 131 résidents d'Hochelaga-Maisonneuve et 156 de Côte-des-Neiges, pour un échantillon total de 287 personnes.

Pour mesurer la fiabilité de notre échantillon, nous avons choisi un seuil de confiance de 95 %. Cela signifie que 19 fois sur 20 (soit 95 % des fois) l'échantillon constituera une représentation fidèle de la population (Howell, 1998). Si ce seuil n'est pas le seuil de confiance maximal que l'on puisse prendre, il est celui qui est le plus souvent choisi (Howell, 1998; Martin, 2012). Cette proportion correspond à un écart-type (Z) de 1,96.

Le choix de cet intervalle de confiance nous a ensuite permis de mesurer notre marge d'erreur, c'est-à-dire la précision du résultat obtenu étant donné le seuil de confiance que l'on est prêt à accepter (Martin, 2012). Sachant que notre population est infinie (c'est-à-dire que la population étudiée est plus importante que 20 fois la taille de notre échantillon¹⁴), la formule utilisée pour calculer la marge d'erreur (notée *e*%) est la suivante (Howell, 1998):

$$e\% = Z\alpha * \sqrt{\frac{p(1-p)}{n}} * 100$$

Où Z correspond à l'écart-type, p à la proportion de personnes ayant le comportement dont on estime la précision, et n à la taille de notre échantillon. Dans notre cas on obtient :

$$e\% = 1,96 * \sqrt{\frac{0,5(1-0,5)}{287}} * 100 = 5,8$$

Dans notre cas, pour 287 répondants, notre écart-type avec un seuil de confiance de 95 % est de 5,8 %. Cela signifie que l'on peut extrapoler les résultats de notre enquête

¹⁴ Sachant que 20 * 287 = 5 740, la population étudiée (117 320 résidents majeurs) est bien plus importante que 20 fois la taille de notre échantillon.

avec 5 % de risques (ou 1 chance sur 20) de nous tromper de 5,8 % (Martin, 2012), ce qui nous parait relativement raisonnable et suffisant pour poursuivre notre analyse.

4.2.1.1. Les répondants du quartier Côte-des-Neiges

Profil socio-économique

Parmi les 156 répondants de ce quartier, 71 (soit 45,5 %) sont des femmes et 85 sont des hommes (54,5 %). Les caractéristiques socio-économiques que nous avons relevées dans notre questionnaire sont comparables aux données statistiques du quartier identifiables dans la littérature. Elles sont présentées dans le tableau 4.8.

Notre échantillon est assez semblable aux statistiques des résidents majeurs de Côtedes-Neiges, et nous semble donc pertinent et comparable. On remarque néanmoins une certaine sous-représentation des populations âgées de 66 ans ou plus (10,9 % de l'échantillon contre 16,8 % dans la réalité) et une surreprésentation des populations âgées de 18 à 25 ans (17,9 % de l'échantillon contre 14,6 % dans la réalité).

Concernant les revenus, on peut noter dans notre échantillon une proportion plus élevée de ménages ayant un revenu inférieur à 10 000 \$ par an (16 % contre 13,8 % dans la réalité) et une proportion nettement inférieure de ménages ayant un revenu annuel supérieur à 60 000 \$ (7,1 % contre 13,8 % dans la réalité). Le reste des catégories de revenu est en revanche très semblable à la réalité du quartier.

Tableau 4.8. Comparaison entre les caractéristiques socio-économiques de l'échantillon et celles de la population majeure de Côte-des-Neiges

Âge		
	Échantillon	Population majeure (2006) ^a
18-25 ans	17,9 %	14,6 %
26-35 ans	26,3 %	23,3 %
36-65 ans	44,9 %	45,3 %
66 ans ou plus	10,9 %	16,8 %
Situation matrimoniale		ayy g ca anta a tagan ay may magantan ya mananan tagan ay manang manan gan ay a magan na gan magan magan na ga Tagan ay anta ay an
	Échantillon	Population majeure (2011) ^b
Célibataire	35,9 %	38 %
Marié-e	38,5 %	37 %
En union de fait	9,6 %	9%
Divorcé-e/Séparé-e	12,2 %	11 %
Veuf/Veuve	3,8 % 5 %	
Revenus annuels		e en al anta de metro ante a mentra en ante en ante menero en ante en al 1999 de 1990 de 1990 de 1990 de 1990 d
	Échantillon	Population majeure (2006) ^a
Moins de 10 000 \$	16 % 13,8 %	
Entre 10 000 et 20 000 \$	24,4 % 18,6 %	
Entre 20 000 et 40 000 \$	34,6 %	33,4 %
Entre 40 000 et 60 000 \$	17,9 %	17,6 %
Plus de 60 000 \$	7,1 %	16,6 %
Diplômes		
	Échantillon	Population majeure (2006) ^a
Sans diplôme	9,6 %	9 %
Diplôme d'ens. secondaire	24,4 %	17 %
Diplôme d'une école de métier	8,3 %	6,7 %
Diplôme collégial	18,6 %	13,5 %
Diplôme universitaire	41,1 %	53,8 %

^a Données fournies par le Service de police de la Ville de Montréal (2009d)

Sources : Questionnaires, Service de police de la Ville de Montréal (2009d) et Ville de Montréal (2014c)

^b Données fournies par la Ville de Montréal (2014c)

Pour la situation matrimoniale, on peut noter que l'échantillon est très représentatif de la population, malgré une proportion de personnes veuves un peu plus faible.

Enfin, on remarque que la population de notre échantillon est constituée d'une part plus grande de personnes ayant un diplôme secondaire (24,4 % contre 17 % dans la réalité) et d'une part inférieure de diplômés universitaires (41,1 % pour l'échantillon contre 53,8 %).

Pour terminer, certaines des données relevées dans notre questionnaire ne possèdent pas d'équivalent statistique à l'échelle du quartier. Ainsi, on peut noter que dans notre échantillon, 48,1 % des individus interrogés n'ont aucun enfant, tandis que 51,9 % ont un enfant ou plus. Enfin, nous pouvons noter que dans notre échantillon, 15,4 % des individus interrogés travaillent dans leur quartier, 29,5 % d'entre eux travaillent dans un autre quartier de Montréal, 7,7 % dans une autre ville, moins de 1% dans un autre pays (soit 1 seul individu dans tout l'échantillon) et 2 % travaillent à domicile. Le reste des individus, soit 44,9 % de l'échantillon est sans emploi (au chômage, inactif-ve ou à la retraite).

Caractéristiques du logement

Les répondants ont également été interrogés sur les caractéristiques de leur logement. Si nous n'avons pas trouvé de statistique comparable à l'échelle de Côte-des-Neiges, il est possible d'en trouver à l'échelle de l'arrondissement. La comparaison entre ces chiffres (tableau 4.9) peut tout de même nous donner une idée de la représentativité de notre échantillon.

Tableau 4.9. Comparaison entre les caractéristiques du logement de l'échantillon et les caractéristiques de la population de Côte-des-Neiges

Type d'habitation	and the second s	
	Échantillon	Population de Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce (2006)
Maison individuelle	9,6 %	8,8 %
Appartement dans un immeuble de moins de 5 étages	64,2 %	69,9 %
Appartement dans un immeuble de plus de 5 étages	22,4 %	21,3 %
Autre	3,8 %	0 %
Statut	๛๛๛ ๛๛๛๛๛๛๛๛๛๛๛๛๛๛๛๛๛๛๛๛๛๛๛๛๛๛๛๛๛๛๛๛๛	ing menangak yang genggaram mangini menasis ang ang dipanggang penggangganggangganggang I
	Échantillon	Population de Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce (2006)
Propriétaire	21,2 %	25 %
Locataire	76,2 %	75 %
Autre	2,6 %	0 %

Source : Questionnaire et Ville de Montréal (2009a)

Cette fois encore, on remarque que notre échantillon présente des caractéristiques très semblables à celles de la population réelle. Grâce à notre questionnaire, nous avons également pu savoir depuis combien de temps l'individu interrogé habitait dans son logement. Pour plus de lisibilité, les résultats sont présentés sous forme de camembert (figure 4.17).

On remarque ainsi que, comme le montrent les données statistiques du quartier, nous avons affaire à une population très mobile. Ainsi, 12 % de la population ne vit dans son logement que depuis moins d'un an, et 35 % y habite depuis moins de 5 ans. Ces données sont assez semblables à celles fournies par le Service de police de la Ville de Montréal (2009d) qui signalaient que 19,3 % de la population de 2006 avaient déménagé au cours de l'année précédente et 50,5 % avaient déménagé au cours des

cinq années précédentes. On remarque en outre que la population qui vit ici depuis plus de 20 est assez faible puisqu'elle ne représente que 9 % du total des répondants.

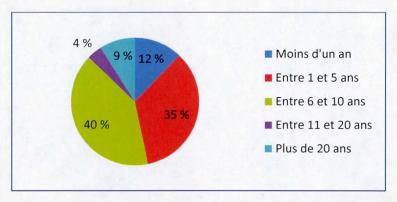


Figure 4.17. Répartition de l'échantillon de Côte-des-Neiges pour la question « Depuis combien de temps occupez-vous ce logement? »

Lieu de naissance et mobilité

Enfin, dans notre questionnaire, nous avons demandé aux résidents du quartier où ils étaient nés et depuis combien de temps ils vivaient à Montréal (figures 4.18 et 4.19).

Comme le montraient les données statistiques du sous-chapitre 4.1, notre échantillon apparait, à l'image du quartier, très diversifié. Ainsi, seule la moitié de la population interrogée (47 %) est née au Québec tandis qu'une proportion légèrement supérieure (49 %) est née dans un autre pays. On remarque également que 16 % de la population est née à Montréal. Le reste des résidents interrogés sont arrivés assez récemment à Montréal : 17 % depuis moins d'un an, tandis que 16 % des répondants sont arrivés entre 1 et 5 ans et 24 % entre 6 et 10. La population interrogée qui y réside depuis plus de 20 ans s'élève à 12 %.

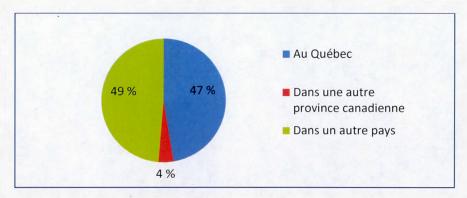


Figure 4.18. Répartition de l'échantillon de Côte-des-Neiges pour la question « Où êtes-vous né-e? »

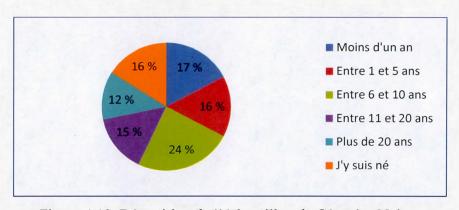


Figure 4.19. Répartition de l'échantillon de Côte-des-Neiges pour la question « Depuis combien de temps vivez-vous à Montréal? »

L'ensemble de ces caractéristiques nous a permis de dresser un premier portrait des répondants au questionnaire pour Côte-des-Neiges. On remarque que les caractéristiques relevées sont assez semblables à la réalité, et devraient nous permettre une analyse pertinente des données.

4.2.1.2. Les répondants du quartier Hochelaga-Maisonneuve

Profil socio-économique

131 résidents du quartier Hochelaga-Maisonneuve ont accepté de répondre à notre questionnaire. Parmi eux, on dénombre 73 femmes (soit 55,7 %) et 58 hommes (44,3 %). Les caractéristiques socio-économiques relevées dans notre questionnaire, comparables aux données statistiques du quartier identifiables dans la littérature, sont présentées dans le tableau 4.10.

Cette fois encore, l'échantillon semble assez représentatif du quartier. On dénote toutefois une légère surreprésentation des 36-65 ans (51,1 % de l'échantillon contre 46,2 % dans la réalité) ainsi qu'une surreprésentation des personnes en union de fait (22,1 % de l'échantillon contre 19 % dans la réalité) et des personnes divorcées (13,7 % de l'échantillon contre 11 % dans la réalité). Les autres écarts ne nous semblent pas suffisamment importants pour être remarqués.

Pour les données relevées dans notre questionnaire qui ne possèdent pas d'équivalent statistique à l'échelle du quartier, on peut noter que dans notre échantillon, 54,2 % des individus interrogés n'ont aucun enfant, tandis que 45,8 % ont un enfant ou plus. Enfin, nous pouvons remarquer que dans notre échantillon, 23,6 % des individus interrogés travaillent dans leur quartier, 34,5 % d'entre eux travaillent dans un autre quartier de Montréal, 2,3 % dans une autre ville et aucun d'entre eux ne travaille dans un autre pays ou à domicile. Le reste des individus, soit 39,6 % de l'échantillon est sans emploi (au chômage, inactif-ve ou à la retraite).

Tableau 4.10. Comparaison entre les caractéristiques socio-économiques de l'échantillon et celles de la population majeure de Hochelaga-Maisonneuve

Âge		
	Échantillon	Population majeure (2006) ^c
18-25 ans	13 %	14,2 %
26-35 ans	21,4 %	26,5 %
36-65 ans	51,1 %	46,2 %
66 ans ou plus	14,5 %	13,1 %
État matrimonial		
	Échantillon	Population majeure (2011) ^d
Célibataire	33,6 %	39 %
Marié-e	26,7 %	25 %
En union de fait	22,1 %	19 %
Divorcé-e/Séparé-e	13,7 % 11 %	
Veuf/Veuve	3,9 %	
Revenus annuels		
	Échantillon	Population majeure (2006) ^c
Moins de 10 000 \$	13 %	13,8 %
Entre 10 000 et 20 000 \$	26 % 21,2 %	
Entre 20 000 et 40 000 \$	34,4 %	36,2 %
Entre 40 000 et 60 000 \$	18,3 %	18,3 %
Plus de 60 000 \$	8,4 %	11,5 %
Diplômes		
	Échantillon	Population majeure (2006) ^c
Sans diplôme	19,8 %	21,6 %
Diplôme d'ens. secondaire	16 %	18,2 %
Diplôme d'une école de métier	16 %	14,5 %
Diplôme collégial	16,1 %	17,4 %
Diplôme universitaire	29 %	28 %

^bDonnées fournies par le Service de police de la Ville de Montréal (2009c)

Sources : Questionnaires, Service de police de la Ville de Montréal (2009c) et Ville de Montréal (2014d)

^c Données fournies par la Ville de Montréal (2014d)

Caractéristiques du logement

Les répondants ont également été interrogés sur les caractéristiques de leur logement. Là encore, n'ayant pas trouvé de statistique à l'échelle du quartier, nous avons comparé ces chiffres avec ceux de l'arrondissement de Mercier – Hochelaga-Maisonneuve (tableau 4.11).

Tableau 4.11. Comparaison entre les caractéristiques du logement de l'échantillon et les caractéristiques de la population de Mercier – Hochelaga-Maisonneuve

Type d'habitation			
	Échantillon	Population de Mercier – Hochelaga-Maisonneuve (2006)	
Maison individuelle	5,3 %	9,8 %	
Appartement dans un immeuble de moins de 5 étages	84 %	86,8 %	
Appartement dans un immeuble de plus de 5 étages	10,7 %	3,4 %	
Statut			
	Échantillon	Population de Mercier – Hochelaga-Maisonneuve (2006)	
Propriétaire	27,5 %	31 %	
Locataire	72,5 %	69 %	

Source : Questionnaire et Ville de Montréal (2009b)

On remarque ainsi que les individus de l'échantillon suivent les tendances de la population de l'arrondissement. On peut noter toutefois une légère sous-représentation des individus qui habitent dans une maison individuelle. Concernant les données sur le temps vécu dans le logement actuel, nous avons là encore représenté les données sous forme de camembert (figure 4.20).

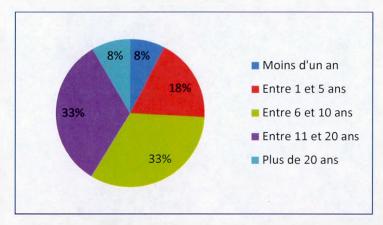


Figure 4.20. Répartition de l'échantillon de Hochelaga-Maisonneuve pour la question « Depuis combien de temps occupez-vous ce logement? »

Pour Hochelaga-Maisonneuve, on remarque que la population de l'échantillon est également assez mobile, même si elle l'est dans des proportions moindres que celle de Côte-des-Neiges. Ainsi, même si un tiers de la population réside dans la même habitation depuis un nombre d'années compris entre 6 et 10, et qu'un autre tiers y réside depuis un nombre d'années compris entre 11 et 20, il y a tout de même 8 % de l'échantillon qui y habite depuis moins d'un an, et 18 % entre 1 et 5 ans. Cette tendance est proche de celle de la population totale de Hochelaga-Maisonneuve, qui tend à être un peu plus mobile que la moyenne montréalaise.

Lieu de naissance et mobilité

Enfin, dans notre questionnaire, nous avons demandé aux résidents du quartier où ils étaient nés et depuis combien de temps ils vivaient à Montréal. Les résultats sont présentés dans les figures 4.21 et 4.22.

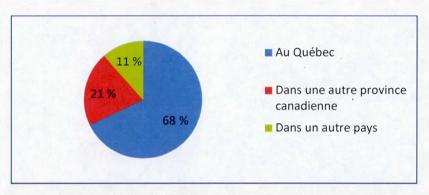


Figure 4.21. Répartition de l'échantillon de Hochelaga-Maisonneuve pour la question « Où êtes-vous né-e? »

À l'inverse de Côte-des-Neiges, on voit que la population interrogée est en très grande partie québécoise (68 %). Comme dans l'ensemble du quartier, les personnes nées dans un pays étranger au Canada sont largement minoritaires, et représentent seulement 11 % de l'échantillon.

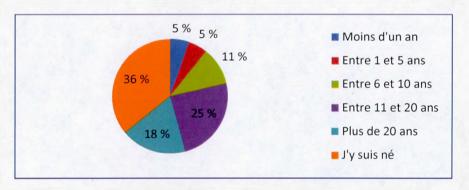


Figure 4.22. Répartition de l'échantillon de Hochelaga-Maisonneuve pour la question « Depuis combien de temps vivez-vous à Montréal? »

En plus d'être née au Québec, une large proportion (36 %) de notre échantillon est montréalaise de naissance, et 18 % de l'échantillon y réside depuis plus de 20 ans. Les nouveaux arrivants à Montréal sont très minoritaires : 5 % de l'échantillon est arrivé

dans la ville il y a moins d'un an, et un autre 5 % déclare y résider depuis un nombre d'années compris entre 1 et 5 ans. Le groupe le plus représenté après les personnes qui sont nées à Montréal est celui des personnes qui s'y sont installées depuis un nombre d'années compris entre 11 et 20 ans.

Dans l'ensemble, les caractéristiques socio-culturelles des échantillons de nos deux quartiers sont assez semblables aux données des instituts statistiques trouvées dans la littérature et présentées dans le sous-chapitre 4.1. Notre échantillon nous semble donc suffisamment pertinent pour que nous puissions analyser les tendances.

Si nous nous basons sur ces données pour poursuivre notre enquête, nous restons conscients de certaines limites et biais de cet échantillonnage. Ainsi, pour des raisons techniques, le questionnaire a été distribué dans des zones plutôt denses du quartier, écartant ainsi les résidents des zones moins denses, qui auraient peut-être démontré des tendances différentes. Également, nous avons pu souffrir du « volunteer bias » bien connu des chercheurs en sciences sociales : l'idée que les individus qui se portent volontaires pour répondre peuvent démontrer un niveau de motivation supérieur ou avoir des revendications à exprimer, et ainsi peuvent fausser la représentativité des résultats (Montello et Sutton, 2006). Ainsi, il est vrai que dans notre cas, l'obligation de répondre à nos questionnaires était nulle, et qu'aucune récompense de quelle que sorte que ce soit était offerte – à l'exception de celle de participer à l'avancée de la recherche. L'opinion de personnes qui refuseraient de répondre à nos questions par manque de temps, de motivation ou d'intérêt peut ainsi manquer à nos statistiques. Néanmoins, il est important de noter que lors de notre enquête, la proportion de personnes refusant de répondre à nos questions a été assez faible. En effet, alors que plus de deux-cents personnes ont accepté de répondre à nos questions, seule une vingtaine s'est refusée à l'exercice. Enfin, il pourrait également manquer à notre échantillon les réponses d'individus qui auraient pu se porter volontaire pour répondre

à nos questionnaires, mais qui étaient absents de leur domicile au moment de notre passage.

Malgré tout, ces limitations étant souvent présente lors de ce type d'exercice elles ne nous paraissent pas suffisantes pour corrompre notre recherche. Nous avons donc choisi d'analyser les données obtenues et de les interpréter. Dans les chapitres suivants, nous présenterons ainsi le degré d'importance des sentiments d'appartenance et d'insécurité dans chaque quartier, ainsi que le degré d'implication communautaire des individus interrogés.

4.2.2. Mesures du sentiment d'appartenance, du sentiment d'insécurité et de l'implication communautaire des répondants

Comme présenté dans le tableau 4.7, nous avons classé les questions de nos questionnaires selon plusieurs dimensions, notamment le sentiment d'appartenance, le sentiment d'insécurité et l'implication communautaire. La logique de ce classement est expliquée dans le chapitre concernant la méthodologie (sous-chapitre 3.2.3).

Les questions posées pour ces catégories sont de deux ordres : questions de hiérarchisation et questions que nous qualifierons de « caractérisation ». Les questions de hiérarchisation, qui sont les plus fréquentes dans notre sondage, consistent à demander au répondant de graduer sa propre opinion par rapport à une situation donnée. Ainsi, nous présentons un certain point de vue (par exemple, pour la question 2.1 « Je trouve mon quartier agréable à vivre ») et le répondant doit estimer s'il trouve que cette situation le représente « tout à fait », « plutôt », « un peu », ou « pas du tout ». Les questions de « caractérisation » sont quant à elles des questions sans hiérarchisation, mais qui nous permettent de mieux cerner la personnalité des répondants. Si elles sont

moins nombreuses, elles nous paraissent essentielles pour compléter le profil de chaque individu. La question 3.1 par exemple (« avez-vous déjà été victime d'un acte de délinquance ») ne peut être hiérarchisée, mais elle nous semble essentielle pour comprendre la logique derrière le sentiment d'insécurité. Elle nous permettra d'ailleurs d'évaluer dans quelle mesure la victimisation personnelle peut être corrélée au sentiment d'insécurité.

Dans ce chapitre, nous allons mener une étude quantitative, et analyser les tendances dans le quartier. Nous mesurerons alors quelles proportions de la population de chaque quartier se retrouve dans telle ou telle situation.

En plus de cette catégorisation, nous avons choisi, pour les questions de hiérarchisation, d'associer un chiffre à chacune des opinions. Ainsi, comme le montre le tableau 4.12, « totalement » a une valeur de 3, « plutôt » une valeur de 2, « un peu » une valeur de 1 et « pas du tout » une valeur de 0.

Tableau 4.12. Valeur numérique associée à chacune des hiérarchies

Hiérarchie	Valeur numérique
Totalement	3
Plutôt	2
Un peu	1
Pas du tout	0

Grâce à ces valeurs associées à chacune des hiérarchies, nous tenterons d'établir un indice, qui nous permettra de catégoriser les sentiments d'appartenance et d'insécurité ainsi que le degré d'implication communautaire dans chaque quartier. À l'instar de Scheider et al. (2003) ou de Jeffry et McGrath (1995), nous avons mesuré une moyenne

pour tous les répondants en fonction de la valeur numérique de chacune des hiérarchies. Lorsqu'un indicateur est associé à plusieurs questions, nous avons calculé la moyenne de chacune de ces notes pour caractériser l'indicateur. Plus cette note sera élevée – et se rapprochera de 3 – plus cela voudra dire que le sentiment d'insécurité, ou le sentiment d'appartenance ou encore l'implication communautaire sera élevée dans le quartier; à l'inverse, plus elle sera proche de 0, plus ceux-ci seront faibles.

Pour procéder à cette moyenne, les questions se sont vu attribuer une mention de « positive » ou « négative ». Pour le sentiment d'appartenance, par exemple, une question qui dénote une appartenance forte (par exemple la question 2.22 « je me sens "chez moi" dans mon quartier ») sera qualifiée de positive. A contrario, une question « négative » correspond à une question qui dénote une faible appartenance (par exemple la question 2.20 « quand je sors je préfère aller dans un autre quartier »). Ces mentions seront utiles pour le calcul de moyenne, car les valeurs numériques des questions « négatives » prendront alors une valeur négative. Ainsi, si pour le sentiment d'appartenance, un individu répond « totalement » à une question « positive » (valeur de 3) et « un peu » à une question « négative » (valeur de -1) la moyenne correspondra à 1. Les questions « négatives » vont pondérer les questions « positives » et montrer que même si pour certains aspects l'individu se rapproche d'un sentiment d'appartenance fort, d'autres aspects indiquent qu'en réalité, ce sentiment est plutôt faible, puisqu'égal à 1. La valeur négative ou positive de chaque question sera précisée au fur et à mesure des chapitres.

Le point sur la méthodologie étant fait, nous allons maintenant pouvoir présenter nos données. Nous commencerons pour cela par une mesure du sentiment d'appartenance pour les quartiers de Côte-des-Neiges et d'Hochelaga-Maisonneuve.

4.2.2.1. Sentiment d'appartenance

Avant de mesurer le sentiment d'appartenance, intéressons-nous d'abord aux données concrètes, qui correspondent à nos questions de caractérisation. Ces questions correspondent à un portrait des origines et du temps de résidence à Montréal et dans le quartier de chacun des répondants. La répartition des réponses pour chacun des quartiers est présentée dans le tableau 4.13.

On voit qu'à Côte-des-Neiges, les répondants nés au Québec ou dans un autre pays sont les plus représentés, dans des proportions presque semblables (47,4 % pour les premiers, 48,7 % pour les seconds), tandis qu'à Hochelaga-Maisonneuve, les personnes nées au Québec sont largement majoritaires (67,9 %).

Les tendances sont totalement opposées dans les deux quartiers en ce qui concerne le temps de résidence à Montréal. À Côte-des-Neiges la catégorie la plus représentée est celle des personnes qui vivent à Montréal depuis plus de 5 ans mais moins de 10 ans, alors que ceux-ci n'occupent que le quatrième rang sur six à Hochelaga-Maisonneuve (10,7 % des répondants). Dans ce quartier, les répondants majoritaires sont ceux qui sont nés à Montréal (35,9 %), alors qu'ils occupent le troisième rang à Côte-des-Neiges. À noter également qu'à Côte-des-Neiges, les répondants qui sont installés à Montréal depuis moins d'un an occupent le deuxième rang (17,3 %) alors qu'ils occupent le dernier rang à égalité avec les personnes arrivées il y a plus d'un an mais moins de cinq ans à Hochelaga-Maisonneuve (5,3 %). Enfin, dans les deux quartiers, les répondants qui sont installés depuis plus de 10 ans occupent les derniers rangs. À Côte-des-Neiges, ce sont les personnes installées depuis moins d'un an qui sont majoritaires (21,8 %), alors que ce sont ceux qui s'y sont installés entre 1 et 5 ans qui occupent le premier rang à Hochelaga-Maisonneuve (39,7 %).

Tableau 4.13. Répartition des réponses aux questions de caractérisation concernant le sentiment d'appartenance dans les quartiers de Côte-des-Neiges et d'Hochelaga-Maisonneuve

1.11 « Où êtes-vous né	?»					
	(Côte-des-Neiges			elaga-Maisonn	
	Réponses	% dans le total de l'échantillon	Rang	Réponses	% dans le total des répondants	Rang
Au Québec	74	47.4 %	2	89	67,9 %	1
Dans une autre province canadienne	6	3,9 %	3	27	11,5 %	3
Dans un autre pays que le Canada	76	48,7 %	1	15	20,6 %	2
1.12 « Depuis combien	de temps viv	ez-vous à Mont	réal?»			
Moins d'un an	27	17,3 %	2	7	5,3 %	5
Entre 1 et 5 ans	24 .	15,4 %	4	7	5,3 %	5
Entre 5 et 10 ans	38	24,4 %	1	14	10,7 %	4
Entre 10 et 20 ans	23	14,7 %	5	32	24,4 %	2
Plus de 20 ans	19	12,2 %	6	24	18,3 %	3
J'y suis né	25	16 %	3	47	35,9 %	1
1.13 « Depuis combien	de temps viv	ez-vous dans ce	quartier?			
Moins d'un an	44	28,2 %	1	45	34,3 %	2
Entre 1 et 5 ans	34	21,8 %	3	52	39,7 %	1
Entre 5 et 10 ans	36	23,1 %	2	20	15,3 %	3
Entre 10 et 20 ans	25	16 %	4	13	9,9 %	4
Plus de 20 ans	14	9 %	5	1	0,8 %	5
J'y suis né	3	1,9 %	6	0	0 %	6

Toutes ces données nous permettront des analyses de corrélation entre l'origine ou le temps de résidence avec le sentiment d'appartenance dans le chapitre 5.

Ces caractérisations étant faites, nous pouvons maintenant analyser les questions hiérarchisées. La seconde variable choisie après celle des origines est celle de l'appréciation générale du quartier. Dans le tableau 4.14, nous montrons la part des répondants pour chacune des hiérarchies dans les deux quartiers, puis nous précisons – dans la colonne « mention » s'il s'agit d'un indicateur positif ou négatif.

Pour certaines de ces questions, on remarque des variations assez importantes entre les deux quartiers. On voit ainsi que les résidents d'Hochelaga-Maisonneuve ont une meilleure perception des caractéristiques générales de leur quartier. En effet, alors que 42 % des résidents d'Hochelaga-Maisonneuve trouvent leur quartier « tout à fait » agréable à vivre, et que 31,3 % d'entre eux le trouvent « plutôt » agréable à vivre, la tendance s'inverse à Côte-des-Neiges : si 32,1 % des résident trouvent le quartier « plutôt » agréable à vivre, 44,9 % d'entre eux ont répondu qu'ils le trouvaient seulement « un peu » agréable. Dans la même veine, on remarque que les résidents de Côte-des-Neiges trouvent en majorité que leur quartier n'est « pas du tout » plus agréable que les quartiers voisins, alors que les résidents de Hochelaga-Maisonneuve sont 45 % à le trouver « plutôt » et 26,7 % à le trouver « tout à fait » plus agréable à vivre que les autres quartiers de Montréal. De même, les résidents de Côte-des-Neiges sont plus nombreux à affirmer qu'ils quitteraient le quartier pour un autre s'ils le pouvaient comparativement aux résidents d'Hochelaga-Maisonneuve.

Tableau 4.14. Répartition des réponses concernant l'appréciation générale du quartier et mention attribuée

						Côte des	Côte des-Neiges			Hochelaga-Maisonneuve	Maisonneuv	4ŝ
Qualifi- cation	Indicateur	Question	Intitulé	Mention	Pas du tout	Un peu	Plutôt	Tout-à- fait	Pas du tout	Un peu	Plutôt	Tout-à- fait
Perception	Rapport aux caractéristiques générales du	2.1	Je trouve mon quartier agréable à vivre.	+	% 9.6	44,9 %	32,1 %	13,5 %	11,5 %	15,3 %	31,3 %	42 %
	quartier	2.2	Je trouve que mon quartier									
			est plus agréable que les	+	44,9 %	28.2 %	20,5 %	6,4 %	16,8 %	11,5 %	45 %	26,7 %
			quartiers voisins.									
		2.8	Je déconseille à mes amis de venir dans mon quartier.	,	64,1%	24,4 %	% 9'6	% 6,1	% 6.77	13 %	6,1 %	3,1 %
		2.21	Je me sens « chez moi »									
			dans mon quartier.	+	% 9,6	7,7%	53,8 %	28,8 %	11,5 %	9,2 %	42 %	37,4 %
		2.22	Si je le pouvais, j'irais									
			vivre dans un autre	1	21,8 %	13,5 %	28,8 %	35,9 %	39,7 %	32,1 %	16,8 %	11,5 %
			quartier.									
		2.24	Je me sens attaché à mon quartier	+	17,9 %	28,8 %	43,6%	%9'6	% 1'61	10,7 %	26 %	44,3 %
	Appréciation	2.6	Je trouve que les									
	des		commerces de mon quartier sont attrayants	+	16%	23,1 %	25,6 %	35,3 %	21,4 %	11,5 %	42,7 %	24,4 %
	Appréciation de l'entretien	2.3	Je trouve que mon quartier est bien entretenu.	+	20,5 %	52,6 %	12,8 %	14,1 %	9,2 %	36,6%	42,7%	11,5 %
	Appréciation des activités	2.7	Je trouve qu'il y a des	+	12 5 0%	260%	22 1 0%	70 7 4 6	7076	70 V VC	70 0 02	20 %
	Control Con		faire dans mon quartier.		17,00	40,2 10	75,1 /0	0,0,14	0/ 06/	24,74	20,2 /0	27 /2
	Appréciation des autres résidents	2.10	J'aime passer du temps avec les autres résidents.	+	12,8 %	26,9 %	39,7 %	20,5 %	11,5 %	% 6'6	51,9%	26,7 %
Représenta	Image du	2.4	Je trouve que les gens ont		70 5 00	70.00	10 2 7 1	1410/	70 7 10	70 2 11	/0 2 07	24.4.07
non	quartier de la		une bonne image de mon quartier.	+	38,5 %	30,8 %	10,7%	14,1 %	21,4 %	% 5,11	47,1%	24,4 %
	résidents	2.5	Je trouve que mon quartier est bien représenté dans les médias	+	48,1%	24,4 %	% 9'6	17,9 %	21,4%	34,4 %	16,8 %	27,5 %
			means,									

Malgré tout, on remarque que les résidents des deux quartiers ont une attache forte à leur quartier. En grande majorité à Côte-des-Neiges (64,1 %) et à Hochelaga-Maisonneuve (77,9 %) les résidents ne déconseilleraient pas du tout à leurs amis de venir dans leur quartier. De même, le sentiment d'être chez soi dans son quartier est fort dans les deux endroits, comme celui de s'y sentir attaché. Ainsi, 53,8 % des résidents de Côte-des-Neiges affirment se sentir « plutôt » chez eux, et 28,8 % « tout à fait » chez eux. À Hochelaga-Maisonneuve, ces chiffres s'élèvent respectivement à 42 et 37,4 %. À Côte-des-Neiges, ils sont également 43,6 % à se sentir « plutôt » attachés à leur quartier, et 44,3 % des habitants de Hochelaga-Maisonneuve interrogés se disent « tout à fait » attachés à leur quartier.

En termes d'infrastructures et d'activité, les avis sont partagés dans les deux quartiers. On remarque tout de même que les résidents d'Hochelaga-Maisonneuve ont tendance à trouver les commerces de leur quartier plus attrayants que les résidents de Côte-des-Neiges. Enfin, si les résidents de Hochelaga-Maisonneuve ont tendance à penser que les non-résidents ont une bonne image de leur quartier (42,7 % a répondu « plutôt » alors qu'ils ne sont que 16,7 % à Côte-des-Neiges) on remarque que pour les résidents des deux quartiers, les médias ont tendance à donner une image plutôt négative de leur lieu de résidence. Ils sont ainsi 48,1 % à répondre que les médias ne donnent « pas du tout » une bonne image de leur quartier à Côte-des-Neiges, et 34,4 % à affirmer qu'ils en donnent une image « un peu » positive à Hochelaga-Maisonneuve.

On peut ainsi remarquer une légère tendance pour les résidents d'Hochelaga-Maisonneuve à avoir une meilleure image de leur quartier que ceux de Côte-des-Neiges, et une plus haute estime des infrastructures qui leur sont offertes. Néanmoins, ces différences ne semblent pas empêcher les résidents d'avoir un sentiment d'appartenance assez élevé, et à se sentir chez eux dans ce quartier. Cette tendance est confirmée par le fait que même si les résidents sont parfois mécontents des caractéristiques de leur quartier, ils sont tout de même enclins à le défendre auprès des non-résidents, puisqu'ils ne déconseilleraient pas le quartier à leurs amis, et désapprouvent en majorité l'image qui en est donnée dans les médias.

Intéressons-nous maintenant aux pratiques et usages dans le quartier (tableau 4.15). On voit que les résidents des deux quartiers ont une vie de quartier assez importante. Ils sont ainsi très enclins à magasiner dans leurs quartiers, puisque seuls 9,6 % des résidents de Côte-des-Neiges et 12,2 % de ceux de Hochelaga-Maisonneuve ne considèrent pas du tout le faire. Ils sont également très nombreux à pratiquer des activités de loisir dans leur quartier de résidence, même si les résidents d'Hochelaga-Maisonneuve semblent légèrement moins enclins à le faire, puisque 27,5 % d'entre eux affirment ne le faire qu'un peu, tandis que 10,7 % déclarent ne pas le faire du tout.

On peut néanmoins se poser des questions sur les raisons. En effet, même si la majorité des résidents des deux quartiers estime passer plus de temps dans son quartier qu'ailleurs, ceux de Côte-des-Neiges semblent être moins enclins à se balader dans leur quartier pour le plaisir. Ils sont en effet 41,7 % à déclarer n'apprécier le faire que « un peu » alors qu'ils sont 42,7% à répondre « tout à fait » à Hochelaga-Maisonneuve. On peut alors se demander s'ils tendent réellement à fréquenter leur quartier et ses commerces par sentiment d'appartenance, ou s'il ne s'agit pas plutôt de raisons pratiques. Peut-être que s'ils en avaient la possibilité, préféreraient-ils passer plus de temps dans des quartiers qui leur semblent plus agréables. On remarque, de plus, que si les commerces sont assez fréquentés, les résidents des deux quartiers préfèrent en revanche bien souvent sortir dans d'autres quartiers le soir. Cela peut s'expliquer par l'aspect assez résidentiel des deux quartiers, qui offrent moins de restaurants ou de bars que le centre-ville par exemple.

Tableau 4.15. Répartition des réponses concernant les pratiques et usages du quartier et mention attribuée

						Côte des-Neiges	-Neiges			Hochelaga-Maisonneuve	faisonneuve	
Qualifi- cation	Indicateur	Question	Intitulé	Mention	Pas du tout	Un peu	Plutôt	Tout-à- fait	Pas du tout	Un peu	Plutôt	Tout-à- fait
	Activités exercées dans le	2.14	Je magasine régulièrement dans mon quartier.	+	% 9,6	17,3 %	42,3 %	30,8 %	12,2 %	11,5 %	36,6%	39,7 %
	quartier	2.16	Il m'arrive de me balader dans mon quartier pour le plaisir	+	7,7 %	41,7 %	26,3 %	24,4 %	12,2 %	% 6'9	38,2 %	42,7 %
		2.18	Je passe plus de temps dans mon quartier qu'ailleurs.	+	7,1 %	17,9 %	33,3 %	41 %	8,4 %	24,4%	42,7 %	24,4 %
		2.19	Quand je sors, je préfère aller dans un autre quartier.	1	12,8 %	34,6%	37,2 %	15,4 %	15,3 %	27,5 %	34,4 %	22,9 %
		2.20	Je pratique des activités de loisir dans mon quartier	+	14,1 %	10,9 %	33,3 %	41,7%	10,7 %	27,5 %	38,2 %	23,7 %
uoi		2.23	Quand je vois des amis, je préfère le faire dans un autre quartier.	3	22,4 %	35,9 %	25,6%	16%	23,7 %	49,6%	17,6%	9,2%
usinqonqo	Mobilités	2.17	Il y a des endroits de mon quartier que je ne fréquente pas.		15,4 %	20,5 %	33,3 %	30,8 %	18,3 %	29,8 %	29 %	22,9 %
įγ	Fréquentations dans le quartier	2.9	Je connais bien mes voisins.	+	30,8 %	35,3 %	% 6'61	14,1 %	16,1 %	22,9 %	34,4 %	23,7 %
		2.11	Je suis connu dans le quartier.	+	52,6 %	33,3 %	7,7 %	6,4 %	42,7 %	35,1 %	13 %	9,2 %
		2.12	J'ai de la famille dans le quartier.	+	54,5 %	35,9 %	1,9%	7,7 %	29 %	9,2 %	34,4 %	27,5 %
		2.13	J'ai des amis dans le quartier.	+	21,8 %	14,1 %	30,8 %	33,3 %	% 1'61	16,8 %	24,4 %	39,7 %
		2.15	J'aime discuter avec les commerçants de mon quartier.	+	16,7 %	30,1%	26,3 %	26,9 %	3,8 %	29,8 %	38,9 %	27,5 %

En termes de mobilité, on remarque qu'un tiers de la population des deux quartiers estime « tout à fait » ne pas fréquenter certains endroits de leur quartier, et un autre tiers « plutôt ». Les deux quartiers ne sont donc pas pour tous les résidents un lieu « global » de vie, et toutes les zones du quartier ne semblent donc pas parvenir à réunir ou attirer tous les résidents.

Enfin, on peut noter que les résidents d'Hochelaga-Maisonneuve ont en majorité un peu plus de points d'attache dans leur quartier que ceux de Côte-des-Neiges. Ils sont ainsi 34,4 et 22,9 % à estimer avoir respectivement « plutôt » et « tout à fait » de la famille dans le quartier, alors que 54,5 % des résidents de Côte-des-Neige affirment ne pas en avoir du tout. La répartition des réponses concernant la présence d'amis dans le quartier est en revanche assez égale pour les deux quartiers, et même si aucun chiffre ne se dégage franchement, on voit que la moitié des résidents estime avoir « plutôt » ou « tout à fait » des amis dans le quartier.

La vie de quartier semble donc être plutôt bien développée à Côte-des-Neiges comme à Hochelaga-Maisonneuve, même si les résidents du second quartier semblent apprécier celle-ci un peu plus que ceux de Côte-des-Neiges, et connaître des points d'attache plus importants. Ils sont également plus nombreux à apprécier discuter avec les commerçants de leur quartier, et à bien connaître leurs voisins.

Afin de dégager des tendances, nous avons mesuré des indices pour chacun des critères. Ces indices correspondent à la moyenne des valeurs numériques associées à chaque hiérarchie (pour voir la correspondance des valeurs numériques avec chaque hiérarchie de question, se reporter au tableau 4.12) en fonction des réponses des répondants. Ces indices, mesurés pour chacune des questions, sont présentés dans les tableaux 4.16 et 4.17. Ceux-ci peuvent être négatifs ou positifs, et compris entre 0 et 3. Par exemple, pour l'indicateur « perceptions générales du quartier », un indice négatif voudra dire

que les résidents ont une perception plutôt négative du quartier, et un indice positif signifiera l'inverse.

Tableau 4.16. Moyenne des valeurs numériques attribuées aux différentes hiérarchies pour les questions concernant l'appréciation générale du quartier

Qualifi- cation	Indicateur	Question	Intitulé	Mention	Moyenne CDN	Moyenne HM
	Perceptions générales du quartier	2.1	Je trouve mon quartier agréable à vivre.	+	1,5	2
	4	2.2	Je trouve que mon quartier est plus agréable que les quartiers voisins.	+	0,9	1,8
		2.8	Je déconseille à mes amis de venir dans mon quartier.		- 0,5	- 0,3
		2.21	Je me sens « chez moi » dans mon quartier.	+	2	2,1
Perception		2.22	Si je le pouvais, j'irais vivre dans un autre quartier.	_	-1,8	- 1
Per		2.24	Je me sens attaché à mon quartier	+	1,4	2
	Appréciation des infrastructures	2.6	Je trouve que les commerces de mon quartier sont attrayants	+	1,8	1,7
	Appréciation de l'entretien	2.3	Je trouve que mon quartier est bien entretenu.	+	1,2	1,6
	Appréciation des activités	2.7	Je trouve qu'il y a des activités intéressantes à faire dans mon quartier.	+	1,7	1,9
	Appréciation des autres résidents	2.10	J'aime passer du temps avec les autres résidents.	+	1,7	1,9
ntation	Image du quartier de la part des non-	2.4	Je trouve que les gens ont une bonne image de mon quartier.	+	1,1	1,7
Représentation	résidents	2.5	Je trouve que mon quartier est bien représenté dans les médias.	+	1	1,5

Tableau 4.17. Moyenne des valeurs numériques attribuées aux différentes hiérarchies pour les questions concernant les pratiques et usages du quartier

Qualifi- cation	Indicateur	Question	Intitulé	Mention	Moyenne Côte-des- Neiges	Moyenne Hochelaga- Maisonneuve
	Activités exercées dans le quartier	2.14	Je magasine régulièrement dans mon quartier.	+	1,9	2
		2.16	Il m'arrive de me balader dans mon quartier pour le plaisir	+	1,7	2,1
		2.18	Je passe plus de temps dans mon quartier qu'ailleurs.	+	2,1	1,8
		2.19	Quand je sors, je préfère aller dans un autre quartier.	**	-1,6	1,6
		2.20	Je pratique des activités de loisir dans mon quartier	.+	2	1,7
Appropriation		2.23	Quand je vois des amis, je préfère le faire dans un autre quartier.	-	- 1,4	- 1,1
	Mobilités au sein du quartier	2.17	Il y a des endroits de mon quartier que je ne fréquente pas.	-	- 1,8	-1,6
	Fréquentations dans le quartier	2.9	Je connais bien mes voisins.	+	1,2	1,6
		2.11	Je suis connu dans le quartier.	+	0,7	0,9
		2.12	J'ai de la famille dans le quartier.	+	0,6	1,6
		2.13	J'ai des amis dans le quartier.	+	1,8	1,8
*		2.15	J'aime discuter avec les commerçants de mon quartier.	+	1,6	1,9

Chaque indicateur est mesuré par un certain nombre de questions. Pour chacun d'entre eux, nous avons donc calculé la moyenne des indices des questions pour produire une note globale. Ces notes sont présentées dans la figure 4.23.

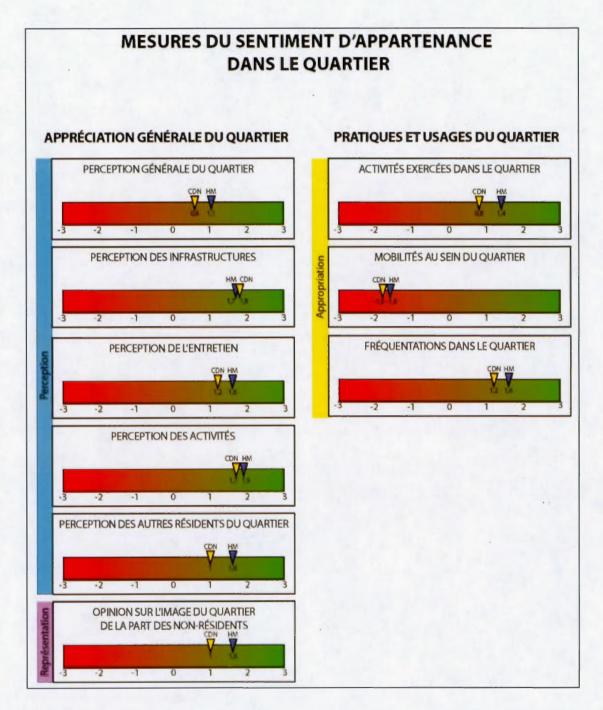


Figure 4.23. Notes adressées à chacun des indicateurs du sentiment d'appartenance pour les quartiers de Côte-des-Neiges et d'Hochelaga-Maisonneuve

On remarque que de façon générale le sentiment d'appartenance dans les deux quartiers est plutôt bon, puisque pour la quasi-totalité des indicateurs la note attribuée est comprise entre 1 et 2. On remarque également qu'à l'exception de la perception générale du quartier, les résidents de Côte-des-Neiges donnent des notes moins élevées pour chaque critère que Hochelaga-Maisonneuve. D'après notre méthode de mesure, on peut alors penser que le sentiment d'appartenance est un peu moins important dans ce quartier qu'à Hochelaga-Maisonneuve.

D'une façon générale, la perception du quartier est plutôt bonne pour les résidents de Hochelaga-Maisonneuve, et un peu plus modérée pour ceux de Côte-des-Neiges. Si les caractéristiques générales du quartier et l'entretien oscillent entre une note de 0,6 et une note de 1,2 à Côte-des-Neiges et des notes de 1,1 et 1,6 à Hochelaga-Maisonneuve, on remarque tout de même que les activités et les infrastructures sont plutôt bien perçues dans les deux quartiers. Ainsi, la perception des infrastructures obtient une note de 1,7 sur 3 à Hochelaga-Maisonneuve et une note de 1,6 à Côte-des-Neiges, tandis que celle des activités obtient une note de 1,7 pour Côte-des-Neiges et de 1,9 pour Hochelaga-Maisonneuve. Une des différences les plus notables repose sur la perception des autres résidents du quartier, qui est largement meilleure chez les résidents de Hochelaga-Maisonneuve (note de 1,6) que chez ceux de Côte-des-Neiges (note de 1).

En termes de représentation, les résidents de Hochelaga-Maisonneuve semblent là encore plus positifs que ceux de Côte-des-Neiges. Ceux-ci attribuent en effet une note de 1,6 en moyenne en ce qui concerne la façon dont ils pensent que les non-résidents s'imaginent le quartier, contre une note de 1 pour Côte-des-Neiges.

Enfin, l'appropriation du quartier est plutôt bonne, puisque les résidents des deux quartiers tendent à pratiquer en grand nombre des activités dans le quartier, et à avoir de bonnes relations sociales au sein de celui-ci. Cette tendance est néanmoins

contrebalancée par les mobilités, qui sont assez médiocres. Ainsi, les résidents des deux quartiers ont tendance à bouger assez peu au sein de leur quartier de résidence, et à en éviter certaines zones. Là encore, on remarque que les pratiques et usages du quartier sont un peu plus développées chez les résidents de Hochelaga-Maisonneuve que chez ceux de Côte-des-Neiges, puisque l'indicateur « activités exercées dans le quartier » obtient une note de 1,4 pour les premiers contre 0,8 pour les seconds, et l'indicateur « fréquentations dans le quartier » obtient une note de 1,6 pour le premier et de 1,2 pour le second.

Les tendances concernant le sentiment d'appartenance étant dégagées, nous allons maintenant nous intéresser à la mesure du sentiment d'insécurité dans les deux quartiers.

4.2.2.2. Sentiment d'insécurité

Pour mesurer le sentiment d'insécurité, nous avons procédé aux mêmes méthodes que pour le sentiment d'appartenance. Pour ce critère-là, nous avons également posé quelques questions concrètes avant de procéder à une mesure d'indices grâce aux questions hiérarchisées. Ces questions concrètes concernaient le rapport à la victimisation des répondants, afin de savoir s'ils avaient eux-mêmes déjà été victimes d'un crime, ou si quelqu'un de leur entourage l'avait été. La répartition des réponses pour les deux quartiers se trouve dans la figure 4.24.

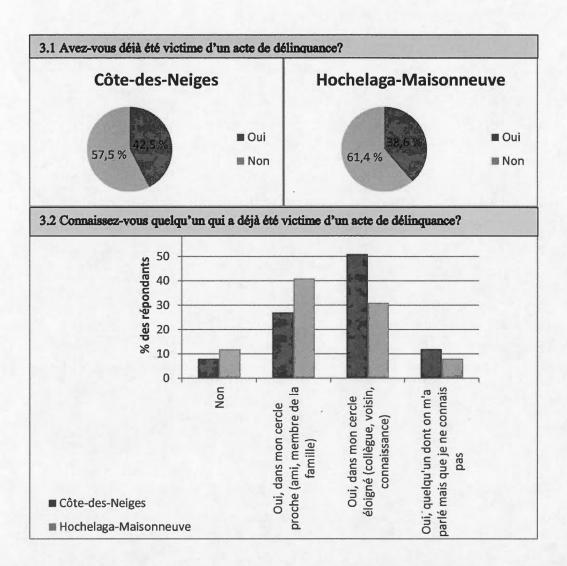


Figure 4.24. Répartition des réponses concernant les questions concrètes relatives à la victimisation pour les quartiers de Côte-des-Neiges et d'Hochelaga-Maisonneuve

Les répondants de Côte-des-Neiges semblent un peu plus « victimisés » que ceux de Hochelaga-Maisonneuve, puisque 42,5 % des premiers répondent avoir déjà été victimes d'un acte de délinquance, contre 38,6 % pour les seconds. En revanche, les répondants d'Hochelaga-Maisonneuve sont ceux qui sont les plus nombreux à répondre qu'un membre de leur entourage proche a déjà été victime. Si les répondants de Côte-

des-Neiges sont ceux qui connaissent le plus des victimes d'actes de délinquance, il s'agit par contre surtout de personnes appartenant à leur entourage indirect.

La répartition des réponses concernant la sécurité personnelle est présentée dans le tableau 4.18.On remarque que pour cette catégorie, les tendances sont assez semblables pour les deux quartiers, et que la question de la sécurité reste importante, sans nécessairement représenter une source d'angoisse importante. On peut néanmoins voir que la question de la sécurité semble occuper une place un peu plus importante chez les résidents d'Hochelaga-Maisonneuve, qui sont 41,2 % à répondre qu'elle occupe une place « plutôt » importante. Les résidents de Côte-des-Neiges sont quant à eux 31,2 % à répondre qu'elle n'a pas du tout d'importance. Néanmoins, ceux-ci sont légèrement plus nombreux à répondre qu'elle occupe une place « tout à fait » importante » puisqu'ils constituent 16,7 % des répondants contre 15,3% à Hochelaga-Maisonneuve.

Les individus effrayés de sortir de chez eux sont un peu plus nombreux à Côte-des-Neiges qu'à Hochelaga-Maisonneuve, et on remarque que ce nombre augmente lorsqu'il s'agit de sortir seul le soir. Rares sont en revanche les individus déjà équipés de dispositifs de sécurité (46,2 % répondent « pas du tout » à Côte-des-Neiges et 50,4% à Hochelaga-Maisonneuve), même si presque un quart des répondants avoue être « tout à fait » prêt à dépenser de l'argent pour assurer sa défense, avec une part de répondants légèrement plus importante à Côte-des-Neiges.

Tableau 4.18. Répartition des réponses concernant la sécurité personnelle

						Côte des-Neiges	-Neiges		4	ochelaga-N	Hochelaga-Maisonneuve	þ
Qualifi- cation	Indicateur	Question	liminile	Mention	Pas du tout	Un peu	Plutôt	Tout-à- fait	Pas du tout	Un peu	Plutôt	Tout-à- fait
		3.5	La question de l'insécurité occupe une grande place dans ma vie.	# <u>#</u>	32,1 %	16%	35,3 %	16,7 %	9,2 %	34,4 %	41,2%	15,3 %
noite	Place de la	3.6	J'aí peur quand je sors de chez moi.	,	38,5 %	28,8 %	19,9 %	12,8 %	30,5 %	42,7 %	22,9 %	3,8 %
auəsə.	sécurité dans la vie	3.7	J'ai peur de sortir seul-e le soir.	+	% 6,61	22,4 %	28,8 %	28,8 %	24,4 %	29,8 %	34,4 %	11,5 %
Kepr	quotidienne	3.8	J'ai peur pour la sécurité de mes proches.	+	13,5 %	29,5 %	28,8 %	28,2 %	9,2 %	24,4 %	38,2 %	28,2 %
•		3.9	Je suis prêt à mettre de l'argent pour assurer ma sécurité.	+	32,1 %	29,5 %	12,8 %	25,6 %	19,1 %	34,4 %	25,2 %	21,4 %
	Usage de dispositifs de sécurité	3.10	Ma maison est sécurisée (alarmes, caméras de surveillance).	+	46,2 %	21,8 %	16,0 %	16,0 %	50,4 %	3,8 %	19,1 %	26,7 %
		3.11	Je me débrouille pour être raccompagné-e quand je sors le soir.	+	22,4 %	25,6%	22,4 %	29,5 %	22,9 %	% 6,22	31,3 %	22,9 %
noitairqo	Dastinis	3,12	Il m'arrive de rester chez moi de peur d'être victime.	+	% 6'44	19,2 %	19,9 %	16%	43,5 %	% 97	19,1 %	11,5 %
nqqA	particulières particulières pour assurer sa sécurité	3.13	Je refuse de sortir à certaines heures du soir par peur du crime.	4	26,3 %	17,3 %	26,3 %	30,1 %	15,3 %	22,9 %	34,4 %	27,5 %
		3.20	J'évite de fréquenter certains endroits de mon quartier car la criminalité y est élevée.	+	23,1 %	30,8 %	20,5 %	25,6 %	19,8 %	26,7 %	34,4 %	19,1 %

Les répondants avouent également adopter des attitudes particulières pour assurer leur sécurité, comme se faire raccompagner le soir (29,5 % de « tout à fait » et 22,4 % de « plutôt » à Côte-des-Neiges et 22,9 % de « tout à fait » et 31,3 % de « plutôt » à Hochelaga-Maisonneuve. Néanmoins, rares sont les individus qui déclarent ne pas sortir de chez eux de peur d'être victime, puisque 44,9 % d'entre eux à Côte-des-Neiges et 50,4 % à Hochelaga-Maisonneuve affirment ne « pas du tout » adopter cette attitude. La répartition des réponses concernant la vision de l'insécurité dans le quartier est présentée dans le tableau 4.19.

Là encore, les résultats sont assez semblables. La criminalité dans les quartiers semble être une réalité admise par une majorité de résidents, particulièrement dans le quartier de Côte-des-Neiges. À Hochelaga-Maisonneuve, 30,5 % des répondants considèrent que la phrase « Je trouve qu'il y a beaucoup de criminalité dans mon quartier » ne représente que « un peu » la réalité, et 27,5 % « pas du tout ». À Côte-des-Neiges, si 32,7 % répondent « plutôt » et 25,6 % « tout à fait », il y a tout de même 22,4 % des résidents qui considèrent que cette phrase ne correspond pas du tout à la réalité. En revanche, dans les deux quartiers, une grande partie des répondants considère que les non-résidents ont peur dans leur quartier. On remarque ainsi un décalage entre leur vision du quartier et celle qu'ils considèrent que les autres ont. Il serait intéressant de savoir s'ils pensent que la réaction des non-résidents est injustifiée, et pourquoi ils pensent que les autres ont peur alors qu'eux ont moins peur.

L'opinion sur l'idée qu'il y a plus de criminalité dans son quartier qu'ailleurs à Montréal est répartie de façon plutôt égale dans les deux quartiers et pour chacune des hiérarchies de réponse. Néanmoins, les résidents d'Hochelaga-Maisonneuve semblent être un peu moins nombreux à penser que c'est tout à fait le cas (15,3 % contre 22,4 % à Côte-des-Neiges.

Tableau 4.19. Répartition des réponses concernant la vision de l'insécurité dans le quartier et mention attribuée

						Côte des-Neiges	-Neiges			Hochelaga-Maisonneuve	faisonneuv	
Qualifi- cation	Indicateur	Question	Intitulé	Mention	Pas du tout	Un peu	Plutôt	Tout-à- fait	Pas du tout	Un peu	Plutôt	Tout-à- fait
	Opinion sur la	3.15	Il y a beaucoup de criminalité dans mon quartier.	+	22,4 %	19,2 %	32,7 %	25,6 %	27,5 %	30,5 %	19,1 %	22,9 %
	securic dans le quartier	3.17	Je pense que les gens ont peur dans mon quartier	+	%6'11	10,3 %	32,1 %	39,7 %	18,3 %	24,4 %	26,7 %	30,5 %
		3.14	Je refuse de sortir dans certains quartiers par peur du crime.	+	21,2 %	20,5 %	25,6 %	32,7 %	9,2 %	18,3 %	34,4 %	38,2 %
	Opinion sur la sécurité dans le reste de	3.16	Il y a plus de crimes dans mon quartier qu'ailleurs à Montréal.	+	30,8 %	24,4 %	22,4 %	22,4 %	26,7 %	31,3 %	26,7 %	15,3 %
	Montréal	3.20	J'évite de fréquenter certains endroits de Montréal car la criminalité y est élevée.	1 .	23,1 %	30,8 %	20,5 %	25,6%	19,8 %	26,7 %	34,4 %	19,1 %
	Opinion sur	3.21	Je croise des agents de police communautaires dans mon quartier.	 i×	20,5 %	28,2 %	19,2 %	32,1 %	21,4 %	21,4 %	30,5 %	26,7 %
	et acteurs de la sécurité dans le	3.24	Je trouve que les policiers de mon quartier sont efficaces.	+	% 6'L1	23,1 %	33,3 %	25,6%	15,3 %	19,8 %	26,7 %	38,2 %
	quanto	3.28	J'apprécie que les policiers participent à la vie de quartier.	+	11,5 %	26,3 %	26,9 %	35,3 %	10,7 %	19,1 %	42 %	28,2 %

Enfin, on remarque que les répondants sont plutôt favorables à la présence des forces de l'ordre dans le quartier, et apprécient la présence de policiers socio-communautaires et de leurs tentatives de s'intégrer à la vie de quartier.

Pour comprendre un peu mieux l'attitude des résidents vis-à-vis des forces de l'ordre, nous avons tenté de mesurer leur rapport avec les divers acteurs de la sécurité, non plus uniquement dans le quartier mais de façon générale (tableau 4.20).

Pour ces questions, la confiance portée envers les forces de l'ordre se manifeste encore plus. 42 % des résidents de Hochelaga-Maisonneuve leur font tout à fait confiance, et 30,5 % plutôt confiance, tandis que ces chiffres s'élèvent respectivement à 35,9 et 24,4 % à Côte-des-Neiges. Les résidents de ce quartier sont quand même plus nombreux à ne pas du tout leur faire confiance, puisque cette catégorie constitue 17,9 % des répondants, contre 9,2 % à Hochelaga-Maisonneuve. Cette tendance se vérifie également lorsque l'on demande aux répondants s'ils se sentent rassurés par la présence de la police.

Si la confiance semble plutôt bonne, les répondants sont en revanche moins enclins à avoir recours à la police en cas de problème, particulièrement à Côte-des-Neiges. Dans ce quartier, seuls 28 % des répondants répondent « tout à fait » à l'affirmation « si je suis victime, j'irai m'adresser à un agent de police » contre 52,7 % à Hochelaga-Maisonneuve. Les individus qui se sont déjà adressés à la police sont d'ailleurs assez peu représentés, puisque 38,5 % des répondants de Côte-des-Neiges et 45 % de ceux de Hochelaga-Maisonneuve déclarent ne jamais avoir fait appel à eux.

Tableau 4.20. Répartition des réponses concernant le rapport avec les acteurs de la sécurité et mention attribuée

Tout-à- fait	42 %	52,7 %	26,7 %	9,2%	% 67
Plutôt	30,5%	32,1 %	23,7 %	11,5 %	49,6 %
Unpen	18,3 %	9,2 %	30,5 %	34,4 %	16,8 %
g (3).	9,2 %		19,1 %	45 %	4,6 %
Tout-à- fait	35,9 %	% 8'87	22,4 %	% 6'L1	17,9% 23,1% 20,5% 38,5%
Plutôt	24,4 %	% £'5£	25,6 %	% 9'6	20,5 %
Un peu	% 8'12	27,6 %	32,7 %	34,0 %	23,1 %
· . 1/42 5	% 6'21	% £'8	% 2*61	38,5 %	%6'21
Mention	+	4 ,	1)	4
Inimié	Je fais confiance à la police.	Si je suis victime, j'irai m'adresser à un agent de police.	Je préfère régler mes problèmes moi-même plutôt que d'appeler la police.	Il m'est déjà arrivé d'appeler la police parce que j'ai croisé un individu suspect.	Je suis rassuré-e par la présence de la police.
Question	3.22	3.23	3.25	3,26	3.27
Indicateur			Confiance en la police		
Qualifi- cation			noitairqor	ld∀	
	Mention Pas du Un peu Plutôt Tout-à-	on Intitule Mention Pas du tout Un peu Plutôt Tout Un peu Plutôt Tout Un peu Plutôt Je fais confiance à la police. + 17,9 % 21,8 % 24,4 % 35,9 % 9,2 % 18,3 % 30,5 %	Intitule Mention Pas du tout Un peu Plutôt Tout-ânt tout Un peu Plutôt Tout fair Un peu Plutôt 18,3 % 30,5 % Je fais confiance à la police. Si je suis victime, j'irai m'adresser à un agent de police. + 8,3 % 27,6 % 35,3 % 28,8 % 6,1 % 9,2 % 32,1 %	Indicateur Question Infitute Mention Pas du Un peu Plutôt Tout-à pas du Un peu Plutôt Lout Lout	Substitute Mention Pas du Un peu Plutôt Tout-à pas du Un peu Plutôt Tout-à police. 17,9 % 21,8 % 24,4 % 35,9 % 9,2 % 18,3 % 30,5 %

Comme pour le sentiment d'insécurité, nous avons mesuré des indices pour les différentes questions, afin de faciliter la comparaison. Ces indices sont présents dans les tableaux 4.21, 4.22 et 4.23. La figure 4.25 met en avant la note finale attribuée à chacun des indicateurs.

Tableau 4.21. Moyenne des valeurs numériques attribuées aux différentes hiérarchies pour les questions concernant la sécurité personnelle.

Qualifi- cation	Indicateur	Question	Intitulé	Mention	Moyenne Côte-des- Neiges	Moyenne Hochelaga- Maisonneuve	
		3.5	La question de l'insécurité occupe une grande place dans ma vie.	+	1,4	1,6	
ıtion	Place de la	3.6	J'ai peur quand je sors de chez moi.	+	1,1	1	
Représentation	sécurité dans la vie	3.7	J'ai peur de sortir seul-e le soir.	+	1,7	1,3	
Repr	quotidienne	3.8	J'ai peur pour la sécurité de mes proches.	+	1,7	1,9	
		3.9	Je suis prêt à mettre de l'argent pour assurer ma sécurité.	+	1,3	1,5	
priation	Usage de dispositifs de sécurité	3.10	Ma maison est sécurisée (alarmes, caméras de surveillance).	+	1	1,2	
	Appropriation		3.11	Je me débrouille pour être raccompagné-e quand je sors le soir.	+	1,6	1,5
			3.12	Il m'arrive de rester chez moi de peur d'être victime.	+	1,1	1
Appro	Pratiques particulières pour assurer sa sécurité	3.13	Je refuse de sortir à certaines heures du soir par peur du crime.	+	1,6	1,7	
		3.20	J'évite de fréquenter certains endroits de mon quartier car la criminalité y est élevée.	+	1,5	1,5	

Tableau 4.22. Moyenne des valeurs numériques attribuées aux différentes hiérarchies pour les questions concernant la vision de l'insécurité dans le quartier

Qualifi- cation	Indicateur	Question	Intitulé	Mention	Moyenne Côte-des- Neiges	Moyenne Hochelaga- Maisonneuve
	Opinion sur l'insécurité	3.15	Il y a beaucoup de criminalité dans mon quartier.	+	1,6	1,4
	dans le quartier	3.17	Je pense que les gens ont peur dans mon quartier	+	1,9	1,7
		3.14	Je refuse de sortir dans certains quartiers par peur du crime.	+	1,7	. 2
ion	Opinion sur l'insécurité dans le reste	3.16	Il y a plus de crimes dans mon quartier qu'ailleurs à Montréal.	+	1,4	1,3
Représentation	de Montréal	3.20 J'évite de fréquen certains endroits d' Montréal crimina est élevée.	J'évite de fréquenter certains endroits de Montréal criminalité y est élevée.	+	1,5	1,5
	Opinion sur	3.21	Je croise des agents de police communautaires dans mon quartier.	t	1,6	1,6
	les dispositifs et acteurs de la sécurité dans le	3.24	Je trouve que les policiers de mon quartier sont efficaces.	+	1,7	1,9
	quartier	3.29	J'apprécie que les policiers participent à la vie de quartier.	+	1,9	1,9

Tableau 4.23. Moyenne des valeurs numériques attribuées aux différentes hiérarchies pour les questions concernant le rapport avec les acteurs de la sécurité

Qualifi- cation	Indicateur	Question	Intitulé	Mention	Moyenne Côte-des- Neiges	Moyenne Hochelaga- Maisonneuve
		3.22	Je fais confiance à la police.	+	1,8	2,1
		3.23	Sì je suis victime, j'irai m'adresser à un agent de police.	+	1,8	2,3
Appropriation	Confiance en la police	3.25	Je préfère régler mes problèmes moi-même plutôt que d'appeler la police.	44	- 1,5	- 1,6
Appr		3.26	Il m'est déjà arrivé d'appeler la police parce que j'ai croisé un individu suspect.	+	1,1	0,8
		3.27	Je suis rassuré-e par la présence de la police.	+	1,8	2

Cette fois-ci, les notes globales sont plus semblables entre les deux quartiers. Les résidents d'Hochelaga-Maisonneuve et de Côte-des-Neiges accordent en moyenne une place relativement importante à la question de la sécurité, puisque les notes atteignent 1,5 pour les premiers et 1,4 pour les seconds. Malgré tout, leur usage de dispositifs de sécurité reste modéré, avec une utilisation légèrement plus élevée à Hochelaga-Maisonneuve (qui a une note de 1,2 contre 1 pour Côte-des-Neiges). En revanche, les résidents des deux quartiers adoptent en majorité des techniques particulières afin de se défendre du crime, comme le montrent leurs notes de 1,4 pour Hochelaga-Maisonneuve et 1,5 pour Côte-des-Neiges.

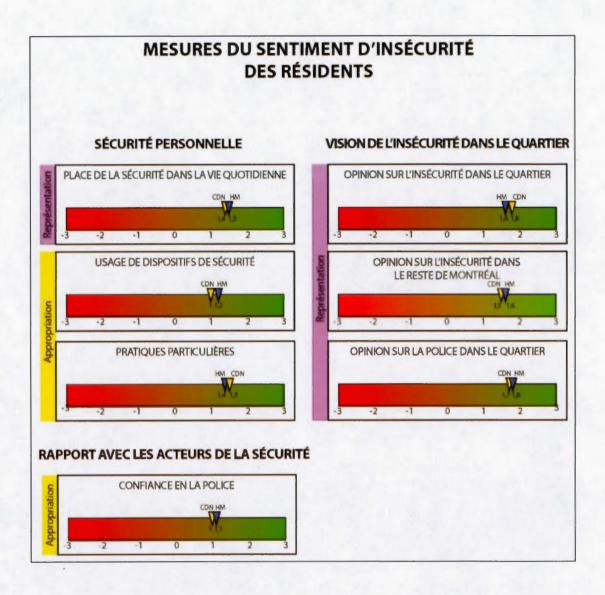


Figure 4.25. Notes adressées à chacun des indicateurs du sentiment d'insécurité pour les quartiers de Côte-des-Neiges et d'Hochelaga-Maisonneuve

Les résidents des deux quartiers considèrent également que l'insécurité est présente dans leurs milieux de vie, même si ceux de Hochelaga-Maisonneuve semblent un peu moins concernés (leur note atteint 1,6 contre 1,8 à Côte-des-Neiges). Néanmoins, leur opinion ne se démarque pas beaucoup de celle qu'ils ont de Montréal en général,

puisque la note moyenne concernant l'insécurité à l'échelle de la ville est de 1,5 à Côtedes-Neiges et 1,6 à Hochelaga-Maisonneuve.

Concernant l'opinion envers la police, celle-ci varie selon l'échelle. Si les résidents semblent satisfaits de la police dans leur quartier (les notes sont de 1,7 à Côte-des-Neiges et 1,8 à Hochelaga-Maisonneuve) la confiance en la police est plus basse à l'échelle de la ville. Comme nous avons pu le voir avec les pourcentages, cette note baisse car même si la confiance en la police est plutôt bonne, les résidents semblent tout de même assez peu enclins à s'adresser à elle en cas de problème.

4.2.2.2. Implication communautaire

Pour connaître le niveau d'implication communautaire des résidents, nous les avons d'abord interrogés sur l'intérêt qu'ils portaient à la vie communautaire dans leur quartier (tableau 4.24).

Dans un premier temps, on peut noter que la participation à la vie communautaire est plus élevée chez les répondants de Côte-des-Neiges. Ceux-ci sont en effet 25,6 % à considérer participer « plutôt » à l'organisation d'évènements dans le quartiers, et 23,1 % se retrouvent « tout à fait » dans cette situation, contre 19,8 et 19,1 % à Hochelaga-Maisonneuve. Néanmoins, on note une participation relativement élevée dans les deux quartiers puisque moins de la moitié des résidents dans chacun des quartiers considère ne pas du tout y participer.

Tableau 4.24. Répartition des réponses concernant l'intérêt pour la vie communautaire du quartier et mention attribuée

re.	Tout-à- fait	19,1 %	. 19,1 %	9,2 %	32,8 %	26,7%
faisonneuv	Plutôt	19,8 %	3,8 %	19,1 %	34,4 %	21,4%
Hochelaga-Maisonneuve	Un peu	15,3 %	16%	10,7 %	21,4 %	13,7%
H	Pas du tout	45,8 %	61,1%	28,8% 61,1% 10,7% 19,1%	38,5 % 11,5 %	38,2%
	Tout-à- fait	23,1 %	27,6 %	28,8 %	38,5 %	17,9 % 35,3 % 30,8 % 38,2% 13,7% 21,4% 26,7%
-Neiges	Plutôt	25,6% 23,1%	7,7 %	7,1%	25,6 %	35,3 %
Côte des-Neiges	Un peu	11,5 %	34 %	38,5 % 25,6 %	21,8 %	17,9 %
	Pas du tout	39,7 %	30,8 %	38,5 %	14,1 %	16%
10 mm	Mention	+	+	+	+	+
	Intitulé	Je participe à l'organisation d'évènements dans mon quartier.	Je suis membre ou bénévole dans une ou plusieurs association(s).	Je consacre beaucoup de temps à cette/ces association(s).	Je trouve que l'action communautaire est importante.	J'aimerais y participer.
	Question	4.4	4.5	4.6	4.7	4.9
	Indicateur		Participation a la vie communauta ire		Intérêt à participer à la vie communauta	ire et associative
	Qualifi- cation	u	oitairqorqq	٧	Concret)

En revanche, l'implication associative est beaucoup plus faible à Hochelaga-Maisonneuve, puisque plus de 60 % des répondants ne se considère pas comme membre ou bénévole d'une association, et que parmi ceux qui en sont membres, également plus de 60 % déclarent ne pas du tout y consacrer beaucoup de temps. À l'inverse, seuls 30,8 % des répondants de Côte-des-Neiges ne se considèrent pas comme membre ou bénévole. Parmi ceux qui le sont, presque 30 % déclare y consacrer beaucoup de temps.

En revanche, la question de la vie communautaire demeure importante pour les résidents des deux quartiers, même si les répondants de Hochelaga-Maisonneuve sont plus enclins à vouloir y participer que ceux de Côte-des-Neiges. 38,2 % d'entre eux en effet déclare ne pas du tout vouloir y participer.

Le tableau 4.25 nous renseigne sur la visibilité de la vie communautaire auprès des répondants.

Si les participants sont moins nombreux à Hochelaga-Maisonneuve, les répondants connaissant des programmes communautaires dans le quartier sont en revanche plus importants qu'à Côte-des-Neiges. Ainsi, 22,4 % des répondants de Côte-des-Neiges déclarent ne pas du tout en connaître, contre 12,2 % à Hochelaga-Maisonneuve.

Dans les tableaux suivants (4.26 et 4.27), nous présentons les indices moyens pour chacune des questions. La figure 4.26, quant à elle, nous renseigne sur la note globale attribuée à chacun des indicateurs.

Tableau 4.25. Répartition des réponses concernant l'importance de la vie communautaire dans le quartier et mention attribuée

Hochelaga-Maisonneuve	Plutôt Tout-à-	35,9% 35,9% 12,2% 11,5% 38,9% 37,4%
chelaga	Un peu	11,5 %
Ho	Pas du tout	12,2 %
	Tout-à- fait	35,9%
Côte des-Neiges	Plutôt	35,9 %
Côte de	Un peu	22,4 % 5,8 %
	Pas du tout	22,4 %
	Mention	+
	Intitulé	Je connais des programmes communautaires dans mon quartier.
	Question	4.8
	Indicateur	Visibilité des associations
The second second	Qualifi- cation	Concret

Tableau 4.26. Moyenne des valeurs numériques attribuées aux différentes hiérarchies pour les questions concernant l'intérêt pour la vie communautaire du quartier

Qualifi- cation	Indicateur	Question	Intitulé	Mention	Moyenne Côte-des- Neiges	Moyenne Hochelaga- Maisonneuve
a		4.4	Je participe à l'organisation d'évènements dans mon quartier.	+	1,3	1,1
Appropriation	Participation à la vie communauta ire	4.5	Je suis membre ou bénévole dans une ou plusieurs association(s).	+	1,3	0,8
A		4.6	Je consacre beaucoup de temps à cette/ces association(s).	+	1,3	0,8
Concret	Intérêt à participer à la vie communauta	4.7	Je trouve que l'action communautaire est importante.	+	1,9	1,9
0	ire et associative	4.9	J'aimerais y participer.	+	1,8	1,4

Tableau 4.27. Moyenne des valeurs numériques attribuées aux différentes hiérarchies pour les questions concernant l'importance de la vie communautaire dans le quartier

Qualifi- cation	Indicateur	Question	Intitulé	Mention	Moyenne Côte-des- Neiges	Moyenne Hochelaga- Maisonneuve
Concret	Visibilité des associations	4.8	Je connais des programmes communautaires dans mon quartier.	+	1,9	2

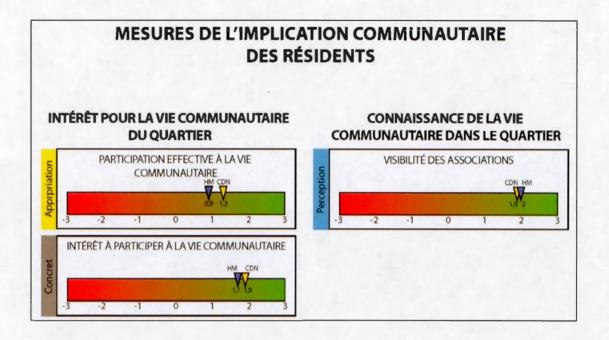


Figure 4.26. Notes adressées à chacun des indicateurs de l'implication communautaire pour les quartiers de Côte-des-Neiges et d'Hochelaga-Maisonneuve

En regardant les notes moyennes adressées à chacun des indicateurs, on remarque clairement que les répondants de Côte-des-Neiges sont à la fois beaucoup plus actifs dans la vie communautaire de leur quartier, et plus enclins à y participer que ceux de Hochelaga-Maisonneuve. La participation effective est modérée à Côte-des-Neiges (1,3 sur 3) et peu élevée en général à Hochelaga-Maisonneuve (note de 0,9). En revanche l'intérêt est assez élevé pour les deux quartiers : la note est de 1,7 à Hochelaga-Maisonneuve et de 1,9 à Côte-des-Neiges.

Étonnamment, s'ils semblent moins concernés par la vie communautaire, les répondants d'Hochelaga-Maisonneuve ont une meilleure connaissance des associations présentes dans leur quartier. Cette connaissance reste assez élevée dans les

deux quartiers, puisque la note est de 1,9 à Côte-des-Neiges et de 2 à Hochelaga-Maisonneuve.

Enfin, puisque nous nous intéresserons dans la prochaine partie de ce chapitre au programme Tandem en particulier, nous avons demandé aux répondants s'ils connaissaient cette association ou non. À Hochelaga-Maisonneuve, 38% des répondants déclarent avoir déjà entendu parler du programme Tandem, mais seuls 22% connaissent les actions et le mandat de celui-ci. À Côte-des-Neiges, Tandem semble légèrement plus connu puisque 52% des répondants déclarent avoir déjà entendu parler d'eux, et 33% connaissent leurs actions.

Les portraits des deux quartiers en termes de sentiment d'appartenance, de sentiment d'insécurité et d'implication communautaires étant dressés, nous allons maintenant tenter de mieux cerner les personnes impliquées dans le programme Tandem, au travers des entrevues semi-dirigées que nous avons passées auprès de leurs employés.

4.3. Les entretiens semi-dirigés avec les employés de Tandem

Notre dernière source d'information concernant l'action communautaire repose sur les entretiens semi-dirigés passés auprès du personnel de Tandem. Nous avons pu interroger chacun des employés présents dans les rangs de Tandem pour les deux quartiers, soit trois employés pour chacun d'eux. Le but de ces entretiens est d'avoir un point de vue plus qualitatif sur la question, en tentant de comprendre de façon un peu plus subtile les mécanismes qui régissent les relations entre chacun des acteurs, soit les citoyens, les membres de l'action communautaire, et les acteurs de l'État. Nous avons également tenté de comprendre qui travaillait pour Tandem, et ce qui poussait des individus à s'intéresser à la question de la sécurité dans les quartiers.

Nous avons choisi de regrouper les réponses en plusieurs catégories. Tout d'abord, nous allons faire une mise en contexte en expliquant plus en profondeur le fonctionnement de Tandem dans ces deux quartiers, et le mandat que chacun des employés reconnait pour le programme. Dans un deuxième temps, nous dresserons le portrait de ces employés sur plusieurs points : les études qu'ils ont menées et les motivations qui les ont poussés à travailler pour Tandem; le poste qu'ils occupent et leur ancienneté dans le programme; leur sentiment d'insécurité personnel; ainsi que leur point de vue sur la sécurité dans le quartier. Enfin, nous nous intéresserons à leur point de vue sur les différents acteurs qui entrent en jeu dans notre problématique, et sur les relations qui les lient chacun entre eux : les résidents des quartiers, leurs partenaires du milieu communautaire et enfin la police et l'État.

4.3.1. Le mandat et le fonctionnement de Tandem

Comme nous l'avons précisé plus tôt, Tandem est un programme lancé par la Ville de Montréal en 1982 qui vise à soutenir l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements et présent dans 16 des 19 arrondissements de la ville (Tandem Montréal, n. d.). Grâce aux entrevues passées auprès du personnel des arrondissements de Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce et de Mercier – Hochelaga-Maisonneuve, nous avons pu comprendre plus en détail le fonctionnement et le mandat du programme.

4.3.1.1. Mandat et pertinence de Tandem

Dans sa documentation officielle (Tandem Montréal, s.d. : 5), Tandem met en avant cinq points principaux dans son processus d'action : l'identification des préoccupations et des cibles pour la prévention de la criminalité; l'analyse détaillée des éléments

pouvant favoriser le comportement criminel ou un sentiment d'insécurité; la mise en place de stratégies locales d'interventions visant l'information, l'éducation, la mobilisation des résidents et le changement de comportement; le développement de liens de collaboration entre individus, voisins, instances communautaires et services publics et para-publics; l'élaboration d'un plan, à moyen et à long terme, prévoyant une série d'interventions et de vérifications afin d'assurer la prise d'action.

Les employés interrogés insistent particulièrement sur l'importance de Tandem sur le terrain. Lorsqu'on leur demande quel est le mandat du programme, ils ont tous évoqué l'idée d'aller à la rencontre des habitants des quartiers, que ce soit par le porte-à-porte ou l'animation de rue, auprès des jeunes ou dans les écoles. L'une des missions principales de Tandem est d'informer la population sur les moyens qui sont mis à sa disposition en cas de problème. Fidèle à sa mission première d'assurer la sécurité des biens, Tandem s'intéresse particulièrement à la problématique du cambriolage. Un employé de Tandem à Mercier – Hochelaga-Maisonneuve s'explique ainsi :

Majoritairement, on va distribuer des dépliants pour expliquer notre action. Mais lorsqu'on réalise, sur une carte, qu'il y a un noyau de cambriolages à un endroit en particulier, on va faire du porte-à-porte pour que les gens soient plus alertes. Pareil, si on apprend qu'un cambriolage a eu lieu quelque part, on va aller sonner chez les voisins pour leur parler, les renseigner, les rassurer.

Un autre employé de Tandem du même quartier évoque également les conseils à domicile que le programme propose :

Le service de conseiller à domicile, ça consiste essentiellement à vérifier les accès (les portes, les fenêtres, les serrures, les cadrages) pour voir s'il y a quelque chose qui peut être fait pour sécuriser et prévenir les cambriolages. On peut aussi prêter aux gens un burin pour buriner leurs objets de valeur, les vélos surtout.

Au-delà de ces services plus « pratiques » Tandem reste néanmoins un organisme de proximité, qui veut informer et rassurer la population. « Notre rôle, je dirais, c'est de rassurer » explique un employé de Côte-des-Neiges — Notre-Dame-de-Grâce. « On n'est pas là pour installer des caméras ou des serrures, mais des fois juste pour *jaser* avec le monde, expliquer la réalité des choses et ne pas laisser les rumeurs se propager par les médias ». Un employé de Mercier — Hochelaga-Maisonneuve confirme : « la majorité de nos interventions sont de caractère préventif. On essaie d'outiller et de rassurer les gens, de démystifier aussi ». Il poursuit : « On ne cherche jamais à faire paniquer [les gens], c'est pas ça le but. Le but, c'est qu'ils aient une meilleure qualité de vie, qu'ils soient rassurés, et à la limite de savoir quoi faire en cas d'enjeu, en cas d'agression. »

Ainsi, au-delà du porte-à-porte, les employés passent beaucoup de temps sur le terrain, à aller à la rencontre des citoyens : « l'été, notamment, on est beaucoup en extérieur » explique un employé de Mercier — Hochelaga-Maisonneuve. « On fait des activités dans les ruelles ou dans les parcs. Après ça, on participe souvent à des fêtes de quartier ». Les programmes Tandem des deux arrondissements travaillent également en forte collaboration avec les écoles. Un employé de Mercier — Hochelaga-Maisonneuve précise : « Les écoles sont très importantes. En 2013, on a rejoint 5000 enfants avec des animations, principalement dans les écoles, je dirais 80 % d'entre elles ». Un autre confirme « Le travail avec les écoles, c'est très important. Ce qu'on fait avec les enfants, c'est ce qui a le plus de répercussions, je pense ». Un autre rajoute : « On passe souvent par les enfants pour rejoindre les populations adultes, qui sont plus difficiles à atteindre ». « Quand c'est bien fait, quand on est dans un bon milieu et qu'on fait nos interventions comme elles doivent se faire, les répercussions sont très intéressantes » confirme un autre employé. « Même les parents nous appellent pour nous dire "merci d'avoir rencontré nos enfants" ».

Une autre idée qui ressort de ces entrevues, et le fait que Tandem soit là pour référer la population, pour lui indiquer à qui s'adresser en cas de problèmes, et parfois servir d'intermédiaire. Un employé de Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce raconte :

Parfois, on sert aussi à créer le pont entre la Ville de Montréal, la police et les citoyens. Des fois, les citoyens ont de la misère à appeler la police, même juste pour s'informer. Ils ont de la misère à appeler le 911, même dans les cas d'urgence. On est là pour référer le citoyen, lui présenter un policier avec qui on travaille et en qui il peut avoir confiance, ou alors à quel élu ou employé de la Ville il peut s'adresser pour avoir des informations.

Tandem a également organisé des marches exploratoires, parfois seulement avec d'autres organismes, parfois avec des citoyens. L'objectif est de mieux appréhender le terrain, de mieux comprendre ce qui se passe dans les différents secteurs de l'arrondissement et de relever les problématiques qui existent. Un employé explique également le rôle éducatif de ces marches :

À travers ces marches, les citoyens apprennent à mieux connaître leur quartier, et peut-être à en avoir moins peur. Il y a aussi une grande partie de sensibilisation. On leur explique que chacun a sa responsabilité dans le sentiment d'insécurité de l'autre. On sensibilise notamment les hommes sur ce qui peut faire peur à une femme, de ralentir ou de changer de trottoir s'il sent qu'une femme devant lui est en situation de stress parce qu'elle se sent suivie. Les hommes trouvaient que c'était vraiment le fun de connaître ce point-de-vue-là, et les femmes trouvaient ça super intéressant aussi parce qu'on sensibilisait les hommes sur leurs problématiques.

L'association dispose aussi d'un numéro de téléphone, pour que la population puisse les joindre et leur faire part de leurs inquiétudes. Un employé explique : « la majorité va appeler. Depuis quelques années, on reçoit également beaucoup de courriels par rapport à nos visites-conseil ou parce que quelqu'un vit une situation difficile ». « Après on n'a pas non plus dix appels par jour » poursuit-il, « les citoyens, le plus souvent quand on leur distribue un dépliant ça leur suffit ».

Tandem, finalement semble constituer un lien privilégié entre les citoyens, le monde communautaire et la police. Son rôle est de rassurer la population, par le biais de l'éducation. Le programme va ainsi à la fois fournir des outils ou des conseils à la population pour qu'elle apprenne à mieux se défendre, mais il va surtout tenter de la rassurer sur le quartier, de l'aider à se le réapproprier et à ne pas se laisser avoir par les préjugés concernant la sécurité.

En termes de pertinence, tous les employés affirment ne pas connaître de programme semblable au leur, que ce soit à Montréal ou ailleurs. « Je ne pense pas qu'il y ait de programme qui offre les mêmes services que nous » confirme l'un deux. Un autre ajoute « après, il y a beaucoup de programmes complémentaires, qui travaillent avec les jeunes par exemple, ou avec les populations difficiles ».

4.3.1.2. Fonctionnement et financement

Concernant le fonctionnement de Tandem, les employés nous confirment que celui-ci est local. Ainsi, c'est le rôle de chaque arrondissement de financer « son » Tandem. Cela dit, Tandem étant reconnu comme un organisme non lucratif, il peut également appliquer pour avoir des fonds complémentaires au niveau des gouvernements provincial et fédéral.

Le programme Tandem n'est pas un programme indépendant en tant que tel, mais il est confié à un organisme mandataire. Tous les trois ans, les organismes qui souhaitent être mandataires déposent un dossier de candidature. La sélection de l'organisme mandataire repose avant tout sur la connaissance du milieu, la capacité de mobilisation et de communication avec les citoyens et sur l'expertise en termes de prévention de la criminalité et de promotion de la sécurité auprès des résidents (Châtel, 2011). Les contrats pour les employés sont donc assurés pendant trois ans. Passée cette période, le

renouvellement des mandats, voire l'existence de Tandem dans l'arrondissement, reposera sur ce processus de candidature. Cette incertitude ne semble néanmoins pas inquiéter les employés interrogés. Un employé nous raconte : « C'est vrai qu'on nage dans l'incertitude la plus totale. Cela dit, à Hochelaga-Maisonneuve il y a un besoin, c'est sûr, on est un acteur important pour l'arrondissement, donc au fond, on sait que nos contrats vont se renouveler, on a un rôle à jouer ici ». Un second employé explique : « Ça fait trente ans que l'organisme existe. Je ne pense pas qu'on doive s'inquiéter tous les trois ans. On sera encore là tant que le besoin de sécurité sera là ». Si les employés croient en l'avenir de Tandem, certains voient dans le renouvellement aux trois ans de leur programme un certain manque de confiance ou de reconnaissance. Ainsi, un employé de Côte-des-Neiges nous explique : « On est toujours obligés de nous vendre. Même après trente ans, on n'est toujours pas reconnus comme experts dans le quartier. Ils pourraient nous offrir quelque chose comme cinq ou dix ans... ».

Si un appel d'offres est lancé tous les trois ans, les employés de Tandem doivent planifier leur action sur un an. Ainsi, ils doivent fournir un compte-rendu annuel et un nouveau plan d'action à l'arrondissement. Celui-ci leur donne généralement des objectifs assez généraux sur le rôle de Tandem, et c'est aux employés de mettre en place des activités et des modalités d'action. Suite à cet envoi de compte-rendu et au nouveau plan d'action, l'arrondissement fournit les financements au programme.

Enfin, concernant les financements, tous les employés s'accordent à dire que s'ils parviennent à fonctionner avec les fonds qui leur sont actuellement alloués, le programme pourrait tout de même bénéficier de fonds plus élevés. Un employé raconte ainsi :

Si on s'en tient aux activités que Tandem réalise depuis le début, je vous dirais qu'on arrive quand même à fonctionner. Sauf que la réalité change et qu'il est de plus en plus difficile de rejoindre la population, de la mobiliser. Si on avait plus

de fonds, on pourrait employer plus de monde différent, proposer des activités plus attractives, plus ludiques. Les marionnettes, par exemple, ça fonctionne bien auprès des enfants. Avec un meilleur budget, on pourrait proposer plus d'activités de ce genre. On s'en sort, mais c'est sûr qu'on pourrait faire plus.

Un employé d'Hochelaga-Maisonneuve rajoute :

Le budget est relativement suffisant. Il pourrait être plus grand mais si on compare à d'autres quartiers, je trouve que ça va. On ne règle pas tous les problèmes, mais avec le plan d'action qu'on s'est donné, on s'en sort. On n'a pas atteint nos objectifs dans le sens où on atteindra nos objectifs vraiment le jour où tout le monde se sentira en sécurité et où il n'y aura plus d'insécurité. Par rapport au plan d'action qu'on s'est donné en début d'année, on arrive tout de même à faire les projets qu'on veut faire.

Avec ces budgets limités, les employés reçoivent également un salaire assez bas. Si beaucoup l'acceptent — « on ne choisit pas de travailler dans le communautaire pour l'argent, c'est un choix de vie » explique un employé — beaucoup reconnaissent que les employés et le programme tireraient bénéfice d'une hausse de leurs revenus. Un employé nous affirme ainsi : « on a les mêmes salaires depuis dix ans. Alors on comprend que c'est la ville qui gère ça, mais en même temps c'est un peu *plate* qu'on puisse pas augmenter les salaires ».

Un autre rajoute:

Je pense qu'au niveau des responsabilités qui nous sont accordées, le salaire n'est pas vraiment à la hauteur du temps et de l'effort qu'on fournit. Il n'est pas non plus vraiment motivant. C'est sûr que dans le communautaire, il y a beaucoup de roulement. Tandem n'échappe pas à cette réalité-là. Et qui dit roulement, dit qu'il faut toujours recommencer à former quelqu'un. Avec le roulement, on perd aussi le lien de confiance avec la population, qui s'instaure avec le temps. Alors c'est sûr qu'avec des salaires plus élevés, on pourrait encore mieux travailler et s'impliquer auprès des résidents.

Le mandat et le fonctionnement de Tandem étant maintenant précisés, nous allons nous pencher sur les caractéristiques de ses employés, afin de comprendre qui s'y implique, et pourquoi.

4.3.2. Les caractéristiques des employés de Tandem

4.3.2.1. Emploi et formation

Durant ces entretiens, nous avons donc interrogé six employés : trois pour Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce et trois pour Mercier - Hochelaga-Maisonneuve, soit deux femmes et quatre hommes. Deux types de postes sont représentés : conseiller en prévention du crime - ou conseiller en sécurité urbaine - et directeur. Les premiers expliquent travailler directement avec la population. Le plus souvent, les conseillers en prévention du crime se voient confier une population avec laquelle ils travailleront de façon plus privilégiée. Certains travaillent avec les enfants et interviennent souvent en milieu scolaire; d'autres s'occupent plus particulièrement des adolescents, qu'ils vont aborder dans la rue ou dans les parcs, et qu'ils vont tenter de rassembler autour d'activités sportives ou culturelles; certains travaillent avec les personnes âgées, le plus souvent à domicile. Leur rôle consiste à la fois à intervenir lorsque la population les appelle pour régler un problème en particulier, mais aussi à aller à la rencontre des résidents, et tenter de les rassurer ou de les faire se rencontrer autour d'évènements, afin de renforcer la cohésion sociale. Le rôle de directeur, quant à lui, consiste à veiller au bon fonctionnement du programme, à s'assurer que le plan d'action est respecté et à surveiller le budget.

Lorsque l'on se penche sur la scolarité des employés, on se rend compte que leur formation n'a en général pas été centrée sur la sécurité. Ainsi, seul un employé sur les

six a obtenu un diplôme dans ce domaine en particulier. Les autres ont des passés divers : dans le communautaire auprès des jeunes, dans l'urbanisme ou encore dans l'humanitaire. Les employés interrogés travaillent pour la plupart depuis longtemps à Tandem. Ainsi, trois d'entre eux y travaillent depuis une dizaine d'années, et deux d'entre eux entre trois et huit ans. Un seul employé venait à peine d'intégrer le programme.

Parmi les employés, deux ont connu Tandem par le biais de leurs études, soit parce qu'ils ont travaillé sur un projet avec eux, soit parce que des employés de Tandem sont intervenus dans leur milieu scolaire. Deux autres ont appris la connaissance de Tandem par le biais d'un membre de leur famille ou par un collègue. Enfin, deux autres sont arrivés à Tandem après avoir travaillé pour des organismes partenaires. Pour l'ensemble des employés, il s'agit de leur unique emploi. La quasi-totalité des employés explique qu'ils ont appliqué à Tandem parce qu'ils cherchaient un emploi. Ils n'avaient pas particulièrement ce programme en vue – certains ne le connaissaient même pas avant de consulter l'offre d'emploi – mais leurs intérêts coïncidaient avec ceux du programme. Certains y voyaient ainsi une façon de continuer à travailler auprès des jeunes, d'autres sont intéressés par les questions de mixité sociale ou d'urbanisme sécuritaire.

4.3.2.2. Lieu de résidence et rapport avec le quartier

Au total, seuls deux des employés résident dans le quartier où ils travaillent. Le lieu de résidence ne semble donc pas être une modalité pour le choix du travail. Les employés ne cherchent pas nécessairement à améliorer la sécurité du quartier parce que c'est là qu'ils résident, mais plutôt parce qu'ils considèrent leur rôle important, peu importe l'endroit où ils agissent. De plus, Tandem n'offre pas la possibilité de choisir librement son quartier d'affectation. Le nombre d'employés étant limité, les emplois se libèrent

ponctuellement dans les différents arrondissements, lorsque le besoin s'en fait sentir. Néanmoins, par leur ancienneté et par les nombreux déplacements et rencontres que les employés font auprès de la population, ceux-ci estiment avoir une très bonne connaissance du quartier et de ses résidents, et des problèmes qui les concernent.

À Hochelaga-Maisonneuve, les employés insistent tous sur le sentiment d'appartenance élevé du quartier : « le sentiment d'appartenance est très fort, surtout à Hochelaga. Et ça se développe encore. Les gens s'impliquent, se sentent chez eux ». Un employé ajoute :

C'est un quartier qui a une histoire, un vrai patrimoine. Les identités sont très fortes ici, on a « Hochelag' » d'un côté, avec ses résidents anciens, son aspect historique, son histoire parfois un peu mal vue, et on a « HoMa », avec les nouveaux résidents. Ce sont des identités très fortes, surtout chez la population traditionnellement francophone, « pure laine » comme on dit. Ils sont conscients de leur force en tant que noyau francophone sur l'Île de Montréal.

Pour les employés, ce sentiment d'appartenance semble générer une implication des citoyens assez forte dans la communauté : « les résidents sont là pour leurs voisins, ils s'impliquent. Les gens s'inspirent de ce qui se passe ailleurs, et ils mettent en place des projets. Parfois ils sont assistés par des associations de quartier, mais il y a aussi des actions spontanées, c'est beau à voir. ». Un employé nuance cependant : « la vie communautaire est très importante dans Hochelaga, le milieu communautaire est très actif, mais malgré tout, la mobilisation reste toujours un défi ». Un autre employé rajoute :

Le sentiment d'appartenance et l'implication va se manifester différemment selon le statut des résidents, s'ils sont propriétaires ou locataires. Les propriétaires sont beaucoup plus interpelés par l'allure du quartier, et ils vont faire plus attention à leur résidence que les locataires.

Pour les employés, enfin, les résidents sont assez conscients des problématiques liées à leur quartier, même si leur sentiment d'insécurité leur parait en général plutôt faible : « ça dépendra des populations, évidemment, les femmes ou les personnes âgées peuvent avoir certaines préoccupations, mais en général les résidents connaissent plutôt bien leur quartier, et ils s'y sentent bien ». Tandem a également fait circuler à l'automne 2012 un questionnaire pour évaluer le sentiment d'insécurité des résidents dans l'arrondissement : « il était assez bon dans les trois quartiers, là où c'était moins bon c'était ici, à Hochelaga-Maisonneuve. On a vu quand même que 70 % des habitants de Hochelaga-Maisonneuve se sentent en sécurité ». Les problèmes qui reviennent le plus souvent sont ceux de la prostitution et de la toxicomanie. Les employés tiennent tout de même à préciser qu'il existe de nombreuses nuances au sein même du quartier. Un employé explique :

En général ça dépend où les gens demeurent dans le quartier et les différentes problématiques. Plus on s'approche de Ste Catherine, où il y a des problématiques plus difficiles – toxicomanie, vente de drogue, prostitution – plus les gens vont être affectés au niveau de leur sécurité, ils vont avoir des irritants qui seront différents.

À Côte-des-Neiges, les employés évoquent moins un sentiment d'appartenance. Un employé remarque même un certain effet de ghetto : « tout le monde est dans sa bulle, les gens veulent pas trop s'impliquer dans les affaires des autres, il y a peu de gens qui vont intervenir s'ils assistent à quelque chose ». Il nuance cependant : « ça reste quand même une attitude générale à Montréal, c'est un phénomène urbain, plus la ville est grande, moins les gens se connaissent et s'impliquent ». Concernant l'insécurité, les employés trouvent que les résidents sont tout de même à l'aise dans leur quartier. L'un deux nous dit : « la plupart des gens élevés ici se sentent très en sécurité. La seule chose qui ressort tout le temps, c'est peut-être le soir et la nuit, surtout pour les femmes et les personnes âgées ». Un employé explique cette situation de la façon suivante :

Je pense que pour la plupart des habitants ici, la question de la sécurité n'occupe pas vraiment une place importante dans le quotidien, parce qu'ils ont d'autres problèmes plus importants. Il y a beaucoup de pauvreté et de chômage. La priorité c'est la bouffe, avoir une maison ou un appartement, avoir des vêtements, un travail, des choses comme ça. La question de la sécurité, ça vient après.

Pour les deux quartiers, une réponse revient régulièrement : les résidents sont conscients des problématiques du quartier, mais ils les craignent moins, car ils les connaissent et les acceptent. « Ici, quand les gens voient la police intervenir, c'est une chose à laquelle ils sont habitués, ça ne les inquiète plus » explique un employé de Côte-des-Neiges. « Il va y avoir peut-être une crainte par rapport aux cambriolages parce que c'est la réputation du quartier pour les nouveaux résidents. Les vieux résidents du quartier, parce qu'ils connaissent très bien leur quartier, se sentent en général plus en sécurité » ajoute un employé de Hochelaga-Maisonneuve. Un autre employé de ce quartier nous dit : « Les nouveaux résidents vont se sentir plus irrités par les problématiques. Les anciens résidents vont se dire bon c'est là, ça fait 20 ans qu'on vit avec ces problématiques-là donc on s'est arrangés. »

4.3.2.3. Sentiment d'insécurité personnelle

L'un de nos questionnements de recherche portait sur la sécurité personnelle des employés. S'intéressent-ils à la question parce qu'il s'agit de personnes plus inquiètes au départ, plus concernées par ce problème? Également, le fait de travailler à Tandem a-t-il changé leur point de vue sur la sécurité?

De façon générale, les employés ne semblent pas préoccupés par cette question plus que d'autres. On se rend compte que leur point de vue varie beaucoup en fonction de critères très personnels. Ainsi, un employé relativise : « moi je viens d'un pays très en insécurité, où on ne pouvait pas compter sur la police. Alors je me sens extrêmement

en sécurité au Canada. Ici, je ne me retourne jamais pour voir si quelqu'un me suit, je n'ai pas peur, je peux rentrer tard sans qu'il ne se passe rien ». À l'inverse, un autre employé nous explique : « Moi je viens d'un village de 200 personnes, alors la mentalité est différente. Ici je fais un peu plus attention, je suis moins rassuré dans le métro. Même si le climat est quand même bon ici, mais c'est différent ». Un autre employé nous confie être plus attentif aux questions de sécurité depuis qu'il a des enfants. Un autre nous explique que son déménagement a modifié son sentiment d'insécurité : « j'ai changé de secteur alors je dois me réapproprier un nouveau milieu. On voit que c'est important quand même de connaître notre environnement. Je me déplace différemment. »

Enfin, les employés répondent tous que Tandem a changé leur façon d'appréhender la sécurité. Le fait de travailler dans ce milieu ne les a pas rendu plus inquiets, mais il a plutôt changé leur façon d'appréhender les autres, les a rendu plus conscients de leurs inquiétudes, et ils agissent désormais en fonction. « J'ai appris comment être conscient de l'insécurité des autres » nous confie l'un d'eux. « Avant, je ne comprenais pas nécessairement que je faisais peur aux femmes le soir. Maintenant, je vais changer de trottoir si je sens que je les mets mal à l'aise ». Un autre nous dit : « J'ai modifié mes comportements, c'est sûr. J'ai été à l'école Tandem, je suis éveillé à ça. Je trouve qu'on a une responsabilité personnelle, par nos comportements ». Un autre, enfin, nous raconte : « ce qui a changé c'est le fait que depuis que je travaille chez Tandem, je suis conscient que le sentiment d'insécurité varie d'une personne à l'autre. Il faut être attentif, pour que tout le monde se sente bien. »

4.3.2.4. Implication communautaire

Une autre question que nous nous sommes posée est de savoir si les personnes qui s'impliquent à Tandem sont des personnes très impliquées dans le communautaire.

Comme nous l'avons précisé précédemment, il ressort que beaucoup des employés sont des personnes qui travaillaient déjà dans le communautaire ou dans l'humanitaire avant d'avoir rejoint Tandem. Certains travaillaient déjà avec les jeunes, avec les enfants, auprès des itinérants ou des personnes en détresse. Ce sont de façon générale des personnes très conscientes des problématiques de leur environnement et qui aiment s'investir pour aider les autres.

Cela dit, la totalité des employés nous explique s'impliquer très peu dans le communautaire en dehors de leur emploi, souvent par manque de temps ou par besoin de recul. Un employé nous explique :

Après autant d'années à travailler ici, je ferme ma tête après le travail. J'ai vu beaucoup de pauvreté, beaucoup de problématiques, j'ai perdu beaucoup de sommeil, quand j'ai commencé ce travail-ci. Maintenant j'ai compris comment gérer. J'ai une carrière pour aider les gens, alors mon temps en dehors du travail, j'essaye de faire quelque chose de complètement différent de la prévention et de la sécurité.

Un autre ajoute : « le travail communautaire, c'est pas toujours facile. Il y a certaines réalités qui peuvent nous heurter donc je vais essayer de faire autre chose avec mon temps libre. C'est très prenant, alors j'essaie de garder les choses équilibrées dans ma vie. » Il poursuit : « Je reste sensible aux initiatives dans mon quartier, surtout les questions de verdissement. Je m'y intéresse toujours, mais je dois avouer que je ne m'implique pas activement. »

4.3.3. Les relations avec les différents acteurs

Après nous être intéressés aux caractéristiques personnelles des employés de Tandem, nous allons nous pencher sur la façon dont ils envisagent leurs relations avec les autres acteurs de la sécurité, soit les acteurs traditionnels – police et État – ainsi que les citoyens et les autres acteurs communautaires. Avec leurs réponses, nous allons tenter de comprendre comment tous ces rôles s'articulent, et comment le rôle de Tandem se justifie aujourd'hui.

4.3.3.1. Relations avec la police et l'État

Lorsque nous leur avons demandé quels étaient leurs principaux partenaires, tous les employés de Tandem interrogés ont d'abord répondu le SPVM. « Notre partenaire principal, c'est le PDQ » nous répond l'un des employés de Hochelaga-Maisonneuve. « Surtout le programme de prévention des cambriolages. Ils nous fournissent toutes les deux semaines des statistiques, et nous on fait une intervention dans les coins où le cambriolage a lieu. Ils nous assistent aussi dans les rencontres avec les résidents, le porte-à-porte. » Un autre confirme : « On fait beaucoup de choses avec la police, avec les sociocomm '15 notamment, ils nous assistent souvent ».

Si Tandem reconnait le SPVM, et plus particulièrement les PDQ et les policiers sociocommunautaires comme des partenaires importants, cette relation semble souvent unilatérale. « Je ne pense pas qu'on soit une priorité pour eux » nous explique un employé, « la collaboration est variable, ça dépend du PDQ et ça dépend aussi de la personnalité du *sociocomm*, à quel point il est sensible à nos interventions. Je ne pense pas qu'on les influence, on est des collaborateurs et ça s'arrête là ». Tandem est un partenaire pour le PDQ dans la mesure où il propose des services dans le domaine de la sécurité, et peut assurer certains services comme le burinage des vélos. « Ce sont les policiers qui sont supposés faire le burinage des vélos dans le PDQ, mais ils nous envoient systématiquement » nous confie l'un d'eux. Pour certains employés, les rôles

.

¹⁵ Policiers sociocommunautaires

semblent complémentaires; le PDQ fournit des statistiques et parfois du personnel, tandis que Tandem peut proposer une expertise sur certains sujets sur lesquels le PDQ ne peut agir, faute de temps ou de moyens. « Les policiers n'ont pas le temps de tout faire. Souvent ils manquent d'effectifs sur le terrain, notamment dans Hochelaga-Maisonneuve où il y a des problématiques beaucoup plus urgentes que le cambriolage » nous explique un employé. « Les policiers nous reconnaissent une certaine expertise, ils savent ce qu'on fait au niveau des écoles par exemple. On leur a fourni nos cartes et prospectus, et certains nous disent qu'ils les distribuent aux citoyens, qu'ils nous réfèrent » ajoute un autre. Un employé précise encore : « c'est surtout au niveau des sociocomm qu'on pourra avoir une influence, un partage. Mais ils représentent juste 3 ou 4 personnes dans tout le PDQ, alors c'est difficile d'avoir une influence sur leur travail ou sur leur perception du quartier. » Un autre employé, enfin, explique les difficultés qui peuvent subvenir durant leur partenariat :

C'est sûr que quand il y a un changement de commandant ou quand il y a un changement de *sociocomm*, là ça peut devenir difficile parce qu'ils ne nous connaissent pas, ils ne savent pas exactement ce qu'on fait dans la communauté. Alors les relations, des fois, elles sont difficiles, ça dépend de comment est le commandant, si lui ou elle a une vision communautaire, ça dépend.

Néanmoins, des actions sont mises en places pour faciliter une coopération entre les membres de Tandem et les PDQ. Un employé nous raconte :

Dans les années passées j'ai déjà été invité pour parler aux étudiants en technique policière pour leur expliquer un peu notre rôle dans la communauté, comment le public voit la police. [...] Ils nous envoient aussi des cadets – c'est-à-dire des étudiants employés pendant l'été – pour faire du porte-à-porte et avoir une expérience communautaire. Le but de la formation c'est de leur expliquer comment agir avec les résidents, de ne pas cogner trop fort sur la porte, de les aborder gentiment.

D'autres employés ont bénéficié du programme Cobra, qui permet aux citoyens d'assister les policiers en patrouille pour avoir une idée de leurs conditions de travail, pour mieux saisir l'action policière. Un employé nous narre son expérience :

J'ai réalisé que le travail de policier était difficile. Je les ai vu arrêter quelqu'un qui les insultait, leur a craché au visage. Ça m'a fait réaliser que les policiers ce n'était pas juste un uniforme, que c'était des personnes, des papas, des mamans, et qu'ils étaient parfois sous pression. Ça rend plus indulgent, ça fait relativiser.

À Côte-des-Neiges, un employé nous explique même que Tandem a pris l'initiative de mieux connaître les policiers : « on a décidé de faire un déjeuner une fois par mois avec le PDQ. On se rencontre le matin, on mange, on *jase*. C'est juste des déjeuners informels, mais ça nous permet aussi de planifier des choses, de façon plus détendue ».

Le partenariat entre policiers et employés de Tandem est présent, même s'il reste limité. L'absence d'uniforme ne permet pas aux intervenants de Tandem d'effectuer le travail policier, et les policiers tendent à confier à Tandem seulement des tâches qui les encombrent. Parfois, certains policiers semblent connaître assez mal Tandem. Un employé nous avoue :

Je trouve qu'on a des super relations ici, on est chanceux, on s'entend super bien avec les *sociocomm*. Mais ça s'arrête là, à la limite le commandant sait notre nom, qu'on existe, mais il ne sait pas trop vers quoi on s'enligne, ils n'ont pas toujours le réflexe de venir nous voir tandis que nous on aura peut-être plus le réflexe de venir les voir et de les consulter.

Néanmoins, la proximité entre ces deux institutions apporte certains avantages. Les membres de Tandem et du corps policier semblent apprendre à se connaître, et à se respecter mutuellement. Les employés de Tandem peuvent alors constituer un lien

entre la population et les policiers, diminuer la méfiance que les deux parties ont envers l'autre. Un employé nous explique :

On n'est pas vraiment mandatés pour ça, mais on fait des activités pour rapprocher la population et la police. Dans ma carrière, jusqu'à date, j'ai beaucoup défendu la police. Parce que dès qu'il y a un agent ou deux dans un poste qui est un peu plus agressif, les rumeurs se propagent. Quand les adolescents que je rencontre me disent qu'ils n'aiment pas la police, qu'ils sont stupides ou racistes, je suis dans une position où je peux leur expliquer la réalité de la police, que ça fait longtemps que je travaille avec eux, qu'ils ne sont pas tous méchants.

Un autre employé nous dit : « parfois, les gens se méfient de la police, ils ne veulent pas s'adresser à eux. Alors quand c'est un problème qu'on peut pas régler et qui nécessite un agent, moi, maintenant que je les connais bien, je peux les référer à un sociocomm en qui j'ai confiance ».

Concernant leurs relations avec l'arrondissement ou la Ville de Montréal, les employés interrogés sont en revanche beaucoup plus critiques. Ils avouent en grande majorité que ces deux institutions sont très détachées de leurs actions, qu'elles ne s'y intéressent que peu, voire pas du tout. Un employé nous dit ainsi : « l'arrondissement se contente de nous donner les grandes lignes, mais à part ça ils sont très discrets je vous dirais ». Il poursuit : « avec le maire, on se rencontre régulièrement, dans des évènements, mais il ne dit jamais s'il est content ou non. Il sait qu'on existe, mais on a très rarement des *feedbacks*. » Un autre nous raconte : « l'arrondissement sort un bulletin six fois par année, et on doit être cité dedans juste une fois. On a l'impression de devoir se battre pour exister, pour qu'ils nous écoutent ou parlent de nous ». Un autre employé encore déplore :

La Ville a sorti un rapport annuel, où ils parlaient des animations auprès des jeunes de tous les bureaux Tandem. Et ils ont donné des chiffres totalement faux,

même pas proches! À moi tout seul j'ai rencontré plus de jeunes que ce qui était annoncé pour tous les bureaux de Tandem dans le rapport. On ne sait même pas d'où ils ont sorti ces chiffres.

Un autre employé rajoute :

C'est sûr qu'ils pourraient nous connaître mieux. On s'est toujours demandé pourquoi, alors qu'on est un projet de la Ville de Montréal, on est toujours obligés de demander à notre arrondissement ou à la Ville pour faire de la promotion. Ils ont un site web avec peu d'informations. On a plus de promotion par le biais des nouvelles locales que par la Ville. Elle sort une publication deux ou trois fois par année, et il faut se battre pour être dedans, je ne comprends pas. C'est une chose qu'on se demande souvent : pourquoi? Ça fait quand même trente ans que Tandem existe, il y a des projets géniaux partout dans la ville, et on continue de se demander pourquoi on est obligés de les pousser pour avoir de la promotion.

Un employé va plus loin dans ses reproches :

J'ai l'impression que la Ville, les arrondissements, quand ils ont créé Tandem – et c'est la même chose pour les éco-quartiers – se sont un peu déresponsabilisés. Ils nous ont placés sous des fiduciaires. Alors on n'a pas les mêmes moyens que la Ville, et c'est difficile si on n'a pas la même vision que l'organisme responsable de Tandem. Et puis au départ le mandat vient de la Ville, on est un programme-Ville, donc je trouve que la responsabilité devrait revenir à la Ville, on devrait être des employés de la Ville.

Un autre employé déplore quant à lui l'absence d'une ligne directrice à l'échelle de la ville, qu'il n'y ait pas d'organisme centralisé qui gérerait l'ensemble des Tandem :

Je trouve qu'il devrait y avoir des fonds pour Tandem en général, pour pouvoir faire des choses au niveau de la ville et non juste des arrondissements. Ça nous servirait à unifier nos services, parce que j'ai l'impression que chacun fait un peu comme il pense, certains Tandem vont avoir des mandats ou agir dans des secteurs où ils ne sont pas nécessairement supposés aller. Avoir quelqu'un pour uniformiser tout ça, pour qu'on ait l'impression d'avoir un discours cohérent d'arrondissement en arrondissement, ce serait vraiment un plus. Je sais que chaque arrondissement est spécial et que c'est bien de délocaliser, mais ce serait bien aussi de pouvoir de temps en temps travailler avec tout le monde, à l'échelle de la ville. Et puis ça permettrait d'avoir une équipe consacrée à chercher des financements, on pourrait faire plus de choses dans chaque arrondissement si on avait plus de moyens et qu'on passait moins de temps à chercher des fonds.

Malgré l'objectif annoncé dans les politiques ministérielles, les instances de l'État ne semblent que très peu concernées par le communautaire dans le domaine de la sécurité. Si elles savent que Tandem existe, elles ne semblent pas y consacrer du temps outre mesure, et la demande de subvention ou de promotion semble encore être problématique pour les employés de Tandem. Ceux-ci semblent désirer une meilleure reconnaissance de leurs actions, et des moyens supplémentaires.

4.3.3.2. Relations avec les résidents des quartiers

D'après nos entrevues, les employés de Tandem ont de très bonnes relations avec les résidents de leurs quartiers respectifs. Ceux-ci sont respectueux de leur travail, et semblent apprécier leur présence. Certains employés sont même devenus des figures du quartier, et les résidents les reconnaissent. L'un d'eux nous affirme :

Les jeunes me connaissent, les familles me reconnaissent, ils savent qu'ils peuvent m'appeler avec confiance. Ils ont toujours été gentils avec moi, j'ai toujours eu une bonne confiance avec eux. Ils peuvent me dire n'importe quoi et je vais les référer à la bonne personne.

Les citoyens qui s'adressent à Tandem le font le plus souvent parce qu'ils trouvent la police inaccessible, ou alors parce qu'ils ne savent pas à qui se référer. Un employé nous dit : « Lorsqu'on fait une activité de rue, les gens viennent nous parler parce qu'ils sont plus capables, ils ne savent plus quoi faire ». Les résidents vont donc parfois faire appel à Tandem de façon ponctuelle, parce que les offres qu'ils ont vues sur leurs prospectus ou leur site web correspond à leurs besoins. D'autres fois, ce sont des groupes de résidents qui vont s'adresser à eux, dans l'espoir que Tandem les aide à monter un projet, leur fournisse les ressources logistiques ou humaines pour le mener à bien. Un employé explique :

Ce n'est pas tous les jours à Tandem, mais il y a deux semaines quelqu'un a subi un cambriolage et nous a appelé en nous disant : « j'aimerais réunir les voisins, j'aimerais participer. J'ai été cambriolé et je sais que c'est arrivé à d'autres alors j'aimerais agir ». Puis ce citoyen a distribué des centaines de dépliants dans le quartier, et il a réussi à réunir plus de 36 personnes dans un centre communautaire pour trouver des moyens d'action entre résidents.

Si les relations entre Tandem et les résidents sont bonnes, les employés déplorent néanmoins le fait que Tandem reste de façon générale encore assez peu connu des habitants des quartiers, qu'il s'agisse de Côte-des-Neiges ou d'Hochelaga-Maisonneuve. « Il y aurait un beau travail de communication à faire » nous avoue l'un d'eux, « à chaque fois que je parle de Tandem on me répond "Ah oui, j'ai déjà vu ça" et quand je demande si la personne sait ce qu'on fait, on me répond "euh... non. Les vélos?" alors qu'on est loin de ne faire que ça... ». Un autre nous confie :

On travaille beaucoup dans l'ombre. Je suis sûr que tout le monde a déjà vu Tandem quelque part, sauf qu'ils ne savent pas très bien ce qu'on fait. Comme on travaille sur un sujet pas très populaire, les gens ne vont pas forcément se rappeler de nous, sauf ceux qui ont déjà fait appel à nos services et qui sont conscients du rôle qu'on peut jouer. Les gens ne nous connaissent pas beaucoup et je ne pense pas que ça va changer énormément parce que nos moyens ne nous permettent pas de déployer tant que ça notre présence dans le quartier.

Les employés admettent volontiers que Tandem demeure très peu visible, très peu représenté, et qu'un travail de publicité pourrait leur être nécessaire. Pour un bon nombre d'entre eux, la faute repose là encore sur la Ville, qui pourrait les aider à mieux se faire connaître. Un employé déclare ainsi :

On essaie de faire de la pub, on a un bulletin, on essaie de sortir différentes choses. Sauf qu'il n'y a peut-être pas nécessairement une volonté de la part de l'arrondissement de promouvoir nos services comme un vrai programme de la Ville de Montréal. Je pense qu'ils peuvent faire mieux que ça.

Au niveau des citoyens, Tandem semble encore offrir un rôle intéressant d'intermédiaire. Il peut répondre aux besoins des populations frileuses à s'adresser à la police, et permet un rapprochement entre les citoyens par l'action collective et la mise en place d'activités ouvertes à tous. Mais, cette fois-ci encore, les moyens semblent encore trop limités pour que Tandem puisse rejoindre la population dans toute la mesure où le programme le désirerait. Les personnes qui connaissent aujourd'hui le mandat de Tandem et qui s'y adressent demeurent minoritaires. C'est une des raisons

pour lesquelles Tandem s'emploie à intervenir dans les rues et dans les écoles, afin de rejoindre une part de population la plus large possible.

4.3.3.3. Relations avec le reste du monde communautaire

Les relations de Tandem ne se limitent pas à celles que le programme entretient avec la Ville, la police ou les citoyens. En tant qu'organisme communautaire, Tandem travaille également en relation étroite avec un certain nombre d'autres partenaires, issus eux aussi du monde communautaire.

Parmi les partenaires qui reviennent le plus chez les répondants de Mercier - Hochelaga-Maisonneuve, on retrouve les suivants : « Dopamine », qui travaille dans le domaine de la toxicomanie et de la prévention des ITSS 16, « Y'a QuelQu'un l'aut'bord du mur », qui s'intéresse aux problématiques environnementales du quartier, ainsi que la Table d'action en sécurité urbaine : « il s'agit d'un regroupement de tous les intervenants dans l'arrondissement qui sont intéressés par les problématiques de prévention de la criminalité et de sécurité urbaine » nous explique un répondant, « On se rencontre six à sept fois par année, et on met en place un plan d'action ». Les populations les plus ciblées par le programme Tandem à Hochelaga-Maisonneuve étant les enfants et les populations précaires, les employés expliquent également travailler en étroite collaboration avec les écoles et les organismes qui s'occupent des HLM 17. Sont cités ainsi l'office municipal d'habitation, le centre des Jeunes Boyce-Viau, qui s'occupe des jeunes vivant dans le complexe HLM du même nom, ou encore le Projet Harmonie, qui vise à aider les populations vivant dans le HLM « La Pépinière ».

-

¹⁶ Infections transmissibles sexuellement et par le sang.

¹⁷ Habitation à loyer modique.

Les employés de Côte-des-Neiges — Notre-Dame-de-Grâce sont eux aussi très portés sur la coopération. « On n'a pas le choix, on travaille avec tout le monde » nous dit l'un d'eux. Plutôt que de citer des organismes en particulier, ils évoquent surtout les tables de concertation, comme les Tables de concertation jeunesse, qui sont constituées de « dix ou quinze partenaires qui veulent aider les jeunes ». Tandem dans ce quartier travaille surtout en étroite collaboration avec l'Éco-Quartier NDG, qui a pour mandat d'informer et de guider la population sur des questions environnementales. Les deux programmes sont rassemblés sous le nom de Prévention CDN-NDG, et les employés mènent souvent des missions communes.

Un employé nous explique:

La sécurité, ce n'est pas juste lutter contre les cambriolages ou les vols de vélo. Il y a des tas de facteurs qui font qu'on se sent bien dans son quartier et qu'on n'a pas peur. Il y a les graffitis à nettoyer, la propreté des parcs et rues, s'assurer qu'il n'y a pas de seringue qui traine ou que les enfants ont des parcs où jouer. Alors on est obligés de travailler avec tout le monde, pour que le problème soit traité de façon globale, pour que ce soit efficace.

Un autre répondant rajoute :

Si on s'occupe juste de la sécurité, les gens ne vont pas s'intéresser, c'est pas très « glamour » comme sujet. Alors que l'environnement, les jeunes, les loisirs, ça intéresse tout le monde, ça motive. Alors en travaillant avec les autres organismes, non seulement on aborde plus de sujets et on rend le quartier plus agréable pour tout le monde, mais en plus, nous, pour Tandem, ça nous permet de rencontrer plus de monde, de toucher plus de gens. On ne pourrait pas remplir notre mission tout seuls.

Les partenariats mis en place sont sollicités par les deux parties. Les organismes se rencontrent le plus souvent lors des tables de concertation, et décident alors de mettre en place des projets communs. D'autres sont des partenaires de longue date : « Notre

direction assiste à plusieurs comités de direction pour certaines tables, certains projets. Après, ce sont des liens personnels. Quand tu vois les gens depuis plus de dix ans, on se connait bien et c'est facile de mettre en place des partenariats ». Une fois de plus, la Ville est une grande absente dans ces projets. Un répondant nous explique : « les partenariats, c'est toujours l'initiative des organismes. À mon souvenir, ça fait longtemps que la Ville n'a pas lancé de projet, habituellement ça vient vraiment du milieu ».

À travers ces réponses, les répondants nous ont démontré dans quelle mesure les programmes communautaires pouvaient agir en tant que « pivot », qu'acteur intermédiaire entre les populations et l'État. Si l'on remarque ainsi que les relations que Tandem entretient avec la population sont très bonnes dans les deux quartiers, on note aussi un manque certain de visibilité. Les employés reprochent alors à la Ville de se désintéresser, et de ne pas leur offrir un apport suffisant, en termes de moyens financiers comme de communication. Tandem, en revanche, se positionne comme un membre très actif au sein du quartier, et travaille en étroite collaboration aussi bien auprès de la police qu'auprès des autres organismes communautaires. S'ils n'ont pas le prestige de l'uniforme, ces deniers collaborent pour transformer le quartier, et impliquer la population afin de le rendre plus agréable à vivre. Malgré un manque de reconnaissance encore important, Tandem se place malgré tout comme un acteur important dans la question de la sécurité.

Les réponses obtenues lors de ces entrevues, comme celles que l'on a pu récolter à travers les questionnaires et la revue de la littérature vont maintenant nous permettre, , de dégager des tendances plus générales sur le fonctionnement de l'action communautaire au sein du territoire. Pour cela, le chapitre suivant sera consacré à l'analyse statistique et à la discussion de nos résultats.

CHAPITRE V

ANALYSE STATISTIQUE DES RÉSULTATS ET DISCUSSION

Les résultats présentés dans le chapitre précédent nous ont permis de mettre en place un premier profil des répondants des deux quartiers, et de mesurer leurs sentiments d'insécurité et d'appartenance ainsi que leur degré d'implication communautaire. Ils nous ont aussi permis de mieux connaître le programme Tandem et ses employés. Dans ce cinquième et dernier chapitre, nous allons tenter de comprendre les liens qui peuvent exister entre sentiment d'insécurité, sentiment d'appartenance et implication communautaire, afin de vérifier notre hypothèse de départ.

Pour cela, nous allons privilégier une approche statistique, qui nous permettra de mettre en place des mesures de corrélation. Nous présenterons d'abord ces méthodes, avant de procéder aux mesures, et d'évaluer si une corrélation peut exister entre les différents indicateurs relevés dans nos questionnaires. La dernière partie de ce chapitre nous permettra de discuter de cette analyse au regard de nos autres sources, soit notre corpus théorique et les entrevues semi-dirigées auprès des employés de Tandem.

5.1. Méthodes de mesure

Dans la littérature concernant les sentiments d'insécurité ou d'appartenance, de nombreux auteurs ont cherché à mettre en relation diverses variables explicatives. Scheider *et al.* (2003) se sont ainsi intéressés à la relation qui pouvait exister entre la

perception des citoyens de la police communautaire et le sentiment d'insécurité, tandis que Ren et al. (2006) ont tenté de comprendre quelles étaient les caractéristiques socioculturelles des individus qui choisissaient de s'impliquer dans la police communautaire. Pretty et al. (2003) ont voulu mesurer dans quelle mesure l'implication communautaire et le sentiment d'appartenance étaient corrélés. Cao et al. (1996) ont de leur côté cherché à comprendre les liens qui pouvaient exister entre l'origine ethnique, le contexte communautaire du quartier et la peur du crime tandis que les chercheurs Will et McGrath (1995) ont voulu mesurer la relation entre la peur du crime, les perceptions du quartier et la classe sociale. La méthode utilisée chez ces différents auteurs est semblable à la nôtre : ils ont mis en place un questionnaire qui interrogeait à la fois sur des données statistiques socio-économiques – comme l'âge, le sexe, le niveau de revenu- et sur des questions de ressenti - comme l'attachement au quartier, la peur du crime, etc. À partir des réponses obtenues à ces questionnaires, les auteurs ont alors appliqué des tests de corrélation, dont le plus fréquent est celui de Pearson (Cao et al., 1996; Pretty et al., 2003; Ren et al., 2006; Scheider et al., 2003; Will et McGrath, 1995).

Dans le cas de notre étude, nous avons choisi d'employer plusieurs méthodes de mesure. Dans les sous-chapitres suivants, nous allons présenter les diverses méthodes statistiques auxquelles nous avons fait appel. Tous les résultats que nous avons obtenus ont été calculés par le biais du logiciel SPSS¹⁸. Pour cette raison, et dans le cadre d'un mémoire de recherche en géographie, il ne nous a pas paru nécessaire de décrire le détail des formules mathématiques. L'objectif de ce sous-chapitre est donc plutôt d'expliquer les principes de chacune de ces méthodes et d'en justifier l'utilisation dans le cadre de notre analyse de données.

¹⁸ Logiciel mis à disposition par l'UQAM, soit la version IBM SPSS Statistics v.22.

5.1.1. La nature de nos données

Il existe un nombre important de tests statistiques qui cherchent à évaluer le degré d'association entre deux ou plusieurs variables. Entre autres critères, la nature des variables – quantitative, qualitative ordinale ou qualitative nominale – va déterminer le choix des tests.

Dans le cas de notre questionnaire, les variables obtenues sont toutes qualitatives, c'est-à-dire qu'il s'agit de données non quantifiables qui ne peuvent pas s'exprimer en unités (Martin, 2012 : 48). Nos variables peuvent ensuite être classées selon deux échelles de mesure : les échelles nominale et ordinale. Ce sont ces échelles de mesure qui vont déterminer le type de comparaison que l'on pourra effectuer entre les données (Grenon et Viau, 2007 : 35). Dans notre sondage, les questions hiérarchisées - c'est-à-dire toutes celles qui demandent aux répondants s'ils s'identifient « tout à fait », « plutôt », « un peu » ou « pas du tout » à la situation – nous ont permis d'obtenir des variables qualitatives ordinales, c'est à dire qu'il existe un ordre, une échelle entre ces variables, et que l'on peut ainsi les classer dans un ordre croissant ou décroissant (Grenon et Viau, 2007; Martin, 2012). Toutes les autres questions de notre sondage - notamment celles correspondant aux caractéristiques socioéconomiques (âge, sexe, revenu, niveau de diplôme, type de logement, etc.) ou encore celles concernant la victimisation des individus ou leur connaissance des associations – nous ont permis de relever des variables qualitatives nominales. La comparaison entre ces variables est alors possible, mais ne peut donner lieu à un classement.

Néanmoins, dans le chapitre précédent, nous avons procédé à la mise en place d'un indice pour chacune des variables concernant les sentiments d'insécurité, d'appartenance et pour le degré d'implication communautaire. À partir des échelles

données à chacune des questions, nous avons pu obtenir un certain nombre de variables synthétiques par calcul de score (Martin, 2012 : 54). Les indices ainsi obtenus correspondent non plus à des réponses ordinales, mais plutôt à des moyennes, et donc à des données quantitatives.

C'est à partir de la catégorisation de nos variables en fonction de leur nature que nous avons procédé au choix de nos méthodes statistiques de comparaison. Ces méthodes sont présentées dans les sous-chapitres suivants (5.1.2, 5.1.3 et 5.1.4).

5.1.2. L'analyse de la variance par le test de Fisher

L'analyse de la variance est utile lorsque l'on veut apprécier la relation qui existe entre des variables qualitatives et des variables quantitatives (Martin, 2012 : 90). Pour cela, on fait appel au test de Fisher. Ce test consiste à faire le rapport entre la variance qui existe entre les deux groupes que l'on compare, et la variance au sein des groupes (Mialaret, 1991 : 196). Ainsi, si la variabilité au sein des groupes est faible, mais que la variabilité entre les groupes est importante, il est alors vraisemblable que la variable qualitative (celle qui définit les groupes) soit liée à la variable quantitative étudiée (Martin, 2012 : 92). Ce rapport, que l'on nomme « F », correspond à l'équation suivante :

$$F = \frac{Variance\ inter}{Variance\ intra}$$

Le test de Fisher est un test d'hypothèse, c'est-à-dire que l'on va vérifier l'hypothèse d'une indépendance entre les deux variables. Pour cela, il va falloir comparer la valeur que l'on obtient empiriquement à la valeur que l'on devrait obtenir théoriquement si les deux variables étaient indépendantes. Les valeurs théoriques se

trouvent dans la table de Fisher-Snedecor (annexe G). Si la valeur obtenue empiriquement est supérieure à celle que l'on trouve théoriquement, alors on peut conclure qu'il existe une dépendance entre les deux variables. Dans ce chapitre, nous présenterons les résultats sous forme de tableau, généré par le logiciel SPSS. Ce tableau synthétique aura la forme suivante (tableau 5.1):

Tableau 5.1. Tableau de l'analyse de la variance

	Somme des carrés	Degré de libertés	Carré moyen	F	Probabilité
Intergroupe	SCi _{inter}	m-1	$\frac{Sci_{inter}}{m-1}$	$\frac{Sci_{inter}}{m-1}$	
Intragroupe	SCj _{intra}	N-m	$Scj_{intra}/N-m$	$\frac{Scj_{intra}}{N-m}$	р

Source: Martin (2012: 94)

Dans le cadre de notre recherche, la mesure de F nous permettra d'observer s'il existe une dépendance entre certaines de nos variables qualitatives et les divers indices de sentiment d'insécurité, d'appartenance communautaire et de sentiment d'appartenance.

5.1.3. Le coefficient de corrélation de Bravais-Pearson

La deuxième mesure que nous solliciterons dans cette recherche est le coefficient de corrélation de Bravais-Pearson. Cette méthode d'analyse statistique, assez courante, permet de mesurer la corrélation entre deux variables quantitatives. La corrélation mesurée par le biais de ce test est une corrélation linéaire; ce qui veut dire que la variation relative d'une variable est liée à une variation relative constante de l'autre (Martin, 2012:85). Contrairement à l'analyse de variance, qui se contente de mettre en avant l'existence d'une dépendance ou non, le coefficient de corrélation de Bravais-Pearson (noté r) va montrer la force de la relation linéaire qui existe entre

les deux variables (Mialaret, 1991 : 283). Le coefficient r est ainsi une mesure qui sera comprise entre 0 et 1, 0 correspondant à une relation linéaire nulle et 1 à une relation linéaire parfaite. Le coefficient peut également être négatif ou positif. Ainsi, si r est positif, cela signifie que lorsque la valeur de la variable X augmente, celle de Y augmente également, et lorsque la valeur de X diminue, celle de Y diminue aussi. À l'inverse, un r négatif voudra dire qu'une croissance de X sera associée à une décroissance de Y, tandis qu'une décroissance de X sera associée à une croissance de Y.

Le coefficient de Bravais-Pearson, que nous allons également mesurer grâce au logiciel SPSS, va ainsi nous permettre de comprendre l'intensité des relations qui peuvent exister entre nos différentes variables. Cela nous permettra à la fois de les comparer au sein de chaque dimension (sentiment d'insécurité, sentiment d'appartenance et implication communautaire) mais également entre chacune de celles-ci (par exemple : quelles variables du sentiment d'insécurité peuvent être corrélées avec diverses variables du sentiment d'appartenance).

Avant d'interpréter cet indice, il est important toutefois de noter que s'il est souvent utilisé, ce coefficient connait certaines limites. La première est qu'il ne permet de mesurer que des relations de nature linéaire, et ne permet donc pas de déterminer, en l'absence de ce type de relation, s'il existe une relation de tout autre type entre les deux variables. En outre, l'interprétation de cet indice doit être effectuée avec prudence. En effet, s'il signale une relation linéaire, le r de Pearson n'implique pas de relation de causalité entre les deux variables analysées (Martin, 2012 : 89-90). Ainsi, ce n'est pas parce que deux variables sont corrélées qu'elles s'expliquent nécessairement. La mise en perspective des résultats avec d'autres sources peut donc être un moyen intéressant de vérifier la pertinence de ceux-ci.

5.1.4. Le test de Student pour comparer les moyennes de deux échantillons indépendants

Le test « t » de Student est couramment utilisé pour tester la différence entre les moyennes de deux groupes indépendants. Son principe est de comparer la différence des deux moyennes avec la variance de la différence des moyennes (Howell, 1998 : 216). À l'instar du test de Fisher, le test de Student est un test d'hypothèse. Par la comparaison de l'indice trouvé empiriquement avec la table théorique du « t » de Student (annexe J) nous pouvons savoir si l'on peut accepter ou refuser l'hypothèse nulle, qui consiste à dire que les deux échantillons appartiennent à la même population (Mialaret, 1991 : 209).

Ce test va nous être utile pour notre analyse territoriale; il pourra en effet nous aider à comparer les deux quartiers d'étude, afin de comprendre dans quelles mesures les deux populations sont différentes. Nous pourrons ainsi essayer de voir si les différences de moyennes obtenues dans nos divers indices peuvent être reliées à l'appartenance territoriale de chacun.

Les méthodes que nous avons choisi de solliciter étant décrites, nous pouvons maintenant passer à l'analyse de nos données.

5.2. Analyse statistique des résultats

Dans ce chapitre, nous allons analyser nos résultats par le biais des méthodes expliquées précédemment, afin de comprendre les relations qui peuvent exister entre le sentiment d'appartenance, le sentiment d'insécurité et l'implication territoriale

dans nos deux quartiers d'étude. Pour cela, nous allons mesurer le degré de corrélation entre les différentes variables relevées dans nos questionnaires.

5.2.1. Les variables étudiées

Dans le chapitre précédent, nous avions calculé des indices à l'échelle des quartiers pour chacun de nos indicateurs. Cette méthode nous a permis d'avoir une vision détaillée des perceptions, représentations et appropriation des résidents à Côte-des-Neiges et à Hochelaga-Maisonneuve et de les comparer. Pour nos mesures de corrélation, nous avons choisi cette fois de nous pencher plutôt sur les variables (qui sont rappelées dans le tableau 5.2). Il nous semble en effet plus pertinent de prendre en compte ces indices globaux pour mieux discerner les tendances.

Tableau 5.2. Rappel des dimensions abordées et des variables mobilisées

Dimension	Variable		
C4/-i-4i 44i	Caractéristiques socio-économiques		
Caractéristiques du quartier	Caractéristiques physiques et structurelles		
	Origine		
Sentiment d'appartenance	Appréciation générale du quartier		
	Pratiques et usages du quartier		
	Sécurité personnelle		
Sentiment d'insécurité	Vision de l'insécurité dans le quartier		
	Rapport avec les acteurs de la sécurité		
	Intérêt pour la vie communautaire du quartier		
Implication communautaire	Importance de la vie communautaire dans le quartier		

Pour mesurer ces indices, la méthode est la même que pour les indicateurs : nous avons sélectionné toutes les questions qu'englobaient nos variables (cf. tableau 4.7) et calculé une moyenne pour chacun des individus. C'est à partir de ces moyennes obtenues pour chacun de nos individus que nous avons pu mettre en place nos analyses de variance et de corrélation.

Ces analyses de variance et de corrélation sont d'ordre général. Nous cherchons ainsi à savoir dans quelle mesure il existe un lien entre nos différentes variables. La distinction entre les données des deux quartiers ne nous parait alors pas, à ce stadeci, pertinente. En effet, nous ne cherchons pas à montrer que les variables sont corrélées de façon plus ou moins importante dans chacun des quartiers, mais plutôt à montrer une tendance générale et généralisable. Les analyses de variance et de corrélation qui vont suivre seront donc menées sur l'ensemble de notre échantillon, soit les populations des deux quartiers. Ce ne sera qu'à partir du sous-chapitre 5.2.3 que nous tenterons de comprendre l'influence du quartier sur nos variables, par le biais du test de Student.

5.2.2. Analyses de variance

Comme nous l'avons précisé dans le sous-chapitre 5.1, l'analyse de la variance par le test de Fisher va nous permettre d'évaluer la nature de la relation entre des variables qualitatives et des variables quantitatives.

Dans nos questionnaires, un bon nombre de variables qualitatives servaient à dresser le portrait de nos répondants. Nous les interrogions sur leur genre, leur âge, leur statut marital ou encore le type de logement qu'ils occupaient. Ces questions visaient essentiellement à analyser dans quelle mesure notre échantillon était représentatif des populations de nos deux quartiers. En revanche, ces données ne nous intéresserons pas dans le cadre de nos analyses de variance. En effet, étant donné le nombre important de nos variables, nous n'avons pas trouvé utile de nous pencher d'avantage sur des questions qui ont déjà été longuement discutées dans la littérature, et sur lesquelles un bon nombre d'auteurs s'accordent, comme la corrélation entre l'âge ou le sexe et le sentiment d'insécurité.

D'autres données qualitatives, en revanche, nous paraissent intéressantes pour notre recherche, notamment la question des mobilités. Ainsi, nous nous sommes demandé dans quelle mesure le lieu de naissance pouvait avoir un impact sur le sentiment d'appartenance ou encore comment le temps de résidence dans le quartier pouvait influencer l'implication communautaire. De la même façon, il nous paraissait intéressant de savoir si le fait d'avoir été victime d'un acte criminel ou de connaître quelqu'un qui l'a été pouvait avoir une influence sur leur sentiment d'insécurité. Les analyses de variance que nous allons présenter dans les sous-chapitres 5.2.2.1 et 5.2.2.2 vont nous apporter un élément de réponse.

5.2.2.1. Caractéristiques individuelles et sentiment d'appartenance

Le choix de la comparaison entre nos deux quartiers d'étude s'est principalement fait à partir de l'idée que les mobilités avaient une forte influence sur le sentiment d'appartenance. Nous formulions ainsi l'hypothèse que le sentiment d'appartenance devait être moins important à Côte-des-Neiges qu'à Hochelaga-Maisonneuve, à cause de son taux d'immigration plus élevé; et du fait que les résidents, installés depuis moins longtemps, devraient avoir moins d'attaches au quartier. Dans cette logique, nous pensons qu'un certain nombre de critères de mobilité pouvaient avoir une influence sur le sentiment d'appartenance, et c'est ce que nous allons tenter de vérifier par le biais du test de Fisher.

La première analyse concerne le lieu de naissance. Afin de comprendre son influence sur le sentiment d'appartenance, nous avons effectué une analyse de variance avec nos deux indices concernant le sentiment d'appartenance, soit l'appréciation générale du quartier et les pratiques et usages du quartier (tableau 5.3).

Tableau 5.3. Analyse de variance entre le lieu de naissance et les deux indices du sentiment d'appartenance

	Lieu de nai	ssance et appréci	ation générale du qu	artier	
	Somme des carrés	Degré de liberté	Carré moyen	F	Probabilité
Intergroupe	35,773	22	1,626	2.071	0.022
Intragroupe	207,165	264	0,785	2,071	0,033
	Lieu de n	aissance et pratiq	ues et usages du qua	rtier .	
	Somme des carrés	Degré de liberté	Carré moyen	F	Probabilité
Intergroupe	24,312	20	1,216	1 529	0.072
Intragroupe	211,625	266	0,796	1,528	0,072

Étant donné nos degrés de liberté et pour un seuil de confiance de 5%, le F théorique dans le cas d'une indépendance des données devrait être autour de 1,55 pour l'appréciation générale du quartier et autour de 1,60 pour les pratiques et usages du quartier (voir annexe G). Or, pour l'appréciation générale du quartier, on voit que le F empirique est supérieur au F théorique. On peut alors réfuter l'hypothèse que nos deux variables sont indépendantes, et penser que le lieu de naissance va avoir une influence sur l'appréciation du quartier. En revanche, en ce qui concerne les pratiques et usages du quartier, le lieu de naissance ne semble pas être un critère déterminant.

Le tableau 5.4 présente l'analyse de variance entre le temps de résidence à Montréal et nos deux indices concernant le sentiment d'appartenance.

Là encore, le F empirique est supérieur au F théorique en ce qui concerne l'appréciation générale du quartier. On peut donc suggérer que celle-ci est liée au temps de résidence à Montréal. Comme tout à l'heure, le F théorique concernant les pratiques et usages du quartier ne nous permet en revanche pas d'établir une relation avec le temps de résidence à Montréal.

Tableau 5.4. Analyse de variance entre le temps de résidence à Montréal et les deux indices du sentiment d'appartenance

	Temps de résidence	à Montréal et ap	opréciation générale	du quartier	Volume on the one of the Obres 7.
	Somme des carrés	Degré de liberté	Carré moyen	F	Probabilité
Intergroupe	126,662	22	5,757	2 224	0.002
Intragroupe	683,408	264	2,589	2,224	0,002
	Temps de résidence	e à Montréal et j	oratiques et usages o	lu quartier	
	Somme des carrés	Degré de liberté	Carré moyen	F	Probabilité
Intergroupe	81,926	20	4,096	1 406	0.092
Intragroupe	728,144	266	2,737	1,496	0,082

Dans le tableau 5.5, enfin, nous analysons la variance entre le temps de résidence dans le quartier et nos deux indices du sentiment d'appartenance.

Tableau 5.5. Analyse de variance entre le temps de résidence dans le quartier et les deux indices du sentiment d'appartenance

Te	mps de résidence d	ans le quartier et	appréciation généra	ale du quarti	er
	Somme des carrés	Degré de liberté	Carré moyen	F	Probabilité
Intergroupe	205,843	22	9,3565	3,614	0,297
Intragroupe	406,314	264	2,589	3,014	0,297
Ţ	emps de résidence	dans le quartier d	et pratiques et usage	s du quartie	r
	Somme des carrés	Degré de liberté	Carré moyen	F	Probabilité
Intergroupe	57,555	20	2,878		
intergroupe				1,975	0,009

Cette fois-ci, les F empiriques pour nos deux variables sont supérieurs à leurs F théoriques respectifs. On peut donc en conclure que le temps de résidence dans le

quartier joue un rôle dans l'appréciation générale du quartier et dans les pratiques et usages du quartier.

Ainsi, on remarque que les pratiques et usages du quartier – ce qui correspond dans notre cas aux activités pratiquées dans le quartier, au lieu de travail, ainsi qu'aux fréquentations que l'on a dans le quartier – ne sont pas influencées par l'origine de l'individu. Un individu qui n'est pas né au Québec ou même à Montréal ne fréquentera pas moins les autres résidents ou n'exercera pas moins d'activités dans le quartier qu'un individu qui y sera né. En revanche, le temps de résidence semble avoir une influence sur cette variable-là.

En ce qui concerne l'appréciation générale du quartier – c'est-à-dire les perceptions des caractéristiques du quartier, de ses infrastructures, de son entretien – semble être influencée par le lieu de naissance et le temps de résidence à Montréal et dans le quartier. Malheureusement, l'analyse de variance ne nous permet pas de savoir dans quel sens cette relation s'effectue. Difficile alors de dire si les migrants ont une meilleure image du quartier ou encore si les nouveaux résidents ont une perception plus négative que les anciens. Pour avoir un élément de réponse sur cette question, nous pouvons comparer les moyennes des indices pour chacun des groupes (tableau 5.6).

On voit alors que les personnes nées dans un autre pays ont une meilleure appréciation générale du quartier, un peu devant les personnes nées au Québec. Celles dont la moyenne est la plus faible sont les personnes nées dans une autre province.

Tableau 5.6. Comparaison des moyennes de l'appréciation générale du quartier en fonction du lieu de naissance et du temps de résidence dans le quartier et à Montréal

Land Control of the Land C	ieu de naissance	
1.0.4	Moyenne	1,341
Au Québec	N	163
	Moyenne	1,148
Dans une autre province canadienne	N	33
	Moyenne	1,406
Dans un autre pays	N	91
Temps de	résidence dans le qua	rtier
M-i 12	Moyenne	1,382
Moins d'un an	N	89
P	Moyenne	1,328
Entre 1 et 5 ans	N	86
P 4 5 4 10	Moyenne	1,530
Entre 5 et 10 ans	N	56
F-410-+20	Moyenne	1,413
Entre 10 et 20 ans	N	38
D	Moyenne	1.467
Depuis plus de 20 ans	N	18
Temps of	le résidence à Montré	al.
Moins d'un an	Moyenne	1,553
Monis d un an	N	34
Entre 1 et 5 ans	Moyenne	1,581
Entre 1 et 3 ans	N	31
Entre 5 et 10 ans	Moyenne	1,535
Entre 3 et 10 ans	N	52
Entre 10 at 20 and	Moyenne	1,316
Entre 10 et 20 ans	N	52
D	Moyenne	1,315
Depuis plus de 20 ans	Ν	115

En revanche, on remarque que plus l'individu vit à Montréal depuis longtemps, plus la moyenne d'appréciation diminue; les nouveaux Montréalais semblent donc mieux apprécier leurs quartiers. En ce qui concerne le temps de résidence dans le quartier, on voit que les nouveaux résidents et les plus anciens résidents sont ceux qui ont une

moyenne moins élevée. Le groupe d'individus avec la moyenne la plus élevée est celui de ceux qui vivent dans le quartier depuis 5 à 10 ans.

Intéressons-nous maintenant au lien entre les caractéristiques individuelles et le sentiment d'insécurité.

5.2.2.2. Caractéristiques individuelles et sentiment d'insécurité

Notre hypothèse stipule que les caractéristiques du territoire jouent un rôle important dans le sentiment d'insécurité. Néanmoins, dans la littérature, les facteurs individuels semblent également jouer un rôle primordial sur ce sentiment. Pour mieux analyser les nuances, il nous semble donc important de mesurer dans quelle mesure, pour notre échantillon, le sentiment d'insécurité est influencé par d'autres facteurs que ceux du territoire. Pour cela, nous avons procédé à une analyse de variance entre la victimisation personnelle des individus — « avez-vous déjà été victime d'un crime? » — et de leur entourage — « connaissez-vous quelqu'un qui a été victime? — avec les trois indices du sentiment d'insécurité que nous avons relevés, soit les pratiques de sécurité (est-ce que la sécurité occupe une place importante dans le quotidien et est-ce que les individus ont des pratiques particulières par peur du crime), la vision de l'insécurité dans le quartier (quel est le degré perçu et vécu d'insécurité dans le quartier par rapport au reste de la ville) ainsi que les rapports avec les acteurs de la sécurité (confiance en la police, connaissance et sollicitation des acteurs de la sécurité). Les résultats de cette analyse sont présentés dans le tableau 5.7.

Tableau 5.7. Analyse de variance entre la victimisation personnelle et les trois indices du sentiment d'insécurité

4	Victimisat	ion personnelle e	t pratiques de sécuri	té	41
	Somme des carrés	Degré de liberté	Carré moyen	F	Probabilité
Intergroupe	14,041	23	0,61	2,598	0.074
Intragroupe	61,785	263	0,235	2,390	0,074
	Victimisation person	onnelle et vision	de l'insécurité dans	le quartier	
	Somme des carrés	Degré de liberté	Carré moyen	F	Probabilité
Intergroupe	Intergroupe 9,192		0,383	1 55	0.675
Intragroupe	64,802	262	0,247	1,55	0,675
	Victimisation person	onnelle et rapport	avec les acteurs de	la sécurité	
	Somme des carrés	Degré de liberté	Carré moyen	F	Probabilité
Intergroupe 5,059 Intragroupe 66,691		16	0,316	1,28	0,693
		270	0,247	-,20	0,075

Pour les pratiques de sécurité et la vision de l'insécurité dans le quartier, le F théorique se situe aux alentours de 1,55. Pour le rapport avec les acteurs de la sécurité, il se trouve autour de 1,6 (voir annexe G). On peut alors dire, puisque le F empirique est supérieur au F théorique, que le fait d'avoir déjà été victime est corrélé avec des pratiques particulières de sécurité. En revanche, l'association entre la vision de l'insécurité dans le quartier et le rapport avec les acteurs de la sécurité ne peut être confirmée par l'analyse de variance.

Les résultats de l'analyse de variance entre la victimisation de l'entourage et nos trois indices du sentiment d'insécurité sont présentés dans le tableau 5.8.

Tableau 5.8. Analyse de variance entre la victimisation de l'entourage et les trois indices du sentiment d'insécurité

	Victimisat	ion personnelle et	pratiques de sécurit	6	
	Somme des carrés	Degré de liberté	Carré moyen	F	Probabilité
Intergroupe	3,727	23	0,162	0.005	0.610
Intragroupe	48,161	263	0,183	0,885	0,619
	Victimisation person	onnelle et vision d	le l'insécurité dans le	quartier	
	Somme des carrés	Degré de liberté	Carré moyen	F	Probabilité
Intergroupe	3,694	24	0,154	0.827	0,688
Intragroupe	48,194	262	0,184	0,837	
7	Victimisation person	onnelle et rapport	avec les acteurs de l	a sécurité	*
	Somme des carrés	Degré de liberté	Carré moyen	F	Probabilité
Intergroupe 3,22		16	0,201	1.117	0.220
Intragroupe	48,668	270	0,180	1,117	0,339

Cette fois, en revanche, les tests de Fisher nous montrent que la victimisation de l'entourage ne semble pas être corrélée avec les pratiques de sécurité, la vision de l'insécurité dans le quartier ou encore le rapport avec les acteurs de la sécurité.

Si le fait d'avoir été victime d'un acte criminel semble sans aucun doute pousser les individus à adopter des pratiques particulières ou à avoir une peur du crime plus élevée, la vision de l'insécurité dans le quartier et le rapport avec les acteurs de la sécurité ont en revanche des facteurs explicatifs qui vont au-delà de la victimisation personnelle ou de celle de l'entourage.

Pour finir, nous allons nous intéresser aux liens qui peuvent exister entre les caractéristiques individuelles et le degré d'implication communautaire.

5.2.2.1. Caractéristiques individuelles et implication communautaire

Notre indice de mesure de l'implication communautaire repose sur l'intérêt des individus pour la vie communautaire du quartier, ce qui englobe à la fois la connaissance des associations, l'intérêt à participer à la vie communautaire et la participation effective. Dans ce cas-ci, nous avons choisi d'analyser la variance entre cette variable-là et le statut de propriétaire ou de locataire ainsi que le temps de résidence dans le quartier (tableaux 5.9 et 5.10). Ce qui nous intéresse ici, c'est de savoir si l'implantation à plus ou moins long terme dans le quartier – et donc l'attachement qui peut en être induit – a une influence sur l'implication communautaire.

Tableau 5.9. Analyse de variance entre le statut de propriétaire ou de locataire et l'intérêt pour la vie communautaire du quartier

	Somme des carrés	Degré de liberté	Carré moyen	F	Probabilité
Intergroupe	33,573	18	1,865	1.014	0.240
Intragroupe	411,584	268	1,536	1,214	0,249

Pour 18 degrés de liberté, le F de Fisher théorique se situe aux alentours de 1,70. Notre F empirique nous indique alors que selon l'analyse de variance, le statut de propriétaire ou de locataire n'est pas nécessairement lié au degré d'intérêt pour la vie communautaire de notre échantillon. Qu'en est-il pour le temps de résidence dans le quartier?

Tableau 5.10. Analyse de variance entre le temps de résidence dans le quartier et l'intérêt pour la vie communautaire du quartier

	Somme des carrés	Degré de liberté	Carré moyen	F	Probabilité
Intergroupe	16,596	18	0,922	0.005	0.424
Intragroupe	48,161	268	0,439	0,885	0,424

D'après le tableau 5.10, on comprend là encore que le temps de résidence dans le quartier n'est pas lié au degré d'intérêt pour la vie communautaire du quartier. Il semblerait que les résidents de long terme ou les propriétaires ne soient pas plus enclins à s'investir dans la vie communautaire du quartier que les nouveaux arrivants ou les locataires.

Ces analyses de variance nous ont permis de mettre en avant certains liens qui peuvent exister entre les caractéristiques individuelles et les sentiments d'insécurité et d'appartenance et le degré d'implication communautaire, et d'en écarter d'autres. Ces constats feront l'objet d'une discussion plus approfondie dans le point 5.3. Dans le sous-chapitre suivant (5.2.3) nous allons procéder à des mesures de corrélation grâce au test de Bravais-Pearson afin de voir les liens et l'intensité des interactions qui peuvent avoir lieu entre les différentes variables des sentiments d'insécurité et d'appartenance et l'implication communautaire dans le quartier.

5.2.3. Mesure de corrélation entre les variables

Une de nos hypothèses de départ était que les sentiments d'insécurité et d'appartenance ainsi que le degré d'implication communautaire dans le quartier étaient des éléments qui interagissaient de façon importante entre eux. Afin de vérifier cette assertion, nous avons procédé à une analyse de corrélation avec le test de Bravais-Pearson, présentée sous forme de tableau de matrice (tableau 5.11).

Tableau 5.11. Analyse de corrélation entre les différentes variables mobilisées à Hochelaga-Maisonneuve

		Appréciation générale du quartier	Pratiques et usages du quartier	Pratiques de sécurité	Insécurité dans le quartier	Rapport avec les acteurs de la sécurité	Intérêt pour la vie communautaire
	Pearson	1	0,899	0,503	- 0,789	0,569	0,809
Appréciation générale du quartier	N	287	287	287	287	287	287
ages	Pearson	0,899	1	0,203	- 0,738	0,366	0,756
Pratiques et usages du quartier	N	287	287	287	287	287	287
v	Pearson	0,503	0,203	1	0,644	0,607	0,359
Pratiques de sécurité	N	287	287	287	287	287	287
s le	Pearson	- 0,789	- 0,738	0,644	1	- 0,576	0,318
Insécurité dans le quartier	N	287	287	287	287	287	287
les	Pearson	0,569	0,366	0,607	- 0,576	1	0,269
Rapport avec les acteurs de la sécurité	N	287	287	287	287	287	287
ı vie ire	Pearson	0,809	0,759	0,359	0,318	0,269	. 1
Intérêt pour la vie communautaire	N	287	287	287	287	287	287

Dans un premier temps, afin de les éliminer, repérons les corrélations les plus faibles dans le tableau. Les corrélations les moins significatives concernent ainsi et les pratiques et usages du quartier avec les pratiques (coefficient de 0,203) et avec le rapport avec les acteurs de la sécurité (coefficient de 0,366). Il semble ainsi que le fait de fréquenter ou non les commerçants et les autres résidents du quartier ou encore d'y pratiquer des activités n'est pas corrélé avec le fait d'avoir confiance en la police ou d'adopter des pratiques particulières de défense. L'intérêt pour la vie communautaire du quartier, semble lui aussi, assez peu corrélé avec les pratiques de sécurité (0,359), avec la vision de l'insécurité dans le quartier (0,318) et le rapport avec les acteurs de la sécurité (0,269).

Certaines corrélations sont quant à elles modérées, puisqu'elles tournent autour de 0,5. On voit ainsi que les pratiques de sécurité sont modérément corrélées à l'appréciation générale du quartier (0,503), appréciation elle-même assez peu corrélée aux rapports que l'individu entretien avec les acteurs de la sécurité (0,569). Les rapports avec les acteurs de la sécurité et l'insécurité dans le quartier entretiennent une corrélation négative également modérée (-0,576). Cela signifie que plus l'individu a une vision de l'insécurité de son quartier élevée, moins ses rapports avec les acteurs de la sécurité seront bons, et inversement. Les pratiques particulières de sécurité connaissent elles aussi une corrélation plutôt modérée avec les rapports avec les acteurs de la sécurité (0,607) et une corrélation qui semble un peu plus élevée avec la vision de l'insécurité dans le quartier (0,644).

Le tableau 5.11 nous montre également que certaines de nos variables ont un coefficient de corrélation très fort. Ainsi, on remarque que l'appréciation générale du quartier a un lien positif très fort avec les pratiques et usages du quartier (0,899), tandis que plus la vision du quartier sera positive, moins le quartier sera perçu comme non-sécuritaire (coefficient de corrélation de -0,789). En revanche, appréciation

générale du quartier et intérêt pour la vie communautaire connaissent une corrélation positive très forte (0,809). Les pratiques et usages du quartier, enfin, ont quant à eux une corrélation positive plutôt importante avec l'intérêt pour la vie communautaire (0,756), tandis qu'ils connaissent une corrélation négative importante avec la vision de l'insécurité dans le quartier (-0,738).

Afin de mieux visualiser ces interactions, nous avons élaboré un schéma qui montre l'intensité des corrélations pour chacune de nos variables (figure 5.1). On y voit clairement qu'il existe un certain nombre de corrélations entre les variables du sentiment d'insécurité et celles du sentiment d'appartenance. L'appréciation générale du quartier ainsi que les pratiques et usages vont avoir une corrélation négative importante avec la vision de l'insécurité dans le quartier, tandis qu'ils vont avoir une corrélation positive modérée avec les pratiques particulières de sécurité ainsi qu'avec les rapports avec les divers acteurs de la sécurité. L'implication communautaire est quant à elle fortement corrélée positivement aux deux variables du sentiment d'appartenance. Ce schéma fait également ressortir clairement que si sentiment d'appartenance et sentiment d'insécurité sont liés, et que si implication communautaire et sentiment d'appartenance sont liés, il n'existe pas de corrélation linéaire significative entre l'implication communautaire et le sentiment d'insécurité. Enfin, on remarque que les variables de chaque dimension sont corrélées positivement, de façon importante pour le sentiment d'appartenance, et de façon modérée pour le sentiment d'insécurité.

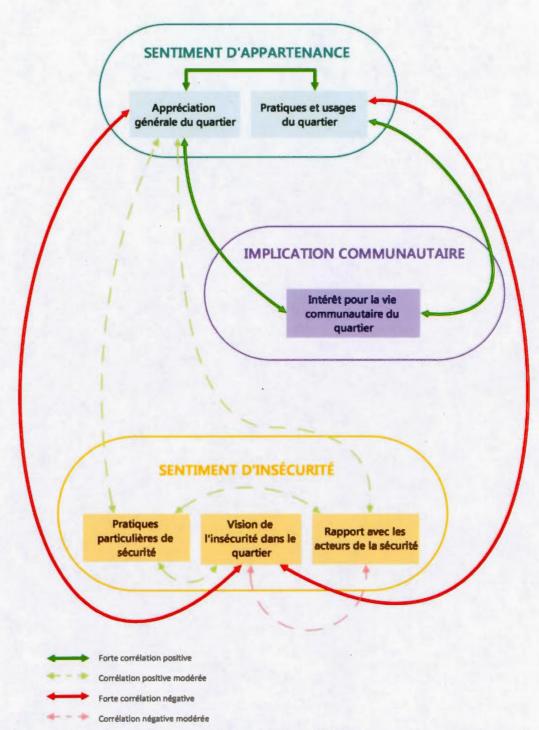


Figure 5.1. Intensité des corrélations entre les différentes variables du sentiment d'insécurité, du sentiment d'appartenance et de l'implication communautaire

Ce schéma sera mis en relation avec nos autres variables et développé plus avant dans la discussion de nos résultats au point 5.3. Avant cela, nous allons procéder à notre dernière analyse statistique : le test de Student pour les moyennes de deux échantillons indépendants.

5.2.4. Comparaison des moyennes des deux quartiers avec le test de Student

En mettant en avant les corrélations qui pouvaient exister entre les variables des sentiments d'insécurité et d'appartenance et de l'implication communautaire entre elles et avec un certain nombre de variables individuelles, nous avons dégagé des tendances générales. Notre recherche étant avant tout une étude comparative, il convient maintenant d'évaluer s'il existe des nuances entre territoires, et dans notre cas, entre nos quartiers d'étude.

Pour cela, nous avons procédé dans un premier temps à la comparaison des moyennes des indices pour chacune de nos variables (tableau 5.12).

Tableau 5.12. Comparaison des effectifs et des moyennes des deux quartiers pour chacune des variables

Variable	Groupe	N	Moyenne
A (-i-4i (1- 4	Côte-des-Neiges	156	1,2
Appréciation générale du quartier	Hochelaga-Maisonneuve	131	1,6
Parties at a second an areation	Côte-des-Neiges	156	1
Pratiques et usages du quartier	Hochelaga-Maisonneuve	131	1,5
P 41 112 1 1 7 24	Côte-des-Neiges	156	1,3
Pratiques particulières de sécurité	Hochelaga-Maisonneuve	131	1,4
Vision de l'insécurité dans le	Côte-des-Neiges	156	1,7
quartier	Hochelaga-Maisonneuve	131	1,7
Rapport avec les autres acteurs de	Côte-des-Neiges	156	1
la sécurité	Hochelaga-Maisonneuve	131	1,1
Intérêt nous la rée communautains	Côte-des-Neiges	156	1,6
Intérêt pour la vie communautaire	Hochelaga-Maisonneuve	131	1,3

À première vue, on remarque qu'il existe de nettes différences de moyennes en ce qui concerne les variables du sentiment d'appartenance et de l'implication communautaire. Ainsi, l'appréciation générale du quartier est nettement plus élevée à Hochelaga-Maisonneuve (1,6 en moyenne) qu'à Côte-des-Neiges (1,5). Les résidents de Hochelaga-Maisonneuve ont également des pratiques du quartier plus marquées que les résidents du second quartier (moyenne de 1,5 contre 1 pour Côte-des-Neiges). De même, il existe une nette différence de moyenne pour les deux quartiers en ce qui concerne l'intérêt pour la vie communautaire, même si cette fois ce sont les résidents de Côte-des-Neiges qui prennent la première place avec une moyenne de 1,6 contre 1,3 pour ceux de Hochelaga-Maisonneuve. En revanche, les moyennes concernant les variables du sentiment d'insécurité sont assez semblables pour les deux quartiers. La moyenne est ainsi de 1,7 pour les deux en ce qui concerne la vision de l'insécurité dans le quartier, tandis que l'écart n'est que de 0,1 entre les deux quartiers en ce qui concerne les pratiques particulières de sécurité et le rapport avec les autres acteurs.

Au vu de ces moyennes, on remarque que les résidents des deux quartiers connaissent des différences nettes en termes de sentiment d'appartenance et d'implication communautaire, mais que leur sentiment d'insécurité est à peu près semblable. Afin de déterminer si ces variations ne sont que le fruit du hasard, ou si cela montre des tendances vraiment différentes selon les territoires, nous allons procéder à une analyse de variance avec le test de Student. Cela nous permettra de déterminer si nos deux échantillons appartiennent à la même population ou non. Si tel n'est pas le cas, nous pourrions alors envisager l'idée que les populations du quartier sont fondamentalement différentes, et qu'alors le territoire pourrait avoir une influence sur les sentiments d'insécurité et d'appartenance ainsi que sur l'implication communautaire. Les résultats du test de Student sont présentés dans le tableau 5.13.

Tableau 5.13. Test de Student pour deux échantillons dépendants pour chacune des variables

Variable	t
Appréciation générale du quartier	18,777
Pratiques et usages du quartier	13,006
Sécurité personnelle	22,631
Vision de l'insécurité dans le quartier	20,523
Rapport avec les autres acteurs de la sécurité	9,759
Intérêt pour la vie communautaire	18,713

Pour chacune des variables, le nombre de degrés de liberté est de 285. La table du *t* de Student (annexe H) nous indique alors que le *t* théorique se situe pour un intervalle de confiance de 95% autour de 2,6. Pour toutes nos variables, le *t* empirique se situe clairement au-dessus de cette valeur. Cela signifie que l'on rejette l'hypothèse que nos deux échantillons appartiennent à la même population. Au vu de ces résultats, on peut alors supposer que l'appartenance à un quartier différent va avoir une influence sur les diverses variables que nous avons étudiées.

Ce constat n'est malgré tout pas suffisant pour confirmer notre hypothèse de départ sur l'influence du territoire sur les diverses variables. En revanche, en recoupant ces données avec les autres sources que nous avons obtenues, nous tenterons d'apporter un élément de réponse dans le point suivant qui concerne la discussion de nos résultats.

5.3. Discussion des résultats

Cette partie vise à vérifier nos hypothèses de départ grâce aux diverses données que nous avons collectées et analysées tout au long de la recherche. Notre hypothèse principale consistait donc à dire que l'approche communautaire dans la question de la sécurité était pertinente pour deux raisons : à la fois parce que les organismes communautaires se positionnaient à l'interface entre les acteurs traditionnels et étatiques de la sécurité et les citoyens, mais également parce que l'échelle locale permettait une action plus pertinente sur le territoire. Les hypothèses que nous cherchions à vérifier portaient alors sur deux points : analyser dans quelles mesures le quartier pouvait être considéré comme un territoire à part entière, puis déterminer – dans le cadre du territoire – comment les sentiments d'insécurité et d'appartenance et l'action communautaire entraient en interaction.

5.3.1. Le quartier comme territoire

En menant une analyse comparative entre deux quartiers, nous avons cherché à démontrer qu'au sein d'une même ville, chaque quartier possédait des caractéristiques propres. Ainsi, nous avons vu que les différentes statistiques et données relevées varient entre les deux quartiers. Le plus grand défi, ici, reste de démontrer que ces différences entre quartiers ne sont pas dues au hasard – après tout, les variations dans les résultats sont peut-être simplement dues au fait que nous sommes « tombés » sur des individus fondamentalement différents les uns des autres, et cette différence n'est peut-être en rien causée par l'appartenance au territoire.

Le test de comparaison de moyennes de Student nous a donné un premier élément de réponse en nous montrant que nos deux échantillons ne pouvaient être assimilés à la même population. Surtout, les analyses de variance nous ont montré qu'un certain nombre de variables individuelles avaient une influence sur les sentiments d'appartenance, d'insécurité et l'implication communautaire, tout comme les variables de ces sentiments et de cette implication étaient corrélés entre eux.

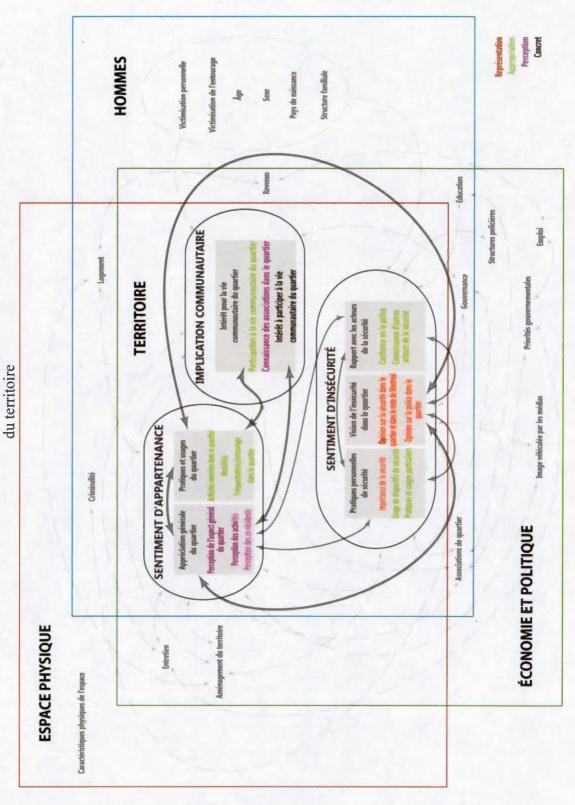
Les réponses à nos questionnaires ne suffisent pas à déterminer si nos quartiers d'étude sont réellement des territoires à part entière, et encore moins si cette hypothèse peut s'appliquer à l'ensemble des quartiers de Montréal. En revanche, ce qui ressort de notre étude, c'est que les quartiers sont des ensembles géographiques qui réunissent les éléments nécessaires pour former un territoire. Le défi, ensuite, repose à la fois sur l'État, les citoyens et le milieu communautaire pour réunir ces éléments et s'aligner dans une vision collective et territoriale.

On retrouve, ainsi, dans chaque quartier, des composantes physiques et humaines, individuelles et collectives, et économiques. Ce sont l'ensemble de ces composantes, concrètes, réunies par des perceptions, des représentations et appropriations individuelles et collectives qui donnent une identité au territoire, une existence concrète. Ce qui ressort de la revue de littérature comme de nos entretiens et de nos questionnaires, c'est qu'il existe un terrain propice pour une vision territoriale dans la question de la sécurité, et que l'approche communautaire en représente certainement un élément clé.

5.3.2. Schéma de synthèse.

Finalement, la revue de littérature ainsi que l'étude du terrain nous ont permis de mettre en place un schéma de synthèse, qui résume les points essentiels et apporte un élément de réponse à notre problématique (figure 5.2). Ce schéma veut, à travers les résultats que nous avons obtenu sur nos terrains d'étude, généraliser des dynamiques et des logiques qui pourraient s'étendre à d'autres territoires.

Figure 5.2. Interaction entre sentiment d'insécurité, sentiment d'appartenance et implication communautaire dans le cadre



Ce schéma montre d'abord comment, au sein de chaque quartier, les éléments constitutifs du territoire – les aspects physiques, humains et économiques et politiques – se rencontrent. Le quartier constitue donc un terrain propice à l'émergence du territoire. Pour que cette territorialité existe, néanmoins, les individus doivent être mus par une même vision, ce qui peut être facilité par le monde communautaire, à travers un sentiment d'appartenance fort et un sentiment d'insécurité faible.

On peut voir dans ce schéma qu'un nombre important de variables se rencontre, mais qu'elles prennent corps réellement au sein du territoire, ce qui justifie sa pertinence. Le territoire, ensuite, est marqué par un certain nombre de variables qui relèvent à la fois du concret, mais également des représentations, appropriations et perceptions individuelles et collectives.

Pour que l'action communautaire soit efficace au sein d'un territoire donné, il faut alors comme nous en avions émis l'hypothèse que ses acteurs soient capables de faire le lien entre la société civile, les acteurs privés et les acteurs publics, pour que les aspirations et besoins de chacun se rencontrent et s'associent. C'est en renforçant le sentiment d'appartenance et la cohésion sociale que l'action communautaire peut ainsi participer à une hausse de la sécurité, à la fois en transformant l'espace physiquement, mais également en améliorant les perceptions et les appropriations de chacun.

La question de la sécurité est donc issue d'une logique complexe, dont les facteurs sont nombreux, et les réponses multiples. Afin d'y apporter une réponse globale, l'action communautaire à l'échelle du territoire semble donc pertinente, et permettre de relier tous ces éléments entre eux.

CONCLUSION

Notre recherche visait avant tout à comprendre la pertinence de l'approche communautaire dans la question de la sécurité, en y apposant un regard géographique. Nous émettions ainsi l'hypothèse que l'intervention communautaire trouvait sa pertinence dans sa position intermédiaire entre la société civile et les instances étatiques, et qu'elle permettait également de territorialiser les espaces sur lesquels elle intervenait, dans notre cas à l'échelle des arrondissements et des quartiers montréalais.

Par le biais de questionnaires passés auprès de la population et d'entretiens semi-dirigés auprès des employés de Tandem, nous tentions de comprendre à la fois les relations qui existaient entre les différents acteurs, mais aussi les interactions potentielles entre sentiment d'insécurité, sentiment d'appartenance et implication communautaire dans le cadre du territoire, notamment au travers des filtres individuels et collectifs de perception, de représentations et d'appropriation.

De nos questionnaires et de notre analyse de terrain est ressorti le fait que chaque quartier possédait son individualité, à la fois dans ses caractéristiques socioéconomiques, mais également dans sa vie de quartier. En étudiant les quartiers de Côte-des-Neiges et d'Hochelaga-Maisonneuve, nous avons tenté de comprendre dans quelle mesure le quartier pouvait constituer un territoire à part entière. Il apparaît ainsi que si les résidents d'un quartier n'y habitent pas nécessairement parce qu'ils le désirent ou parce qu'ils l'apprécient, un certain nombre d'éléments peuvent néanmoins leur permettre d'y développer un sentiment d'appartenance. Ainsi, même des personnes qui ne se reconnaissent pas nécessairement dans le mode de vie d'un quartier

ou ne s'assimilent pas aux pratiques de leurs voisins, peuvent trouver dans l'approche communautaire une façon de transformer leur quartier pour s'y sentir mieux. Les caractéristiques structurelles du quartier, mais également les caractéristiques de ses résidents et des intervenants communautaires s'entremêlent et interagissent, générant des degrés d'appartenance, d'implication communautaire ou de sentiment d'insécurité particuliers.

Les entretiens semi-dirigés passés auprès des employés de Tandem nous ont quant à eux confirmé le rôle d'interface entre acteurs que joue l'acteur communautaire. Par leurs relations privilégiées avec les résidents des quartiers, mais également avec les autres organismes communautaires et les policiers sociocommunautaires, les employés de Tandem ont la capacité de mettre en relation des acteurs qui ont aujourd'hui du mal à communiquer ou à trouver un terrain d'entente. Les instances étatiques, en revanche, devraient semble-t-il mieux s'impliquer dans la question pour rendre l'ensemble encore plus efficace.

De notre terrain d'étude, nous avons voulu généraliser les dynamiques qui avaient pu ressortir. Dans notre dernier chapitre, nous proposons ainsi un schéma global qui montre dans quelle mesure l'action communautaire peut se positionner comme acteur privilégié dans la question de la sécurité, en mettant en relation la société civile, l'État, et les acteurs privés. En interrogeant les employés de Tandem, nous avons néanmoins remarqué que pour atteindre cette situation idéale, il fallait que chacun des acteurs impliqués s'investisse et y démontre une réelle volonté.

Ainsi, si les quartiers sont propices à la mise en place d'un territoire, et que la concertation des acteurs peut améliorer la sécurité et le sentiment d'appartenance, l'action communautaire ne constitue pas une « solution miracle ». Pour qu'elle soit pertinente, il faut que chacun s'y retrouve et s'y investisse. Proposer une police

communautaire ou financer des programmes visant à améliorer la sécurité des citoyens ne constitue pas une fin en soi, et il faut continuellement travailler afin que chacun des acteurs s'implique.

Le choix de nos deux quartiers nous a permis de dégager des tendances générales, et de mettre en lien des corrélations intéressantes. Néanmoins, nous pouvons nous interroger sur la portée réelle de cette étude. Les données que nous avons collectées et analysées suffisent-elles à expliquer le phénomène dans sa globalité? N'existe-t-il pas des nuances plus subtiles? Peut-on réellement généraliser les tendances qui ressortent dans ces quartiers à l'ensemble de Montréal, voire à d'autres villes ou d'autres pays? Cette recherche ne constitue sans doute qu'un début de réponse, et il serait intéressant de vérifier le modèle proposé sur d'autres territoires. De même, notre étude s'est contentée d'interroger des acteurs de Tandem. Il pourrait être pertinent voire nécessaire d'étendre ces questions à l'ensemble des acteurs du monde communautaire, afin de noter d'éventuelles nuances ou variations. Peut-être le gouvernement, s'il ne s'implique pas suffisamment auprès de Tandem, propose-t-il une assistance plus intéressante à d'autres organismes.

Finalement, il ressort de la présente étude que l'approche communautaire, si elle ne substitue pas aux rôles des policiers ou de l'État, offre une vision innovante de la sécurité. En impliquant les citoyens, en développant leur sentiment d'appartenance et en mettant en relation des individus qui au départ n'avaient pas forcément grand-chose en commun, les organismes communautaires peuvent rétablir une certaine forme de cohésion sociale. En mettant en relation les besoins des populations sur des critères sociaux, économiques ou sur des questions d'aménagement avec les ressources d'acteurs publics ou privés, l'approche communautaire propose une nouvelle vision de la sécurité, une approche plus territoriale.

ANNEXE A CERTIFICAT D'ACCOMPLISSEMENT DU COURS EPTC 2 : FER



ANNEXE B

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE



Certificat d'approbation éthique

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants de la Faculté des sciences humaines a examiné le projet de recherche suivant et l'a jugé conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par le Cadre normatif pour l'éthique de la recherche avec des êtres humains (juin 2012) de l'UQAM:

Actions communautaires et sentiment d'insécurité, une approche territoriale Marie-Axelle Borde, étudiante à la maîtrise en géographie Sous la direction de Yann Roche, professeur au Département de géographie

Toute modification au protocole de recherche en cours de même que tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité de la recherche doivent être communiqués rapidement au comité.

La suspension ou la cessation du protocole, temporaire ou définitive, doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

Le présent certificat est valide pour une durée d'un an à partir de la date d'émission. Au terme de ce délai, un rapport d'avancement de projet doit être soumis au comité, en guise de rapport final si le projet est réalisé en moins d'un an, et en guise de rapport annuel pour le projet se poursuivant sur plus d'une année. Dans ce demier cas, le rapport annuel permettra au comité de se prononcer sur le renouvellement du certificat d'approbation éthique.

Certificat émis le 24 septembre 2014. No de certificat : FSH-2014-74.

Thérèse Bouffard Présidente du comité

Thirise Briffan

Professeure au Département de psychologie

ANNEXE C

QUESTIONNAIRE DISTRIBUÉ AUX RÉSIDENTS

1. Profil du répondant

Profil	socio-économique									
	À quel genre vous identifiez-vous	?								
1.1	□Homme	□Femme	☐ Autre							
	Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?									
1.2	☐ 18-25 ars	☐ 26-35 ans	□36-45 ans							
	□ 45-55 are	□ 56-65 ans	☐65 ans ou plus							
	Êtes-vous :									
1.3	□ Céllibataire □ Veuf/Veuve	□ Marié-e □ Divorcé-e/Séparé-e	☐ En union de fait							
	Avez-vous des enfants ?									
1.4	□Non	□Oui								
	Où se situe votre lieu de travail?									
1.5	□ Dans le quartier où je réside	☐ Dans un autre quartier	□À mon domicile							
	□ Dans une autre ville	☐ Dans un autre pays								
	À combien estimez-vous les reve	nus annuels de votre foyer ?								
1.6	☐ Moins de 10 000\$	☐ Entre 10 000 et 20 000 \$	☐ Entre 20 000 et 40 000\$							
	☐ Entre 40 000 et 60 000\$	☐ Plus de 60 000\$								
	Quel est le dernier diplôme que vous avez obtenu ?									
1.7	☐ Aucun diplôme	□ D'études secondaires	☐ D'une école de métier							
	□ Collégia1	☐ Universitaire 1° cycle	☐ Universitaire 2 ^s cycle							
Caraci	téristiques du logement									
	Dans quel type d'habitation vive	z-vous actuellement ?								
1.8	☐ Maison individuelle	☐ Appartement dans un immeuble	☐ Appartement dans un immeuble							
	□ Autre	de moins de cinq étages	de plus de cinq étages							
	Êtes-vous :									
1.9	□Propriétaire	□Locataire	☐ En colocation							
	□Autre	The second second								
	Depuis combien de temps habite	z-vous dans le quartier ?								
1.10	☐ Moins d'un an	☐ Entre 1 et 5 ans	☐ Entre 5 et 10 ans							
	☐ Entre 10 et 20 ans	☐ Depuis plus de 20 ans								
Origin	ies									
	Où êtes-vous néze ?									
1.11	□Au Québec	☐ Dans une autre province	☐ Dans un autre pays que le							
		canadienne	Canada							
	Depuis combien de temps vivez-	vous à Montréal ?								
1.12	☐ Depuis moins d'un an	☐ Entre 1 et 5 ans	☐ Entre 5 et 10 ans							
	☐ Entre 10 et 20 ans	□ Depuis plus de 20 ans	□J'y suis né							

2. Rapport au territoire

Perce	ptions du quartier				
Pour le	es questions suivantes, entourez la note qui correspond le mie	ux à votre sit	uation.		
1203 10		Correspon	d		
Situat	ion	Pas du tout	Un peu	Plutôt	Tout à fai
2.1	Je trouve mon quartier agréable à vivre.	0	1	2	3
2.2	Je trouve que mon quartier est plus agréable que les quartiers voisins.	0	1	2	3
2.3	Je trouve que mon quartier est bien entretenu.	0	1	2	3
2.4	Je trouve que les gens ont une bonne image de mon quartier.	0	1	2	3
2.5	Je trouve que mon quartier est bien représenté dans les médias.	0	1	2	3
2.6	Je trouve que les commerces de mon quartier sont attrayants.	0	1	2	3
2.7	Je trouve qu'il y a des activités intéressantes à faire dans mon quartier.	0	1	2	3
2.8	Je déconseille à mes amis de venir dans mon quartier.	0	1	2	3
2.9	Je connaîs bien mes voisins.	0	1	2	3
2.10	J'aime passer du temps avec les autres résidents.	0	1	2	3
2.11	Je suis connu dans le quartier.	0	1	2	3
2.12	J'ai de la famille dans le quartier.	0	1	2	3
2.13	J'ai des amis dans le quartier.	0	1	2	3
2.14	Je magasine régulièrement dans mon quartier.	0	1	2	3
2.15	J'aime discuter avec les commerçants de mon quartier.	0	1	2	3
2.16	Il m'arrive de me balader dans mon quartier pour le plaisir.	0	1	2	3
2.17	Il y a des endroits de mon quartier que je ne fréquente pas.	0	1	2	3
2.18	Je passe plus de temps dans mon quartier qu'ailleurs.	0	1	2	3
2.19	Quand je sors, je préfère aller dans un autre quartier.	0	1	2	3
2.20	Je pratique des activités de loisir dans mon quartier	0	1	· 2	3
2.21	Je me sens « chez moi » dans mon quartier.	0	1	2	3
2.22	Si je le pouvais, j'irais vivre dans un autre quartier.	0	1	2	3
2.23	Quand je vois des amis, je préfère le faire dans un autre quartier.	0	1	2	3
2.24	Je me sens attaché à mon quartier	0	1	2	3

3. Insécurité perçue et vécue

Victin	nisation								
	Avez-vous déjà été victime d'un act	te de déli	nquance ?						
3.1	□Oui	□Non							
	Si oui, quel genre de crime était-ce	? (vous p	ouvez cocher plu	sieurs répons	ses)				
3.2	☐ Agression verbale	□Agre	ssion physique		□ Cambriolage				
	□Vol d'un véhicule	□ Dégr	adation des bien	S	□Autre				
3.3	Avez-vous porté plainte auprès de la police ?								
3.3	□ Oui	□Non							
	Connaissez-vous quelqu'un qui a ét	é victim	e d'un acte de dé	linquance ?					
3.4	□Oui, quelqu'un dans mon cercle proche (ami, membre de la famille) □Non	éloigné	quelqu'un dans n é (collègue, voisin ssance)		□ Oui, quelqu'un parlé mais que je personnellement				
Sécur	ité personnelle								
Pour I	es questions suivantes, entourez la no	te qui coi	respond le mieux	à votre sîtud	ition.				
Situat	ina		Correspond						
Situai	30(1		Pas du tout	Un peu	Plutôt	Totalement			
3.5	La question de l'insécurité occupe u grande place dans ma vie.	ne	0	1	2	3			
3.6	J'ai peur quand je sors de chez moi.		0	1	2	3			
3.7	J'ai peur de sortir seul-e le soir.		0	1	2	3			
3.8	J'ai peur pour la sécurité de mes pro	oches.	0	1	2	3			
3.9	Je suis prêt à mettre de l'argent pou assurer ma sécurité.	er	0	1	2	3			
3.10	Ma maison est sécurisée (alarmes, de surveillance).	caméras	0	1	2	3			
3.11	Je me débrouille pour être raccomp quand je sors le soir.	agnéte	0	1	2	3			
3.12	Il m'arrive de rester chez moi de per d'être victime.	0	1	2	3				
3.13	Je refuse de sortir à certaines heure soir par peur du crime.	s du	0	1	2	3			
3.14	Je refuse de sortir dans certains qua par peur du crime.	rtiers	0	1	2	3			

	rité dans le quartier							
Pour I	es questions suivantes, entourez la note qui co	rrespond le mieux	à votre situatio	n.				
Situat	ion	Correspond						
JILDOL	SCO I	Pas du tout	Un peu	Plutôt	Totalemen			
3.15	Il y a beaucoup de criminalité dans mon quartier.	0	1	2	3			
3.16	ll y a plus de crimes dans mon quartier qu'ailleurs à Montréal.	0	1	2	3			
3.17	Je pense que les gens ont peur dans mon quartier.	0	1,	2	3			
3.18	J'aimerais changer de quartier car je m'y sens en insécurité.	0	1	2	3			
3.19	Je pense qu'il est possible de diminuer la criminalité dans mon quartier.	0	1	2	3			
3.20	J'évite de fréquenter certains endroits de Montréal car la criminalité y est élevée.	0	1	2	3			
3.21	Je croise des agents de police communautaires dans mon quartier.	0	1	2	3			
Rappo	ort avec les acteurs de sécurité			4 18 18				
		Correspond						
Situat	ion	Pas du tout	Un peu	Plutôt	Totalement			
3.22	Je fais confiance à la police.	1	2	3	4			
3.23	Si je suis victîme, j'irai m'adresser à un agent de police.	1	2	3	4			
3.24	Je trouve que les policiers de mon quartier sont efficaces.	1	2	3	4			
3.25	Je préfère régler mes problèmes moi- même plutôt que d'appeler la police.	1	2	3	4			
3.26	ll m'est déjà arrivé d'appeler la police parce que j'ai croisé un individu suspect.	1	2	3	4			
3.27 Je suis <u>rassuré</u> e par la présence de la police.		1	2	3	4			
3.28	J'apprécie que les policiers participent à la vie de quartier.	1	2	3	4			

4. Action communautaire

Tand	em								
	Avez-vous déjà entendu parler du programm	ne Tandem ?	- F CAIR-						
4.1	□Oui □ Non	□Non							
	Connaissez-vous les actions du programme Tandem ?								
4.2	□Oui □ Non								
	Seriez-vous intéressés à participer au progra	amme Tandem ?							
4.3	□Oui □Non			le ne sais pas					
Vie co	ommunautaire et associative								
Pour	les questions suivantes, entourez la note qui co	rrespond le mieux	à votre situatio	n.					
Situation		Correspond							
Situa	udi	Pas du tout	Un peu	Plutôt	Totalement				
4.4	Je participe à l'organisation d'évènements dans mon quartier.	0	1	2	3				
4.5	Je suis membre ou bénévole dans une ou plusieurs association(s).	0	1	2	3				
4.6	Je consacre beaucoup de temps à cette/ces association(s).	0	1	2	3				
4.7	Je trouve que l'action communautaire est importante.	0	1	2	3				
4.8	Je connais des programmes communautaires dans mon quartier.	0	1	2	3				
4.9	J'aimerais y participer.	0	1	2	3				

ANNEXE D

GUIDE POUR LES ENTREVUES PASSÉES AUPRÈS DU PERSONNEL DE

TANDEM

ACCUEIL ET PRÉSENTATION

- Se présenter puis présenter le but de l'entrevue et les conditions de son déroulement.
- Préciser qu'il s'agit d'un entretien enregistré (enregistrement audio) et expliquer comment l'anonymat sera respecté.
- Aborder les questions d'éthique en insistant sur la confidentialité des données, le droit de ne pas répondre à certaines questions et de se retirer à tout moment de l'étude et l'utilisation des données.
- Faire lire la demande de consentement à la personne interrogée, lui demander si elle a des questions puis signer.
- Inscrire le numéro du répondant sur le carnet de bord puis lancer l'enregistrement.

I. Position occupée à Tandem et Compétences

- Quelle position occupez-vous à Tandem? Depuis combien de temps?
- Est-ce votre activité principale?
- Comment avez-vous entendu parler de Tandem?
- Quelle est votre formation? Quelles sont vos expériences professionnelles passées?
- Êtes-vous satisfait du rôle que vous occupez à Tandem? Pourquoi?

II. LE RÔLE DE TANDEM ET LES PARTENAIRES

- Selon vous, quel est le rôle le plus important de Tandem?
- Connaissez-vous d'autres associations qui occupent un rôle similaire ou complémentaire à Montréal ou ailleurs?
- En quoi Tandem se démarque des autres actions communautaires?
- Pensez-vous que Tandem a les moyens d'agir efficacement? Si non, que lui manquet-il selon vous?
- Quels sont les partenaires de Tandem que vous connaissez?
- Comment agissez-vous en partenariat avec eux?
- Quelles sont selon vous les forces et les faiblesses de ce partenariat?
- Est-ce que le SPVM s'implique ou s'intéresse à vos actions?
- Pensez-vous que votre approche sur la question d'insécurité peut apporter des enseignements à la police?
- Vous-même, avez-vous changé de point de vue sur l'action policière depuis que vous travaillez ici? Si oui, dans quelles mesures?

III. IMPLICATION COMMUNAUTAIRE DANS LE QUARTIER

- Êtes-vous un résident du quartier auquel vous êtes affecté?
- Avez-vous choisi votre quartier d'affectation? Si oui, pour quelles raisons?
- Quel est le point de vue des résidents sur leur sécurité selon vous? Correspond-elle à la réalité?
- Pensez-vous que la population du quartier connaît bien le mandat de Tandem et ses actions?
- Avez-vous remarqué des changements au sein du quartier depuis que vous travaillez pour Tandem?
- Participez-vous ou avez-vous déjà participé à d'autres actions communautaires?

IV. SENTIMENT DE SÉCURITÉ PERSONNEL

- La question de la sécurité est-elle importante dans votre quotidien?
- Votre sentiment d'insécurité a-t-il évolué depuis que vous travaillez pour Tandem?
- Quels sont les éléments qui augmentent ou améliorent votre sentiment d'insécurité?

CONCLUSION

Remercier le répondant.

ANNEXE E

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT



FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Titre de l'étude

Actions communautaires et sentiment d'insécurité, une approche territoriale.

Chercheur responsable (directeur de recherche)

Directeur de recherche: Yann Roche

Département : Géographie - Université du Québec à Montréal

Courriel: roche.yann@uqam.ca
Téléphone: (514) 987-3000 poste 1812

Étudiant chercheur

Chercheur: Marie-Axelle Borde

Programme d'études : Maîtrise en géographie - GEO3269, UQÀM

Adresse courriel: ma.borde@gmail.com

Téléphone: (438) 826-0690

Préambule

Nous vous demandons de participer à un projet de recherche qui implique de participer à une entrevue avec enregistrement audio. Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de comprendre et de considérer attentivement les renseignements qui suivent.

Ce formulaire de consentement vous explique le but de cette étude, les procédures, les avantages, les risques et inconvénients, de même que les personnes avec qui communiquer au besoin.

Le présent formulaire de consentement peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles.

Description du projet et de ses objectifs

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un mémoire de recherche. L'objectif principal est d'analyser l'impact du territoire (aspects physiques, économiques et sociaux) et plus particulièrement des actions communautaires sur le sentiment d'insécurité. Nous cherchons à analyser la position qu'occupent différents acteurs (Tandem, SPVM, associations, acteurs privés et publics) dans la question de la sécurité, la façon dont leurs rôles s'articulent et leur degré de légitimité auprès de la population et des instances locales. Nous cherchons également à déterminer dans quelles mesures les aspects physiques (aménagement, bâti), socioéconomiques ou culturels du territoire peuvent influencer le sentiment d'appartenance et l'implication communautaire, et comment ces-derniers peuvent à leur tour jouer un rôle positif sur le sentiment d'insécurité.

Il s'agit d'une recherche comparative entre deux quartiers : Côte-des-Neiges et Hochelaga-Maisonneuve. Cette comparaison vise avant tout à déterminer si des éléments tels que la mobilité résidentielle, la vie communautaire, l'hétérogénéité de la population, la langue parlée ou encore l'influence des médias ont un impact direct sur le sentiment d'appartenance et le sentiment d'insécurité. En mettant en parallèle les caractéristiques des deux quartiers, nous pouvons mener une analyse plus nuancée et éviter de tomber dans le déterminisme.

Ce projet est mis en place depuis presque un an et devrait s'achever au mois d'avril 2015. Il s'appuie sur plusieurs types de données : revue de littérature, observation de terrain, entretiens avec le personnel de Tandem et ses partenaires et sondages auprès de la population des quartiers concernés.

Les résultats de la recherche seront publiés sous forme de mémoire. Ils s'adressent avant tout aux chercheurs et acteurs locaux qui s'intéressent à la question de la sécurité et du sentiment d'appartenance à l'échelle du quartier.

Nature et durée de votre participation

Votre participation à ce projet consiste à accorder une entrevue unique d'une durée approximative d'une heure. Au cours de cette entrevue, il vous sera demandé de répondre à des questions concernant les sujets suivants : votre rôle au sein de Tandem et les motivations qui vous ont poussé à y travailler; votre relation avec votre quartier d'affectation et ses habitants ainsi que votre degré d'implication communautaire; votre point de vue sur la sécurité à l'échelle du quartier et de la ville; votre point du vue sur la mission de Tandem et sur le partenariat avec d'autres acteurs (SPVM, associations, acteurs locaux, etc.). Il vous sera également demandé de repérer quelques zones sur une carte du quartier.

Afin d'en faciliter la retranscription, le contenu audio de cette entrevue sera enregistré au format mp3, et ne sera conservé que pour la durée de la recherche.

Cette entrevue se déroulera dans les locaux de Tandem, dans une pièce isolée du reste du personnel, et seuls le participant et le chercheur seront présents

Avantages liés à la participation

La participation à cette étude ne vous apportera aucun avantage personnel direct. Néanmoins, celle-ci vous permettra de contribuer à l'avancement des connaissances. Les résultats de cette recherche pourront également être bénéfiques à votre travail au sein de Tandem, puisqu'ils vous apporteront de nouvelles données sur le sentiment d'insécurité et l'implication communautaire des résidents de votre quartier d'intervention.

Risques liés à la participation

En principe, il n'existe aucun risque lié à votre participation. Les réponses à vos questions demeurent strictement anonymes et confidentielles, et seul le chercheur pourra accéder aux enregistrements audio. Vous pouvez refuser, à tout moment et sans vous justifier, de répondre à une question qui vous met dans l'inconfort.

Si vous estimez que cette participation a eu des répercussions négatives, le chercheur et le directeur de recherche s'engagent à vous porter assistance ou à vous guider vers les instances compétentes.

Confidentialité

Afin de respecter votre anonymat, un numéro vous sera attribué au moment de l'entrevue. Seul le chercheur connaîtra la liste des participants et le numéro qui leur correspond. À aucun moment votre nom ne sera prononcé lors de l'enregistrement audio ou ne sera mentionné dans les résultats de la recherche. Si le chercheur souhaite retranscrire une partie de vos réponses dans sa production finale, votre autorisation sera préalablement demandée, et un pseudonyme vous sera attribué. Si vous considérez qu'un passage de votre entretien peut vous porter préjudice, vous pouvez signifier au chercheur votre refus de le voir paraître dans les résultats de la recherche.

Les enregistrements seront retranscris par le chercheur uniquement, et personne d'autre n'y aura accès ou ne sera amené à les écouter. Le matériel de recherche, les enregistrements, la liste des personnes interrogées ainsi que les formulaires de consentement seront conservés séparément sous clé par le chercheur pour la durée totale du projet, dans son bureau personnel de l'UQAM. Les documents numériques (enregistrements mp3, retranscription) seront conservés sur une clé usb protégée avec mot de passe, qui ne quittera jamais les locaux de l'UQAM.

Les informations relatives aux entretiens et le matériel seront conservés pour une durée totale de 5 ans après les dernières publications des résultats de recherche. Ces informations ainsi que le matériel audio seront ensuite détruits définitivement par le chercheur lui-même.

Participation volontaire et retrait

Votre participation est entièrement libre et volontaire. Vous pouvez refuser d'y participer ou vous retirer en tout temps sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de l'étude, vous n'avez qu'à aviser le chercheur verbalement; toutes les données vous concernant seront détruites.

Indemnité compensatoire

Aucune indemnité compensatoire n'est prévue.

Clause responsabilité

En acceptant de participer à cette étude, vous ne renoncez à aucun de vos droits ni ne libérez les chercheurs, le commanditaire ou les institutions impliquées de leurs obligations légales et professionnelles.

Des questions sur le projet?

Pour toute question additionnelle sur le projet et sur votre participation vous pouvez communiquer avec le chercheur lui-même ou avec son directeur de recherche.

Des questions sur vos droits?

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CÉRPÉ) a approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer. Pour des informations concernant les responsabilités de l'équipe de recherche au plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains ou pour formuler une plainte, vous pouvez contacter la présidente du CÉRPÉ Emmanuelle Bernheim, (514) 987-3000, poste 2433 ou bernheim.emmanuelle@uqam.ca.

Remerciements

Votre collaboration est essentielle à la réalisation de notre projet et l'équipe de recherche tient à vous en remercier.

Consentement

Prénom, Nom:

Je déclare avoir lu et compris le présent projet, la nature et l'ampleur de ma participation, ainsi que les risques et les inconvénients auxquels je m'expose tels que présentés dans le présent formulaire. J'ai eu l'occasion de poser toutes les questions concernant les différents aspects de l'étude et de recevoir des réponses à ma satisfaction.

Je, soussigné(e), accepte volontairement de participer à cette étude. Je peux me retirer en tout temps sans préjudice d'aucune sorte. Je certifie qu'on m'a laissé le temps voulu pour prendre ma décision.

Une copie signée de ce formulaire d'information et de consentement doit m'être remise.

Signature	Date	
Engagement du chercheur		
« Je, soussigné (e) certifie		
(a) avoir expliqué au signataire les t	rmes du présent formulaire:	
(b) avoir répondu aux questions qu'		
	este, à tout moment, libre de mettre un terme à sa pa	articipation au projet
de recherche décrit ci-dessus;	F	
(d) que je lui remettrai une copie si	née et datée du présent formulaire.	
Prénom, Nom:		
Signature	Date	

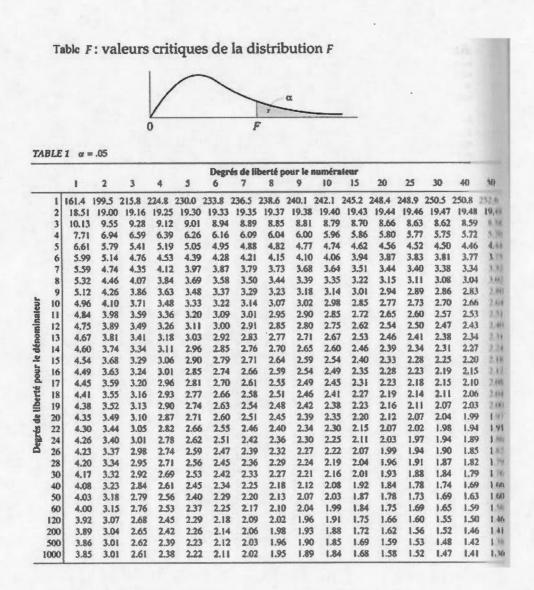
ANNEXE F

LES CHIFFRES DE LA CRIMINALITÉ DANS LES QUARTIERS CÔTE-DES-NEIGES ET HOCHELAGA-MAISONNEUVE ET POUR L'ENSEMBLE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL ENTRE 2000 À 2013

Année	Montréal	Hochelaga- Maisonneuve	Côte-des-Neiges
2000	156426	5658	6028
2001	143237	5121	5064
2002	138298	4958	5196
2003	137995	4876	5144
2004	135104	5224	5865
2005	135781	5236	5687
2006	137081	5674	5642
2007	126031	5161	5151
2008	129261	6007	5037
2009	126991	5016	5135
2010	117666	4757	4131
2011	112747	4354	4302
2012	107113	4297	4287
2013	95345	3518	3796

ANNEXE G

TABLE DE FISHER-SNEDECOR



Source: Howell (1998).

ANNEXE H

TABLE DU "t" DE STUDENT

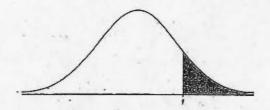


TABLE B: A-DISTRIBUTION CRITICAL VALUES

	. Tail probability p											
ď	.25	.20	.15	.10	.05	.025	.02	.01	.005	.0025	.001	.000
1	1,000	1,376	1.963	3.078	6.314	12.71	15.89	31.82	63.66	127,3	318.3	636
2	.816	1.061	1.386	1.886	2.920	4.303	4.849	6.965	9.925	14.09	22.33	31.6
3	.765	.978	1.250	L638	2.353	3,182	3.482	4.541	5.841	7.453	10.21	125
4	.741	.941	1.190	1.533	2.132	2.776	2.999	3.747	4.604	5.598	7.173	8.6
5	.727	.920	1.156	1.476	2.015	2.571	2.757	3,365	4.032	4.773	5,893	6.80
6	.718	.906	1.134	1.440	1.943	2.447	2.612	3.143	3.707	4.317	5.208	5.9
7	.711	.896	1.119	1.415	1.895	2.365	2.517	2.998	3.499	4.029	4.785	5.4
8	.706	.889	1.108	1.397	1.860	2.306	2.449	2.896	3.355	3.833	4.501	5:04
9	.703	.883	1.100	1.383	1.833	2.262	2.398	2.821	3.250	3.690	4.297	4.78
10	.700	.879	1.093	1.372	1.812	2.228	2.359	2.764	3.169	3.581	4,144	4.5
11	.697	.876	1.088	1.363	1.796	2,201	2.328	2.718	3.106	3.497	4.025	4.43
12	.695	.873	1.083	1.356	1.782	2.179	2.303	2.681	3.055	3.428	3.930	4.31
13	.694	.870	1.079	1.350	1.771	2.160	2.282	2.650	3.012	3.372	3.852	4.22
14	.692	.868	1.076	1.345	1.761	2.145	2.264	2,524	2977	5.326	3.787	4.14
15	.691	.866	1.074	1.341	1.753	2.131	2.249	2.602	2.947	3.286	3.733	4.07
16	.690	.865	1.071	1.337	1.746	2,120	2.235	2.583	2.921	3.252	3.686	4.01
17	.689	.863	1.069	1.333	1.740	2.110	2.224	2.567	2.898	3.222	3.646	3.96
18	.688	.362	1.067	1.330	1.734	2.101	2.214	2.552	2.878	3.197	3.611	3.92
19	.688	.861	1.066	1.328	1.729	2.093	2.205	2.539	2.861	3.174	3.579	3.88
20	.687	.860	. 1.064	1.325	1.725	2.086	2.197	2.528	2.845	3.153	3.552	3.85
21	.686	.859	1.063	1.323	1.721	2.080	2.189	2.518	2.831.	3,135	3.527	3.81
22	.686	.858	1.061	1.321	1.717	2.074	2.183	2.508	2.819	3.119	3.505	3.75
23	.685	.858	1.060	1.319	1.714	2.069	2.177	2.500	2.807	3.104	3.485	3.76
24	.685	.857	1.059	1.318	1.711	2.064	2,172	2.492	2.797	3.091	3.467.	3,74
25	.684	.856	1.058	1.316	1.708	2.060	2.167	2.485	2.787	3.078	3,450	3.72
26	.684	.856	1.058	1315	1.706	2.056	2.162	2,479	2.779	3.067	3.435	3.70
27	.684	.855	1.057	1.314	1.703	2.052	2,158	2.473	2,771	3.057	3.421	3.69
28	.683	.855	1.056	1.313	1.701	2.048	2.154	2.467	2.763	3.047	3.408	3.67
29	.683	.854	1.055	1.311	1.699	2.045	2.150	2.462	2.756	3.038	3.396	3,65
30	.683	.854	1.055	1.310	1.697	2.042	2.147	2.457	2.750	3.030	3.385	3.64
40	.681	.851	1.050	1.303	1.684	2.021	2,123	2,423	2.704	2.971	3.307	3.55
50	.679	.849	1.047	1.299	1.676	2.009	2.109	2.403	2.678	2.937	3.261	3.49
60	.679	.848	1.045	1.296	1.671	2.000	2.099	2.390	2.660	2.915	3.232	3.46
80	.678	.846	1.043	1.292	1.664	1.990	2.088	2.374	2.639	2.887	3.195	3.41
100	.677	.845	1.042	1.290	1.660	1.984	2.081	2.364	2.626	2.871	3.174	3.39
000	.675	.842	1,037	1.282	1.646	1.962	2.056	2.330	2.581	2.813	3.098	3.30
*	.674	.841	1.036	1.282	1.645	1.960	2.054	2.326	2576	2.807	3.091	3.29
	50%	60%	70%	80%	90%	95%	96%	98%	99%	99.5%	99.8%	99.9
					Con	fidence la	nei C				***************************************	

BIBLIOGRAPHIE

- Abdullah, A., Hedayati Marzbali, M. & Maghsoodi Tilaki, M.J. (2013). Predicting the influence of CPTED on perceived neighbourhood cohesion: Considering differences across age, *Journal of Environmental Psychology*, 36, 54-64.
- Abdullah, A, et al. (2012a). Validating Crime Prevention through Environmental Design Using Structural Equation Model, *Procedia Social and Behavioral Sciences*, 36, 591-601.
- Abdullah, A., Salleh M.N.M. & Sakip, S.R.M. (2012b). Fear of Crime in Gated and Non-gated Residential Areas, *Procedia Social and Behavioral Sciences*, 35, 63-69.
- Augoyard, J.-F. & Leroux, M. (1992). Les facteurs sensoriels du sentiment d'insécurité, in Y. Bernard & M. Segaud (dir.) La ville inquiète : habitat et sentiment d'insécurité, La Garenne-Colombes : Éditions de l'Espace Européen, p. 23-51.
- Autès, M. (1995). Les sens du territoire, Recherches et prévisions, 39, 39, 57-71.
- Bailly, A. (1990). Paysages et représentations, Mappemonde, 3, 10-13.
- Ballivy, V. (2009). Exode des familles: Montréal veut comprendre le sentiment d'insécurité. *La Presse*, 2 mars 2009.
- Barbeau, M.-È. (2013). Interactions quotidiennes et sentiment d'appartenance territoriale dans le récit des personnes immigrantes vivant à Rimouski, mémoire de maîtrise non-publié. Montréal: Université du Québec à Montréal, Département de communication.
- Bédard, M. (2013). Méthodologie et méthodes de la Recherche en Géographie. Notes et Documents de Cours. 10e édition revue et augmentée. Montréal: Université du Québec à Montréal.
- Bilsky, W. & Wetzels, P. (1995). Le bien-être, le sentiment de sécurité personnelle et la peur du crime Un cadre commun de référence, Revue canadienne de criminologie, avril 1995, 229-237.
- Blais, P. (2003). Les "gated communities" aux Etats-Unis et au Canada Synthèse.
- Boudreau, J.-A. et al. (2008) De l'émancipation à la conformité culturelle? Changements de paradigme dans l'action sociale dans les quartiers multiethniques défavorisés à Bruxelles (Belgique) et à Montréal (Québec). Montréal : Centre Métropolis du Québec Immigration et métropoles, Publication CMQ-IM no. 31.

- Brehm, J.M., Eisenhauer, B.W. & Krannich, R.S. (2006). Community Attachments as Predictors of Local Environmental Concern: The Case for Multiple Dimensions of Attachment, *American Behavioral Scientist*, 50, 2, 142-165.
- Brennan, S. (2011). Les perceptions des Canadiens à l'égard de la sécurité personnelle et de la criminalité, 2009, Statistique Canada, Article de Juristat. [En ligne]. (http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2011001/article/11577-fra.pdf). Page consultée le 10 janvier 2015.
- Brodeur, J.-P. et al. (2008). Brève analyse comparée des violences urbaines. Montréal, Centre international pour la prévention de la criminalité, Rapport d'analyse comparée.
- Brunet, R., Ferras, R. & Théry, H. (1993). Les mots de la géographie. Dictionnaire critique, Montpellier. Paris : Reclus/La documentation française.
- Bureau of Justice Assistance. (1994) Undertanding Community Policing. A Framework for Action. Washington, DC: Bureau of Justice Assistance.
- Cameron, D. (2013). Côte-des-Neiges Notre-Dame-de-Grâce: deux quartiers, deux réalités. *La Presse*, 31 octobre 2013.
- Cao, L., Frank, J. & Cullen, F.T. (1996). Race, community context and confidence in the police, *American Journal of Police*, 15, 1, 3-22.
- Chakda, Y. & Veillette, L. (2011). Mesure du sentiment d'appartenance des Jamésiens. Rapport final de recherche. [En ligne]. (http://www.cdsbj.com/doc/publications/publication_21.pdf). Page consultée le 12 septembre 2014.
- Châtel, O. (2011). Dynamique partenariale et coproduction de la sécurité : le cas du programme Tandem dans le quartier Saint-Michel à Montréal, mémoire de maîtrise non-publié. Québec: Université de Québec, Département d'études urbaines.
- Cohen, L. & Felson, M. (1979). Social Change and Crime Rate Trends: A Routine Activity Approach, *American Sociological Review*, 44, 588-608.
- Corporation de développement communautaire de Côte-des-Neiges. (2006). Petite histoire de Côte-des-Neiges. C'est ensemble que nous faisons l'histoire..., [En ligne], Montréal. (http://www.conseilcdn.qc.ca/wordpress/wp-content/uploads/2013/09/Histoire_Cotes_Des_Neiges-4.pdf). Page consultée le 21 novembre 2014.
- Cozens, P.M. (2002). Sustainable Urban Development and Crime Prevention Through Environmental Design for the British City. Towards an Effective Urban Environmentalism for the 21st Century, Cities, 19, 2, 129-137.
- Cozens, P.M., Saville, G. & Hillier, D. (2005). Crime prevention through environmental design (CPTED): a review and modern bibliography, *Property Management*, 23, 5, 328-356.
- Cunty, C., Fussy, F. & Perez, P. (2007). Géocriminologie, quand la cartographie permet aux géographes d'investir la criminologie, *Cybergeo*, [En ligne]. (http://cybergeo.revues.org/7058). Page consultée le 12 août 2014.

- Cusson, M. (2003). Les territoires de la delinquance, Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique, LVI, 4, 387-396.
- Debarbieux, B. (2009a). Territoire, in J Lévy & M. Lussault (dir.) Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés. Paris : Belin, p. 910-912.
- Debarbieux, B. (2009b). Territoire-Territorialité-Territorialisation : aujourd'hui encore, et bien moins que demain..., in M. Vanier (dir.) *Territoires, Territorialité, Territorialisation. Controverses et perspectives.* Rennes : Presses Universitaires de Rennes, p. 109-110.
- Di Méo, G. (2002). L'identité : une médiation essentielle du rapport espace/société, Géocarrefour, 77, 2, 175-184.
- Dupont, B. (2006). La sécurité intérieure au 21ème siècle : l'émergence des réseaux, in P. Zen-Ruffinen (dir.) *Mélanges dédiés au professeur Bolle*. Neuchâtel : Helbing & Lichtenhahn, p. 347-358.
- Eck, J.E. & Weisburd, D. (1995). Crime places in crime theory, in J.E. Eck & D. Wesburd (dir.) *Crime and Place*. New York: Criminal Justice Press, p. 1-33.
- Farral, S. et al. (1997). Questioning the measurement of the 'fear of crime' Findings from a Major Methodological Study, *British Journal of Criminology* 37, 4, 658-679.
- Felson, M. & van Dijk, J.J.M. (1993). La théorie des opportunités et l'erreur de généralisation, *Criminologie*, 26, 2, 29-36.
- Ferraro, K.F. & LaGrange, R. (1987). The measurement of fear of crime, *Sociological Inquiry*, 57, 1, 70-101.
- Foster, S., Giles-Corti, B. & Knuiman, M. (2010). Neighbourhood design and fear of crime: a social-ecological examination of the correlates of residents' fear in new suburban housing developments, *Health Place*, 16,6, 1156-1165.
- Gagnon, C. & Klein, J.-L. (1991). Le partenariat dans le développement local : tendances actuelles et perspectives de changement social, *Cahiers de géographie du Québec*, 35, 95, 239-255.
- Gallant, N. & Friche, C. (2010). Être ici et là-bas tout à la fois : réseaux sociaux en ligne et espaces d'appartenance chez les jeunes immigrants au Québec, *Lien social et Politiques*, 64, 113-124.
- Genestier, P., Ouardi, S. & Rennes, J. (2007). Le paradigme localiste au secours de l'action publique démocratique, *Mots. Les langages du politique*, 83, 69-80.
- Giraut, F. (2008). Conceptualiser le Territoire. Historiens et Géographes, 403, 57-70.
- Greenberg, S.W. & Rohe, W.M. (1984). Neighborhood design and crime: a test of two perspectives, *Journal of the American Planning Association*, 50, 1, 48-61.
- Grenon, G. & Viau, S. (2007). Méthodes quantitatives en sciences humaines. Montréal: Gaëtan Morin Éditeur.
- Guérin-Pace, F. (2006). Sentiment d'appartenance et territoires identitaires, Espace géographique, 35, 4, 298-308.
- Guerlin, P. (1995). La mosaïque des séparatismes américains : le cas des cités murées, L'Homme et la société, 117, 143-153.

- Hale, C. (1996). Fear of Crime: A Review of the Literature, *International Review of Victimology*, 4, 2, 79-150.
- He, N.P., Zhao, J.S. & Lovrich, N.P. (2005). Community Policing: A Preliminary Assessment of Environmental Impact With Panel Data on Program Implementation in U.S. Cities, *Crime & Delinquincy*, 51, 3, 295-317.
- Hedayati Marzbali, M. et al. (2012). The influence of crime prevention through environmental design on victimisation and fear of crime, *Journal of Environmental Psychology*, 32, 2, 79-88.
- Helly, D. (2002). Le sentiment d'appartenance chez les Montréalais. Une enquête sur le lien sociétal, *Globe : revue internationale d'études québécoises*, 5, 2, 137-169.
- Héritage Montréal. (2008a) Montréal en quartiers. Quartier Côte-des-Neiges, [En ligne]. (: http://www.memorablemontreal.com/accessibleQA/intro.php? quartier=6). Page consultée le 10 janvier 2015.
- Héritage Montréal. (2008b) *Montréal en quartiers. Quartier Hochelaga-Maisonneuve*, [En ligne]. (: http://www.memorablemontreal.com/access-ibleQA/intro.php?quartier=7). Page consultée le 10 janvier 2015.
- Howell, D.C. (1998). Méthodes statistiques en sciences humaines. Bruxelles : De Boeck Université.
- Hubleur, F. (2003). Le sentiment d'insécurité : de la théorie à la pratique dans les quartiers lausannois, mémoire de licence non publié. Lausanne : Université de Lausanne, Département de géographie.
- INRS (2009). Portrait socioéconomique du territoire Hochelaga-Maisonneuve, [En ligne], Montréal. [http://emploiquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/pdf/Regions/Montreal/06 imt portrait territoire hochelaga2009.pdf]. Page consultée le 10 janvier 2015.
- INRS (2010) Portrait socioéconomique du territoire Côte-des-Neiges, [En ligne], Montréal. [http://emploiquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/pdf/Regions/Montreal/06 imt portrait territoire cotedesneiges2010.pdf]. Page consultée le 10 janvier 2015.
- Jacobs, J. (1961). Déclin et survie des grandes villes américaines. Marseille : Parenthèses.
- Jeffry, W. & McGrath, J.H. (1995). Crime, Neighborhood Perceptions and the Underclass: the Relationship between Fear of Crime and Class Position, *Journal of Criminal Justice*, 23, 2, 163-173.
- Jorgensen, B.S. & Stedman, R.C. (2001). Sense of Place as an Attitude: Lakeshore Owners Attitudes Toward their Properties, *Journal of Environmental Psychology*, 21, 233-248.
- Karp, D.R. & Clear, T.R. (2000). Community Justice: A Conceptual Framework, *Criminal Justice*, 2, 323-368.
- Klein, J.-L. & Morrissette, P. (2013). Le développement économique communautaire et la cohésion sociale à Montréal : une recherche partenariale sur l'apport des CDEC. Montréal : Cahiers du CRISES. ET1303.

- Kyle, G. et al. (2004). Effects of place attachment on users' perceptions of social and environmental conditions in a natural setting, *Journal of Environmental Psychology*, 24, 213-225.
- Lavrakas, P.J. & Herz, E.J. (1982). Citizen Participation in Neighborhood Crime Prevention, *Criminology*, 20, 3 & 4, 479-498.
- Le Goix, R. (s.d.). Communautés fermées (gated communities), Hypergeo [En ligne]. (http://www.hypergeo.eu/spip.php?article299). Page consulté le 23 février 2014.
- Le Maux, B. (s.d.). Statistiques, logiciels et enquête. Le choix de l'échantillon: produire et préparer les variables, [En ligne]. (http://perso.univ-rennes1.fr/benoit.le-maux/Echantillon.pdf). Page consultée le 21 janvier 2015.
- Lemelin, A. & Morin, R. (1991). L'approche locale et communautaire au développement économique des zones défavorisées : le cas de Montréal, Cahiers de géographie du Québec, 35, 95, 285-306.
- Lévesque, B. (2001). Le modèle québécois : Un horizon théorique pour la recherche, une porte d'entrée pour un projet de société ? Montréal : Cahiers du CRISES. ET0105.
- Lévy, J. (1993). A-t-on encore (vraiment) besoin du territoire?, Espaces Temps, 51-52, 102-142.
- Lorenc, T. et al. (2012). Crime, fear of crime, environment, and mental health and wellbeing: mapping review of theories and causal pathways, *Health & Place*, 18, 4, 757-765.
- Low, S.M. & Altman, I. (1992). Place Attachment: a Conceptual Inquiry, in I. Altman & S.M. Low (dir.) *Place Attachment*. New York: Plenum Press, p. 1-12.
- Mace, G. (1988). Guide de l'élaboration d'un projet de recherche. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Martel, D. (1999). La peur du crime en milieu urbain dans l'ensemble de la population et chez les femmes. Recension des écrits. Montréal, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, Direction de la Santé publique.
- Martin, O. (2012). L'enquête et ses méthodes. L'analyse quantitative des données. Pari s: Armand Colin.
- Mialaret, G. (1991). Statistiques appliquées aux sciences humaines. Paris : Presses universitaires de France.
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2001). Politique gouvernementale. L'action communautaire, une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec, [En ligne], Québec. (http://www.santemontreal.qc.ca/fileadmin/fichiers_portail/Professionnels/PSOC/SACA_politique_1_.pdf). Page consultée le 10 janvier 2014.
- Ministère de la Sécurité publique (2000). Politique ministérielle Vers une police plus communautaire, [En ligne], Québec. (http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/publications/politique police communautaire.pdf). Page consultée le 10 janvier 2014.

- Ministère de la Sécurité publique (2001). Politique ministérielle en prévention de la criminalité Pour des milieux de vie plus sécuritaires, [En ligne], Québec. (http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/publications/politique_prevention_criminalite/politique_prev_novembre01.pdf). Page consultée le 10 janvier 2014.
- Moine, A. (2006). Le territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie, *L'Espace géographique*, 2006/2, 35, 115-132.
- Mongeau, P. (2008). Réaliser son mémoire ou sa thèse Côté Jeans & Côté Tenue de soirée. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Montello, D.R. & Sutton, P.C. (2006). Research Methods in Geography. Thousand Oaks (CA): Sage Publications.
- Mulone, M. & Dupont, B. (2008). Saisir la sécurité privée : quand l'État, l'industrie et la police négocient un nouveau cadre de régulation, *Criminologie*, 41, 1, 103-131.
- Névanen, S., Robert, P. & Zauberman, R. (2010). Cadre de vie et sécurité Analyse des enquêtes pour 2005-2006 et 2006-2007, [En ligne], Paris. (https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00521994/document). Page consultée le 20 mars 2014.
- Paquin, S. (2005). Le partenariat dans la prévention du crime en milieu urbain : les défis d'une culture à consolider, *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 47, 2, 317-336.
- Paquin, S. (2006a). La dynamique des facteurs psychosociaux du sentiment d'insécurité en milieu urbain, mémoire de maîtrise non publié. Montréal : Université du Québec à Montréal, Département d'études urbaines.
- Paquin, S. (2006b). Le sentiment d'insécurité dans les lieux publics urbains et l'évaluation personnelle du risque chez des travailleuses de la santé, *Nouvelles pratiques sociales*, 19, 1, 21-39.
- Pretty, G.H., Chipuer, H.M. & Bramston, P. (2003). Sense of place amongst adolescents and adults in two rural Australian towns: The discriminating features of place attachment, sense of community and place dependence in relation to place identity, *Journal of Environmental Psychology*, 23, 3, 273-287.
- Ren, L. et al. (2006). Participation community crime prevention: who volunteers for police work?, *Policing: An International Journal of Police Strategies & Management*, 29, 3, 464-481.
- Roman, C.G. & Chalfin, A. (2008). Fear of walking outdoors. A multilevel ecologic analysis of crime and disorder, *American Journal of Preventive Medicine*, 34, 4, 306-312.
- Rouleau, R. (1996). Approches, grandes stratégies et interventions en prévention de la violence et de la peur d'être victime de violence. Version préliminaire. Montréal, Direction de la santé publique.

- Sakip, S.R.M. & Abdullah, A. (2012). Measuring Crime Prevention through Environmental Design in a Gated Residential Area: A Pilot Survey, *Procedia Social and Behavioral Sciences*, 42, 340-349.
- Sakip, S.R.M., Johari, N. & Salleh, M.N.M. (2012). The Relationship between Crime Prevention through Environmental Design and Fear of Crime, *Procedia Social and Behavioral Sciences*, 68, 628-636.
- Scheider, M.C., Rowell, T. & Bezdikian, V. (2003). The Impact of Citizen Perceptions of Community Policing on Fear of Crime: Findings from Twelve Cities, *Police Quarterly*, 6, 4, 363-386.
- Sécurité publique du Québec (1999). La sécurité dans les milieux de vie : guide à l'intention des municipalités du Québec, [En ligne], Québec. (http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/publications-et-statistiques/guidemunicipal/la-securite-une-valeur-a-developper.html). Page consultée le 12 janvier 2014.
- Service de police de la Ville de Montréal (2001). Bilan annuel 2000, [En ligne], Montréal. (http://www.spvm.qc.ca/upload/documentations/Bilan_SPCUM_2000_fr.pdf). Page consultée le 15 mars 2014.
- Service de police de la Ville de Montréal (2002). Bilan annuel 2001, [En ligne], Montréal. (http://www.spvm.qc.ca/upload/documentations/Bilan_SPCUM_2001_fr.pdf). Page consultée le 15 mars 2014.
- Service de police de la Ville de Montréal (2003a). Bilan annuel 2002, [En ligne], Montréal. (http://www.spvm.qc.ca/upload/documentations/Bilan SPVM 20 02_fr.pdf). Page consultée le 15 mars 2014.
- Service de police de la Ville de Montréal (2003b). Optimisation de la police de quartier, [En ligne], Montréal. (http://www.spvm.qc.ca/upload/documentations/Rapport_optimisation_2003_10_10.pdf). Page consultée le 15 mars 2014.
- Service de police de la Ville de Montréal (2004). Rapport annuel 2003, [En ligne], Montréal. (http://www.spvm.qc.ca/upload/documentations/Bilan_SPVM 2003 fr.pdf). Page consultée le 15 mars 2014.
- Service de police de la Ville de Montréal (2005). Bilan annuel 2004. Évolution de la criminalité et statistiques annuelles, [En ligne], Montréal. (http://www.spvm.gc.ca/upload/documentations/Bilan_annuel2004_SPVM_statistiques_fr.pdf). Page consultée le 15 mars 2014.
- Service de police de la Ville de Montréal (2006). Bilan annuel 2005. Mission citoyen. Renseignements complémentaires et données statistiques, [En ligne], Montréal. (http://www.spvm.qc.ca/upload/documentations/Bilan_annuel 2005 SPVM statistiques fr.pdf). Page consultée le 15 mars 2014.
- Service de police de la Ville de Montréal (2007). Bilan annuel 2006. Au cœur de la vie montréalaise. Renseignements complémentaires et statistiques annuelles, [En ligne], Montréal. (http://www.spvm.qc.ca/upload/documentations/Bilan annuel2006 SPVM statistiques fr.pdf). Page consultée le 15 mars 2014.

- Service de police de la Ville de Montréal (2008). Une équipe engagée au cœur de la vie montréalaise. Données supplémentaires et statistiques 2007, [En ligne], Montréal. (http://www.spvm.qc.ca/upload/documentations/Bilan_2007_chiffres_Francais.pdf). Page consultée le 15 mars 2014.
- Service de police de la Ville de Montréal (2009a). Bilan annuel 2008. Données supplémentaires et tableaux statistiques 2008, [En ligne], Montréal. (http://www.spvm.qc.ca/upload/documentations/Bilan_SPVM_chiffres_F.pdf). Page consultée le 15 mars 2014.
- Service de police de la Ville de Montréal (2009b). Profil de quartier. PDQ 11 Notre-Dame-de-Grâce. Montréal : Section recherche et planification.
- Service de police de la Ville de Montréal (2009c). Profil de quartier. PDQ 23 Hochelaga-Maisonneuve. Montréal : Section recherche et planification.
- Service de police de la Ville de Montréal (2009d). Profil de quartier. PDQ 26 Côtedes-Neiges. Montréal : Section recherche et planification.
- Service de police de la Ville de Montréal (2010). Bilan annuel 2009. Une bonne étoile veille sur l'île de Montréal, [En ligne], Montréal. (http://www.spvm.qc.ca/upload/documentations/SPVM_Bilan2009.pdf). Page consultée le 15 mars 2014.
- Service de police de la Ville de Montréal (2011). Rapport annuel 2010. Du présent au futur, [En ligne], Montréal. (http://www.spvm.qc.ca/upload/documentations/statistiques_FR.pdf). Page consultée le 15 mars 2014.
- Service de police de la Ville de Montréal (2012). Rapport annuel 2011. Ancré dans sa communauté, [En ligne], Montréal. (http://www.spvm.qc.ca/upload/documentations/RapportAnnuel2011.pdf). Page consultée le 15 mars 2014.
- Service de police de la Ville de Montréal (2013). Rapport annuel 2012. Voué à la sécurité des Montréalais, [En ligne], Montréal. (http://www.spvm.qc.ca/upload/documentations/593457496.pdf). Page consultée le 15 mars 2014.
- Service de police de la Ville de Montréal (2014a). Agent sociocommunautaire, [En ligne]. (http://www.spvm.qc.ca/fr/Pages/Decouvrir-le-SPVM/Decouvrir-le-travail-policier/La-patrouille/Agent-sociocommunautaire). Page consultée le 15 mars 2014.
- Service de police de la Ville de Montréal (2014b). Histoire de la police à Montréal, [En ligne]. (http://www.spvm.qc.ca/fr/Pages/Decouvrir-le-SPVM/lOrga nisation/Musee-de-la-police/Histoire-de-la-police-a-Montreal). Page consultée le 15 mars 2014.
- Service de police de la Ville de Montréal (2014c). Une approche Citoyens. Rapport annuel 2013, [En ligne], Montréal. (http://www.spvm.qc.ca/upload/documentations/Rapport_annuel2013_FR.pdf). Page consultée le 15 mars 2014.
- Service de police de la Ville de Montréal (2014d). Voie de fait, [En ligne]. (http://www.spvm.qc.ca/fr/Fiches/Details/Voie-de-fait). Page consultée le 15 mars 2014.

- Tandem Montréal (2014). *Qu'est-ce que Tandem*, [En ligne]. (http://www.securite-urbaine-montreal.org/qui-sommes-nous/quest-ce-que-tandem/). Page consultée le 15 mars 2014.
- Tandem Montréal (s.d.). Pour une approche communautaire en prévention de la criminalité, [En ligne], Montréal. (http://www.securite-urbaine-montreal.org/wp-content/uploads/2012/03/Pour une approche communautaire en prevention de la criminalite.pdf). Page consulté le 8 janvier 2014.
- Théagène, J.-M. (1996). Police communautaire à Montréal: perceptions des communautés ethnoculturelles, in Association Canadienne des Professeurs de Langue Secondes, L'éducation multiculturelle : école et société, p. 162-167.
- Trentelman, C.K. (2009). Place Attachment and Community Attachment: A Primer Grounded in the Lived Experience of a Community Sociologist, Society & Natural Resources: An International Journal of Urban and Regional Research 22, 3, 191-210.
- Ville de Montréal (2009a). Profil sociodémographique. Côte-des-Neiges-Notre-Damedes-Grâces, [En ligne], Montréal. (http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_CDN_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PORTRAIT_SOCIO_DEMO_MAI2009.PDF). Page consultée le 8 avril 2014.
- Ville de Montréal (2009b). Profil sociodémographique. Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, [En ligne], Montréal. (http://wille.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/mtl_stats_fr/media/documents/MERCIERHOCHELAGAMAISONNEUVE_AVRIL09_2.PDF). Page consultée le 8 avril 2014.
- Ville de Montréal (2013). Service de police de la Ville de Montréal : postes de quartier (PDQ) Carte du territoire, [En ligne]. (http://www1.ville.montreal.gc.ca/banque311/webfm send/394). Page consultée le 25 mai 2014.
- Ville de Montréal (2014a). Atlas sociodémographique. Arrondissement de Côte-des-Neiges Notre-Dame-de-Grâce, [En ligne]. (http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/ATLAS_2011_CDN-NDG.PDF). Page consultée le 25 mai 2014.
- Ville de Montréal (2014b). Atlas sociodémographique. Arrondissement de Mercier Hochelaga-Maisonneuve, [En ligne]. (http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/ATLAS_2011_MER_CIER%96HOCHELAGA-MAISONNEUVE.PDF). Page consultée le 25 mai 2014.
- Ville de Montréal (2014c). Profil sociodémographique 2011 Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, [En ligne]. (http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PROFIL_SOCIOD%C9MO_CDN-NDG.PDF). Page consultée le 25 mai 2014.
- Ville de Montréal (2014d). Profil sociodémographique 2011 Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, [En ligne]. (http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PROFIL_SOCIOD%C9MO_MH_M.PDF). Page consultée le 25 mai 2015.

- Ville de Montréal. (s.d.) *Historique d'Hochelaga-Maisonneuve*, [En ligne]. (http://ville.montreal.qc.ca/portal/page? pageid=9417,114567603& dad=port al& schema=PORTAL). Page consultée le 18 avril 2014.
- Weinstock, D.M. (2002). Sécurité et démocratie, Philosophiques 29, 2, 351-370.
- Will, J.A. & McGrath, J.H. (1995) Crime, Neighborhood Perceptions and the Underclass: the Relationship between Fear of Crime and Class Position, *Journal of Criminal Justice*, 23, 2, 163-176.
- Williams, D.R. & Vaske, J.J. (2003). The Measurement of Place Attachment: Validity and Generalizability of a Psychometric Approach, *Forest Science* 49, 6, 830-840.